

# Les Cahiers de l'Alternance

N°17 - Mai 2014



12<sup>e</sup> législature (2012 - 2017)

**Assemblée Nationale**

**SOUS LE SIGNE DE LA PARITÉ**

**«Le journalisme,  
c'est voir, savoir,  
savoir-faire et faire savoir»**

(Gaston Leroux)

**Partenariat  
Fondation Konrad Adenauer (FKA)  
Centres d'Etudes des Sciences  
et Techniques de l'Information  
(CESTI)**

Université Cheikh Anta Diop

**«La paix et la liberté  
sont les bases de toutes existence  
humaine digne de ce nom»**

(Konrad Adenauer)





## Sommaire

Présentation .....	7
Avant propos .....	9
Le mot du Directeur du CESTI.....	11
Assemblée nationale.....	13
Le secrétariat général.....	15
Le cabinet du président de l'Assemblée nationale.....	16
Bureau de l'Assemblée nationale .....	18
Les groupes parlementaires .....	19
Les partis politiques présents à l'Assemblée nationale.....	20
Portrait des députés .....	21
Administration de l'Assemblée nationale .....	273
Le Secrétariat Général .....	274
La Conférence des Présidents .....	276
Rôles & fonctionnement des Commissions.....	277
Le protocole à l'assemblée nationale.....	280
Les Assistants Parlementaires.....	282
La Communication .....	285
L'histoire de l'institution :.....	287
Présidence de l'Assemblée nationale .....	289
Le Bâtiment de l'Assemblée nationale du Sénégal .....	295
Quelques figures de l'Assemblée nationale .....	297
Le pouvoir législatif face au pouvoir executif .....	301
12 <sup>e</sup> Législature.....	305
Le rôle des députés .....	307
La vie de député.....	309
Sollicitations des militants .....	310
Être député et exercer une autre profession.....	313



## Présentation

### Pour une meilleure connaissance de l'Assemblée nationale

La publication de cet annuaire des députés du Sénégal est une contribution à une meilleure connaissance de l'Assemblée nationale, institution assez méconnue.

Le public n'a souvent qu'une vague idée de cette institution qu'à travers les élections, les séances de questions au gouvernement ou la discussion budgétaire relayée par les médias. Pourtant les cent cinquante hommes et femmes (le nombre de députés du Sénégal) élus pour cinq ans incarnent on ne peut mieux la représentation nationale. A ce titre, ils méritent d'être mieux connus.

Le travail qui a abouti à cet annuaire a été accompli pendant un an. C'est la deuxième fois, après la X<sup>e</sup> législature (2001-2006), que le CESTI en collaboration avec l'Assemblée nationale et la Fondation Konrad Adenauer produit ce précieux outil pour les élus eux-mêmes, la presse et tous ceux qui s'intéressent à la vie de la deuxième institution du Sénégal.

Cet annuaire comporte un contenu riche et varié sur l'Assemblée. Il nous fait entrer dans les dédales de son fonctionnement, de son histoire si jeune mais riche des hommes et des femmes qui l'ont marquée de 1960 à nos jours. De Lamine Guèye, le premier président des années 1960 à Moustapha Niasse, l'actuel président, en passant par Amadou Cissé Dia qui est resté le plus longtemps à la tête de l'Assemblée.

Il est proposé des portraits des députés avec les différentes étapes de leurs parcours politiques. Merci à tous ceux qui ont bien voulu nous aider dans son travail.

La conception et la réalisation de cet annuaire sont l'œuvre d'étudiants du Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Et c'est grâce à un appui de la Fondation Konrad Adenauer que ce précieux outil voit le jour.







## Avant propos

de Mme Andrea Kolb,  
Représentante Résidente

Le Parlement est le cœur et le fondement de la démocratie. Les représentants de l'Assemblée Nationale sont élus par le peuple souverain pour exprimer la volonté de la population, ils veillent au bon fonctionnement de la *res publica*, de la République.

La Fondation Konrad Adenauer, dont le but principal est la promotion de la démocratie en Allemagne, en Afrique et dans le monde, est heureuse de pouvoir publier cet annuaire du Parlement, en collaboration avec le Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI).

La Fondation Konrad Adenauer a amorcé sa coopération avec le CESTI à l'occasion d'un événement démocratique majeur : l'alternance politique en 2000. Depuis lors, une autre alternance est venue enrichir l'histoire politique du Sénégal. En effet, les élections présidentielles et législatives de 2012 ont donné la preuve du bon fonctionnement de la démocratie sénégalaise, avec comme résultat une alternance transparente et paisible.

Les médias jouent un rôle de premier plan dans le développement politique, social et économique. Dans plusieurs pays d'Afrique, la FKA soutient des initiatives pour renforcer le pluralisme des opinions dans les médias et pour améliorer la qualité de leurs prestations. Par le moyen de formations et de publications, la Fondation veut contribuer au développement d'un monde de médias professionnels, indépendants, critiques et créatifs. La presse a joué un rôle prépondérant dans les alternances politiques et a renforcé l'ancrage des valeurs démocratiques au Sénégal.

C'est avec joie et fierté que nous nous associons au CESTI et à l'Assemblée Nationale du Sénégal pour présenter non seulement l'historique, les évolutions et le fonctionnement du Parlement sénégalais aux lecteurs, mais aussi et surtout – dans la partie principale – chacun des 150 députés.

En mettant à la disposition des lecteurs une composition de textes sur l'institution et son fonctionnement aussi bien que sur les députés, nous espérons faciliter la communication entre électeurs et élus. En effet, déjà en 2004, le CESTI et la FKA ont publié un Annuaire de l'Assemblée nationale présentant la X<sup>e</sup> législature (2001-2006). Depuis cette date, de changements notables ont eu lieu comme par exemple l'augmentation du nombre des députés à 150 et le vote de la loi sur la parité. Ainsi, l'actuel parlement est composé presque à parts égales de femmes et d'hommes, un acquis de taille et un franc succès du Sénégal dans la marche vers l'égalité des sexes.

Tous nos remerciements s'adressent au Président, au bureau et à la Secrétaire générale de l'Assemblée Nationale qui ont bien voulu accompagner tout le processus de l'élaboration de l'Annuaire. Notre profonde gratitude s'adresse à la présidente de la commission de communication de l'Assemblée nationale, M<sup>me</sup> Haoua Dia Thiam, qui a bien voulu accompagner les étudiants du CESTI durant toutes leurs recherches, en établissant et en facilitant les contacts avec les élus de l'Assemblée nationale. Que tous les honorables Députés soient ici également remerciés de leur disponibilité. Nous exprimons notre haute satisfaction de notre coopération avec la Direction et l'équipe d'encadrement du CESTI ainsi que les vaillants rédacteurs des Cahiers, nous les remercions vivement pour leur engagement et leur excellent travail de recherche et de rédaction.

Nous souhaitons une agréable lecture.



## Le mot du Directeur du CESTI

### Nouvel élan

L'Assemblée nationale, en tant que délégataire de la souveraineté populaire, constitue un des piliers des institutions démocratiques. Elle est dépositaire de la parole du peuple, de ses attentes et de ses préoccupations. C'est à ce titre que le CESTI lui consacre ce nouveau numéro des Cahiers de l'Alternance, après l'Annuaire de l'Assemblée nationale réalisé en 2001, un an après la première alternance de l'histoire politique du Sénégal postcolonial. Ce numéro apporte au public des éléments d'information et d'appréciation de son rôle de proposition et de contrôle de la vie politique nationale. Au-delà de la froideur des informations institutionnelles, une incursion dans la vie de l'Assemblée nationale permet de lever un coin du voile sur la dimension humaine de l'institution à travers la trajectoire des femmes et des hommes qui l'animent. Elle favorise une meilleure connaissance de l'institution, retrace sa trajectoire historique et montre sa contribution aux avancées démocratiques.

Cette volonté de contribuer à la satisfaction du droit du public à l'information participe même de la Bonne gouvernance. Elle trouve toute sa pertinence dans la nouvelle configuration de la sphère publique où le citoyen occupe une place de plus en plus importante. À travers les mouvements de la société civile, il a réussi à inscrire voire à imposer dans les agendas public et formel ses nouvelles exigences en matière de bonne gouvernance, de transparence et de participation. Cette nouvelle citoyenneté responsable et participative ne peut être effective sans l'accès à une information de qualité. C'est sur cette base que l'implication des citoyens en toute connaissance de cause et l'obligation de rendre compte constitueront des mécanismes efficaces de consolidation de notre démocratie.

L'Assemblée nationale a été pendant longtemps perçue comme une simple « *chambre d'enregistrement ou d'applaudissement* », comme une institution impliquée dans les règlements de comptes politiques et inféodée à l'exécutif qui détermine l'accès à des positions de pouvoir et d'accumulation de richesses. Les événements du 23 juin 2011 constituent un exemple achevé du divorce entre certains députés et le peuple. Tout cela explique le peu d'engouement des citoyens à

participer aux élections législatives de 2007 et 2012 dont le taux de participation (respectivement 34, 75% et 36, 67%) a connu une baisse vertigineuse par rapport à 2001 (67, 4%). Aujourd'hui, il est question rétablir une relation de confiance avec le citoyen, de « relooker » l'image de l'institution et de susciter un nouvel engouement. La communication a une dimension « normative » en démocratie, en ce sens qu'elle permet de réguler la relation entre gouvernants et gouvernés. Nous espérons que ce numéro des Cahiers de l'Alternance répondra à cet impératif d'une gouvernance concertée.

# Assemblée nationale

Le siège de la représentation du peuple



L'Assemblée nationale est l'institution où le peuple délègue ses représentants appelés députés, pour exercer le pouvoir législatif. Elle vote la loi, contrôle l'activité gouvernementale et peut provoquer la démission du gouvernement par le vote d'une motion de censure. 150 députés siègent aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Le scrutin est majoritaire à un tour au niveau des départements à concurrence de 90 députés et proportionnel sur une liste nationale à concurrence de 60 députés. Grâce à l'adoption d'une loi sur la parité entrée en vigueur en 2010 et appliquée pour la première fois lors des élections législatives de juillet 2012, le nombre de femmes élues à l'Assemblée nationale du Sénégal a sensiblement évolué. On passe ainsi de 33 (11<sup>e</sup> législature) à 64. Soit 42, 66% des députés élus aux élections législatives.

Au sein de l'Assemblée nationale, on note aussi une organisation politico-administrative. Le bureau est renouvelé chaque année à la première séance de la première session ordinaire. Ses membres, dont le président, sont rééligibles. Le bureau nomme le secrétaire général et le secrétaire général adjoint qui assistent aux réunions du bureau et à la conférence des présidents. C'est par un règlement financier qu'il détermine les modalités de préparation, d'élaboration et d'exécution du budget de l'Assemblée nationale. Il détermine aussi par un règlement administratif, les modalités d'application,

d'interprétation et d'exécution par les différents services des dispositions du règlement intérieur ainsi que le statut du personnel de l'Assemblée nationale avec les groupements professionnels que le personnel est susceptible de constituer.

Le bureau est élu pour 1 an renouvelable tous les an (oct.) à l'ouverture de la session

Il est composé de :

- Un (1) président (élu au scrutin uninominal pour la durée de la législature)
- Huit (8) vice-présidents
- Six (6) secrétaires élus
- Deux (2) questeurs.
- Quant à la conférence des présidents, elle regroupe :
- Le Président et les vice-présidents de l'Assemblée nationale
- Les Présidents de Commission et le Rapporteur général de la commission de l'Économie générale, des Finances, du Plan et de la coopération économique
- Les présidents de Groupe parlementaire et le représentant des non-inscrits.

La Conférence des Présidents établit l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée, fixe le calendrier des travaux en commissions et en séance plénière. Elle peut décider de l'organisation des débats conformément aux dispositions de l'article 68 alinéa 4 ci-dessous. Dans ce cas, elle fixe la durée globale de la séance et le temps de parole entre les groupes et les non-inscrits, dans des conditions déterminées par une Instruction générale du Bureau.

L'organisation et le fonctionnement des services de l'Assemblée nationale sont régis par un règlement administratif. Le président comme le prévoit le règlement intérieur en son article 17, est le chef de l'administration et l'ordonnateur du budget. Il est assisté des questeurs et des secrétaires généraux. Il est en outre assisté par un cabinet à vocation politique.

## **Le secrétariat général**

Il est dirigé par un haut fonctionnaire de la hiérarchie A. Il dirige et coordonne l'ensemble des services de l'assemblée. Il veille à la bonne application des textes réglementaires et au bon fonctionnement des procédures. Il définit les critères de performance des différents services et informe périodiquement le président de la réalisation des missions.

Il est responsable devant le président de la bonne marche des services. Il organise les réunions de coordination des directeurs, des chefs de services, convoque à sa diligence pour l'examen des questions d'intérêt général ou susceptibles d'avoir des répercussions importantes sur le fonctionnement de l'institution. Il veille aussi au bon suivi des relations avec les administrations et organismes extérieurs notamment avec les services du pouvoir exécutif.

### **Contact :**

Assemblée nationale du Sénégal  
Place Soweto  
B.P. : 86 Dakar  
Tél. : +221 33 889 99 00  
Site web : [assemblee-nationale.sn](http://assemblee-nationale.sn)

## **Le cabinet du président de l'Assemblée nationale**

Le président est assisté d'un cabinet placé sous l'autorité d'un directeur de cabinet, qui est un haut fonctionnaire de la hiérarchie A. Le directeur de cabinet assure la coordination du travail de cabinet et du secrétariat particulier. Il est l'homme de confiance du président de l'Assemblée. Il a la charge de contrôler l'assiduité de tous les personnels travaillant à la présidence. Il veille à la bonne exécution de toutes les directives présidentielles données au niveau du cabinet. Outre son directeur le cabinet comprend :

- Un chef de cabinet
- Un secrétariat particulier du président
- Des conseillers techniques
- Des chargés de mission ou attachés de cabinet.

À côté de tout ça, il y a les services de l'Assemblée nationale qui sont naturellement rattachés au secrétariat général avec un nombre de neuf (9) directions :

- La direction des services législatifs
- La direction des services de l'administration générale
- La direction de la construction et de l'entretien général
- La direction de l'électronique et de l'informatique
- La direction des relations interparlementaires et du protocole
- La direction de la comptabilité et du matériel
- La direction du trésor
- La direction de la recherche et de la documentation
- La direction de la communication.

Il faut aussi préciser qu'au début de chaque législature et à la première session ordinaire de l'année et après l'installation du bureau définitif, l'Assemblée nationale constitue onze (11) commissions permanentes (article 62 de la Constitution) qui sont :

- Commission de l'économie générale, des finances, du plan et de la coopération économique



- Commission de l'urbanisme, de l'habitat, de l'équipement et des transports
- Commission du développement et de l'aménagement du territoire
- Commission des lois, de la décentralisation, du travail et des droits humains
- Commission des affaires étrangères de l'union africaine et des Sénégalais de l'extérieur
- Commission de la défense et de la sécurité
- Commission de l'éducation, de la jeunesse, des sports et des loisirs
- Commission de la culture et de la communication
- Commission de la santé, de la population, des affaires sociales et de la solidarité nationale
- Commission de comptabilité et de contrôle
- Commission des délégations.

## **Bureau de l'Assemblée nationale**

Président : Moustapha Niasse

Première Vice-présidente : Awa Guèye

Deuxième Vice-président : Moustapha Cissé Lô

Troisième Vice-président : Abdou Mbow

Quatrième Vice-président : Aminata Mbaye

Cinquième Vice-président : Yetta Sow

Sixième Vice-président : El Hadj Mansour Sy

Septième Vice-président : Aimé Assine

Huitième Vice-présidente : Yaye Awa Diagne

Secrétaires Elus :

Samba Diouldé Thiam

Samba Demba Ndiaye

Mously Diakhaté

Barthélémy Toye Dias

Pape Diallo dit Zator Mbaye

Questeurs :

Premier questeur : Daouda Dia

Deuxième questeur : Awa Niang

## Les groupes parlementaires

Les députés peuvent s'organiser en groupes par affinités politiques. Aucun groupe ne peut comprendre moins de dix membres, non compris les députés apparentés, dans les conditions prévues à l'alinéa 2 de l'article 23 du règlement intérieur de l'assemblée nationale. Les groupes se constituent en remettant à la présidence une déclaration politique signée de leurs membres accompagnée de la liste de ces membres et des députés apparentés ainsi que les noms du président et du vice-président désignés par le groupe.

Cette XII<sup>e</sup> législature compte deux groupes parlementaires  
11 députés sont non-inscrits.

### **Groupe Benno Bokk Yakaar :**

Président : Moustapha Diakhaté

Vice-Président : Pape Birahim Touré

### **Groupe des Libéraux et Démocrates :**

Président : Modou Diagne

Vice-Président : Mouhamed Dieng

## Les partis politiques présents à l'Assemblée nationale

### Une majorité confortable pour Bennoo

La coalition « Bennoo Bokk Yaakaar », qui regroupe les principaux partis de l'opposition sous Wade et qui a porté Macky Sall au pouvoir, compte 119 députés sur les 150 sièges.

Le PDS qui occupait 88% des sièges lors de la 11<sup>e</sup> législature, se retrouve avec 12 députés.

Issue des flancs du PDS, l'aile « Bokk Gis-Gis », de l'ancien maire de Dakar, Pape Diop, détient 4 sièges de même que « Bess Du Ñakk » de Serigne Mansour Sy Djamil.

Les députés de Rewmi qui ont quitté la coalition sont les suivants : Samba Diaman Bathily, Thierno Bocoum, Ndeye Maguette Dièye, Cheikh Tidiane Diouf, Garimi Fall, Mamadou faye, Maguette Mbodji et Oumar Sarr N°2

Le MRDS de l'imam Mbaye Niang et le PVD de Serigne Modou Kara Mbacké, ont chacun deux députés. L'AJ/PADS de Mamadou Diop Decroix, la CPJE/Nay Leer de Demba Diop (Diopsy), « Tekki 2012 » de Mamadou Lamine Diallo, « Deggo Soxali Transport ak commerce » d'Alassane Ndoye, « Leeral » de Me El Hadji Diouf, le MPS/Faxas de Serigne Khadim Thioune (fils du chef religieux Cheikh Béthio Thioune), et l'URD de Djibo Leyti Kâ ont chacun un député.

1119 députés constituent le groupe parlementaire Benno Bokk Yaakaar, 12 forment le groupe des démocrates et libéraux et 19 sont des députés non-inscrits.

Lors des législatives de 2012, le taux de participation a été faible. 36,67% des électeurs ont voté.

13 des 24 listes nationales en lice ont fait élire au moins un député. L'Assemblée nationale est aussi marquée par une forte présence de femmes (64 au total). La loi avait rendu obligatoire le respect de la parité (homme-femme) sur les listes de candidats.

Portraits  
des députés



## Moustapha NIASSE

Président de l'Assemblée nationale

Né le 4 novembre 1939, à Keur Madiabel (Kaolack) - Sénégal. Ambassadeur de l'Alliance des Civilisations de l'ONU (New-York). Membre actif de la Fondation Mondiale pour le Leadership (Londres). Consultant. Administrateur de MagIndustries International (Canada). Administrateur de la Société d'Assurances SALAMA (Dakar). Ancien Député à l'Assemblée Nationale. Ancien Premier Ministre du Sénégal (1983-1984) et (2000-2001). Ancien Ministre des Affaires Étrangères. Ancien Envoyé Spécial du Secrétaire Général de l'ONU sur le processus de paix en République Démocratique du Congo - RDC (2001 - 2003). Administrateur Civil Principal. Président du Groupe du Cabinet Conseil International (CCI).

### ÉTUDES

Primaires : - Keur Madiabel (Kaolack). Secondaires : - Lycée Faidherbe de Saint-Louis. Supérieures : - Université de Dakar. Université de Paris (Panthéon - Sorbonne - Assas) - Droit public, Droit administratif, Droit international public. Institut d'Études du Développement économique et social de l'Université de Paris (stratégies de développement). École Nationale d'Administration du Sénégal (ENAS). Promotion André Peytavin (1966-67), sorti Major de la Promotion. M. Niasse sort de cette École et intègre le Corps des Administrateurs Civils.

### DIPLOMES

Licence (Master II) en Droit (Droit public - Droit international - Droit des Affaires) - Université de Paris - Université de Dakar. Diplôme de l'IEDES (Paris) : Expertise en gestion du développement dans les pays du Sud. Diplôme de l'École Nationale d'Administration du Sénégal (1967) - (Major de la Promotion André Peytavin) : Expertise en administration du développement - Finances - Economie. (Corps des Administrateur Civil).

### CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

1967 - 1970. Directeur des Services de l'Information et de la Presse de la République du Sénégal. 1970 - 1978. Directeur du Cabinet de Monsieur Léopold Sédar Senghor, Président de la République du Sénégal, pendant neuf années. Coordonnateur du Service national de Sécurité au Cabinet du Président de la République. 1978 - 1979. Ministre de l'Urbanisme,

de l'Habitat et de l'Environnement. 1979 - 1984. Ministre des Affaires Étrangères. Président du Conseil des ministres de l'Organisation de la Conférence Islamique (1978-1979). Élu Président de la Session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU (Paris, Avril 1979) sur la lutte contre l'Apartheid en Afrique du Sud. Élu, en septembre 1980, à Genève, Président de la Session spéciale de l'Assemblée Générale de l'ONU sur le règlement de la question de Palestine et du Moyen Orient. Avril 1983. Nommé Premier Ministre du Sénégal avec pour mission de conduire la réforme constitutionnelle. Cette mission a été menée par Monsieur Niasse, cumulativement avec le portefeuille de Ministre d'État chargé des Affaires Étrangères. C'est ce poste qu'il occupera jusqu'à son départ du Gouvernement en 1984. 1984. Monsieur Niasse crée le Cabinet-Conseil International. A la tête d'un Groupe d'experts en divers domaines, il assure des missions de conseils et de consultant pour des pays africains comme le Gabon, le Congo-Brazzaville, la République Démocratique du Congo, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, etc... 1988-1991. Monsieur Moustapha Niasse assure la présidence du Conseil d'Administration de la Société d'Assurance Sosar Al Amane. 1984 - 1993. M. Moustapha Niasse s'est investi, pendant huit années et demie, dans des activités du secteur privé. Il a créé un Groupe opérationnel financier composé de six sociétés (pétrole brut, assurances, consultation financière et commerciale, shiphandler et activités maritimes, transports aériens). Juin 1993. Monsieur Niasse a été invité par S.E. le Président Abdou Diouf, Président de la République du Sénégal, à réintégrer le Gouvernement sénégalais en reprenant le Ministère des Affaires Étrangères, élargi au Département des Sénégalais de l'Extérieur. Ainsi, pendant cinq années, Monsieur Niasse assume cette double fonction, à titre bénévole, tout en continuant de présider son Groupe opérationnel financier et privé. Novembre. 1996. Monsieur Moustapha Niasse avait été pressenti et proposé au poste de Secrétaire Général de l'Organisation des Nations-Unies. Cette candidature n'a pas été finalement présentée sur initiative de M. Niasse parce qu'il en existait quatre autres et, toutes africaines. 4 Juillet. 1998. Monsieur Niasse, sur sa demande personnelle, est déchargé de ses responsabilités gouvernementales pour se consacrer à ses activités d'Opérateur privé et de Manager. Juillet. 98 - Juin 1999. Monsieur Niasse prépare, pendant une année, la création d'un parti politique, qui porte l'idéal de démocratie, de justice et de développement concerté pour lequel il a entrepris une activité militante depuis 1957. Ainsi, le 16 juin 1999, il rend public un Appel à la Nation sénégalaise intitulé : «J'ai choisi l'espoir». 14 Juillet 1999. Monsieur Niasse crée l'Alliance des Forces de Progrès (AFP), parti qui recevra sa reconnaissance légale le 23 août 1999. 15 Janvier 2000. Le Congrès de l'AFP, réuni à Kaolack, investit Monsieur Moustapha Niasse comme candidat aux élections

présidentielles de février-mars 2000. 27 Février 2000. Monsieur Moustapha Niasse, candidat de l'AFP, se place troisième au premier tour des élections présidentielles, sur huit candidats, après le Président Abdou Diouf et Maître Abdoulaye Wade. Avril 2000. Maître Abdoulaye Wade, élu Président de la République, nomme Monsieur Moustapha Niasse comme Premier Ministre du Gouvernement de l'Alternance. 3 Mars 2001. Après 11 mois de direction du Gouvernement sénégalais, Monsieur Moustapha Niasse quitte le Gouvernement, après avoir décliné l'offre du Chef de l'État d'intégrer le parti du Président de la République, le Parti Démocratique Sénégalais (PDS). 29 Avril 2001. La liste présentée aux élections législatives anticipées par le parti de Monsieur Niasse, l'AFP, obtient 11 Députés à l'Assemblée Nationale avec, à leur tête, Monsieur Moustapha Niasse.

### ITINÉRAIRE POLITIQUE

1960 – 1965. Président de l'Union nationale des Étudiants du Sénégal.  
 1966 – 1976. Président du Secrétariat national pour les Jeunes et pour la Formation pratique de l'Union progressiste sénégalaise (UPS).  
 1966 – 1984 . Membre du Bureau politique de l'UPS devenue Parti Socialiste, en qualité de Secrétaire national chargé de la Vie politique du Parti. Monsieur Niasse est Membre de l'Institut de Vienne pour le Développement et la Coopération, créé en Autriche depuis les années 70 par l'ancien Chancelier Bruno Kreisky et l'ancien Premier Ministre de l'Autriche, l'Ambassadeur Peter Jankovitch. Il est aussi Membre de plusieurs Organisations africaines et internationales comme l'Académie diplomatique internationale que préside le Professeur René Dupuy (Nice). Monsieur Moustapha Niasse, douze fois, a été Chef de la Délégation du Sénégal à l'Assemblée Générale de l'ONU ainsi qu'à l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), à l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) et au Mouvement des Pays non-alignés. Il a été élu Président de deux Sessions Extraordinaires de l'Assemblée Générale annuelle de l'ONU, en avril 1979, sur l'Apartheid, à Paris, et en septembre 1980, sur la Question du Moyen-Orient et sur le Dossier palestinien, à Genève. De 1981 à 1984, Monsieur Niasse est membre du Comité de médiation dans le dossier de la guerre entre l'Iran et l'Irak, aux côtés de feu le Président Ahmed Sékou Touré, Président dudit Comité, Comité créé par le Sommet des Chefs d'État de la Conférence des pays islamiques, en septembre 1980, à Djeddah (Arabie Saoudite). A présent, Monsieur Moustapha Niasse assume les fonctions de Consultant international sur les échanges Nord-Sud, sur des dossiers politiques et diplomatiques et sur la question des droits de l'homme et des libertés publiques dans le monde. Le Secrétaire Général de l'ONU, Monsieur Koffi Annan, l'a inclus dans le Groupe d'Experts en charge de l'élaboration de l'ouvrage « Liberté 98 » à l'occasion du 50<sup>ème</sup>



Anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Le Secrétaire Général de la Francophonie lui a confié la Mission de bonne volonté chargée de trouver une solution au Dossier politique interne du Togo. A ce titre, il conduit les négociations intertogolaises jusqu' à la signature de l'Accord de Lomé le 29 juillet 1999. Le Secrétaire Général de l'ONU lui a également confié la Mission d'Envoyé Spécial pour le processus de paix en République Démocratique du Congo et dans les Grands Lacs, en 1999, puis, à nouveau, de 2001 et à 2003. À ce titre, en coopération avec Monsieur Kétumilé Massiré, ancien Président de la République du Botswana et avec Monsieur Thabo Mbeki ; Président de l'Afrique du Sud ; il a accompli cette mission qui a abouti à l'Accord de paix de Pretoria (17 décembre 2002) qui a réglé la question de la guerre en RDC. Élu Député à l'Assemblée Nationale comme tête de liste de l'Alliance des Forces de Progrès (AFP), depuis le 29 avril 2001, Monsieur Moustapha Niasse a entrepris et élargi, depuis, et en même temps, ses activités d'Expert et de Consultant dans les divers domaines de la diplomatie et de l'arbitrage du Droit international, au profit de sociétés privées et de certains États, notamment africains, et d'Institutions internationales. Par ailleurs, Monsieur Moustapha Niasse est Conseiller Spécial de plusieurs Chefs d'État africains. Marié et père de six (6) enfants, Monsieur Niasse est titulaire de décorations conférées par plus de 56 pays dans le monde.

## GOÛTS

Culture : L'Histoire de l'humanité et des cultures du monde : Afrique, Sénégal. Épopée des Conquérants de l'Islam, dialogue islamo chrétien, les civilisations de l'ancienne Grèce, de la Rome Antique, de Sumer et du continent asiatique. L'histoire des religions révélées et des confessions d'origine asiatique ou amérindienne. Disciple du philosophe Léopold Sédar Senghor, premier Président du Sénégal (1960-1980), M. Niasse est aujourd'hui reconnu comme un spécialiste de l'histoire et des civilisations de la Grèce et de la Rome antiques.

Sport : Ancien capitaine de l'équipe de Football junior du Lycée Faidherbe au milieu des années 50, à Saint-Louis du Sénégal.

Lectures : Léopold Sédar Senghor, Cheikh Anta Diop, El Hadj Mamadou Dia, Strabon, Diodore de Sicile, Lamartine, Alexandre Dumas, Wolé Soyinka, Chinua Achèbé, Plutarque, El Hadj Ibrahima Niasse, T. S. Elliott etc...

Recherches : les circuits économiques, la Scénologie africaine et l'identité sénégalaise dans l'évolution des sociétés africaines, le rôle des peuples noirs dans l'avènement des civilisations pharaoniques et nubiennes, l'œuvre de Socrate, Platon, Pythagore, Archytas de Tarente, Hippias d'Elis, Dioclès, Anaxagore, Sophocle, etc...

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Aimé ASSINE

### Le fils d'Oussouye

Aimé Assine a fait ses humanités à l'école primaire Saint Joseph d'Oussouye. Admis à l'entrée en 6e, du lycée il est aussi reçu au concours d'entrée au séminaire Saint Louis de Ziguinchor où il effectua son cycle moyen puis secondaire au collège Notre-Dame. Il obtint son Baccalauréat en 1977 avant de débarquer à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. L'année suivante, il entre, via un concours, au CFPS de Thiès. Titulaire du Cap, il démarre une carrière d'instituteur au Cem Aline Sitoé Diatta. Trois ans plus tard, il revient à l'école normale supérieure. Professeur d'histoire et de Géographie, il a servi au Cem Momar Séne de Rufisque et de nouveau à Aline Sitoé.

Son retour au bercaïl est marqué par son entrée en politique. Ancien président de la communauté rurale d'Oukoutte entre 2002 à 2009, Aimé Assine est un pur produit d'And-Jef/Pads où il fait ses premiers pas dans la politique. « J'avoue que je me suis engagé à And-Jef, plus par régionalisme que par conviction politique. Je me sentais interpellé comme tout le monde dans l'affirmation de ma région. J'ai constaté aussi que l'offre de Landing Savané était la plus motivante », idéalise-t-il. Pour M. Assine, ce choix ne voulait pas dire qu'il était contre les autres mais plutôt inspiré par le président Senghor qui disait, « je préfère le régionalisme au tribalisme ».

« Pendant la crise Landing-Decroix, pour le poste de Secrétaire général d'Aj/Pads, j'avoue que je ne me sentais plus à l'aise dans le parti ». Mais il continue de flotter dans la coalition avec le PDS jusqu'à ce qu'ils en soient exclus. « On nous a fait comprendre qu'on n'était pas du PDS », renseigne M. Assine. Le 2<sup>e</sup> vice-président du Conseil Régional de Ziguinchor, il a rendu d'énormes services à sa communauté au point d'être reconnu à juste titre par une distinction. Acteur engagé sur le chemin de développement et de la paix dans la région, il pense que « la Casamance mérite mieux que son développement actuel. Le développement pour la paix vaut mieux que la paix pour le développement. Parce que le développement est une motivation, tout le contraire de la guerre ».

« Ils sont nombreux à être appelés, peu parviennent à être élus » Homme de Dieu. Aimé Assine faisait partie de ceux qui ne sont pas destinés à l'église. « N'ayant pas la vocation d'être prêtre, j'ai choisi de quitter le séminaire pour faire autre chose », pense M. Assine.

L'ancien séminariste devenu en juillet 2012 un « élu du peuple », porte le poste de 7<sup>e</sup> vice-président de l'Assemblée nationale depuis octobre 2013. Il prêche la bonne parole au sein de l'hémicycle pour la prise en charge des revendications de sa localité, Oussouye et de la Casamance en général. « La région est toujours laissée pour compte. La population vit des situations dramatiques avec le manque d'électricité, l'enclavement et l'absence de pistes. Donc il est normal que les sollicitations des gens du Sud soient aussi nombreuses » selon M. Assine.

**A**

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Mamadou BADJI

« I have a dream »

Né en 1973, Mamadou Badji a fréquenté le lycée Djignabo jusqu'en classe de terminale. Il a ensuite abandonné ses études, fortement perturbé par ses penchants pour la politique et le football, pour rejoindre le Casa-Sports. Il n'y a pas fait long feu car sa carrière sportive est stoppée par une blessure au pied. Mais jamais il n'a voulu être loin des stades. Il devient initiateur de premier degré en football. Cela lui donnait aussi la possibilité de se lancer dans la carrière d'enseignant comme professeur d'éducation physique.

« Dans l'enseignement depuis 2012 je suis titulaire d'un certificat d'Aptitude professionnelle dans le corps des maîtres d'éducation physique et sportive ce qui m'a permis de m'inscrire à l'université virtuelle de Lyon pour le diplôme en décentralisation. »

Il collabore avec les ONG, ce qui lui a permis de subir des formations de mutualiste, en gestion et sur les techniques de communication. Selon Mamadou Badji, cette résolution à être formé vient du fait qu' « au Sénégal c'est une exigence que si vous n'avez pas de diplômes, vous ne pouvez pas accéder à certains postes de responsabilité. La compétence n'est pas mise en avant. Mais heureusement que les mentalités commencent à changer sur ce point ».

Il est peut être l'espoir, le rayon de soleil des jeunes qui sont nés et ont grandi dans le conflit. Mamadou Badji avait juste dix ans lorsque la crise casamançaise éclatait en 1982. Élu sur la liste départementale Ziguinchor, il voit grand pour sa localité. Il a un « rêve ». « Je rêve que la paix revienne en Casamance, que les rues soient éclairées, que les routes soient bien faites, que des industries soient implantées pour résorber la question du chômage et mettre en valeur les potentialités de la région ».

Pour voir ses ambitions se réaliser, Mamadou Badji plaide pour que les gouvernants actuels s'inscrivent dans un tout autre registre que les précédents. « Il faut impérativement que l'État mette des efforts pour développer l'agriculture. Je ne crois pas à la crise pour expliquer le retard de la Casamance. S'il y a cette crise, c'est parce qu'il y a des antécédents. Si l'État avait mis les moyens pour développer cette région, peut être qu'on ne serait pas au point où nous sommes ».

Depuis qu'il est élu député de la 12<sup>e</sup> législature, il est devenu un pèlerin sur les terres du Djimbérang et du bois-sacré. Le département de Ziguinchor est son sanctuaire. « Je peux me glorifier d'être l'un des rares députés qui passe des mois sur le terrain » soutient-il. Mamadou Badji rend visite, écoute et partage avec les populations. Il veut trouver des solutions aux maux de son peuple, que sont l'isolement, le manque de soutiens financiers et le chômage. La traite de noix d'acajou est l'une des principales sources de revenus des populations en saison sèche. Pourtant, il est loin de connaître une politique efficace pour l'exploiter à fond. « Les populations ont perdu toute confiance à l'aide étatique. C'est pourquoi quand un député descend, ils pensent qu'il peut régler tous leurs problèmes », ajoute-il.

A

**B**

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Abdoulaye BALDÉ

### Le centriste

Il est le chef de file du nouveau parti, l'Union Centriste du Sénégal (Ucs), créée après la défaite du régime libéral à la présidentielle de 2012. Auparavant, Abdoulaye Baldé militait au parti démocratique sénégalais (Pds) où il a été secrétaire général de la section communale à Ziguinchor et membre du comité directeur. C'est

sous la bannière de cette formation qu'il a été élu maire de Ziguinchor en succédant à Robert Sagna (2009). Il devenait cette même année président de l'Association des maires du Sénégal. Depuis 2009, il fait partie du comité exécutif des cités et gouvernements locaux unis d'Afrique et membre du bureau exécutif de gouvernements et élus locaux du monde.

Né le 16 janvier 1964 à Dar Salam au sud du pays, le maire de Ziguinchor a obtenu son baccalauréat, série D, en 1984 au lycée Djignabo de Ziguinchor. A l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, il décroche la maîtrise en droit public (1988). Parti poursuivre ses études en France, Abdoulaye Baldé réussit son doctorat d'État en droit public, option finances publiques, à l'Université de Perpignan (1996) et en 2000 le brevet d'administration publique de l'école nationale d'administration en France ainsi que le diplôme de commissaire de police à l'école nationale de police du Sénégal, obtenu en 1991.

Nommé Secrétaire général de la présidence de la République du Sénégal (2001-2009), il fut cumulativement avec ses fonctions directeur exécutif de l'Agence Nationale de l'Organisation de la Conférence Islamique (Anoci) de 2004 à 2009.

Il passera ensuite ministre d'État, au ministère des forces armées d'octobre 2009 à septembre 2010 avant d'être nommé ministre d'État, ministre des mines, de l'Industrie, de l'agro-industrie et des PME de septembre 2010 à mars 2012. Abdoulaye Baldé est aussi président de la fédération sénégalaise de voile. En 1997, il sera décoré de la médaille d'argent du mérite et du dévouement français et en 1998 de la grande médaille d'argent du Mérite philanthropique français. En 2002, Abdoulaye Baldé sera fait chevalier de la légion d'honneur française et en 2010, commandeur de l'ordre international de la protection civile.

Il a obtenu à l'Ucad un DEA général de droit public et un DEA spécial d'enseignement de droit public. Au plan professionnel, il est titulaire d'un certificat de l'institut de diplomatie et des relations internationales de Malaisie en 1997..

De juillet 1991 à avril 1992, il est le commissaire de police et chef de la brigade nationale des affaires économiques et financières à la Division des investigations criminelles (DIC).

A noter que de 1992 à 2000, il est chargé de mission à la présidence de la République sous Abdou Diouf avec ses fonctions de chef de la section politique du Bureau d'analyse et d'orientation (Bao) de la présidence de la république

Baldé a été élu député pour la première fois en 2007 mais dit-il « je n'ai pas siégé pour cause d'incompatibilité avec mes fonctions de ministre secrétaire général de la Présidence de la République.

A

**B**

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Alpha BALDÉ

### Le combattant

Né le 6 octobre 1961 à Ngocki (Kolda), à 12 ans, le jeune Alpha Baldé est orienté, après son certificat de fin d'études élémentaire en 1974, au lycée Faidherbe de Saint-Louis. Il réussit le concours de l'école normale William Ponty de Thiès. En début d'année 1986. Il va servir pour la première fois à Vélingara. Il revint à

Kolda en 1992. Alpha Baldé est affecté, quatre ans plus tard, à l'école d'application pour la formation des instituteurs (EFI) comme maître formateur jusqu'en 2012. Il fut ensuite le responsable chargé du partenariat à l'IDEN de Kolda. Il a aussi travaillé pour la Raddho, comme secrétaire général, d'alerte d'urgence de L'ONG.

Jeune lycéen dans la vieille capitale du Sénégal, il fut influencé par les dirigeants du PAI clandestin. C'est là qu'il connut Sémou Pathé Gueye en assistant aux réunions du parti. Il accomplit des missions pour ce parti, « Nous étions chargés d'aller distribuer des tracts et les «petits livres rouges» du parti dans les lieux indiqués ». Mais c'est en étant adulte qu'il s'est engagé de manière plus active et consciente sur la scène politique. Il a fait ses débuts à la Ld/mpt qu'il quitte après quelques différends avec les responsables du parti. Il intègre le PDS en 2000 pour combattre le régime du parti socialiste.

Heureusement, l'épreuve est de courte durée, car les Saint-Louisiens étaient très sensibles à cette situation. Ils se font parrainer par les jeunes du quartier de Ndar-Toute. Puis ce fut la venue de la mission Caritas qui a refait les lieux et les a pris en internat, ce qui a changé la situation. Lors des journées des plaidoiries en faveur des enfants de la rue, devant le ministre, le président de la commission santé, population, affaires sociales et solidarité nationale, a attiré l'attention sur cette situation qui persiste sous d'autres formes. « À l'époque, nous avons vécu ces difficultés, aujourd'hui, nos enfant subissent la même chose dès qu'ils réussissent le baccalauréat pour aller à l'université de Dakar».

Ce père de sept enfants, s'inquiète de l'ampleur de la mendicité. « La mendicité était à but pédagogique, mais si elle prend autant d'ampleur aujourd'hui ça devient inquiétant. Si la loi votée sur la mendicité n'est pas appliquée, c'est de la défaillance de l'État » pense t-il.



Ils étaient 113 élèves venant de la Casamance à être orientés à Saint Louis, dans un grand camp militaire abandonné, sans électricité. « La nuit pour me retrouver, j'étais obligé de compter les lits dans l'obscurité. 1, 2 .... 15, au 16e lit, je plongeais là-bas » s'amuse t-il à rappeler. Pour survivre dans ce milieu inconnu, « j'allais de porte en porte avec mon pot de tomate pour chercher de quoi manger » confie t-il. Il a été enfant de la rue, il est devenu élu du peuple. Le député Alpha Baldé, a bravé la solitude en débarquant à Saint louis où il ne connaissait personne.

Homme ouvert et tolérant comme il se définit, il ne peut accepter le manque de respect, raison de son éviction du parti après quelques altercations avec Bécaye Diop. « Il m'a chassé comme un chien de la mairie, pour avoir opposé un niet, au démantèlement de poteaux électriques qui alimentaient des quartiers de la ville » explique t-il. Cette période correspond à la naissance de l'Alliance pour la République de Macky Sall, où il est allé militer.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Aiyatou Taïbou BALDÉ

### La cheville ouvrière du Fouladou

Aiyatou Taïbou Baldé a débuté par les mouvements associatifs (ASC Aiglon de son quartier football, théâtre, athlétisme). Elle commence à faire de la politique 1985 au PS. En femme leader, elle accumule des responsabilités. En 1987, elle a été élue présidente du mouvement de la jeunesse féminine PS de Kolda puis présidente du mouvement des femmes de Kolda département ensuite présidente régionale du même mouvement et enfin membre du bureau politique de la même formation politique. Elle a été agressée par un responsable de son parti mais de tendance opposée lors d'une opération de renouvellement des instances de base à Salikégné. Mais devant l'adversité, cette dame de caractère finit par remporter cette compétition. Elle fut responsable de l'Antenne régionale du COSEF. Elle a été aussi le point focal du Forum de Éducatrices africaines au Sénégal. « Une dame touche à tout ». Elle a beaucoup travaillé dans la promotion des droits de la femme surtout dans la vulgarisation des instruments juridiques relatifs aux droits de celle-ci notamment la CEDEF, l'Argumentaire Religieux Musulman la SNEEG la loi sur la parité (dont l'application lui a permis d'être investie et élue)... mais également dans le maintien des filles à l'école, combat qu'elle continue toujours à mener à côté de ses consœurs de Kolda.

Responsable régionale de la plateforme des femmes de la Casamance pour la paix Antenne Kolda, poste qu'elle céda dès son élection à l'Assemblée, cette dame a de tout temps œuvré pour le retour de la paix à côté de ses sœurs de Ziguinchor et Sédhiou. Un retour auquel elle croit.

Née en 1961 à Kolda, elle s'est très vite forgée une personnalité, déjà qu'elle aimait critiquer ses parents politiciens. Jeune normalienne de la promotion 86 de l'école des jeunes filles de Germaine Le Goff de Thiès, elle s'engage sur un terrain qu'elle haïssait plus que tout : la politique. C'est la comparaison entre sa région et des localités comme Thiès plus développées qui aiguïsa son appétit de changement et changea sa vision des choses. Les femmes du Fouladou la connaissent déjà. Elle est engagée pour la cause féminine. Aiyatou Taïbou Baldé le montre assez en tenant tête aux hommes. Elle s'active, elle se bat et s'engage, sur tous les fronts ou presque, pour l'autonomisation des femmes. Issue de la dernière promotion du NDI en 2002 avec comme arme la décentralisation, le développement local et le leadership

féminin, cette femme a animé plusieurs sessions de formation des femmes de certaines collectivités locales : Ndorna , Pata, Médina El hadji, Kolda Vélingara en partenariat avec l'ONG FODDE financement UNIFEM (projet GAF :Gouvernance et Autonomisation de la Femme) de Tanaf, Djibanar, Bona avec le PROCAS (composante EBF : Éducation de base des femmes). Elle a également animé les sessions de formation des femmes de la région de Kolda avec l'appui technique de l'ONG HOPE87 avec l'appui financier de l'Ambassade d'Autriche de 2009 à 2011 sur la promotion et la protection des droits de la femme. Cette ancienne responsable du Bureau Genre de l'Inspection d'Académie de Kolda a installé plusieurs clubs EDH (Éducation aux droits humains) dans différents collèges grâce au micro-projets qu'elle a conduit avec Amnesty. Elle a animé le volet genre dans le projet Intrahealth dans différents établissements de la région mais également le volet genre dans la lutte contre les VBG avec l'UNFPA dans sa composante genre avec le développement communautaire de la même région

En 2000, le Parti socialiste perd le pouvoir, les vagues de transhumance secouent le champ politique, la situation s'empire avec les manœuvres du parti au pour voir pour le mettre dans leur sillage. La Dame du Fouladou tient bon et n'a autre idée en tête qu'élargir sa base politique. « La transhumance ne m'a jamais effleuré la tête », se défend t-elle. Maintenant qu'elle est devenue députée, sa seule ambition est « d'asseoir un leadership féminin solide » et élargir les bases du Parti socialiste dans sa localité.

Elle n'est pas très bien connue du grand public, mais dans sa localité, elle est un exemple pour les femmes, « mon investiture ne souffre d'aucune contestation au sein de la population ». Elle occupe une place au sein de l'hémicycle, mais elle ne laisse pas le combat. Ainsi, elle se bat au sein de l'hémicycle dans les commissions de l'Assemblée, elle est bien branchée sur les questions de santé, population et affaires sociales, éducation, emploi des jeunes et infrastructures. Mais ces taches ne l'empêchent pas de s'évader parfois dans la lecture, la recherche action son dada.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Samba Diaman BATHILLY

### L'exemple de « Pikinité »

A l'âge de 20 ans, Samba Diaman Bathilly intègre les rangs du Pds. Il avait senti qu'avec le Parti socialiste, les problèmes de la jeunesse n'étaient pas pris en compte. Jeune libéral, Il commence la politique dans le mouvement des élèves travaillistes au lycée Limamou Laye, puis il devient secrétaire général du comité de liaison fédéral de Pikine. « Des journaux comme Le Démocrate et Taxussam m'ont influencé avec le charisme de Wade » reconnaît-il.

En 2000, il est chef de cabinet du ministre de la jeunesse, Modou Diagne Fada. Responsable départemental des jeunes ; secrétaire général adjoint de l'Union des jeunes travaillistes libéraux (UJTL) ; président de l'Organisation des jeunesses libérales d'Afrique (OJLA), le député de la banlieues'en va du Pds avec la crise Idy-Wade. Alors le député de Pikine n'hésite pas à se mettre du côté d'Idrissa Seck qu'il disait être « victime d'injustice ». « Il fut un moment où je n'ai pas reconnu les gens du PDS avec qui j'étais » se désole t-il. Aujourd'hui les problèmes comme le chômage, l'urbanisme, l'insécurité demeurent, mais il continue à pousser l'exécutif vers la prise en charge de ses doléances.

Déjà en 2000, il s'était beaucoup impliqué dans la politique en participant à l'Alternance. Le 19 Mars 2000, sonne comme un marqueur dans la vie du jeune militant. Né le 23 décembre 1966 à Dakar, c'est à peine aujourd'hui s'il veut parler de cet épisode qu'il appelle « un regret, parce le projet qu'on a présenté aux Sénégalais et la réalité du pouvoir, c'est autre chose avec Wade. J'ai vu des gens qui se battaient et qui sont écartés une fois au pouvoir au profit d'hommes recyclés : transhumants politiques ».

Ayant déjà fait une législature en 2001-2006, l'ancien pensionnaire de l'École nationale de l'économie appliquée (ENEA), cherche en politique des hommes de valeur et de principe et non des prébendes. Ainsi, il n'avait pas hésité à introduire une proposition de loi pour modification de l'Art. 101 de la constitution. Le but de cette manœuvre dit-il, est « de permettre aux députés de faire une contre-proposition sans pour autant risquer d'être exclus du parti. Malheureusement, j'ai laissé tomber car ils disaient que cela allait institutionnaliser la transhumance ».

« C'est à l'écoute de la population, à la défense, à la prise en charge de leurs préoccupations qu'on devient un bon parlementaire », résume Samba Diaman Bathilly. Élu député du département de Pikine, il veut aller en croisade contre le chômage des jeunes, surtout ceux de la banlieue. Pour cela, il pointe du doigt les vétérans. « Je ne peux pas comprendre que dans ce pays de vieux retraités puissent avoir des contrats et travailler jusqu'à l'âge de 75 ans, alors que des jeunes diplômés n'arrivent pas à trouver un emploi » fustige-t-il.

A

**B**

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Boubacar Villiemmo BIAYE

**APR**

### Un politique précoce

A l'âge de 23 ans, il a tenu sa première classe comme professeur de Mathématiques au lycée de Dianamalary (région de Sédhiou). Boubacar Villiemmo Biaye est ensuite affecté au Cem de Nguinth (Thiès). Après ses études primaires à l'école de Malicounda, il s'inscrit au Cem de Goudomp. 1999, baccalauréat en poche, il intègre l'université Cheikh Anta Diop de Dakar à la faculté des sciences et technique. Élève très brillant, Boubacar Villiemmo Biaye était parmi les meilleurs de sa promotion mais la faculté des sciences ne le plaisait pas trop.

Il se voyait vêtu de blanc pour ausculter les patients. « Je voulais faire de la médecine, mais mon frère aîné a insisté pour que je fasse les mathématiques » précise t-il. Boubacar Villiemmo Biaye se consacra aux études jusqu'à obtention d'une licence. Il se lance ensuite dans l'enseignement comme vacataire, puis il revient à la Fastef pour suivre deux ans de formation en tant qu'enseignant. « Mon séjour à l'Ucad était sans heurts. J'étais premier de ma classe mais je me suis dit qu'avec la Faculté des sciences, le seul débouché c'est l'enseignement, donc autant le faire très tôt » pensait-il. Il s'active aussi dans le syndicalisme et est le représentant, dans la région de Thiès, du Syndicat démocratique des enseignants libres du Sénégal (Sydels).

À l'école primaire déjà Boubacar Villiemmo Biaye pratiquait la politique quand ses camarades découvraient à peine ce que veut dire ce mot. « J'ai commencé à faire de la politique alors que j'étais encore à l'école élémentaire » confie t-il. En 1994, lorsque des leaders politiques comme Balla Moussa Daffé trônaient sur la zone de Kolda, il apportait son aide. Mais quand ce dernier est allé rejoindre le PDS, le jeune Boubacar a continué à s'accrocher à son parti le PS. Ensuite, il alla rejoindre l'Aj/Pads pour un moment, avant d'intégrer l'Alliance pour la République (APR), Parti du Président de la République Macky Sall. Il était une « tête dure » que les jeunes écoutaient. « Je pouvais défendre mes camarades et les intérêts de mon village » confesse t-il. Loin d'avoir des ambitions démesurées, il ne cherchait pas à l'époque des postes de responsabilités. Avec « les caïmans » de son parti, pas moyen d'y arriver, dit- il.

Boubacar Villiembo Biaye s'inscrit dans une démarche constante pour la défense des populations souvent mobilisées aveuglément par des politiciens arrivistes. Dans la politique, il faisait souvent face aux coups bas, « mais les jeunes et les vieux qui m'écoutaient, me consolait », dit-il. Boubacar Villiembo Biaye ne se faisait pas prier pour le bien être de sa communauté, « Ma poche a longtemps supporté les frais de carburant du groupe électrogène qui alimenté le village » confie t-il. L'électrification et le bitumage des routes de Sédhiou et Dianamalary sont devenus le cheval de bataille de Boubacar Biaye.

Boubacar Villiembo Biaye ne s'affiche que très rarement, au moment de rencontrer les populations. D'un autre coté, il est ouvert au dialogue et réceptif face aux critiques. « Lorsqu'on s'attaque à ma personne, je prends ce qui est vrai pour me rectifier et me bonifier », soutient-il.

A

**B**

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Thierno BOCOUM

« L'ange gardien »

Timide et casanier dans son enfance, l'entrée en politique de Thierno Bocoum a dû surprendre plus d'un. Il a fait le tour du Sénégal (Tivaouane, Kébémér, Kaffrine, Vélingara etc.) pour suivre son oncle paternel, un administrateur civil. Il obtient son baccalauréat à Diourbel. Il a travaillé comme juriste interne dans un cabinet d'avocat avant de créer son entreprise en communication. Il fait partie des députés de la 12<sup>e</sup> législature et était à la tête de la commission Comptabilité et contrôle de l'Assemblée nationale (août 2012- octobre 2013).

Dur à cuire, il a fait deux fois la prison pour avoir organisé une manifestation avec les jeunes du M23 devant le palais de la république. La deuxième fois, « *j'étais parti m'enquérir de la situation de deux jeunes de Rewmi injustement accusés. Ils m'ont mis avec eux et nous ont emmenés à la Division des investigations criminelles puis à Rebeuss pour quinze jours. On a été libéré après un jugement de non-lieu* ». Pourtant cela ne l'a pas empêché de faire partie de l'expédition qui a déposé au Conseil constitutionnelle, la lettre de Malick Noël Seck. Ce qui a valu à ce dernier une peine de prison.

« *Personne ne nous fera taire* », avait-il répondu à Mor Ngom, alors secrétaire général de la présidence qui s'insurgeait contre les critiques d'Idrissa Seck sur la politique du gouvernement. Thierno Bocoum, chargé de la communication et des jeunes de Rewmi, ne prend pas les critiques de son mentor comme des attaques ciblant la coalition dont il fait partie. « *Nous ne nous attaquons pas à la coalition mais plutôt à la politique de Macky Sall. Dans Benno Bokk Yakaar, la seule chose qui marche c'est de veiller à ce que personne ne parle. Ils ne posent jamais des questions d'intérêt national au centre des débats publics. Nous devons arrêter de parler d'intérêt public dans l'enceinte d'un bureau, il faut impliquer les populations* », se défend t-il.



Pure coïncidence ou hasard, Thierno Bocoum ressemble beaucoup à son mentor Idrissa Seck. Tête rasée, teint noir, visage serein et la démarche sûre et posée, ce diplômé de sciences de gestion et d'études supérieures en communication, a « *la langue bien pendue* » diront certains. « *Il ne l'a pas volé* », répondront d'autres sachant que c'est un pur produit d'Idrissa Seck. Quand des critiques sont adressées à ce dernier, il s'empresse d'y répondre. Ce qui lui vaut les surnoms de « Bouclier » ou de « cuillère » d'Idrissa Seck.

Pour avoir pris la défense de son leader, on se souvient encore de Mody Niang, inspecteur de l'enseignement élémentaire et membre de la société civile, qui le qualifiait de jeune « turbulent » et « bouillant » avant d'ajouter ces termes, « *ce garçon n'est pas bête et a sûrement quelque chose dans le ventre. Je ne le connais point,... pour me prononcer sur son profil moral. Ce que je peux affirmer, c'est qu'il s'est laissé emporter par une passion aveugle et la méchanceté...* ». Mais Thierno Bocoum n'est pas de cet avis, « *Je respecte les points de vue mais je suis allergique à l'injustice. Quand des personnes de la trempe de Mody Niang disent des choses, y croient et influencent les autres, je ne pouvais pas laisser cette situation perdurer. Il fallait que je m'engage dans ce débat d'idées, lui faire comprendre qu'il avait pris la mauvaise voie* ». Le début sa réponse est loin d'un énoncé complaisant. « *Mody Niang a révélé que nos quelques échanges ont ameuté ses amis, parents et sympathisants qui lui ont supplié de ne pas répondre. Je ne sais pas si tout ce beau monde pourra lui faire gagner des élections pour être chef de quartier mais ce n'est rien comparé aux milliers de Sénégalais qui font confiance à Idrissa Seck et qui sont surpris de voir tous les jours des soi-disant intellectuels l'accuser sans raison valable et étaler une méchanceté* », répondait-il.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Inthy BOIRO

### Du PS à l'APR

Né en 1953, le député de Médina Yoro Foula, est un Dioufiste. Quand Abdou Diouf a perdu le pouvoir en 2000, il n'avait plus goût à la politique. Alors il est allé retrouver son camarade de parti Robert Sagna qui venait de créer la RSD.

Le natif de la communauté rurale de Badion, est aussi un produit des champs de coton. Après son Brevet, il se fait recruter à la Sodefitec par voie de concours. De 1974 à 2008, il s'est fait beaucoup d'expérience au sein de cette société. Comme encadreur de base des populations, il gravit les échelons pour devenir agent de maîtrise.

Militant du Parti socialiste, il s'engage politique à partir 1987 aux côtés de son mentor, Sandégui Baldé, leader régional du Parti socialiste. Pour être dans les bonnes grâces de ce dernier, il faisait sa propagande. *« On faisait la propagande dans les champs. On allait même jusqu'à dire aux paysans que ceux qui ne votent pas pour Sandégui Baldé n'auront pas d'intrants. Je n'ai jamais occupé un poste politique »*, confie t-il.

Dans l'opposition, il rejoint l'Alliance Pour la République grâce à Mbaye Ndiaye. Cette option s'avère être un choix pertinent car il fut investi dans la liste départementale pour les législatives de 2012. La réjouissance pour son élection est de courte durée, place au travail. *« Je représente l'un des départements les plus enclavés du Sénégal. L'électricité, l'eau et les réseaux téléphonique y sont rares »*, renseigne Inthy Boiro. Donc il a de quoi dresser son projet politique.

La rupture, n'est pas un vain mot chez lui. Pour sa matérialisation, Inthy Boiro va même en faire un acte de dévotion, *« la rupture, c'est mettre sur le même pied d'égalité tous les citoyens, que tous les Sénégalais se sentent chez eux. Je suis prêt à lutter pour qu'il n'ait plus de marginalisation ni d'injustice »* renseigne t-il. Panafricaniste dans l'âme, son ambition de justice et d'équité dépasse même nos frontières. La défense des intérêts de sa région et ceux de l'Afrique sont dans sa ligne de mire.



## El Hadji Amath Cissé

### Le rassembleur de Sédhiou

Né le 3 avril 1944 à Ndiamacouta, El Hadji Amath Cissé est un pur produit de l'école islamique de Médina Gounass. Pur arabisant, il bénéficie d'une bourse d'études offerte par le Président du conseil Mamadou Dia pour aller poursuivre ses études au Maroc. Il intègre la prestigieuse université Diamiyatoul Magrebya de Fez, et y obtient le niveau licence. En 1968, l'effet de contagion conduit la grève des étudiants dans le royaume chérifien. Après y avoir participé en manifestant contre le gouvernement du Sénégal, le président Senghor demanda que les étudiants sénégalais soient tous ramenés au pays. El Hadji Amath Cissé faisait partie de cette expédition. Il se rappelle des détails de l'opération, « *nous avons été encadrés par des chiens de garde. Une fois au Sénégal, ils nous ont séparés, pour nous transférer dans les différentes prisons du pays* ». Il a été emprisonné à Thiès.

Peu de temps après, il se lança avec succès dans des activités comme opérateur économique. S'étant rendu compte que les autorités de l'époque n'avaient pas assez de poigne pour taper sur la table pour la prise en charge des besoins de sa localité, il fit son entrée dans la scène politique en 1981. Mais il devait faire face aux ténors de la localité qui le prenaient pour un illettré parce qu'il n'avait tout simplement pas fait l'école française. Mais pour certains, il était quelqu'un de très rusé qui ne lâche jamais ses amis qu'ils aient raison ou pas. Proche du Président Abdou Diouf et d'Ousmane Tanor Dieng, il usa de son influence auprès des dirigeants du Parti socialiste.

En 1986, il est devenu secrétaire général de la Section PS de Ndiamacouta ; en 1990, il est secrétaire général de la coordination du département de Sédhiou. La même année, il accède au poste de président de l'Union régionale du PS. En 1993, il est élu député, secrétaire élu à l'Assemblée nationale. Lors de sa 2<sup>e</sup> législature en 1998-2001, il devient le 4<sup>e</sup> vice-président. Très combatif, Amath comme l'appellent ses concitoyens, finit par faire la pluie et le beau temps à Sédhiou. Selon un fils de Sédhiou, ce qui fait sa différence avec ses adversaires c'est son pragmatisme. « *Quand les autres mettaient de la forme dans leurs stratégies, lui, il se contentait juste de trouver les solutions aux problèmes de sa communauté* ». En 2007, il revient à l'hémicycle par l'entremise d'un courant politique créé au sein du parti socialiste, avec Abdoulaye Makhtar Diop, Tété Diédhiou

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

et Robert Sagna. En 2012, lorsque Robert Sagna est parti soutenir Moustapha Niassé, il a pris la liberté de s'allier avec Macky Sall.

S'il y'a quelqu'un qui n'attend point les fonds de son parti pour faire sa politique, c'est bien El hadji Amath Cissé. Certains font de lui « *le bailleur de fonds* » de son parti dans la région de Sédhiou. Lorsque Youssou Ndour a annulé un concert à Sédhiou faute de piste adéquate pour atterrir la nuit. Et face à la colère des jeunes et l'émeute qui a failli éclater, il décide de prendre en charge les frais du voyage pour faire venir Youssou Ndour à Sédhiou. C'est lors de ce concert que Youssou Ndour avait promis que les bulletins de vote de Wade du second tour de la présidentielle serviraient de billet d'entrée pour un concert, si jamais Macky gagnait les élections.

Selon El Hadji Amath Cissé, Sédhiou a toujours souffert des querelles des leaders politiques au point que le développement économique a été laissé en rade. Pour le quinquennat 2012-2017, il veut se consacrer uniquement au développement économique de Sédhiou. « *Je veux jouer le rôle de rassembleur pour que tous les fils de Sédhiou se retrouvent autour de l'essentiel* ».



## Katy CISSE WONE

### Un parcours brillant

M<sup>me</sup> Katy Cissé Wone, 7<sup>e</sup> vice-présidente du premier bureau (août 2012- octobre 2013) issu de la XII<sup>e</sup> législature a sûrement une bonne étoile pour disposer d'un parcours aussi costaud. Elle peut bien prétendre évoluer dans la cour des grands car son CV lui en donne le droit. Juriste de formation, elle est titulaire d'une maîtrise de Droit Public, option administration publique avec mention, prix du meilleur étudiant et du meilleur mémoire décerné par les Éditions Juridiques Africaines (EDJA) en 1989. Elle a obtenu un DEA en Sciences Politiques, au Centre d'études africaines, de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, institution où elle passera deux années d'études doctorales sur le thème « *la trajectoire politique des femmes du parti socialiste* ». Ses études ont débuté à l'école Thiers puis au lycée Van Vollenhoven (actuel Lamine Gueye) où elle obtient le Baccalauréat série A. Née en 1965, avec dix sept années de services, elle a un capital-expérience sur des domaines aussi variés et divers : la gouvernance politique, le genre, la santé, observation électorale. À ce parcours atypique, on peut ajouter, le statut d'invitée annuelle du Centre d'Études d'Afrique Noire de Barcelone entre 2002 et 2007. Elle est depuis 2005, Présidente du Conseil d'administration de « Innovations, Environnement, Développement » (IED Afrique). Dans le cadre de ses activités professionnelles, elle a sillonné le Sénégal à travers des programmes de développement. Chargée de programme FHI/USAID, puis conseiller technique au Ministère de la Santé, elle devient Secrétaire Exécutif adjoint du CNLS (Conseil National de lutte contre le Sida). Elle est par la suite conseiller du Maire de Dakar, et consultante pour des institutions comme le PNUD, la Banque Mondiale, BIT, ONUSIDA, UNIFEM, CEDEAO, et l'Union africaine sans compter la participation à des missions et conférences régionales et internationales (Presque une cinquantaine de pays visités dans le cadre professionnel).

Katy Cissé Wone a contribué aux Assises nationales à travers le rôle de rapporteur de la commission citoyenneté et institutions. Membre fondateur du M23, elle a assuré la coordination du secrétariat. Membre de la société civile, son militantisme ne fait plus l'ombre d'un doute du fait de son implication dans beaucoup de mouvements d'action citoyenne. « *J'ai fait partie de la mission internationale de plaidoyer pour le rejet de la candidature de Wade. (Quai d'Orsay,*

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

**C** *Élysée), Bruxelles (Union Européennes)*», informe-t-elle. Coptée par la coalition Benno Siggil Senegal, elle est désignée Directrice de campagne de Benno Siggil Sénégal de Moustapha Niasse lors de la présidentielle de 2012. Elle fut ensuite la coordonnatrice de la campagne électorale de la Coalition Benno Bokk Yaakaar des législatives de la même année.

Dans le milieu de la politique, le statut de personnalité indépendante de la société civile a fait d'elle une cible des partis politiques. Cette expérience s'est révélée violente avec certaines femmes de Benno Siggil Sénégal. « *Loin de marquer leur solidarité, elles m'ont ouvertement combattue arguant du fait que je n'appartiens pas à un parti politique, donc je serais une personne non représentative, qui plus est, est arrivée tardivement dans le champ politique* », dit-elle scandalisée. Mais si elle a appris quelque chose comme directrice de campagne, c'est que « *la praxis politique ne coïncide pas toujours avec les belles et généreuses déclarations* ». Pour la loi sur la parité, elle ne fait pas l'ingrate envers l'auteur. « *Dans une certaine mesure, c'est Wade que j'ai tant combattu qui a rendu possible une présence importante des femmes à l'Assemblée Nationale à travers un acte politique volontariste* ».

Éprise de liberté et de justice sociale, elle pense que les pratiques de manœuvres souterraines doivent céder la place à un travail d'équipe, inclusif et transparent pour améliorer l'efficacité de l'Assemblée nationale. C'est tout naturellement qu'elle a comme projet le renforcement de l'efficacité de l'institution dans ses missions de vote des lois et de contrôle de l'action du gouvernement. Elle veut aussi contribuer à faire de l'institution une administration moderne et transparente. Ces projets ne feront sûrement pas partie des promesses oubliées car Katy Cissé Wone a pour devise « *s'efforcer de faire coïncider au maximum ses dires et ses faits* ».



## Mamadou CISSÉ,

### Le fils de Kédougou

Mamadou Cissé est ingénieur technicien de formation sorti du centre CFPT Sénégal-Japon. Après sa formation, il a travaillé pendant un an avant de créer un Groupement d'Intérêt Économique (GIE). Puisque les affaires marchaient bien, il l'a transformé en SUARL,

Alcatraz international, qui s'est développé au Sénégal. Ensuite, il a étendu ses tentacules dans la sous région et à l'international. Actuel président de la Chambre de commerce et d'industrie de Kédougou, Mamadou Cissé veut devenir le premier magistrat de la ville de Kédougou. *« J'ai l'intention de briguer la Mairie, pour réaliser mes ambitions »*. L'un de ses projets phare est la construction d'un port sec à Kédougou. *« Depuis deux ans j'ai des projets que je ne peux pas développer parce que les autorités locales me considèrent comme un adversaire. Étant donné, la position de la région, qui est frontalière avec le Mali et la Guinée Conakry, l'une de mes ambitions phares est de la doter d'infrastructures d'une envergure nationale »*, envisage t-il.

Armé de patience, Mamadou Cissé, le tombeur de Moustapha Guirassy est une force tranquille qui continue son ascension fulgurante au sein du PDS. Engagé dans la politique en 2010, il ne lui a fallu que deux ans pour conquérir les voix de la population et devenir le parfait concurrent pour son camarade de parti Moustapha Guirassy et faire face à la marche victorieuse de la coalition Benno Bokk Yaakaar. S'il est autant plébiscité c'est parce qu'il a un secret, *« j'ai une base naturelle. C'est-à-dire, je suis né, j'ai grandi et je réside à Kédougou. Je vis avec la population. Je vis ses difficultés. Bref, un fils de la localité »*. Il continue à faire du lobbying pour *« qu'aucun fils de Kédougou n'accepte de confier les règnes de la localité aux personnes qui n'y ont même pas de résidence, qui logent à l'hôtel »*. Dans cette confrontation, c'est à juste titre si certains pensent c'est le PDS, leur propre parti qui va payer les pots cassés. Mamadou Cissé pense que non, *« Il n'y a pas de bataille entre Guirassy et moi. Il s'est agité tout seul lorsqu'il s'est senti menacé »*.

Mamadou Cissé, PDG de Alcatraz international, gagne bien sa vie, mais il reste sensible à la situation de Kédougou. *« Je suis entré politique après le constat que les politiciens de Kédougou se servaient tous simplement de la population »*, pense t-il. Avec la découverte des mines d'or, tous les chemins mènent désormais vers Kédougou. Mais

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

cette « ruée vers l'or » n'a rien de bénéfique pour la région. C'est une calamité avertit Mamadou Cissé. « *C'est aujourd'hui la région la plus riche du Sénégal avec la population la plus pauvre. Cette situation est due à un manque de volonté politique des dirigeants. Ils n'ont pas d'ambitions pour la région* », selon M. Cissé. La région est l'ombre d'elle-même, pourtant elle a des hommes politiques hauts placés dans les rouages de l'État du Sénégal. Mais ils ne rendent pas l'ascenseur à la population, selon le député. C'est l'exemple de « *Mady Cissoko qui avait plus de responsabilités que Karim Wade dont on parle. Il y a Moustapha Guirassy dont le nom est connu de tous, qui n'a fait que se servir de la population* » confie Mamadou Cissé.

M. Cissé ne cesse d'alerter les nouvelles autorités pour que la région puisse enfin bénéficier de ses ressources. C'est inacceptable qu'après plus de trois années d'exploitations, aucune collectivité locale n'ait reçu un centime de cette exploitation selon M. Cissé. « *Une fois, je suis allé à Kédougou avec des partenaires. En survolant la zone, ils étaient surpris de voir des cases. Ils m'ont dit : c'est ici Kédougou ? J'ai répondu que c'est bien la région aurifère du Sénégal* ». Le jour où on lui a montré des gens qui utilisaient la même eau que les animaux, il n'en revenait pas. « *Le lendemain, j'ai commencé à construire un forage pour ces populations* ».





## Ndéye Lucie Cissé

### Une battante au PIT

Elle s'est battue d'abord pour la défense des intérêts matériels et moraux des enseignants du Syndicat du SUDES. Aujourd'hui, Ndéye Lucie Cissé se bat encore pour la cause féminine. Bien que la cible ait changé, le chemin reste sinueux car elle doit mener vers « l'égalité parfaite des genres au sein de l'hémicycle ». Teint clair, l'air décontracté, la présidente de la commission de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Équipement et des Transports de l'Assemblée Nationale, étale son charisme, elle veut nous convaincre de l'importance de la présence des femmes dans les sphères de prise de décisions. Par ailleurs, c'est le combat qu'elle mène aussi, avec d'autres, au Conseil Sénégalais des Femmes (COSEF) dont elle est la présidente.

Cette enseignante de formation a d'abord servi, au début de sa carrière, à l'École Normale Supérieure d'enseignement technique et professionnel (ENSETP). Ensuite, Elle a enseigné aussi à l'École Supérieure Polytechnique (l'ESP) de Dakar, avant de se lancer dans la politique. Depuis, Ndéye Lucie Cissé a capitalisé de l'expérience comme responsable des femmes dans le supérieur pour le SUDES et aussi comme trésorière de la même section SUDES du supérieur. Aujourd'hui, elle est une militante dévouée de l'Union Démocratique des femmes du PIT (UDFS), qui est une association de femmes, affiliée au PIT. « *Nous devons préciser que c'est une association, affiliée au PIT mais qui traite d'égal à égal avec le PIT. Nous avons pensé, au moment de sa création, ouvrir une brèche pour accueillir des femmes qui voulaient travailler à la promotion des femmes sans pour autant vouloir militer dans un parti politique, forcément.* ». Ainsi, sourire aux lèvres, elle se permet d'apprécier la loi sur la parité. Selon elle, « *malgré l'existence de cette loi qui prône, l'égalité homme-femme au niveau de la représentation dans les instances de décisions, aujourd'hui encore, nous les femmes, sommes toujours à la traîne dans les partis politiques* ».

Elle ne s'attaque plus au système avec les luttes syndicales mais s'insurge contre un état d'esprit : celui de donner aux femmes un rôle subalterne. Dans son bureau, la simplicité du style contraste avec la lourdeur des tâches qui l'attendent. La Présidente de la commission de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Équipement et des Transports réfléchit sur des logements sociaux à moindre coût pour les Sénégalais. À cela s'ajoute un projet qu'elle compte bien porter.

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

*« Un de mes projets majeurs est de travailler avec d'autres pour qu'un grand nombre de femmes soient dans ma position actuelle .Il faut que la parité soit effective », plaide-t-elle.*

En 1986, elle sauta le pas pour entrer dans la politique. A l'époque, l'idéal de justice sociale des partis comme la LD/MPT, Le PIT, And Jef/Pads l'a fait pencher vers la gauche. Cette attirance pour l'idéologie marxiste n'a rien d'étonnant avec la fréquentation de ses amis universitaires, issus de ces formations. Mais elle doit cependant affronter les réalités de ce milieu : celui des partis politiques où l'on ne se fait pas de cadeaux. *« Ce qui a été déterminant pour mon implication dans ce combat des femmes, c'est le constat chez certains hommes, y compris chez certains intellectuels, des idées toutes faites sur les femmes, empreintes de préjugés peu flatteurs. De même, dans beaucoup de partis politiques aussi, au niveau des structures dirigeantes existantes, les femmes étaient souvent reléguées à des rôles secondaires ».* Mais la prise en compte des problèmes spécifiques aux femmes et le discours novateur du Parti de l'Indépendance et du Travail (PIT) l'ont convaincue.

Ndéye Lucie Cissé, député de la 12<sup>e</sup> législature n'est pas une adepte de la transhumance. Elle se targue d'une constance dans le militantisme, *« je n'ai fréquenté aucun parti politique à part le PIT et aucun autre syndicat autre que le SUDES ».*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Bakary DANFA

### Le géotechnicien

Né en 1952, Bakary Danfa était parmi les rares jeunes de son village Soumacounda (Département de Goudomp), à fréquenter l'école française. Donc, c'est tout naturellement qu'il fut désigné par les populations, comme interprète auprès des autorités, souvent de

passage dans la localité.

Au début de sa carrière, le Laboratoire du bâtiment et des travaux Publics. Le laboratoire est devenu le Centre expérimental de recherche et d'étude pour l'équipement (Cereq), après sa nationalisation. Lorsqu'il prit sa retraite, il est allé servir comme consultant dans un laboratoire. Il fut le consultant au compte de l'Agence nationale l'Organisation de la Conférence islamique (ANOCI) pour faire l'étude géotechnique de la route de l'aéroport jusqu'aux Mamelles.

Père de sept enfants, ce candidat malheureux aux locales de 2009, est élu député dans la liste départementale de Goudomp, le 1<sup>er</sup> juillet 2012. Être député est loin d'être de tout repos, c'est en ce moment que les choses sérieuses commencent, *« Puisque c'est ma première législature, j'avais tous les problèmes du monde pour dompter les piles de dossiers qui arrivaient sans cesse dans mon bureau. Même des nuits blanches ne suffisaient pas pour les appréhender tous »*, selon Bakary Danfa. Mais, il trouve que c'est une banale question face à sollicitations de la base. *« Des sollicitations, j'en ai jusqu'au cou. Chacun se dit que je l'ai élu, donc il doit régler mon problème financier... »*.

Pour autant, cette situation ne le décourage pas le député de Goudomp. Car, selon lui, les conséquences de nos choix s'assument. *« Ça m'a réconforté de constater toute l'importance des élus locaux auprès de la population, bien que je l'ai sous-estimé avant d'être député »*. Pour lui quatre axes sont prioritaires : le désenclavement avec des pistes de productions (RN6), le développement de l'agriculture, de la santé et de l'éducation.

Bakary Danfa s'est jeté dans politique depuis 1994, comme secrétaire adjoint de la coordination du Parti socialiste (PS) à Goudomp. En 2008, il devient le secrétaire général de la coordination avec le retrait de la politique de son mentor, Ibrahima Mendy, ancien député. C'est un an avant le découpage administratif de 2009, qui fera de Goudomp un département et de lui N°1 du PS dans la circonscription. Mais

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

cette promotion est jalonnée d'embûches pour le géotechnicien. « *Le parti n'avait plus les moyens en 2009. Je faisais le tour des villages de la localité à moto. Je venais de quitter le Cereeq, j'ai mis une bonne partie de mes indemnités dans la campagne pour les élections locales. À l'époque il fallait surtout faire face au vote ethnique entre Balantes et Mandingues* ». Il était favori aux élections, mais, « *les mallettes d'argent distribuées la veille, ont fait pencher les votes en faveur du Pds, parti au pouvoir* », confie-t-il.

Il a l'allure décontractée et se fait passer pour un fataliste. Bakary Danfa, géotechnicien met le cours des événements une logique préétablie, « *je suis un fataliste. Cela qui fait que je n'ai rien regretté dans ma vie. Tout ce qui arrive relève de la volonté divine* ». Même faire partie de la 12<sup>ème</sup> législature de l'Assemblée nationale du Sénégal.



## Sadio DANSOKHO

### L'avocat de Saraya

Né le 14 mars 1973 à Nafadji, département Saraya, région de Kédougou, il obtint son baccalauréat au lycée Blaise Diagne de Dakar en 1997. Il n'a pas pu aller à l'université. La famille oblige. Il entre à l'École de Formation des Instituteurs (EFI) de Tambacounda. À l'époque, il n'était pas étranger aux soucis de sa localité liés au manque d'infrastructures routières. Ce problème est devenu son cheval de bataille.

Le natif de Nafadji a fait son baptême de feu au Parti Démocratique Sénégalais (PDS). L'unique poste politique que cet enseignant de formation avait réussi à décrocher, se résume à un rôle de conseiller régional en 2009 sur la liste de la coalition Sopi. Ensuite, il s'est senti de trop dans ce parti qu'il quitte alors pour rejoindre Macky Sall. *« C'est le découpage administratif de 2008 qui m'a fait quitter le PDS. Le département de Saraya était morcelé de manière irrespectueuse. En plus, la population était exclue du processus. »*

Quand Macky Sall l'a sollicité, il ne s'est pas fait prier. Mais il est vrai que son adhésion ne s'est pas fait sans conditions. *« J'avais soumis à Macky Sall l'exigence qu'il revoie le découpage administratif du département de Saraya »* dit-il. Alors qu'il est devenu député, il ne désespère pas inscrire cette doléance dans le registre « des promesses oubliées ». *« Avec l'acte 3 de la décentralisation, j'ai espoir que le problème va être réglé »*. Pour Sadio Dansokho, *« Si ce problème n'est pas réglé, ma place au sein de l'APR n'aura plus aucune légitimité. C'est en partie pour ça que les populations m'avaient accordé leurs suffrages »*.

Il est serein, critique et croyant. Tout ce qui intéresse Sadio Dansokho, *« c'est une justice équitable »*. En étant élève, Sadio Dansokho s'essaie à la politique. Quand ses camarades qui avaient goûté à la politique se faisaient une réputation dans le mouvement de grève, lui en avait horreur. La seule chose qui motivait son engagement c'est de sortir le département de Saraya de l'isolement. *« Saraya est laissé en rade depuis les indépendances. Ce sont les dirigeant qui nous on précédés qui n'ont pas pris en compte les intérêts de la localité. Ainsi ce sentiment de révolte m'a poussé à faire l'analyse que pour contribuer au développement de la localité, il faut faire de la politique »*.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Coumba Hamidou DÈME

### La révolte de l'indignée

Comme son mentor, Macky Sall, Coumba Hamidou Dème la dame d'Agnam Sivol, village dans le département de Matam, a fait ses premiers pas au sein du Parti Démocratique Sénégalais. *« J'étais au Pds, mais c'est en 2008 que je l'ai quitté en même temps que l'actuel président Macky Sall »*, renseigne t-il.

À l'époque, l'instinct de parenté ethnique avait guidé son cœur et avait fait naître en elle un état de colère. Dans un pulaar que sa traductrice se charge de décrypter, elle balance *« c'est un sentiment d'indignation et l'instinct de parenté ethnique qui m'avaient poussé à rallier le parti de Macky Sall »*.

Hal pulaar, elle ne sait parler que sa langue maternelle. Mais elle reste motivée par le désir de se rendre utile pour sa communauté. D'ailleurs, elle dédie son statut de député au peuple sénégalais, *« je suis un député pour tout le peuple sénégalais, particulièrement pour le département de Matam »*. Croyante, elle se remet à la volonté du seigneur pour tant de privilège. *« Le statut de député est une faveur venant d'Allah, bien qu'elle passe par la population. Donc mon objectif, c'est de développer ma localité »*, pense-t-elle.

La barrière linguistique, ne l'empêche pas d'être portée sur les questions d'actualité telle que la parité et la condition de la femme dans la société. *« Un rôle important est dévolu aux femmes au sein de la société. Donc, c'est à juste valeur que j'apprécie l'érection de la parité au sein de l'Assemblée nationale »* se justifie t-elle. Son objectif du moment, *« trouver aux femmes de sa localité des projets pour qu'elles puissent travailler »* renchérit-elle.

La révolte et l'indignation peuvent parfois mener vers des horizons qui surprennent, sans qu'on s'en rende compte. Coumba Hamidou Dème en est l'illustration. En devenant député de la 12<sup>e</sup> législature, elle atteignît le titre d'« honorable député ». Pourtant elle n'a rien vu venir, *« je n'ai jamais pensé être député »*. Elle faisait de la politique de la politique mais elle n'a jamais franchi le statut de militante.

Bien qu'assailie de partout par les sollicitations des militants, Coumba Hamidou Dème ressent toujours la fierté d'avoir participé à l'élection de Macky Sall. Femme de caractère et dévouée à sa communauté, elle ne regrette rien des moments de galère. Aujourd'hui, avec son « ami et frère » compagnon Farba Ngom, ils ramassent les fruits de leur dévotion au profit de leur localité Bossoya qui égrène un nouveau forage.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Dr Ahmadou DIA

### Pharmacien des maux de la société

Jeune Saint-louisien, D<sup>r</sup> Ahmadou Dia débarque à l'Université de Dakar pour faire des études en pharmacie, après son bac. En 1992, il décroche son doctorat. Il fait un bref passage dans le regroupement des médecins, pharmaciens et dentistes chômeurs du Sénégal en 1991, comme secrétaire général. Puis, il dirige le syndicat des pharmaciens privés du Sénégal/Zone nord. Pour avoir été joueur et acteur des mouvements associatifs, il est devenu dirigeant de la Ligue régionale de football de Saint-Louis et membre du comité exécutif de la Fédération Sénégalaise de Football.

Pour ce qui est de son entrée en politique en 2005, D<sup>r</sup> Ahmadou Dia pense que c'est arrivé accidentellement. Il n'a jamais envisagé de faire de la politique, mais la « gestion inquiétante » de Wade, l'a conduit à s'engager. *« Je ne voulais pas qu'on dise que les cadres de Saint Louis n'ont rien fait contre cette gestion. Je voulais sauver ma localité en accédant aux sphères de décision »* dit-il. Loin d'être motivé par des sentiments crypto-personnels, cet engagement politique est une manière pour lui de rendre grâce au Tout puissant. *« Si Dieu a fait de toi, que tu puisses disposer de quoi aider quelqu'un, remercie le. Et la meilleure manière de le faire, c'est de partager ce que vous avez. J'ai eu la chance d'avoir un métier qui me nourrit largement. Donc, tout ce que j'obtiens avec l'Assemblée nationale c'est pour la population »*. Il pense avoir compris *« la gestion catastrophique de Wade en 2003, d'autre l'ont compris en 2007. Mais en 2012, tout le monde l'a compris »* conclut-il.

Ce matin, il s'est déplacé de la vieille ville de Saint-Louis du Sénégal, pour venir à la rescousse des filles victimes de mutilations génitales. Il devait faire une communication devant ses camarades parlementaires. *« J'ai voyagé toute la nuit pour me retrouver à l'heure à cette réunion »*, confie l'honorable député, Docteur en pharmacie. Le lendemain, le vice-président de la commission Santé de l'Assemblée nationale veut reprendre la route, enjamber le pont Faidherbe, humer la fraîcheur de l'île avant de poursuivre sa tournée locale là où il l'avait laissée.



Le travail de parlementaire est difficile pour certains, mais D<sup>r</sup> Ahmadou Dia ne s'en plaint pas trop. « *C'est moi qui suis allé auprès des populations pour leur demander de m'élire. Donc je dois en assumer les conséquences. Aujourd'hui ma première fonction c'est d'être un parlementaire et non pharmacien* » pense t-il. S'il est venu en politique, c'est pour apporter quelque chose à sa communauté. Ses projets politiques ne s'en écartent pas, « *Je veux participer à l'émergence de Saint-Louis. Cela, passe par l'amélioration de ce qui existe déjà. Par exemple la réfection des sites historiques et des anciennes bâtisses comme les lycées. Les licences de pêche aussi sont des problèmes pour les Saint-Louisiens* ».

La mission qui l'attend n'est pas un jeu d'enfant tout comme le terrain politique. « *Ce sera difficile parce qu'il y a les ambitions et les intérêts. Donc forcément, ça va être très dur. C'est une rivalité dure, mais au final, on est tous animés par l'envie de servir. Alors ce qui est essentiel, c'est de bosser dur* » selon lui. Cet état d'esprit, il se l'applique à travers sa devise « *rigoureux sur soi-même* ».

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Aissata Daouda DIA

Une « self made woman »

C'est une « business woman ». Aissatou Daouda Dia s'investit dans plusieurs secteurs d'activités. À ses débuts, elle faisait le commerce. Elle allait dans la sous-région, en Gambie, en Mauritanie. Elle achetait des marchandises pour revenir les vendre au Sénégal. Ensuite, elle a commencé à se procurer des véhicules qu'elle revendait après réparation. Elle s'est essayée également au transport. « *J'avais même cherché un agrément* », confie-t-elle.

L'élue de Keur Massar s'est par la suite consacrée à l'immobilier. « *Je construisais des maisons pour les louer ensuite ou les vendre* », renseigne-t-elle. Une activité qu'elle exerce toujours si l'occasion se présente. À cause de la vie parlementaire, elle a mis un frein à certainEs de ses activités. Mais elle garde toujours son restaurant sis Lac Rose dont la gérance est confiée à ses enfants.

Pourquoi s'est-elle lancée dans les affaires ? « *Mon mari n'avait pas beaucoup d'argent et comme je voulais que mes enfants puissent se nourrir, se vêtir, avoir une bonne éducation, je me suis lancée dans le business pour assurer une bonne vie à ma famille* », explique-t-elle.

La 1<sup>re</sup> dame de la liste Benno Bokk Yakar de Dakar est née en 1961 à Lougué Torobé (département de Podor). Mais elle a grandi à Grand Yoff et vit actuellement à Keur Massar, où elle a établi son QG politique.

Mère de sept enfants, M<sup>me</sup> Dia s'est mariée à l'âge de 16 ans alors qu'elle venait de passer les examens de fin d'études moyennes. « *J'étais obligée d'arrêter les études et cela, m'a fait mal car j'aimais étudier* », dit-elle.

Son entrée en politique date de 1999. Ses motivations peuvent être recherchées dans sa détermination à travailler pour sa cité. À l'époque, son quartier, Darou Misset, était dépourvu d'école. Les enfants parcouraient deux kilomètres pour aller étudier à Boune. Cette situation l'a poussée à solliciter l'État pour la création d'une école, fait-elle remarquer. « *J'ai très tôt su que la politique ne peut pas aller sans développement et vice versa* ».

Aissata Daouda DIA a milité au parti socialiste en 1999. L'année

suivante, elle rejoint le PDS. Ne bénéficiant pas d'un poste politique, elle arrête de militer pour les libéraux. *« J'investissais dans le parti, je mobilisais beaucoup de gens, je faisais des sacrifices et au finish aucun poste politique, au contraire les postes étaient réservés à ceux qui étaient proches du Président. Je voulais travailler pour la population et on ne me donnait pas ce privilège là »*. Elle est allée vers Macky Sall lorsqu'elle a quitté le PDS, ce qui lui a permis de devenir députée.

Celle qui se fixe comme ambition d'être maire de Keur Massar, se donne corps et âme pour doter sa ville d'infrastructures. La construction d'écoles, de postes de santé. Bref, œuvrer pour le développement local.

Ses préoccupations urgentes constituent la construction d'un cimetière dans la forêt de Keur Massar mais également faire de sa localité un département.

Députée du peuple, elle aimerait bien qu'on durcisse les mesures de lutte anti-tabac en augmentant par exemple le prix du paquet de cigarettes.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Daouda DIA

### L'efficacité comme credo

Daouda Dia (41 ans), est le premier questeur de la 12<sup>e</sup> législature. Gestionnaire de formation, le frère de Harouna Dia, appelé le financier de la campagne de Macky Sall, tient les finances de l'hémicycle. Pourtant, il s'y attendait moins. *« Après les élections, j'étais prêt à repartir dans mes affaires. Je n'ai jamais pensé que j'allais occuper un poste politique »,* dit-il.

Militant de l'Alliance pour la République (APR) de la première heure, le questeur a pour credo « l'efficacité » plutôt que « l'ostentatoire ». Ainsi il s'est constitué des bases un peu partout au Sénégal. « Dans la discrétion », il a participé à l'installation de l'APR aux confins du pays, au-delà même de son département Kanel. Il a pu aussi renforcer les bases de son parti dans la banlieue dakaroise, mais également dans le Sine Saloum, en Casamance, dans le « Fouladou ».

Né le 5 janvier 1971 à Wendou Bosseabé (département de Kanel). Daouda Dia est un novice en politique. Ses débuts coïncident avec le départ de Macky Sall du Parti démocratique sénégalais (PDS). Il gèle ses activités professionnelles pour accompagner et soutenir le leader de l'APR. Sa motivation peut être recherchée dans ses relations avec Macky Sall et la confiance que lui et son frère portent à ce dernier.

Son entrée en politique relève d'un pur destin, parce que son domaine, renseigne-t-il, ce sont les affaires. Après son bac au lycée Valdiodio Ndiaye de Kaolack, il a passé deux ans à l'institut de formation en gestion de Dakar puis deux ans à l'institut de gestion de Paris où il obtient son diplôme de gestionnaire.

Le sésame en main, il revient au Sénégal et s'installe à Thiès pour se lancer dans l'exportation de produits secs tels que le sel et notamment du poisson fumé à destination de Burkina Faso, mais également au Mali. En 1998, il rejoint son frère Harouna au Burkina pour l'appuyer dans le lancement et le développement d'une entreprise de distribution de poissons congelés. L'objectif atteint, il revient définitivement au Sénégal en 2003 pour continuer ses activités.

Il intègre dans son business l'agriculture et crée une société d'exportation agricole, un « green production » employant une dizaine d'ouvriers permanents et une centaine en temps de récolte. Il exportait des produits en Europe tels que la salade et la tomate.

Pourtant ce gestionnaire aurait pu avoir un destin autre si son maître d'école, à l'époque, n'avait pas convaincu sa maman de le laisser continuer ses études. Faisant partie d'une famille maraboutique, sa mère souhaitait qu'il arrête l'école française pour se consacrer au Coran. Selon sa maman, la condition sine qua non pour poursuivre ses études, renseigne-t-il, était le gage d'allier les études, française et coranique. « *Ce que j'ai fait jusqu'à obtenir le bac* », dit-il. Mais bien avant, il a passé ses études primaires entre son village natal et « Médina Sabakh » (département de Niourou ), où il passe tout son cursus secondaire. Il est reçu à l'entrée en sixième, avant d'être orienté au collège « Momar Gueye ». Après son BFEM, il va au lycée Valdiodio Ndiaye pour faire la série C.

Père de trois enfants, il n'est pas trop ambitieux en politique. Il se sent plus à l'aise dans les affaires. Il ne se fixe aucune ambition. Ce qui l'intéresse, c'est le développement de son pays, informe-t-il. Il a accepté ce poste de député qu'il qualifie de hautement honorifique parce qu'il aimerait apporter sa pierre à la construction de l'édifice, à savoir faire émerger le Sénégal.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Haoua DIA

### Une militante de la cause féminine

La loi sur la parité est l'un des résultats de son long combat pour la cause féminine. « *J'y travaille depuis la 10<sup>e</sup> législature* » dit-elle. Elle a beaucoup utilisé sa position de députée pour contribuer à l'avènement de cette loi. D'autant plus qu'à l'époque, elle était présidente du conseil sénégalais des femmes (COSEF), initiatrice de cette loi.

Se définit-elle comme féministe ? « *Je défends les droits des femmes et je lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, si c'est ça être féministe, j'en suis une* », répond Madame Haoua Dia Thiam.

L'ancienne ministre a participé aux mouvements de femmes les plus représentatifs de ces dernières années au Sénégal. Elle a assisté à la première assemblée générale constitutive de « *Yeewu Yewi* » au sortir de laquelle Awa Marie Cole Seck était présidente, Bassine Mar secrétaire générale, avec d'autres femmes leaders telles que Marie Angélique Savané, Oumou Khairy Niang, Fatoumata Zahkra Diop etc. « *C'est un mouvement qui a ouvert les pistes pour les autres associations et qui a contribué à ma formation* », révèle-t-elle.

Après « *Yeewu Yewi* », le COSEF est venu en 1994. Sous la direction d'Aminata Sow Fall présidente d'honneur et Marema Toure première présidente du COSEF. Les membres ont su créer l'esprit COSEF, qui consiste au dépassement des appartenances idéologiques, politiques et religieuses tout en mettant en exergue la lutte contre toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes. Le COSEF a raffermi nos liens et nous a permis de défendre les droits des femmes, soutient-elle.

Haoua Dia est descendante de la famille d'El Hadji Omar Tall Foutiyou. C'est grâce au « *jihad* » que ses aïeuls sont allés au Mali et la moitié y est restée. Sa maman est Bambara originaire du Mali qui a vécu jusqu'à son décès au Sénégal pendant plus de cinquante ans.

Née à Bamako en 1959, Haoua Dia, a fait ses humanités au Sénégal. Elle a passé son enfance à Dakar, entre les SICAP et Gibraltar. Mariée, épouse Thiam, elle n'a pas eu la chance d'être mère, mais considère tous les enfants du Sénégal comme les siens.

Elle a fait ses études primaires à l'école d'application Médina A où sa mère enseignait. Puis, elle fréquente l'Institution Notre Dame, avant de terminer ses études secondaires au lycée Blaise Diagne où elle a obtenu son baccalauréat. Ses études supérieures sont sanctionnées par une maîtrise de géographie option géo humaine à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Ensuite, cap vers l'école normale supérieure où elle a décroché un certificat d'aptitude à l'Enseignement Secondaire (C A E S). Madame Thiam a enseigné pendant dix ans comme professeur d'histoire et de géographie jusqu'au moment d'occuper des fonctions de ministre en 2000. Depuis 2009, elle est titulaire d'un DES en Diplomatie et Stratégie Politique.

Présidente de la Commission Culture et Communication de la 1<sup>re</sup> année de la 12<sup>e</sup> législature vient d'être élue, à la tête de la Commission de la santé de la population et de l'action sociale pour la deuxième année de législature.

Elle en est aujourd'hui à son deuxième mandat de Députée du Sénégal.

Le premier mandat correspond à la dixième Législature du Sénégal (2001 à 2007), au cours de ce mandat Haoua Dia a été la première femme Rapporteur Général du Budget et la première femme Présidente de la commission des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'extérieur. En plus de son poste de députée, il faut noter qu'elle est élue locale à la commune de Médina depuis 1996 à nos jours, elle compte trois mandats de conseillère municipale.

Haoua Dia a été ministre en 2000, dans le premier gouvernement de l'Alternance avec Abdoulaye Wade. « *J'ai connu deux gouvernements, celui de Moustapha Niassé et celui de Mame Madior Boye. J'occupais le portefeuille de chargé des relations avec les institutions, et j'ai initié pour la première fois la nécessité d'avoir des assistants parlementaires* », confie-t-elle.

Haoua DIA et la politique, c'est depuis 1978, elle n'avait pas encore vingt ans, et était encore élève au moment où elle s'est engagée dans And Jef.

« *On estimait que le gouvernement PS en place ne pouvait pas régler les problèmes du pays et qu'il fallait changer et même faire la révolution pour qu'un régime de type nouveau puisse surgir* ». On voulait qu'il y ait une révolution nationale, démocratique et populaire. Et j'ai milité à And Jef PADS.», explique-t-elle.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Son militantisme est tout à fait naturel, puisqu'elle est issue d'une famille d'intellectuels. Son père était un pharmacien ; sa maman fait partie de l'élite africaine sortie de Germaine Legoff, les anciennes normaliennes de l'AOF. Ses parents étaient engagés politiquement comme tous les cadres de l'époque, renseigne-t-elle.

Le choix And Jef, elle le tient de son frère Cheikh Ahmet Dia et de sa sœur ainée, Fatima Dia Touré. Elle soutient que *« tous les deux étaient des dirigeants du mouvement étudiant. Ils étaient avec moi dans le champ politique, ils m'ont intégrée. Le milieu professionnel les a éloignés de la politique par la suite »*.

Elle estime qu'elle n'aurait jamais changé de parti si on ne l'avait pas exclue de « And Jef ». Des divergences avec les leaders de son parti à l'époque ont conduit à son exclusion. Pour elle, *« Les leaders ont utilisé à l'époque des méthodes anti démocratiques pour l'exclure ainsi que ses compagnons avec qui elle a créé le courant "Yoonu Askan wi" »*. A leur sortie, le courant a été érigé en parti qui est membre actuellement dans la coalition « Benno Bokk Yaakaar ».

Haoua Dia a perdu son papa à l'âge de onze ans et sa mère l'an dernier en 2013. L'amour paternel, un manque que ressent toujours, celle qui attend toujours le bonheur. Elle pense d'ailleurs le retrouver *« quand on sera dans un Sénégal sans discrimination, sans haine. Que les Sénégalais vivent bien, qu'il y ait moins de jeunes talibés dans les rues, moins de personnes démunies, à ce moment, je pourrais peut-être souffler, parce que ma vie est un combat permanent »*.





## Awa DIAGNE

### De la radio à l'Assemblée

Elle est née à Tambacounda le 11 décembre 1960. Son cursus scolaire a été marqué par son séjour à Thiès pour poursuivre ses études secondaires. Il n'y avait pas de lycée dans sa région natale et elle était obligée de se séparer de sa famille à cause des études. Ce qui n'a pas été facile pour elle, mais elle retourne à Tambacounda en classe de terminale. Elle n'est pas reçue au Bac, elle décide de faire du journalisme. « Un métier qu'elle toujours aimée », dit-elle. Fascinée par la voix de feu Boubacar Dabo, elle intègre RTS Tamba sous la protection de ce dernier et de Kadialy Diakité, les deux personnes qui l'ont accueillie et formée à la radio.

L'envie de découvrir le monde rural la tente. Elle a fait le concours des maisons familiales rurales. Présélectionnée, elle n'avait pas l'âge requis pour intégrer la structure.

Retour à RTS Tamba jusqu'en 1980 où elle a été rappelée à la maison familiale rurale, à Thiès. À la fin de sa formation, son premier poste d'affectation était Ndiya, un village du département de Bakel, dans un centre dénommé Mbayo . Elle a servi ensuite à Pékesse avant d'arrêter et de retourner à Tamba pour travailler à la Lonase. En même temps, elle gérait une garderie communautaire de la fédération des associations féminines du Sénégal dont elle était la présidente régionale.

La politique ce n'était pas son affaire. Du moins jusqu'en 1989, période où une dame du nom de Djamil Sangaré qui dirigeait un mouvement du parti socialiste lui demande de la représenter dans son quartier. Elle la convainc d'entrer dans le parti. Mais elle ne restera que six mois chez les socialistes avant d'en sortir. Les politiques faisaient toujours appel à elle parce qu'étant à l'époque dirigeante d'ASC (association sportive et culturelle). En 1998, elle décide de se lancer pour de bon en politique mais du côté du PDS. De 2002 à 2008, elle est conseillère régionale.

En 2004, elle crée un mouvement de soutien à Macky Sall. En 2008, quand ce dernier quitte le PDS, elle le suit.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

**D**

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

Devenue présidente de la commission des délégations, Awa Diagne ne voit pas de grand changement dans sa vie à part qu'elle n'a plus de vie de famille. Sa commission se charge globalement de poursuivre les décrets d'application des lois votées à l'assemblée nationale.

Awa Diagne garde toujours à l'esprit son baccalauréat qu'elle n'a pas pu faire. Elle compte faire des cours pour préparer le bac en tant que candidate libre.



## Modou DIAGNE Fada

### Le jeune « vieux » député

Modou Diagne a vu le jour à Darou Mousty le 3 février 1969, où il a effectué ses études primaires. Après le certificat, il est orienté au collège technique de Diourbel. Le diplôme de fin d'études moyennes en poche, sa bonne moyenne lui permet de choisir le lycée Valdiodio

Ndiaye de Kaolack.

En 1987, il décroche son bac et s'inscrit à l'université de Dakar. Il est orienté à la Faculté des sciences et techniques, au département de sciences naturelles. Mais il tombe sur l'année blanche de 1988 et se voit obligé de reprendre la première année. Écœuré par l'année blanche et le déroulement de l'élection présidentielle à l'époque, il embrasse une vie de syndicalisme estudiantin, parallèlement à une carrière politique.

Son leadership a commencé avec les mouvements associatifs. Il dirigeait le foyer des jeunes de Darou Mousty. Il était également responsable principal de la zone des « Navétanes » (Ndlr : championnat de football populaire) de sa localité.

En 1992, il devient secrétaire général de la section des étudiants du PDS, puis il fonde le mouvement des élèves et étudiants libéraux.

Il obtient sa maîtrise en 1992 et s'inscrit l'année suivante en DEA de biologie animale. Il n'a pas pu terminer l'année parce qu'exclu de l'université, il est l'un des meneurs de la grève des étudiants de 1993, suite au refus des étudiants d'accepter les 23 mesures issues de la Concertation nationale sur l'Enseignement supérieur. Il tente de se réinscrire dans d'autres départements, mais il se voyait opposer à chaque fois un nict catégorique ; car exclu de toute l'université Cheikh Anta Diop.

En 1995, le président Abdoulaye Wade entre dans le gouvernement socialiste et fait de lui son attaché de cabinet jusqu'en 1997. Il est élu la même année secrétaire national de l'union des jeunesses travaillistes et libérales.

En 1998, il est investi deuxième sur la liste nationale du PDS à l'occasion des élections législatives derrière Abdoulaye Wade. A 29 ans, il est le benjamin de l'Assemblée nationale.

Après la présidentielle de 2000, il est promu à l'âge de 31 ans,

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

ministre de la Jeunesse. Le premier de l'histoire de la République. Jusque-là, le département de la Jeunesse n'avait jamais été isolé. Une année après, il obtient une promotion, il est nommé ministre de la Jeunesse de l'Environnement et de l'Hygiène publique. En 2002, il cède le portefeuille de la Jeunesse et occupe le ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature. Avant de quitter le gouvernement en 2005, il occupera le poste de ministre de l'Environnement et de l'Assainissement avant de redevenir ministre de l'Environnement et de la Protection de la nature.

Une brouille avec la direction du PDS a entraîné sa sortie du gouvernement et la création de la liste « Warwi », en lice pour les élections législatives de 2007. « *Au cours d'une opération de restructuration des instances du parti, Thierno Lo qui venait d'adhérer au parti a été bombardé secrétaire général de la section d'arrondissement de Darou Mousty sans opération de vente de cartes, ce que je n'avais pas accepté à l'époque* », explique-t-il.

Au sortir des législatives, il avait pu engranger près de cent mille voix, ce qui lui a donné trois députés à l'assemblée nationale.

En 2008, il est élu troisième vice-président de l'Assemblée nationale. L'année suivante, il est rappelé au gouvernement pour occuper le poste de ministre de la Santé et de la Prévention, jusqu'à la fin du régime du président Abdoulaye Wade.

Aujourd'hui, il mène le combat de l'opposition à l'Assemblée. Il est à la tête du groupe parlementaire des libéraux. À 44 ans, il fait partie des plus « vieux » parlementaires de cette législature avec une troisième législature.

L'homme est tenace dans ses idées et fidèle en amitié. Il ne se fixe aucune limite en politique. Il veut aller le plus loin possible, « rien n'est exclu ».



## Mously DIAKHATÉ

### Une vie faite de péripéties

Mously Diakhaté a vu le jour à Tambacounda. Elle a passé son enfance à Ndande chez sa grand-mère (département de Kébémér). À l'âge de 6 ans, elle part à Touba, chez son homonyme Sokhna Mouhsinatou Mbacké, lieu où elle étudie le coran. Mais une maladie l'oblige à retourner chez sa grand mère, après sept années passées dans la cité religieuse, Touba. Où elle continue à apprendre le coran jusqu'en 1984, date à laquelle elle rejoint sa maman à Guédiawaye.

Elle n'a jamais été à l'école française. Elle passe quand même l'examen de fin d'études élémentaires en tant que candidate libre. « *J'avais cherché un syllabaire pour apprendre le français. En plus, je faisais des cours de renforcement* », dit-elle. Son certificat en poche, elle fait deux ans au collège avant d'arrêter, parce que mariée entre temps. « *Je n'avais plus de temps, les responsabilités commençaient à peser sur moi* », confie-t-elle.

Après elle se lance dans le commerce, jusqu'à sa rencontre avec Talla Sylla. « *Celui-ci m'invitait à chaque fois qu'il y avait conseil national, réunion publique, meeting. De fil en aiguille, les débats politiques l'intéressaient et elle a fini par prendre goût à la politique* », explique-t-elle.

Elle décide de faire son entrée effective en politique à la fin des années 1990, après un meeting organisé par le « Jef Jel » et Mademba Sock.

Elle soutient que son engagement politique n'est pas un hasard. Son grand père maternel, Amadou Guéye Ndande, était un militant du parti socialiste. Elle raconte : « *À chaque fois que Senghor venait à Kébémér, il passait chez son grand père* ».

Hormis la vie politique, la deuxième adjointe au maire de Hann Bel Air, est l'auteur d'une autobiographie « *Du Daara à l'Hémicycle* », un livre qui retrace son parcours avec des témoignages de ses collègues de la 11<sup>e</sup> législature et de ses proches. Elle envisage même de donner suite à cette œuvre. Mais en attendant, elle écrit des poèmes à ses heures libres.

Aujourd'hui, elle dirige le mouvement A3J (And Jappo Jef ci Jamm). Ce dernier, créé le 5 janvier 2012, suite à sa sortie du parti « Jef Jel », mène des programmes de développement.

Des problèmes avec Talla Sylla ont entraîné son soutien à Macky

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Sall, l'actuel Président de la République du Sénégal, et de figurer sur la liste aux législatives de 2012 dans la coalition « Benno Bokk Yaakaar ». Son désaccord avec son ancien parti a démarré, selon elle, lorsque Talla Sylla s'est porté candidat à la présidentielle depuis la France. Ce qu'elle avait considéré comme un manque de respect pour ses camarades de parti. D'autre part, « *je savais que les Sénégalais n'étaient pas prêts pour l'élire, d'autant plus que c'était l'heure des coalitions* », renseigne-t-elle.

Cette attitude lui a valu la suspension du mouvement des femmes qu'elle dirigeait dans le parti. « *Quand la suspension a été levée, j'ai soutenu une candidate, jusqu'à ce qu'elle soit élue. Puis je me suis écartée pour créer mon mouvement* », ajoute-t-elle.

Membre de la cellule de communication de Macky Sall, elle rejoint « Benno Bokk Yaakaar » et part aux législatives en tant qu'alliée de cette coalition. Après l'installation de l'Assemblée le 30 juillet 2012, elle présente sa démission de « Jef Jel ».

Celle qui veut mettre fin à sa carrière politique à l'âge de 60 ans n'exclut pas de créer un parti politique si nécessaire. Selon elle, « *trop de démocratie tue la démocratie. La manière dont on crée les partis politiques au Sénégal devrait être revue, car il y a trop de partis politique au Sénégal et on devrait encadrer la liberté de créer un parti* ».

M<sup>me</sup> Diakhaté qui est à sa deuxième législature se définit comme fidèle en amitié. Mère de quatre enfants, elle garde comme moment inoubliable de sa vie, la naissance de son premier enfant. « *J'ai eu mon premier bébé à l'âge de trente ans, alors que j'étais à ma dixième année de mariage* », révèle-t-elle.



## Moustapha DIAKHATÉ

### L'homme fort de la majorité

Le plus représentatif des deux groupes parlementaires de la 12<sup>e</sup> législature est le groupe « Bennoo Bokk Yaakaar », issu de la coalition qui a porté le président Macky Sall au pouvoir. Il est dirigé par Moustapha Diakhaté devenu

pour sa première législature, l'un des hommes forts de la nouvelle Assemblée nationale.

La franchise, un de ses qualificatifs, notamment du temps de son militantisme au Parti démocratique sénégalais. Il voulait toujours être en conformité avec les idéaux qui avaient mené à l'Alternance de 2000 qu'il sentait en train de se perdre. Il devient rapidement une sorte d'opposant de l'intérieur qui fustige le manque de démocratie interne au sein du Parti et l'unanimité béat autour du chef, mais aussi la place considérable prise par Karim Wade dans les affaires publiques. Il quitte finalement le PDS pour rejoindre l'Alliance pour la République (APR) fondée par Macky Sall.

La vérité et la fidélité à ses idéaux ont toujours été des valeurs non négociables pour cet homme qui, durant sa jeunesse, fut un excellent acteur de théâtre.

C'est dans la ville religieuse de Touba sous la férule de son grand père paternel Makhoudia Diakhaté, l'Imam de Darou Khoudoss qu'il fit ses humanités coraniques.

Sous la protection de son modèle Cheikh Ahmadou Mbacké Gaindé Fatma, qu'il commence à s'intéresser à la politique et à cultiver une certaine opposition à Senghor.

Mais le vrai engagement politique remonte à 1976 avec le RND (Rassemblement national démocratique). Il a été convaincu par les idéaux nationalistes et anti néocolonialistes de Cheikh Anta Diop et était disposé à les faire triompher. Mais son rôle dans ce Parti se limitait à la vente des journaux. Il faut dire aussi que ce parti auquel il avait adhéré ne représentait plus tout à fait l'instrument de combat qu'il était du vivant de Cheikh Anta Diop. Lui, le contestataire et le bouillant, ne retrouvait plus le parti de Cheikh Anta sous Madiodo Fall ou Madior Diouf.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

Après le théoricien de l'Égypte nègre, place donc au Pape du Sopi en 1987. Au sein de la formation libérale, il fait d'abord ses gammes au Mouvement des élèves et étudiants libéraux (Meel) et mène une vie syndicale estudiantine remplie : membre de l'amicale de la Fac de Lettres, responsable des affaires culturelles et de l'animation, représentant des étudiants à l'Assemblée de Faculté et membre de la commission sociale. Il sort de l'Ucad avec une bonne expérience syndicale aux côtés des figures aujourd'hui connues telles que Feu Léon Jacques Faye, Talla Sylla, Karim Cissé, Matar Sourang, Amadou Omar Bocoum, Cheikh Mbengue, Modou Diagne Fada, Souleymane Gaye ou Demba Ciré Bathily...

Moustapha Diakhaté est né le 23 janvier 1967 à Diourbel. Après ses études coraniques, il fait ses premiers pas à l'école élémentaire de Taif en 1973 où il obtient son CFEE en 1978 et passe avec succès, en candidat libre, le concours d'entrée en sixième. Il décroche son BFEM en 1982 et fréquente le lycée Blaise Diagne. En 1987, il réussit son baccalauréat et s'inscrit au département histoire-géographie. Pur produit de l'Université Cheikh Anta Diop, il y passe six années de sa vie dont une année blanche et une année invalide. Il y sort finalement titulaire d'un Duel I, d'un Duel II et d'un certificat de spécialisation en biogéographie.

Après l'Université, l'actuel président du groupe parlementaire Benno Bokk Yaakaar se dirige vers une carrière qui n'a rien à avoir avec la géographie. Il intègre, en effet, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Là également, sa fibre contestataire se manifeste au sein du Syndicat des travailleurs de banques et établissements financiers (SYTBEF). Il est même élu président de la section syndicale et délégué du personnel. Toutefois ses activités syndicales ne sont pas trop du goût du Gouverneur Charles Konan Bany. Et en 2002, il est licencié de la BCEAO.

Ces années-là coïncidant avec l'Alternance, cet homme décide de se consacrer exclusivement à la politique. Mais il n'occupera jamais de fonction ministérielle, alors qu'il fut pendant des années un militant loyal de la cause libérale.

Moustapha Diakhaté ne se fixe aucune autre ambition politique, à part servir le Sénégal. Il se suffit largement de son poste de député.

Le président du groupe parlementaire Benno Bokk Yaakaar est favorable à l'établissement d'un code de déontologie dans son groupe parlementaire et à l'Assemblée nationale. Pour lui, « *il peut y avoir des conflits d'intérêts. Nous sommes des êtres humains. Il y a des gens qui, même quand vous les entendez parler en plénière,*



*défendent des intérêts particuliers. Je veux structurer le groupe et le doter d'instances. Il y aura une Direction politique du groupe, un Conseil d'orientation stratégique. Mais il y a surtout un volet fondamental qu'est le contrôle et l'évaluation du gouvernement. »*

Membre de toutes les commissions, l'homme est également en croisade contre les gaspillages lors de certaines cérémonies culturelles et entend proposer à ses camarades députés la mise sur pied d'une loi interdisant aux ministres, députés et autres personnalités de l'État, de parrainer des manifestations où l'argent est distribué de manière ostentatoire.

Marié et père de quatre enfants, Moustapha Diakhaté retient le 23 juin 2011<sup>1</sup>, comme jour le plus heureux de sa vie. En revanche, la mort de sa mère constitue l'évènement le plus triste de sa vie.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

---

<sup>1</sup> - Jour du vote du projet de loi sur le ticket présidentiel découlant d'Abdoulaye Wade. Un vote suivi d'émeute devant l'assemblée nationale entraînant son annulation.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

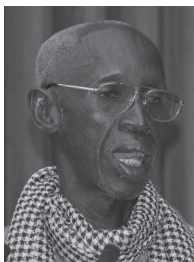
V

W

X

Y

Z



## Omar DIAKHATÉ

### Le disciple mouride

Descendant de Khaly Madiakhaté Kala<sup>2</sup>, Omar Diakhaté a passé un quart de sa vie à côté de feu Serigne Saliou Mbacké<sup>3</sup>. En bon disciple « mouride », il a su nouer des relations de confiance avec son guide spirituel. En contact permanent avec le khalife, il jouait le rôle d'intermédiaire entre les différents « dahira <sup>4</sup> » et le guide lui-même.

Dix sept ans de bons et loyaux services à côté de son guide, il crée à sa disparition, une petite industrie spécialisée dans la transformation de produits céréaliers locaux.

L'entrepreneuriat, c'est son domaine. Électricien de métier, il était chef d'une entreprise de travaux publics, après un échec dans le commerce de matériels électroniques. Il avait des chantiers partout au Sénégal. Sa ferveur religieuse et son dévouement à servir son marabout l'ont conduit à suspendre toutes ses activités, explique-t-il.

Omar Diakhaté est né en 1951 dans un village appelé « Ndiarmew Cissé » (département de Mbour). Après ses études coraniques, il part à Mbacké en 1966 pour apprendre le métier d'électricien de bâtiment. Loin des chantiers, il se retrouva plus tard à gérer un moulin à mil. Ce qui lui a permis de se procurer une maison, de fonder une famille et de l'entretenir.

Il n'a jamais été à l'école française. Il se revendique d'être un pur produit des « Daara ». Aujourd'hui il entretient des « Daara » à Mbacké accueillant au moins cent pensionnaires, qu'il « loge, nourrit et habille » estime-t-il. Pour lui, les « Daara » ont besoin d'organisation. Il se montre favorable aux mesures interdisant la mendicité des enfants issus des écoles coraniques. Cependant, il exige qu'il y ait des mesures d'accompagnement, une concertation avec les maîtres coraniques.

Son entrée dans le champ politique coïncide avec la démission de Macky Sall de l'Assemblée nationale. Sympathisant jusque là du PDS,

2 - Érudit téméraire, écrivain de premier plan, poète, maîtrisant parfaitement la grammaire arabe et le wolof, il fut juge dans la cour de Lat Dior N'goné Latir Diop, ancien souverain du Cayor.

3 - 5<sup>ème</sup> calife de la confrérie mouride.

4 - Structure à vocation religieuse, espace qui s'offre à tout aspirant à l'agrément de Dieu via les enseignements de Cheikh Ahmadou Bamba qui ne sont que la perpétuation des obligations divines et de la Sunna du Prophète (PSL).

il décide de rejoindre Macky, qu'il estime victime d'injustice dans le camp libéral entraînant sa sortie du parti. Il a connu le nouveau Président lorsqu'il était chez Serigne Saliou. Il a tissé avec lui avec lui de bonnes relations qui transcendent même le domaine politique.

Il se procure ainsi sa première carte politique et se lance comme premier défi les locales de 2009. Il y ressort, en tant que leader du parti à Mbacké, avec neuf conseillers. Un résultat probant qui place à l'époque son parti, l'Alliance pour la République (APR), nouvellement créé, derrière le PDS.

Sa conviction est qu'une ambition politique doit être synonyme de lutte pour le développement. Il se fixe comme credo de continuer dans la dynamique qui a poussé les populations de sa localité à croire en lui et à le soutenir pour défendre leurs intérêts.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Bintou DIAKHO

### Une femme modèle de Bakel

Issue d'une famille maraboutique soninké, Bintou Diakho est née à Kounghany, un village de la région de Bakel. Comme tout enfant de marabout, elle a étudié le Coran et l'arabe. Une langue qu'elle sait parler et écrire. Cette mère de six enfants est analphabète en français et ne

parle pas oulof.

Seule femme députée de la région de Bakel, elle a su braver les préjugés dans cette localité où une femme qui fait de la politique n'est pas bien vue. Ce qui lui a valu d'être, seule conseillère rurale dans une collectivité qui comptait trente hommes.

Sa conviction a fait d'elle, aujourd'hui un modèle pour toutes les femmes de sa localité. Elle a commencé au début des années 1990, à militer avec Abdoulaye Bathily, leader du LDMPT, avec qui elle est apparentée. Elle l'a toujours accompagnée dans son combat politique. Ce compagnonnage lui a permis d'avoir été élue à trois mandats de conseiller rural avant d'être investie à l'Assemblée nationale aujourd'hui.

Sobre et sociable, la dénommée mère Thérèse a estime tirer de ses aïeux les valeurs de partage, d'entraide et de solidarité. Ce qui justifie son engagement politique. C'est également une militante des causes féminines. Celles-ci font partie des fondements de son entrée en politique. *« J'ai été toujours écoeuvrée d'être témoin de scènes dans lesquelles les femmes perdent la vie en cours de route en période d'accouchement faute d'ambulance. Elles empruntent des charrettes pour les postes de santé éloignés de leur village »,* regrette-t-elle.

Les femmes continuent dans son village à piler le mil sans machine, à cultiver la terre avec des outils rudimentaires. *« Les populations boivent l'eau des marigots ».* Ce sont toutes ces frustrations qui motivent sa détermination à défendre la cause de sa localité.

En tant que produit du « Daara », elle déplore aussi les conditions difficiles de l'enseignement religieux dans ces établissements. Pour elle, *« il arrive que le marabout ait 150 ou 200 individus à nourrir, et à vêtir. Aucun moyen ne lui est alloué alors que l'enfant qui sort du Daara peut devenir une grande personnalité dans ce pays. On doit leur chercher des lieux de recasement, les surveiller, les encadrer »,* dit-elle.

De temps à autre, Bintou Diakho effectue des tournées à Bakel et

dans les villages environnants, à l'écoute des populations. Sa seule ambition, c'est le développement du Sénégal. Elle n'est pas obnubilée par les questions de postes et de positionnement politique.

Membre de commissions, pour elle, la langue ne constitue pas une barrière dans son travail parlementaire. À chaque fois qu'elle veut faire passer un message, elle utilise sa langue maternelle, le soninké. Elle peut aussi compter sur des assistants qui traduisent ses pensées en écrit, au cas où elle doit s'adresser aux membres du gouvernement.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Aminata DIALLO

Le « modèle » du président Diouf

Native de Kolda en octobre 1978 où elle a passé ses études primaires, la brillante, Aminata Diallo se retrouve à Gorée, à la maison d'éducation Mariama Bâ. Un établissement qui accueille les vingt-cinq premières filles du Sénégal à l'issue de l'examen de fin d'études primaires. Après son bac, elle passe une année

à l'université Cheikh Anta Diop, à la faculté des sciences juridiques et politiques. Par la suite, elle se consacre entièrement à la vie politique.

A l'âge de 12 ans, Aminata Diallo avait parrainé... onze enfants, et se chargeait de les suivre régulièrement. C'était dans le cadre du programme élargi de vaccination lancé par l'UNICEF et le gouvernement du Sénégal en 1990 dans les régions du Sud. Elle s'était engagée à l'époque, à sensibiliser les populations de sa région, Kolda. Elle était intéressée d'autant plus que sa sœur aînée est morte de la rougeole. « *J'ai fait de ce combat mon propre combat. Et j'ai décidé de sensibiliser la maximum de mamans afin de participer au programme* », livre-t-elle.

« *À l'époque, la RTS avait fait un reportage sur moi. Quand le président Diouf l'a vu. Il a été charmé par mon engagement. Il a m'a invité à New York au sommet mondial de l'enfance. Son ambition était de faire de moi un modèle pour les jeunes filles du Sénégal* », explique-t-elle.

À son retour de New York, le président Abdou Diouf lui promet de la prendre en charge, une fois à la maison d'éducation Mariama Bâ de Gorée. Le certificat en poche, le président la confie à Ndioro Ndiaye. Celle-ci devient ainsi sa mère adoptive.

En 1995, elle intègre le mouvement des pionniers, pépinière du parti socialiste. « *C'est là-bas que j'ai appris à écrire des discours, ce qui a contribué à ma formation politique. On enseigne également aux jeunes le civisme et la citoyenneté* », confie-t-elle. Elle en est même devenue la conseillère nationale chargée des relations internationales. En 2007, elle a été portée à la tête de la jeunesse féminine du parti socialiste.

Par ailleurs, Aminata Diallo a fait du président Abdou Diouf son idole et de Ndioro Ndiaye sa référence. « *Je fais mon petit chemin et*

*j'ai en tête que Monsieur Diouf entende parler de moi un jour, qu'il se rende compte qu'il ne s'était pas trompé en m'amenant avec lui à New York en 1990 », révèle-t-elle.*

Elle rêve de devenir présidente de la République du Sénégal comme son modèle. La chef de cabinet du maire de Dakar pense acquérir le background nécessaire. Elle continue à se former avec l'appui de femmes icônes du mouvement associatif féminin sénégalais telles qu'Aminata Mbengue Ndiaye, Ndioro Ndiaye, Fatou Kiné Diop du COSEF (conseil sénégalais des femmes) etc. Mais elle a également repris les cours à l'université. Elle est en année de licence en gestion des ressources humaines à l'École supérieure polytechnique.

Mariée, M<sup>me</sup> Thior compte réaliser son rêve en passant par des étapes. Elle se fixe d'abord comme objectif de remplacer un jour, Aminata Mbengue Ndiaye à la tête du mouvement national des femmes du parti socialiste.

Mère de trois filles, elle a su relever un défi, « *montrer à son papa que sa mère ne s'était pas trompée en l'amenant à l'école. Lui qui voulait que sa fille apprenne le coran et se préparer à être femme au foyer* ».

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Idrissa DIALLO

### Une vie liée à l'eau

Natif de Marsassoum, dans le département de Sédhiou, Idrissa Diallo a vu sa vie sombrer un 23 septembre 2002. Des États Unis, où il se trouvait, il est informé du naufrage du bateau le « Joola », dans lequel se trouvaient ses trois garçons. L'aîné (15 ans) venait de décrocher son BFEM (brevet de fin d'études moyennes), et tenait à rendre visite à sa grand mère à Ziguinchor. Ses deux autres enfants ont voulu l'accompagner dans un voyage qui allait être sans retour.

Né à Marsassoum le 5 décembre 1959, il a passé toute son enfance à Ziguinchor. Ses parents sont tous les deux originaires du Sud du Sénégal. Sa maman est issue de Koukané (Kolda), alors que son papa vient de Sédhiou. Ce dernier travaillait au port de Ziguinchor, dans l'entreprise qui affrétait le bateau. « *Malgré cela, j'ai toujours craint le bateau, je ne sais pas nager, j'ai horreur de tout ce qui est mer et ça s'est empiré avec le naufrage du "Joola" »*, dit-il.

Ziguinchor représente la ville qui l'a bercé, où il a fait ses études jusqu'en 1977, année où il a obtenu son BFEM. Il quitte son royaume d'enfance, pour mettre le cap sur Dakar, au lycée Maurice Delafosse. Il décroche un bac technique moteur et se trouve dans l'obligation de faire un choix. « *Mon rêve, c'était d'être électromécanicien. J'étais orienté sur dossier à l'école nationale de formation maritime pour devenir mécanicien bateau. Ça me plaisait. Mais, mes parents n'aimaient pas la vie de marin. Je me suis finalement retrouvé à l'école supérieure polytechnique ex-ENSEPT. Je faisais partie de la deuxième promotion du département informatique »*, explique-t-il.

Sorti avec un DUT, il a pu intégrer des cabinets, avant d'être coopté au Port autonome de Dakar, suite à un concours organisé par les ports du Havre et de Dakar.

Idrissa Diallo n'est pas un simple travailleur qui se plie devant toutes les décisions de son employeur. Au contraire, il a l'âme d'un syndicaliste. Il a été l'initiateur du plus grand mouvement syndical du Port de Dakar avec l'UNSAS (Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal).

Suite à un départ négocié, en tant qu'informaticien de formation, il va monnayer son expérience et son talent aux USA avec le bug de



l'an 2000.

Un retour anticipé pour celui qui envisageait de faire partir sa famille. *« Je voulais même y amener mes enfants. Je pensais que le monde de demain se fera dans la rapidité et la rigueur et j'étais fasciné par le modèle américain »*, confie-t-il.

Cet homme de défi a failli tout lâcher pour se détourner de la vie après le drame du « Joola ». Mais en fréquentant les familles des victimes du bateau, il décide de se battre à leurs côtés, devant un *État qui leur manquait de considération*. *« J'ai commencé ainsi à retrouver goût à la vie »*, renseigne-t-il. Ce qui lui a valu d'être distingué comme président du collectif de coordination des familles victimes du « Joola ».

Entre temps, il a été recruté dans un projet du PNUD sur la prévention des risques et la gestion des catastrophes en 2007. *« Je me suis retrouvé dans d'autres types de catastrophes et je me suis rendu compte que cela ne se limitait pas tout simplement au "Joola" »*, révèle-t-il.

Idrissa Diallo a baigné dans la politique tout jeune. Son oncle Ibou Diallo fait partie des initiateurs du MFDC (Ndlr : mouvement des forces démocratiques de la Casamance) avec Émile Badiane. Il accompagnait son père à chaque fois qu'il partait animer une section du parti, avant de militer, dit-il, plus tard, pour le Parti démocratique sénégalais. Et cela, jusqu'en 2000, année de son départ vers les États Unis.

Son militantisme pour le parti socialiste a commencé après le drame du « Joola ». *« À l'époque l'État était en train de politiser la tragédie. Quand nous sommes allés voir Tanor Dieng, il avait tenu un discours qui se démarquait de celui des autres leaders politiques. Au moment où ces derniers nous exhortaient à nous battre contre l'État, Il nous appelait à une concertation nationale autour du problème, en nous certifiant que c'était une affaire nationale et non de régions comme le voyaient certains »*, explique-t-il.

Séduit par le comportement du leader du parti socialiste, il crée plus tard un mouvement de soutien à Tanor. Il adhère par la suite au parti socialiste pour incarner son leadership dans sa localité. En 2009, il devient, maire de la commune d'arrondissement de Dalifort Forail, puis député lors des dernières législatives de 2012.

*« Je n'affiche aucune ambition politique »*. Il se suffit de la gestion

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

de sa mairie et de son travail parlementaire. « *Je n'ai jamais rien réclamé, à chaque fois on me met au devant. Je n'ai pas une obsession pour un poste quelconque, mais quand on me nomme où on m'élit, j'accepte* », dit-il.

Le député maire de Dalifort, se désole de l'implication continue de l'exécutif dans le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Pour lui, les députés ne sont pas suffisamment formés pour faire face à certains défis liés au fonctionnement de l'Assemblée, ainsi qu'au contrôle qui leur est dévolu. Il réclame l'organisation de séminaires afin de faire comprendre à tous les députés sans exception les procédures d'élaboration et de lecture du budget et de contrôle des lois, « *comment formuler des questions, comment monter des commissions d'enquête etc.* »

Trop direct dans sa démarche par ses proches, le député vit aujourd'hui à Dalifort avec ses deux filles et sa femme, « *la seule que j'ai connue avec qui j'ai eu les trois enfants qui sont restés dans le bateau* » révèle-t-il.

Très fort psychologiquement, il fait en définitive l'aveu : « *Quand je pense à mes rêves professionnels, à ce que je voulais être et ce que je suis devenu. Quand je vois la tournure de ma carrière à un certain moment, juste parce qu'un accident a eu lieu. Reprendre à zéro tout ce que j'avais planifié et revenir sur autre chose, sur des choses que je n'avais pas programmées je me dis que chaque homme a un destin tout tracé et ne peut pas y échapper.* »



## Mamadou Lamine DIALLO

Adepte du « responsabilisme »

Le « responsabilisme » ? Une doctrine politique qui vise à ce que l'homme puisse assumer sa responsabilité citoyenne. Voilà ce qu'est le responsabilisme d'après Mamadou Lamine Diallo, leader du Mouvement Tekki, avant d'ajouter, « *pour nous, le pouvoir, l'avoir et le savoir doivent être partagés* ».

Au moment où l'idéologie de parti se fait rare au Sénégal, M. Diallo soutient que le Mouvement Tekki reste le seul à se soumettre et à être guidé par une doctrine dans son action.

Le député du Mouvement Tekki, affilié au groupe parlementaire « Benno Bokk Yaakar » est entré en politique en 2006. Il s'était décidé avec quelques amis de se lancer à l'élection présidentielle de 2007.

Mamadou Lamine Diallo est très tôt marqué, comme la plupart de sa génération par la lutte anticoloniale, mais également contre l'apartheid. Ses préoccupations pour le devenir du continent l'ont poussé à revenir au Sénégal en 1994, après un bon bout de temps passé en Occident, pour participer directement au développement de son pays. Il a quitté la Banque mondiale, au moment de la dévaluation de franc Cfa pour contribuer au travail à la Banque centrale, plus précisément à la direction des études.

Après son bac en 1977, il part au lycée Louis Le Grand à Paris pour faire Maths Sup. Il intègre par la suite l'école polytechnique de Paris. En 1984, il obtient un autre sésame mais cette fois-ci en mines infrastructures à l'école des mines de Paris. En 1988, il revient dans la même école pour soutenir une thèse d'économie en ressources naturelles.

Ses études primaires, il les a faites à Dakar à la Zone B, localité où il a vu le jour le 6 novembre 1959. Il fréquente ensuite le lycée Van Vo.

Après ses études, M. Diallo a servi au niveau international. Il a travaillé à la Banque mondiale puis à la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest. Il a été détaché en 2003 comme directeur de cabinet adjoint, puis directeur de cabinet du président Alpha Omar Konaré à la présidence de la Commission de l'Union africaine. Auparavant, il a été conseiller technique à la Primature entre 1994 et 2001.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

Mamadou Lamine Diallo veut être compté parmi les députés qui proposent des lois. Parmi les questions qui le préoccupent figure une proposition de loi sur l'économie numérique. Il assure y travailler.

Marié et père de trois enfants, il lit régulièrement le Coran. Le moment le plus pénible de sa vie ? « *Quand j'ai appris le décès de mon directeur de campagne Moussa Ndiaye. J'ai eu beaucoup de peine. J'avais des relations de confiance, de grande complicité intellectuelle avec lui. C'est un homme de très grande valeur avec qui on a élaboré la doctrine du "Tekki "* », explique-t-il.



## Mamadou Sadio DIALLO

### Un militant venu de France

Émigré à l'âge de seize ans, Mamadou Sadio Diallo connaît bien la France. Sa formation politique a débuté dans l'ancienne métropole avec le parti socialiste français. La connaissance avec de jeunes militants de gauche l'a permis d'intégrer, tout en restant Sénégalais, cette mouvance idéologique. « *Je participais aux débats, aux manifestations politiques. Le but, c'était que la 5<sup>e</sup> République ne soit pas pour la droite et que François Mitterrand soit président de la République* », renseigne-t-il.

Il était également engagé dans des ONG qui œuvraient pour le développement de l'Afrique, afin de montrer une autre image du continent. En même temps, il a soutenu, en tant que révolutionnaire et partisan de gauche, And Jef de Landing Savané, pour participer, dit-il, à l'éveil démocratique de son pays. Il pose ainsi ses premiers pas dans la scène politique africaine, mais en tant que sympathisant. En 1983, il décide de passer à une autre étape, celle du militantisme. Il choisit le Parti démocratique sénégalais (PDS). Mamadou Sadio Diallo participe alors à l'élargissement de la base politique du PDS en France. Il occupera plus tard le poste d'administrateur du parti en France jusqu'à la sortie de Macky Sall du PDS. Pour cet homme, adepte de la séparation des pouvoirs et du respect des institutions, il était hors de question de rester dans un parti où le renforcement de la démocratie n'était plus à l'ordre du jour.

En marge de sa représentation politique en France, le natif de Kanel, est parvenu à établir une base très solide dans son village d'enfance. « *Lorsque j'ai quitté le PDS, la section de Kanel a démissionné dans son ensemble pour me rejoindre à l'APR* », révèle-t-il. Il y a même installé une permanence pour dire que ce département qui l'a envoyé à l'Assemblée nationale est devenue aujourd'hui sa nouvelle base politique ; même s'il n'exclut pas garder toujours celle de la France.

Né en 1955, il est passé d'abord par l'école coranique. Sa maman ne voulait pas qu'il fréquente l'école française puisqu'issu de la famille maraboutique « omarienne ». Elle voulait qu'il devienne marabout comme son oncle qui enseignait le Coran dans la demeure paternelle.

A l'âge de neuf ans, un de ses oncles venu de Côte d'Ivoire l'inscrit

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

à l'école primaire de Kanel 1 contre la volonté de sa maman. En 1970, au moment où il devait passer ses examens, il tombe malade et rate l'année. L'année suivante, il décroche son diplôme de fin d'études élémentaires. Son papa le ramène à Dakar pour continuer ses soins, en même temps que ses études. Il fait la 6<sup>e</sup> dans la capitale sénégalaise et s'envole pour la France où il a fait la classe de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> avant d'arrêter. La cause, un événement douloureux est survenu dans la famille, le décès de son oncle qui l'avait amené en France. Il était alors obligé de travailler parce que devenant ainsi le principal soutien de la famille.

Il trouve du travail comme ouvrier spécialisé dans une usine automobile. Passionné par les études, il suit en même temps des cours par correspondance de comptabilité et obtient finalement le certificat d'études comptables. Il est promu et muté au service magasin pour la gestion des stocks et fait un peu de paye et de comptabilité.

Mamadou Sadio Diallo milite pour la réforme de l'institution parlementaire. Il pense qu'il y a une volonté de rupture de la part des députés, mais pas de l'institution. Pour lui, l'Assemblée doit certes voter des lois, mais elle doit également en proposer. *« J'ai proposé une loi, mais jusque là, elle n'a pas été étudiée par le bureau de l'Assemblée nationale ».*

Il s'agit de la valorisation des langues nationales. Il voudrait qu' *« à chaque fois que le président s'exprime en français ou en ouolof, que cette allocution soit transcrite de manière beaucoup plus juste dans les langues nationales parlées au Sénégal. Pour qu'il y ait plus de monde qui comprenne ce que le Président dit ».*

Ce père de six enfants estime que ses ambitions politiques sont atteintes et voire même dépassées puisqu'il n'a jamais pensé être député.

Son engagement politique, renchérit-il, va au-delà des postes politiques. Lui, qui garde comme plus beau souvenir, l'Alternance du 19 mars 2000 avec l'élection de Wade. Un jour mémorable pour lui : *« j'avais fait un pari avec moi-même, non pas uniquement pour faire partir Abdou Diouf ; mais pour faire régner la démocratie dans mon pays et qu'elle soit enracinée ».* Cependant le 25 mars 2012 (Ndlr : élection de Macky Sall) est un autre grand jour, explique-t-il, parce qu'il a versé des larmes.



## Mariama DIALLO

### L'enfant de Kounkané

« *Même si on ne fait pas de la politique, on la subit* », telle est la conviction de Mariama Diallo. Selon la députée du département de Vélingara, son engagement s'explique par la volonté de sortir sa localité de la précarité. La native de la communauté rurale de Kounkané, se plaint « *du manque d'infrastructures dans son village en routes, hôpitaux et électricité* ».

Elle décide de mener son combat d'abord du côté du parti socialiste. À défaut d'être dans les instances de décisions comme promis, elle quitte finalement le PS pour rallier le Parti démocratique sénégalais (PDS). Pour elle, « *occuper un poste clé lui permettrait de mieux travailler pour sa base politique* ».

Une fois au Pds, on lui fait des promesses non tenues. « *J'ai aidé un responsable à remporter la mairie. Il avait promis de nous fournir des moulins, mes compagnons et moi afin de travailler. Rien n'a été fait de tout cela* », explique-t-elle. Députée, elle décide d'arrêter la politique dans la mesure où elle ne lui permettait pas de répondre aux préoccupations des populations.

La création du parti Rewmi par Idrissa Seck vient changer la donne. Un responsable de ce groupe politique, Nourou Baldé réussit à la convaincre d'adhérer à Rewmi, « *J'ai été la première femme dans le département de Vélingara* », confie-t-elle. Ce qu'elle ne regrette pas d'ailleurs ; puisque c'est avec ce parti qu'elle a eu son premier poste de député.

Mariama Diallo est originaire de la Guinée Conakry. Ses parents sont venus de la région de Labé pour s'installer dans le sud du Sénégal. Mère de trois enfants, elle a passé toute son enfance à Kounkané.

Elle s'est toujours investie dans les affaires de la cité. Déjà avant d'entrer en politique, elle faisait du bénévolat. Elle était trésorière d'une école primaire de la localité et se chargeait en même temps de la restauration. « *Je le faisais sans salaire, ni contrepartie. C'était juste une conviction pour aider les enfants dans leur scolarité. Je participais aux réunions et à toutes les activités de l'école sans même y avoir d'élève* ».

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A  
B  
C  
**D**  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Elle n'a jamais été à l'école, elle a appris juste le Coran et ne sait ni lire ni écrire. Sans doute ce qui l'a motivée à s'investir dans le domaine éducatif.

Très ambitieuse, elle se voit ministre et le portefeuille qu'elle aimerait occuper est l'agriculture. Elle se sent capable de pouvoir diriger un ministère car elle s'y connaît en agriculture en tant que paysanne.

M<sup>me</sup> Diallo est consciente des priorités pour sa base politique. Elle n'a même pas d'électricité chez elle. Elle a entamé des démarches pour résoudre les problèmes. Mais elle est confrontée à des difficultés. *« Il faut dire que les ministres ne sont pas joignables ; on les appelle personne ne décroche, ou bien ils vous donnent des rendez-vous sans les honorer »*, se désole-t-elle.

De son côté, elle continue à consacrer toute son énergie dans la promotion des initiatives féminines. À chaque saison des pluies, elle assure aux femmes des prêts de crédits dans les institutions mutuelles.

Elle pense être capable de tout accomplir au même titre que les hommes. C'est pourquoi elle ne se gêne pas quand on la considère comme une féministe.





## Seydou DIALLO

### La politique dans le sang

Fils et petit fils d'hommes politiques, son père travaillait comme agent administratif dans la commune de Matam, son grand père était chef de village à Ourossogui. Tous les deux faisaient de la politique. Mais Seydou Diallo incarne la rupture. Il fait partie de la génération qui a pour credo d'être à la disposition de la population. Il estime, *« je ne peux pas faire la politique comme le faisaient mes parents ; parce que c'étaient des politiques de tendances, de querelles, portées par des personnes. Il fallait se battre pour les comités, les sections, les fédérations, les coordinations départementales... »*

Pour lui, il y a tellement de maux à dénoncer dans son département qu'on ne peut pas se permettre de faire de la politique politicienne. Explication : *« Les problèmes tournent autour d'un défaut de programme agricole avec toutes les potentialités que présente le Nord du Sénégal. Dans le Ferlo par exemple, il y a des vaches qui restent deux jours sans boire. Entre le point d'eau et le point de pâturage, il y a au moins 15 km. »* À cela s'ajoutent des difficultés liées à l'accès à l'eau potable, à l'éducation, à la santé, selon M.Diallo.

Ce longiligne originaire du Fouta, ne se limite pas au simple constat de la situation. Il a commencé d'ores et déjà à soumettre les problèmes de son département aux autorités administratives afin de trouver des solutions. Sur l'électricité, il propose même qu'on fasse descendre une ligne de haute tension dans chaque communauté rurale dépourvue d'électricité de la région de Matam. *« Il y a des villages qui ne peuvent pas avoir l'électricité alors que la haute tension qui vient du barrage de Manantali traverse presque tout le Fouta. L'autre action, c'est de saisir le ministre de l'Hydraulique, car des forages sont prévus dans la zone »,* renseigne-t-il.

Seydou Diallo a vu le jour le 10 mars 1964 à Ourossogui. Après l'école primaire, il fréquente le lycée André Peytavin de Saint Louis. Le BFEM en poche, il fait la série F1 (fabrication mécanique). Arrivé en première, il ne réussit pas la première partie du Bac. Il vient à Dakar pour suivre une formation professionnelle en électromécanique, il sort avec un diplôme professionnel. Deux ans après, il réussit le concours du BTS comme candidat libre.

Malgré ses études techniques, ce sont les assurances qui constitueront son premier emploi. *« À la fin des années 1980, le travail était rare,*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

les sociétés fermaient et je me suis reconverti dans les assurances, gestion des risques et plus tard dans le recouvrement des quittances », explique-t-il.

En 1992, il est recruté à la société nationale des eaux du Sénégal (SONES). Il est passé d'agent administratif, à releveur, puis chef de centre de Popenguine, puis Somone, Ngarparou et Saly tout dernièrement avant son élection en 2012.

Son cursus politique a démarré très tôt. « Ma première carte politique je l'ai achetée très jeune en 1981 avec And Jef ». Il s'est rendu compte que les "Foutankés" ne voulaient pas d'une révolution communiste marxiste et étaient réticentes au projet », explique-t-il. Il a suspendu par la suite ses activités politiques pour s'occuper de ses études jusqu'en 2001 pour se retrouver au PRC (Parti pour la Rénovation et la Citoyenneté) de Samba Diouldé Thiam.

En 2006, il arrête de militer et crée le mouvement des amis de Macky Sall en 2006. Suite au départ de Macky Sall du PDS en 2008, il adhère à l'APR et fait du Fouta son champ d'action politique.

M. Diallo ne se fixe pas d'objectifs. Il n'a pas une autre ambition en politique pour l'instant, à part défendre la population à l'Assemblée et changer le Sénégal.

Père de six enfants, il estime que sa famille lui manque. Les préoccupations liées au travail parlementaire en sont la cause. Une fois élu, il a ramené toute sa famille au village, pour vivre la même chose que les populations de la zone. « *Souvent, les députés, les ministres et autorités ne sont même pas conscients de ce que vivent les populations; parce que n'habitent pas avec eux* », martèle-t-il.

Il promet de ne pas se représenter s'il n'arrive pas à changer les choses au bout de cinq ans.

Membre de commissions, il déplore la lenteur dans l'exécution des décisions qu'ils prennent au sein de l'hémicycle.

Parmi ses objectifs, il compte introduire un amendement sur la loi contre l'excision. Pour lui, « *ceux qui ont fait cette loi ne connaissent pas ce qu'est l'excision. Nous, les natifs du Fouta, nous sommes des enfants d'excisées et nous n'y voyons aucun problème*, souligne-t-il. *Pourquoi veut-on l'enlever de notre culture* », se demande-t-il. « *C'est une pratique qui se fait dans plusieurs régions du Sénégal, et par plusieurs ethnies, les Serer "niominka", les Bambaras, les Peuls, les Sarakolés, les Socés* ».



## Babacar DIAMÉ

### Le financier

« *Je me suis laissé entraîner par les départs massifs vers l'Occident à la fin des années soixante. J'ai entrepris un long périple. J'ai pris le chemin de fer à destination du Mali. De là, j'ai rallié par la route le Niger, l'Algérie puis la Tunisie. J'ai pris l'avion pour débarquer en Italie avant finalement d'atterrir en France* », relate Babacar Diamé. Il a passé quinze ans dans l'ancienne métropole avant de revenir dans la patrie mère, le Sénégal. En 1987, il a été obligé de respecter la volonté de son père qui le sommait de revenir au bercail. « *Je suis resté à ses côtés jusqu'à sa mort en 1994* », dit-il d'un air triste. Sa maman, il l'a perdue beaucoup plus tôt, à l'époque il n'avait que 19 ans. La nostalgie l'habite toujours, « *J'aurais souhaité que ma mère soit là, je l'ai perdue au moment où j'étais à la recherche de formation* ».

Il a suivi un cursus scolaire normal jusqu'au baccalauréat. En passant par le Cem de Fatick, le lycée Gaston Berger, où il a obtenu son bac. Juste après le bac, l'armée en 1967, il y passe dix huit mois avant de la quitter. La cause, le commandement le rebutait, bien que passionné au début. « *J'ai vite compris que je n'étais pas destiné à faire une carrière militaire. Cependant, l'armée m'a formé et m'a permis de comprendre dans la vie qu'il faut savoir travailler et être discipliné* », confesse-t-il.

L'enfant de Foudiougne effectue entre-temps le travail de pompiste et en France, il entreprend des études supérieures en comptabilité. Il décroche son diplôme supérieur de comptabilité et obtient en 1983 son titre d'expert comptable. Après un stage de deux ans dans le domaine, il rentre finalement au Sénégal en 1987 pour exercer son activité professionnelle.

En 1991, il est recruté par l'ancien directeur général de la Lonase, Malick Kamara Ndiaye. J'ai fait huit ans à Loterie nationale comme directeur financier et comptable et contrôleur de gestion. En 2000, l'ordre national des experts comptables (ONECA) est créé. Il quitte la Lonase. Monsieur Diamé devient membre de l'ONECA où il occupe beaucoup de postes. Actuellement, il est le président de la commission développement de la structure.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

Né le 10 juin 1949 à Foundiougne, ce père de huit enfants est entré en politique en 1993. Babacar Diamé a été fasciné par l'ancien ministre de la Santé, Thierno Ba et Amadou Lamine Sarr qui a été député du terroir pendant vingt ans. « *Et la seule voie que je devais emprunter à l'époque, c'était le parti socialiste* », mentionne-t-il. Il s'est alors impliqué dans les affaires de la cité. Il est récompensé en 1996, comme conseiller municipal. En 2002, il est promu conseiller municipal et président de la commission des finances de la mairie avant d'être finalement à la tête de la mairie en 2009.

Il a connu les trois partis au pouvoir depuis l'indépendance. Il quitte le PS en 2000, pour se ranger à l'AFP jusqu'en 2001. Après l'élection municipale de 2002, il intègre le PDS suite à un appel de Macky Sall, ministre de l'Industrie à l'époque. Grâce à Macky Sall, il milite pour les libéraux jusqu'en 2008. Ce dernier sortant du PDS l'emporte avec lui. Ils vont en 2009 aux élections municipales sous la bannière de l'AFP, n'ayant pas de récépissé et d'un commun accord avec l'AFP, on lui a confié la mairie de Foundiougne.

Ses priorités constituent le développement du terroir, l'assainissement de la ville et la construction d'infrastructures dans les domaines du sport, de l'éducation, de la santé, de la construction de routes, mais également d'un port qui est même en chantier.

Il est l'auteur de l'ouvrage « la dévaluation du franc CFA » publié en 1994 par l'édition Minbar à Dakar et préfacé par l'actuel président de l'Assemblée nationale Moustapha Niasse. Il prépare actuellement un autre livre sur sa vie, une autobiographie.

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



## Oulèye DIAOU

### Une socialiste au long cours

Née le 31 décembre 1947 à Tambacounda, M<sup>me</sup> Oulèye Diaou est mariée et mère de cinq enfants. Après des études primaires et secondaires sanctionnées par le brevet d'études du premier cycle (BEPC), elle réussit au concours d'entrée à l'école des monitrices d'économie familiale rurale de Thiès où elle passe deux ans. Par la suite, elle décroche le brevet d'études professionnel (BEP).

Après sa formation, elle a été affectée dans un centre d'expansion rural polyvalent à Méouane où elle avait la charge de l'encadrement des femmes de la localité de Taïba Ndiaye. Elle a occupé un poste aux services départementaux du ministère du Développement social, puis promue coordinatrice nationale d'un projet du PNUD (programme des Nations Unies pour le Développement).

M<sup>me</sup> Diaou a été également attachée de cabinet au ministère de la Famille, de l'Enfance et de la Solidarité, aux côtés de sa « sœur » de parti, M<sup>me</sup> Aminata Mbengue Ndiaye, actuelle ministre de l'Élevage. En 2000, après la défaite du Parti socialiste (PS) à l'élection présidentielle, M<sup>me</sup> Diaou est affectée aux services nationaux du développement communautaire de Dakar, puis au projet OVF éducation à la vie dans les daaras (écoles coraniques), avant d'aller à la retraite.

Dans sa carrière politique, M<sup>me</sup> Diaou, n'a connu qu'un seul parti où elle a occupé plusieurs postes. Cette dame au teint clair s'est beaucoup battue pour son parti, de Senghor à Tanor Dieng. Très reconnaissante et fidèle, elle dénonce avec véhémence les sorties de ses camarades du Parti socialiste qui veulent envoyer à la retraite, l'actuel Premier secrétaire. « *Ousmane Tanor Dieng s'est beaucoup sacrifié pour ce parti et les gens doivent le reconnaître et être patients* », argumente-t-elle. Musulmane, elle rejette toute idée de dépénalisation de l'homosexualité au Sénégal. Malgré son âge, cette dame garde toujours son élégance et son teint naturel.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Barthélémy Toye DIAS

### Au nom du père...

Barthélémy Dias, marié et père de trois enfants, est l'un des députés les plus connus au niveau national. Sa célébrité, il le doit à son bagout et au discours musclé à l'encontre du président Abdoulaye Wade. Coutumier de sorties fracassantes, il n'hésite pas à répondre, à riposter à toute attaque. Ce qui lui colle l'image d'un dur. À l'approche de l'élection présidentielle de 2012, Barthélémy Dias s'est illustré par sa réaction violente face à l'attaque de sa mairie par des nervis accusés à tort ou à raison d'être à la solde du parti au pouvoir. Barthélémy Dias n'a pas intégré le parti de son père, Jean-Paul Dias, le Bloc centriste Gaïndé. Mais, il est allé se frayer une place ailleurs.

Il a fait l'école élémentaire dans le privé catholique à Dakar, une partie de son cycle secondaire à Dakar et une autre aux États-Unis. Au pays de l'oncle Sam, M. Dias a poursuivi son cursus universitaire avec des études en « Master of Business Administration », option transport.

De retour au Sénégal en 2004, Barthélémy Dias intègre le Parti socialiste en 2005. Très bouillant, il se fait vite une place au sein de ce parti en créant une structure dénommée « Convergence socialiste », un mouvement dont l'objectif était de faire renaître de ses cendres le PS après la défaite de Diouf à la présidentielle de l'an 2000. Très engagé dans l'arène politique, Dias occupe des postes de choix au sein du Parti socialiste. Il est membre du Comité central et du Bureau politique. Il est aussi le secrétaire général du Mouvement national des jeunes socialistes. À l'exception de Dias, tous ceux qui ont eu à diriger ce mouvement étaient des ministres ou des députés. On peut citer entre autres Racine Ndiaye, Khalifa Ababacar Sall, Daouda Sow, Moustapha Niassé, Djibo Kâ, Pape Babacar Mbaye.

À l'Assemblée nationale, Barthélémy Dias est membre des commissions des Affaires étrangères, des Finances et des Lois. Il décrie le fait que le député sénégalais ne soit pas libre. Depuis l'indépendance, il a les mains liées par les textes. À l'en croire, un député sénégalais ne peut pas faire une proposition de loi pour l'intérêt général. M. Dias dénonce aussi l'absence d'assistants parlementaires pour aider le député dans son travail. « *L'Assemblée nationale n'a ni une bibliothèque moderne, ni une salle informatique, où l'on peut faire des recherches* », se désole M. Dias. Il reste convaincu de la pertinence de la tenue des

Assises nationales, organisées par l'opposition et la société civile. « *Il faut que dans chaque secteur de la vie active de ce pays et que ceux qui y sont puissent donner leurs points de vue et apporter leurs contributions dans le cadre d'une réflexion inclusive et qu'on puisse tout synthétiser de façon objective et passer à un référendum* », analyse-t-il. Il faut, selon Barthélémy Dias, revoir les textes pour la bonne marche du pays. Pour ses ambitions, M. Dias avance que la seule chose qui l'intéresse est d'être au service du Sénégal.

Dans toute l'histoire politique du Sénégal, Barthélémy Dias est le seul candidat investi sur une liste nationale pour la députation alors qu'il était en prison.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Aramtoulaye DIATTA

### La « femme rurale »

M<sup>me</sup> Diatta est née le 18 octobre 1965 à Dombondir, un village situé dans la région de Ziguinchor. Elle a arrêté les études en classe de 3<sup>e</sup> secondaire. Militante inlassable, déterminée et engagée, M<sup>me</sup> Diatta, décrite comme une dame « intègre et vertueuse », a gagné la confiance des femmes et le respect des techniciens du développement rural qui l'appellent affectueusement « la femme rurale ».

Cette villageoise « fière et dégourdie », accède au poste de secrétaire générale de la Fédération des groupements de promotion féminine grâce à son engagement à aider les femmes de sa localité. Elle adhère en 1990 au groupement « Aline Sitoe Diatta de Sathiaba/Ziguinchor ».

M<sup>me</sup> Diatta initie bénévolement, en 1992, une formation en transformation et conservation des produits locaux (fruits et légumes) et est chargée de la commercialisation pour alimenter la caisse de son groupement. Elle est promue secrétaire générale lors du renouvellement de bureau de ce groupement en 1992, grâce à son dynamisme. En 2004, cette Casamançaise devient la présidente du conseil d'administration du groupement d'épargne et de crédit (GEC) Kassoumay de Ziguinchor. De là, elle fait participer le GEC Kassoumay à une compétition regroupant 100 mutuelles du Sénégal.

Aujourd'hui, M<sup>me</sup> Diatta est députée de la 12<sup>e</sup> législature de la « Coalition Benno Bokk Yaakaar », du fait de son engagement inlassable en faveur de sa localité. Son objectif est de sortir ses mandants de la pauvreté. Pour cette noble mission, M<sup>me</sup> Diatta se donne tous les moyens nécessaires. Elle est de ceux qui pensent que le retour à la paix définitive en Casamance est possible. Elle prône le dialogue pour la sortie de crise.





## Khary DIAW

« Mackyste » jusqu'à la moelle

Dans son quartier à la Médina, on l'appelle Khary Macky. Khary Diaw de son vrai nom, est militante de l'Alliance pour la République (APR), le parti au pouvoir. Fidèle au chef de l'Etat Macky Sall depuis la création de son parti, M<sup>me</sup> le député a eu la confiance de ce dernier au point de se retrouver douzième sur

la liste nationale. La Médinoise, au teint clair, avec ses 37 berges, de taille moyenne, a été beaucoup affectée par l'harcèlement que son chef de parti a subi de la part de ses ex-frères libéraux le poussant à la démission de tous ses mandats électifs. De là, commence son véritable combat politique. Elle prend fait et cause pour Macky Sall, en exhortant les militants et sympathisants de sa localité à voter pour cet homme « digne » qui, selon elle, « *a pris son courage à deux mains en convoquant le fils de l'ex-président de la République, Abdoulaye Wade, afin qu'il rende compte de sa gestion des nombreux milliards reçus par l'Agence Nationale de l'Organisation de la Conférence Islamique* ».

Le 23 juin 2011 est une journée que M<sup>me</sup> Diaw n'oubliera jamais. La manifestation démocratique pour bloquer « une monarchie rampante », l'a profondément marquée.

Habitante de la rue 41x28 de la Médina, M<sup>me</sup> Khary Diaw est à son premier mandat comme député à l'Assemblée nationale. Elle n'hésite pas à défendre ses idées et ses positions.

Dans sa localité, elle s'active de son mieux pour aider les jeunes à trouver du travail et se bat pour la mise en place d'un système d'assainissement adéquat à la Médina. Fervente militante des droits de la femme, la « mackyste » plaide pour des lois pénales plus sévères contre les viols sur les filles et les enfants. Elle fait partie également des députés qui sont contre la dépénalisation de l'homosexualité.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Aïssatou Sow DIAWARA

### La politique dans le sang

Elle est secrétaire générale du Parti socialiste dans la commune de Guédiawaye, banlieue dakaroise. Cette socialiste au teint clair, la soixantaine bien sonnée, a débuté la politique très jeune, en 1962. Son père, très actif au plan politique, l'amenait aux réunions.

C'est ainsi que M<sup>me</sup> Diawara est devenue l'une des pionnières de la jeunesse socialiste.

Elle a fait ses études primaires à Baobab 1, actuel Mass Massaer Niane 1. Elle y a décroché le certificat d'études primaires élémentaires et l'entrée en sixième. M<sup>me</sup> Diawara est orientée au lycée des jeunes filles (actuel lycée John F. Kennedy) où elle obtient le Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Elle réussit au concours d'entrée à l'école normale des jeunes filles de Thiès où cette militante socialiste obtient son baccalauréat. Ce diplôme lui ouvre les portes de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar où elle s'inscrit au Département d'anglais qu'elle quitte avec la licence en poche. Elle fait une formation à l'École normale supérieure (ENS) de Dakar pour devenir professeur d'anglais.

Fille d'un ancien homme politique, responsable politique à Colobane, M<sup>me</sup> Diawara, à 14 ans déjà, militait à l'Union Progressiste Sénégalaise (UPS) devenue plus tard le Parti socialiste (PS). En 1968, elle est obligée d'abandonner la politique car elle s'était retrouvée à l'internat. Elle reprend la politique en 1972, en occupant plusieurs postes. Elle a été chargée de la formation à la sixième coordination de Guédiawaye. Une coordination qui est aujourd'hui divisée en plusieurs entités. Elle se retrouve à la quinzième coordination comme présidente, puis présidente départementale de Guédiawaye. Cette position lui permet en même temps de devenir première vice-présidente du PS à Pikine/Guédiawaye.

Elle connaît donc une ascension fulgurante. Elle est élevée au rang de deuxième vice – présidente du PS à la région de Dakar, après Adja Arame Diène puis Aïda Ndiougue. Après l'alternance du 19 mars 2000, avec les nombreux départs enregistrés par le PS, M<sup>me</sup> Aïda Sow Diawara devient la responsable de la coordination de Golf-Sud et présidente des femmes socialistes de la ville de Dakar. Première adjointe à Chérif Macky Sall, maire socialiste de Guédiawaye, elle hérite du poste de chef du département de Pikine, après le départ

de ce dernier. M<sup>me</sup> Aïda Sow Diawara est aussi membre du Bureau politique national du PS.

Cette battante s'est engagée dans la lutte contre le chômage des jeunes. Elle convoque régulièrement des réunions dans les locaux de la mairie de Golf Sud pour trouver des solutions. Cette héritière politique est un fervent défenseur des droits de l'Homme à l'Assemblée nationale. Pour cette 12<sup>e</sup> législature, M<sup>me</sup> Aïda Sow Diawara estime que les femmes sont bien représentées et bien traitées à l'Assemblée nationale.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Khadidiatou DIÉDHIU

### Trois à la suite

Fille d'un ancien député, Moussa Diédhiou, Khadidiatou Diédhiou est à son troisième mandat de député à l'Assemblée nationale. Elle a été la plus jeune député de la 10<sup>e</sup> législature, en 2001. Née le 31 décembre 1975 à Bignona, elle a fait un parcours scolaire sanctionné par le brevet de fin d'études moyennes (BFEM) à Thionk-Essyl et le baccalauréat série G, au lycée technique Maurice Delafosse.

Nouvelle bachelière, elle s'inscrit à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion, où elle décroche le Diplôme d'études universitaires générales (DEUG), à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Elle annule son inscription en année de licence pour se consacrer à la politique, avant de reprendre le chemin des amphithéâtres quelques années plus tard. Son retour sera sanctionné par une maîtrise en sciences de gestion à l'Université de Paris Dauphine en France.

Très jeune, Khadidiatou Diédhiou a pris goût à la politique à force d'accompagner son père sur le terrain. Ce dernier, ancien responsable du PDS, et le défunt président du Conseil régional de Ziguinchor, Mamadou Lamine Badji, ont été les premiers à faire gagner le PDS à Bignona aux élections législatives de 1988. Khadidiatou Diédhiou a donc hérité de son père cette fibre de leader qui lui a permis de gagner la confiance des populations de Bignona et d'occuper très tôt des postes de responsabilité.

Dans la précédente législature, elle a occupé le poste de vice-présidente de l'Assemblée nationale. Elle a rejoint le nouveau parti politique du centre mis sur orbite par l'ancien dignitaire du PDS et maire de Ziguinchor, Abdoulaye Baldé.



## Mouhamed DIÉDHIYOU

### Un médecin au long engagement politique

Mouhamed Tété Diédhiou est né le 22 mars 1954 à Thiès. Il est marié et père de quatre enfants. M. Diédhiou a obtenu le certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) en 1967 et le brevet d'études du premier cycle (BEPC) en 1971. Il décroche par la suite le baccalauréat en série D en 1974 et poursuit ses études supérieures en France où il soutient, en 1983, à Caen, le doctorat d'État en médecine.

M. Diédhiou a servi, de 1979 à 1982, comme interne dans les services de maternité et de chirurgie de l'hôpital Abass Ndao de Dakar. De 1979 à 1983, il est moniteur chargé des travaux pratiques d'anatomie en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années à la Faculté de médecine, de pharmacie et d'Odonto-Stomatologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. De 1981 à 1983, il est chargé des cours d'anatomie à l'Institut national supérieur d'éducation physique et sportive (INSEPS) de Dakar. De 1981 à 1984, il assure la même tâche à l'école des infirmiers et infirmières d'État, actuelle École nationale pour le développement sanitaire et social (ENDSS). De 1981 à 1986, il travaille au service de la maternité de l'hôpital Abass Ndao.

De 1990 à 1994, Tété Diédhiou assume la charge de médecin d'entreprise, à l'hôtel Afritel (actuel hôtel Faidherbe) puis celle de la Société de développement et de vulgarisations agricoles (SODEVA), de 1992 à 1998. Depuis 1987, il dirige aussi une clinique privée installée aux Parcelles Assainies de Dakar.

Au plan politique, M. Diédhiou a été adjoint au maire de la ville de Dakar chargé de la santé, de 1990 à 1996. De 1990 à 2001, il est élu maire de la commune d'arrondissement des Parcelles Assainies. Député de la 11<sup>e</sup> législature, de 2007 à 2012, il est réélu en juillet 2012.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Mouhamed DIENG

### Le wadiste

La soixantaine révolue, Mouhamed Dieng est originaire de Koungeul où il a sa base politique et affective. Membre du parti de l'ancien régime de Abdoulaye Wade, ce député de la 12<sup>e</sup> législature fait partie de ceux qui croient toujours au retour du PDS aux affaires. Il se dit opposé aux poursuites judiciaires nées de la traque des « biens mal acquis » lancées par le président Macky Sall à son arrivée au pouvoir, contre des caciques de l'ancien régime dont Karim Wade.



## Penda Seck DIENG

### La « révolutionnaire »

Née le 17 décembre 1948 à Dakar, Mme Penda Seck Dieng est une enseignante à la retraite. Elle a été pendant douze ans surveillante générale au lycée LimamouLaye de Guédiawaye, en banlieue dakaroise. Fille de gendarme, elle a fait une partie de ses études primaires à Bobo Dioulasso et à Ougadougou, au Burkina Faso, au gré des affectations de son père. En 1960, revenue au bercaïl, la jeune Penda intègre l'école Pikine 6 où elle réussit à l'examen d'entrée en sixième. Elle obtient son brevet de fin d'études du premier cycle au collège d'enseignement moyen de Malick Sy et le baccalauréat au Lycée John F. Kennedy. Après deux années passées à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, elle prendra le chemin de l'Ecole normale d'où elle sort comme enseignante. Mme Dieng obtient le CEAP en 1972 et le CAP en 1980. Pendant 38 ans, Penda Seck Dieng a été au service de l'Education nationale, militante active du Sudes et de l'Uden.

Elle est entrée en politique en 1974 en militant aux côtés du professeur Abdoulaye Bathily, chef de la LD/MPT (Ligue démocratique /Mouvement pour le Parti du Travail), dans la clandestinité. Penda Seck Dieng devient membre du Comité central du parti en 1983, et du Bureau politique jusqu'en 2008. Année où elle a été promue membre du secrétariat exécutif national, adjointe au chef du département des relations intérieures. Elle a également occupé le poste de vice-présidente des femmes de la LD. Mme Penda Seck Dieng en est à son premier mandat à l'Assemblée nationale. Elle est la deuxième vice-présidente de la Commission de l'Economie, des Finances et du Plan de la 12<sup>e</sup> législature. Elle est membre de la Commission de l'Urbanisme, de l'habitat et des Transports, aussi membre de la Commission de l'Education, de la Jeunesse et du Sport.

Préoccupée par les crises récurrentes qui secouent l'école sénégalaise, Mme Dieng appelle l'Etat et les enseignants à trouver des solutions consensuelles.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Sainabou DIENG

### La fidélité

M<sup>me</sup> Sainabou Dieng, âgée de 81 ans, est née à Kébémér dans la région de Louga. Elle fait partie des rares politiciens qui ne connaissent qu'un seul parti. Entre elle et le Parti socialiste, « *c'est une longue histoire qui date de Senghor, à l'époque où la carte de membre était vendue à 25 F Cfa* », explique-t-elle. Ayant le sang socialiste dans les veines, la « doyenne » de l'Assemblée nationale, comme le surnomment ses pairs, n'a jamais pensé à transhumer car considérant que sa dignité ne lui permet pas de quitter ce parti où elle a grandi et où elle a tiré toute son expérience politique.

Avec son âge avancé, la dame n'est pas toujours présente à certaines sessions de l'Assemblée nationale. Mais, elle s'informe toujours auprès de ses frères et sœurs de parti. Cette politicienne chevronnée a vécu tous les bouleversements politiques du Sénégal. À l'en croire, la femme a plus de voix aujourd'hui qu'hier. Toujours respectée dans la vie politique du Sénégal, elle n'a jamais été marginalisée malgré son analphabétisme.

M<sup>me</sup> Dieng a commencé sa carrière politique avec le premier président Léopold Sédar Senghor qui avait de la sympathie pour elle. Elle a ensuite cheminé avec son successeur, Abdou Diouf. En 2000, M<sup>me</sup> Dieng assiste à la première alternance politique du Sénégal, avec la victoire de l'opposant Abdoulaye Wade face à Abou Diouf. Elle poursuit l'aventure socialiste aux côtés du Premier secrétaire du PS, Ousmane Tanor Dieng.

Elle a partagé de grands moments avec des femmes emblématiques du PS comme Caroline Diop, Maïmouna Kane, Ndioro Ndiaye, Fatoumata Kâ, Aminata Mbengue Ndiaye.

M<sup>me</sup> Dieng ne compte s'arrêter que le jour où elle n'aura plus la force physique de défendre sa localité et son pays. Elle reste toujours convaincue du retour du PS aux affaires.





## Sokhna DIENG

### Du JT à l'Assemblée

Épouse du célèbre marabout mouride, Serigne Modou Kara Mbacké, l'ancienne présentatrice vedette du journal télévisé de l'Office de Radiodiffusion Télévision du Sénégal (ORTS) a été investie par la formation politique de son époux, le Parti de la Vérité et du Développement (PVD), pour être député.

Forte personnalité, Sokhna Dieng Mbacké fait partie des rares députés qui avaient refusé de voter la levée de l'immunité parlementaire de trois de leurs collègues membres de l'ancien régime : Abdoulaye Baldé, Ousmane Ngom et Oumar Sarr.

Souvent présente aux séances plénières de l'Assemblée nationale, M<sup>me</sup> Sokhna Dieng Mbacké n'hésite jamais à donner son point de vue. La soixantaine entamée, sénatrice sous Wade, l'ancienne journaliste a fait partie des premiers présentateurs du journal télévisé, à la naissance de la télévision nationale, au début des années 1970. En effet, dit-elle « *J'ai été la 1<sup>re</sup> présentatrice tv en 1972 au lancement de la télé, j'ai été aussi la 1<sup>re</sup> femme directeur de la tv nationale de 1986 à 1990* ».

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Ndèye Maguette DIÈYE

### La fidélité à Rewmi

Née le 28 décembre 1951 à Dakar, député de la 12<sup>e</sup> législature, M<sup>me</sup> Dièye, veuve et mère de trois enfants, a arrêté très tôt ses études en classe de sixième, à l'école Jean Jacques Rousseau. Le 28 décembre 1974 marque son entrée en politique. Elle adhère au Parti démocratique sénégalais (PDS) d'Abdoulaye Wade. « *J'ai acheté à 100 F Cfa la carte de membre du PDS auprès d'Adama Wade, le frère du président Wade* », se souvient M<sup>me</sup> Dièye. Elle entame son chemin politique avec ledit parti dans lequel elle a occupé plusieurs postes.

De la sphère locale au plus haut niveau, M<sup>me</sup> Dièye n'a cessé de gravir les échelons. Elle devient ainsi membre du bureau départemental de Dakar, puis du bureau régional des jeunes de Dakar. À ces postes, s'ajoutent ceux de secrétaire nationale adjointe au trésorier du parti et de secrétaire nationale à l'organisation des femmes. Après un long cheminement avec Abdoulaye Wade, M<sup>me</sup> Dièye démissionne du PDS, poussée à la sortie du parti en 2004, à la suite d'un différend qui a opposé le président de la République et son ancien Premier ministre et homme de confiance, Idrissa seck.

Elle a été considérée comme une pro-Idy par les caciques du PDS. M<sup>me</sup> Dièye se range derrière Idrissa Seck. De 2004 jusqu'à nos jours, elle est restée fidèle au parti « Rewmi » de l'ex-numéro 2 du PDS, Idrissa Seck. Dans ce parti, M<sup>me</sup> Dièye occupe le poste de responsable des femmes. Elle a été élue sur la liste départementale de « Benno Book Yaakaar ».

Décrite comme une « femme très dynamique et très généreuse », elle fait de son mieux pour aider les femmes de sa localité. À l'hémicycle, elle n'a aucun complexe vis – à – vis des hommes.



## Maguette DIOKH

Tel père, tel fils...

Député, Maguette Diokh suit les pas de son père Issa Diokh, qui fut député et maire à Mbour pour le compte du Parti socialiste, du temps de Léopold Sédar Senghor. Ce député socialiste est né le 23 mars 1970 à Mbour. M. Diokh a fait ses études dans plusieurs localités du Sénégal au gré des affections de son tuteur. Il entre à l'école primaire à Mékhé, poursuit ses études à l'école Artillerie de Louga avant de boucler le cycle élémentaire à l'école Madiama Diop de Tivaoune où il obtient le certificat de fin d'études élémentaires et l'entrée en sixième. Puis, il s'inscrit en classe de sixième au Cem Ababacar Sy de Tivaoune, fréquente l'école Khar Kane de Gossas avant de revenir dans son fief natal de Mbour pour décrocher son brevet de fin d'études moyen (BFEM) au Cem II de Mbour. Il passe le reste de son cursus au lycée Demba Diop où ses études sont sanctionnées par le baccalauréat. Ce qui lui permet d'intégrer l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il s'inscrit en première année au département de Lettres modernes en 1994 – 1995. En 1996, il réussit au concours de volontariat. Après quelques mois de formation, il est nommé instituteur à l'école Waly Diouf de Joal Fadiouth où il décroche le CAP en 2002.

M. Diokh est aussi un footballeur. Il a eu à jouer au championnat populaire appelé « navétanes » à Mbour pendant plusieurs années. Très amoureux du football, il décroche en 2007 le diplôme d'initiateur de football.

Pour son parcours politique, M. Diokh a très tôt, sur les pas de son papa, commencé à faire la politique, dès 1988. Comme son père, il ne connaît que le Parti socialiste dont il souhaite vivement le retour au pouvoir, car la perte du pouvoir en 2000 est l'événement le plus marquant de sa vie politique. M. Diokh a occupé plusieurs postes au sein de ce parti. Il a été responsable du Mouvement des élèves et étudiants socialistes (MEES) au lycée Demba Diop de Mbour. De 2000 à 2013, il est responsable des jeunes socialistes de la commune de Joal Fadiouth. De 2007 à 2013, il occupe le poste de responsable départemental de Mbour et secrétaire général adjoint de la coordination régionale de Thiès. Au niveau national, M. Diokh est membre du Comité central et du Bureau politique du PS. Il est également membre fondateur du réseau des jeunes parlementaires.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Cheikh Diop DIONNE

### Des affaires à l'Assemblée

Nouvellement élu député sur la liste départementale de l'APR (Alliance pour la République), parti au pouvoir de Gossas, dans la région de Fatick, M. Cheikh Diop Dionne a un agenda chargé. Il préside le Groupe d'Amitié Sénégal - France à l'Assemblée nationale. En outre, Cheikh Diop Dionne est membre du parlement de la Francophonie.

Bien qu'il soit à son premier mandat, M. Dionne a embrassé la politique depuis son cycle secondaire. Il n'a cependant jamais été encarté. L'homme, au teint noir, s'est formellement engagé dans une formation politique à la naissance de l'APR dont il est le coordonnateur à Gossas.

Haut sur son 1m90, il est né à Gossas d'un père fonctionnaire. Cheikh Diop Dionne a enseigné l'économie dans un lycée de la banlieue parisienne, dans le département du Val d'Oise pendant deux années. Cumulativement, il était enquêteur statisticien économiste à Leroy Merlin.

En 1985, il rentre au bercail pour devenir directeur administratif et financier du groupe Djily Mbaye. Il coordonne alors les activités de recherches pétrolières et d'hydrocarbures avec Pétrosen et un autre groupe de la place. Cheikh Diop Dionne était membre du comité des opérations. Grâce à ses postes, il partait à Dublin tous les quinze jours en moyenne pour la gestion du permis de Sébikotane pour la recherche de gaz naturel et du pétrole.

Il gérait également l'important patrimoine immobilier du groupe, avec notamment les immeubles Fahd, Fayçal, Allumette, et un sis à la rue Carnot. Du fait de ses nombreuses responsabilités, il accompagnait le milliardaire El Hadji Djily Mbaye partout en Afrique, auprès de chefs d'États influents dont les présidents Houphouët Boigny de Côte d'Ivoire, et Mobutu Sese Seko du Zaïre (actuel République démocratique du Congo, RDC). Ce dernier a d'ailleurs été son hôte pendant trois semaines, à Ngor, lors de la tenue du sommet de l'OCI de 1991.

À la suite du décès de l'homme d'affaires sénégalais, après sept années de collaboration, M. Dionne retourne en France pour ouvrir une structure de consultance. Il continue également à s'investir dans l'immobilier. Mais après le décès de son père, il est contraint de revenir au Sénégal pour créer une société appelée Solarsen, une société d'assemblage et de commercialisation d'équipements solaires). Cette société est spécialisée dans les énergies renouvelables, solaires et éoliennes. « *J'ai créé cette société anonyme dont j'ai été fondateur, administrateur et Directeur Général* » dit-il. Il devient aussi le représentant de marques américaines, belges, françaises, etc. Cheikh Diop Dionne sera tour à tour conseiller spécial du directeur général de l'Agence du Plan Jaxaay et directeur général d'Aba Groupe. Il est également actionnaire dans plusieurs sociétés dont la sienne appelée COGEPI (Comptoir de Gestion et de Promotion Immobilières ).

Le natif de Gossas est grand travailleur. Il est connu pour sa rigueur dans tous les domaines. Dans les commissions, cet économiste abat un énorme travail. Dans le souci de bien faire son travail dans le cadre de la 12<sup>e</sup> législature, M. Dionne se consacre entièrement aux activités des commissions, « *presque chaque jour jusqu'à 4 heures du matin* », explique M. Dionne.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Mame Mbayame Guèye DIONE

### Une sentinelle des bonnes mœurs

Élue pour la première fois député, M<sup>me</sup> Ba née Mame Mbayame Guèye Dione s'est taillée une renommée à l'Assemblée nationale grâce à son combat contre le tabagisme. L'exposition à la fumée du tabac a emporté trois de ses parents d'où son engagement dans la lutte contre ce

fléau. M<sup>me</sup> Ba a fait des études en médecine généralistes sanctionnées par un doctorat avec une spécialisation en médecine tropicale et en nutrition. Après les amphes, elle dirige le service médico-social de la ville de Dakar de 1996 à 2003. Puis, elle effectue un passage à la direction de la santé où elle assure, pendant sept ans, la fonction de chef du Bureau de Suivi de l'Enfant. En 2010, elle est promue chef de la division de l'Alimentation, de la Nutrition et de la Survie de l'Enfant, poste qu'elle occupe pendant 18 mois. Le combat de M<sup>me</sup> Ba concerne également les droits des enfants.

M<sup>me</sup> Ba est la responsable nationale des femmes de son parti, le MRDS dirigé par Imam Mbaye Niang. Elle a commencé à faire de la politique en 2000 à la création du MRDS dont son mari est cofondateur. Elle réfute l'étiquette de « parti religieux » qu'on colle à sa formation politique.

Cette mère de quatre enfants a fait ses études primaires à l'école franco-sénégalaise, et ses cycles moyen et secondaire au lycée Seydou Nourou Tall avant d'intégrer l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. De teint noir et voilée, elle est décrite comme « très pieuse ».

Musulmane, elle pense que la politique doit se faire dans le respect des religions, de l'éthique et de la démocratie.



## Abdoulaye Makhtar DIOP

### Le Grand Serigne de Dakar

Abdoulaye Makhtar Diop est né à Dakar en 1946 dans une famille lébou et ses aïeux ont le privilège de diriger cette communauté depuis des décennies. C'est ainsi qu'il a été lui-même intronisé Grand Serigne de Dakar, le 19 mai dernier. Une distinction qui vient s'ajouter aux nombreuses fonctions occupées dans le passé.

En 1988, il est nommé ministre de la Jeunesse et des Sports. Et c'est sous son magistère que le Sénégal a organisé sa première et unique Can de football séniors en 1992. Lors de son passage à ce ministère, le Sénégal obtient la médaille d'argent aux Jeux Olympiques de Séoul en 1988 avec Amadou Dia Bâ. Une première. Mais, quelque temps après l'élimination des « Lions » en quart de finale de la Can 1992, il quitte le département des Sports.

Il va occuper d'autres postes puisqu'il sera Directeur général de la Sonees (1993-1995) puis ministre de la Modernisation de l'État de 1998 jusqu'à la chute du régime socialiste en 2000.

Le nouveau Grand Serigne de Dakar a fréquenté l'école de la rue Faïdherbe pour ses études primaires, puis accède au collège d'Orientation, actuel Lycée Blaise Diagne.

Passionné de sport, il a été un athlète excellent au basket, au football et au handball. Il évolue à la Stella, à l'Union sportive indigène et au Jaraaf. Mais, il a su allier études et sports pour s'assurer un lendemain meilleur. Il obtient son baccalauréat en 1967.

En 1973, il décroche une licence en droit public et passe le concours d'entrée de l'École nationale d'administration du Sénégal et en sort trois ans comme administrateur civil.

Sous Wade, il devient ministre d'État chargé des Sports.

Il est député non inscrit de la 12<sup>e</sup> législature sous la bannière du Parti pour la vérité et le développement (PVD), après le désistement de Serigne Modou Kara Mbacké.

Il est le leader des Socialistes unis pour la renaissance du Sénégal (Surs). Aujourd'hui, Grand Serigne de Dakar, Abdoulaye Makhtar Diop est l'une des figures marquantes de l'histoire politique du Sénégal. L'homme est courtois et accessible.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Amadou Mame DIOP

### Le pharmacien

« *La principale préoccupation du président Macky Sall c'est la patrie qui prime pour lui. Et j'ai confiance en lui. Il apportera des solutions aux maux dont souffre le pays. Car il a la volonté* », fait savoir M. Amadou Mame Diop.

Grand de taille, le quasi quinquagénaire, marié et père de cinq enfants est député, tête de liste du département de Dagana.

Pharmacien de profession, il a fait ses études primaires et secondaires à Saint-Louis où il décroche son baccalauréat, série D en 1985 avec la mention assez-bien. Orienté à l'université Cheikh Anta Diop au département de Pharmacie, il sort avec un diplôme de docteur en pharmacie. Il poursuit ses études en France où il obtient un DESS en répartition pharmacie et de gestion. Après ses études en France, il revient au pays.

Il se retrouve à Richard-Toll comme pharmacien d'officine. Il a une expérience maintenant de quinze ans dans ce poste.

Le pharmacien n'a commencé à faire la politique qu'en 2008 avec l'APR. Il n'a jamais milité dans un autre parti. Choisi comme chef de liste de son département, le pharmacien, très social et très proche des habitants de sa localité, n'a pas trop de soucis à se faire, où il est adopté par ces derniers. Du fait de sa profession, il est très proche des populations. Courtois et ayant un sens parfait de l'écoute, il essaye toujours de trouver les moyens pour satisfaire les doléances de sa base.

Ce débutant de la politique soutient que ceux qui pensent qu'être député est un travail facile, se trompent lourdement. Pour lui, le député accomplit un travail lourd dans les commissions mais les gens ne voient que le vote qui se passe au niveau des plénières.

Sensible aux préoccupations des populations, l'honorable député demande, au Président de faire de son mieux pour avoir un second mandat. Il souhaite la même patience du côté des populations pour permettre d'honorer ses promesses.



Mame Amadou Diop, vivant dans une zone où la culture du riz local est abondante, est convaincu qu'il faut mettre les cultivateurs dans les conditions requises pour que le consommateur local soit une réalité. Le consommateur local, est, selon lui, une des solutions majeures pour l'emploi des jeunes.

A

B

C

**D**

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Amy Cheikh DIOP

### L'arabisante

Elle est née le 2 octobre 1970 à Kaél, dans la commune de Mbaké, région de Diourbel. Issue d'une famille religieuse, Amy Cheikh Diop a fait ses études primaires coraniques à l'école Alzar de Ndame, près de Touba et en Mauritanie jusqu'aux sanglants événements sénégaléo-mauritaniens de 1989. Elle rejoint plus tard le lycée Bourguiba de Tunis où elle obtient son baccalauréat arabe.

Ancienne sympathisante du Parti socialiste, elle milite en 1994 au Parti démocratique sénégalais. En 2007-2008, elle quitte le PDS pour l'Alliance des Forces de Progrès (AFP) de Moustapha Niasse. Elle brigue son premier mandat de député à l'Assemblée nationale sous les couleurs de Benno Bokk Yakaar. Amy Cheikh Diop est la responsable départementale et régionale des femmes de l'AFP à Diourbel.



## Awa DIOP

### La «mère» libérale

Née le 1<sup>er</sup> mai 1948 à Rufisque de parents politiciens, Awa Diop a fait ses études primaires à l'école municipale de ladite localité et à Santhiaba. Elle obtient son Brevet d'études du premier cycle (BEPC) au collège privé Mame Coumba Lamba. Elle devient par la suite dactylographe à la mairie de Rufisque.

En 1976, elle travaille comme secrétaire à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et plus tard, au bureau des entrées de la maternité de l'hôpital Le Dantec.

Awa Diop entre au Parti démocratique sénégalais en 1975. Elle devient secrétaire générale des femmes dudit parti à Rufisque, ensuite secrétaire générale adjointe, enfin secrétaire générale de la fédération des femmes de la région de Dakar. À l'époque, elle était la seule femme membre du Comité directeur du PDS. De 1997 à nos jours, elle est présidente nationale des femmes libérales.

En 1993, elle est élue pour la première fois, député à l'Assemblée nationale où elle occupe le poste de secrétaire élue. Elle est promue deuxième questeur à l'Assemblée en 2000. Entre 2006 et 2007, elle occupe le poste de ministre délégué auprès du Premier ministre.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Demba DIOP

### L'homme d'affaires

Plus connu sous le nom de Diop Sy, Demba Diop est né le 24 novembre 1953 à Dakar. Il se distingue d'abord par son physique de basketteur : 1m 92 et 100 kg. Diop Sy a fait son cycle primaire à l'école Clémenceau (actuelle école Ibrahima Diop) et le secondaire au lycée Blaise Diagne de Dakar. Il obtient en 1972 un Certificat d'aptitude professionnelle en comptabilité (CAP) à l'établissement privé, Saint-Michel.

Il est titulaire du baccalauréat en série G2 (gestion et comptabilité) au lycée Maurice Delafosse. En 1982, il obtient le diplôme universitaire technologique (DUT) de l'École normale supérieure universitaire de technologie (ENSUT) devenue plus tard l'École supérieure polytechnique (ESP) de Dakar.

De 1972 à 1986, Diop Sy a travaillé à la Société de Développement et Vulgarisation agricoles (SODEVA). Entre 1984 et 1985, il fait un stage dans un cabinet de comptabilité en France.

Issu d'une famille politique, il fait ses premiers pas au Rassemblement national démocratique (RND) fondé par le professeur Cheikh Anta Diop. Il rejoint plus tard le PS et le Pds en 2001. Diop Sy crée en 2012 la Convergence patriotique pour la justice et l'équité (CPJE) en dirigeant la liste de ce parti aux élections législatives.

Élu député à la 12<sup>e</sup> législature, M. Diop est le patron d'Urbaine d'Entreprise (UDE), une société qui s'occupe de lotissement de terrains, de transport des ordures ménagères, entre autres. De 1996 à 2009, il est adjoint au maire à la municipalité de Dakar Plateau.



## Mamadou DIOP

### Le révolutionnaire

Il est né en 1950 à Khombole, dans la région de Thiès. Il a entamé ses études primaires à Kaél, situé à 10 km de Mbacké, avant de les poursuivre à Diourbel, à l'école franco-mouride, actuelle école Massourang Sourang.

À onze ans, il intègre le lycée Van Vollenhoven, actuel lycée Lamine Guèye. « La crise des caraïbes » ou « la crise des fusées » ayant opposé les États-Unis à Cuba soutenu par l'URSS et le différend politique entre le Président Senghor et Mamadou Dia, le président du Conseil du gouvernement, en 1962, restent, à l'en croire, deux évènements marquants de sa vie.

En 1968, en classe de terminale, le passionné de basket et de karaté est élu délégué général des élèves du Lycée « Van Vo ». Il a été également le porte-parole du mouvement élève qui dénonçait la décision du gouvernement de fractionner les bourses d'études des étudiants et de suspendre leur versement pendant les grandes vacances scolaires et prit une part active dans le mouvement de contestation généralisée de Mai 68. Il sera arrêté et incarcéré au camp militaire Archinard de Ouakam. Cette casquette de syndicaliste en milieu scolaire va plus tard déterminer sa trajectoire politique. Mamadou Diop « Decroix » obtient le baccalauréat à la session unique d'octobre 1968. Il sera de nouveau arrêté en 1969, avant d'être exclu définitivement de l'Université de Dakar par décret du Président de la République et incorporé de force, en mars 1971, dans l'armée sénégalaise pendant 18 mois.

Libéré de l'Armée, il rejoint en 1973, dans la clandestinité, ses camarades Landing Savané, Amadou Top, Mazide Ndiaye, Abdourahmane Kounta, Pape Touty Sow et d'autres dans le cadre d'And-Jef/ Xare bi. Arrêté encore de nouveau en 1975 pour un engagement politique formellement assumé, il sortit de prison en février 1976.

Après avoir servi à l'Office National de Commercialisation et d'Assistance au Développement (ONCAD) de 1974 à 1980, date de dissolution de cet établissement public au cœur de la politique agricole de l'État sous Senghor dans le contexte des premiers programmes d'ajustement structurel, Mamadou Diop « Decroix » se retrouve au ministère des Finances en tant qu'informaticien et poursuit son combat politique. Il assume la charge de Secrétaire général adjoint

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

d'And-jef/ Mouvement révolutionnaire pour la démocratie nouvelle (Aj-Mrnd) de 1981 à 1991. Il quittera volontairement l'Administration publique pour devenir consultant en informatique à partir de 1990.

En mai 1998, il est élu député d'And-jëf/ Parti africain pour la démocratie et le socialisme (Aj-Pads). D'avril 2000 à mars 2001, il est nommé ministre de la Culture et de la Communication. De mars à mai 2001, il occupe le portefeuille de ministre de la Communication et des Technologies de l'information. Le 13 mai 2001, il est nommé ministre chargé des Relations avec les Assemblées. Il retournera à la Communication en novembre 2002 avant de rejoindre le ministère du commerce en novembre 2004. Tout comme la Communication, il occupera à deux reprises ce département du commerce (2004-2007 et 2008-2009) avant de rejoindre la présidence de la République le 23 novembre 2010 où il occupe le poste de ministre d'État sans portefeuille auprès du Président Wade.

Depuis 2009, il est le Secrétaire Général d'And-Jëf/Pads.



## Yaye Ndao DIOP

### La commerçante

Née en 1959 à Diamaguène-centre, dans la région de Kaffrine, Yaye Ndao Diop a été une partisane du Parti démocratique Sénégalais (PDS) d'Abdoulaye Wade.

Elle a fait son cycle primaire à l'école 1 de Mbamba. Après l'obtention de son certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE) en 1971, elle abandonne ses études pour se consacrer au commerce.

En 2009, elle est élue conseillère régionale et municipale. En juillet 2012, elle est élue député de la coalition Benno Bokk Yakaar (BBY).



## Aïssatou DIOUF

### L' « apériste »

Née le 1<sup>er</sup> août 1958 à Dakar, Aïssatou Diouf a fait ses études primaires à l'école 1 de Kaffrine et secondaires à l'école privée Mboutou Sow de Kaolack. En 1999, elle entre au Parti démocratique Sénégalais (PDS).

Membre fondateur de l'APR, M<sup>me</sup> Diouf est présidente du club de solidarité et du comité de centre de santé dans la région de Fatick. Elle est conseillère à la municipalité de Fatick.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Alioune Badara DIOUF

### Le gestionnaire

Le député « apériste » Alioune Badara Diouf est né le 5 mars 1977 à Fatick. Il a fait son cycle primaire à l'école Moustapha Baidy Ba (ex école Ndouk) et le secondaire au Cem Mamadou Sall de Fatick. Pur produit du mouvement associatif, il a été pendant longtemps le gardien de but de l'ASC Sangomar de Fatick.

Alioune Badara Diouf obtient le baccalauréat série S, en 1996 au lycée Maurice Delafosse de Dakar. En 2010, il décroche une licence en gestion des ressources humaines à l'ISEG.

Il milite en 1998 dans l'Union des jeunes travaillistes libéraux (UJTL) du PDS. M. Diouf occupe le poste de secrétaire général de l'UJTL des Parcelles assainies de 2006 à 2009. Il devient le directeur administratif et financier (DAF) de la mairie des Parcelles assainies de 2006 à 2008. Depuis 2009, il est le coordonnateur de la Convergence des jeunes républicains(COJER) de l'APR de Dakar.





## Cheikh Tidiane DIOUF

### L'opérateur économique

Il est né le 6 mars 1969 à Tivaoune. Il fait son cycle primaire à l'école 3 et le secondaire au Collège d'enseignement moyen Ababacar Sy de ladite ville. En 1985, en classe de troisième, il entre en politique en militant au PDS. En 1992, Cheikh Tidiane Diouf obtient son bac série L2 au Lycée Lamine Guèye de Dakar.

Orienté au département de Géographie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, il devient le président de la commission sociale de l'Amicale de la Faculté des lettres et Sciences humaines.

Il organise, avec ses camarades du Mouvement des élèves et étudiants (MEEL) une grève de la faim pour exiger la libération de leur mentor Abdoulaye Wade emprisonné en 1993. Après deux années passées à l'UCAD, il retourne à Tivaouane pour parfaire ses études coraniques.

Cheikh Tidiane Diouf est le président du Comité d'organisation au service de Khalifa Ababacar Sy (Cokas) section Tivaoune, coordonnateur de l'Union des Tidianes pour l'Entente et le Progrès (UTEF) et président de l'Union sportive de Tivaoune (ex Damel).

En 1994, il transhume à And Jëf/PADS. De 1999 à 2006, il occupe le poste de secrétaire général communal de l'AJ/PADS à Tivaouane. En 2000, il est élu conseiller à la mairie de Tivaouane.

En octobre 2006, Cheikh Tidiane Diouf quitte cette formation politique pour « Rewmi ». Trois ans plus tard, aux élections locales, il dirige la liste départementale de la Coalition Sopi à Tivaoune. De 2002 à nos jours, il est conseiller municipal à Tivaouane, municipalité de cette ville religieuse.

M. Diouf a dirigé la liste départementale de la Coalition Benno Bokk Yakaar aux législatives de 2012 à Tivaoune. Il est élu député.

Titulaire d'une licence en Etudes territoriales appliquées (ETA) de l'Université de Strasbourg (France) et d'un master en Sciences politiques, cet opérateur économique et chef d'entreprise, est président d'Universel CTD et directeur général de Partenaire informatique et bureautique (PIB).

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## El hadj Moustapha DIOUF

« Le député du peuple »

Il clame haut et fort qu'il est « le député du peuple ». M<sup>e</sup> El Hadj Diouf est né le 21 mai 1959 à Kaolack. Avocat et homme politique, il a fait son cycle primaire à l'école Ndong 1 et ses études secondaires au lycée Gaston Berger (actuel lycée Valdiodio Ndiaye).

Après l'obtention de son bac, il s'inscrit à la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar où il se distingue rapidement par son engagement au sein du mouvement étudiant. Il est élu représentant des étudiants à l'Assemblée de l'université et au Conseil d'administration du Centre des œuvres universitaires de Dakar (COUD).

Connu sous le sobriquet de « Lénine », M<sup>e</sup> El Hadj Diouf fait ses premiers pas en politique à la Ligue Démocratique/ Mouvement pour le Parti du Travail (LD-MPT) où il milite pendant une décennie. Quelques années plus tard, après une brillante carrière d'avocat, il fonde le Parti des Travailleurs et du Peuple (PTP). Puis, il est promu ministre du Réseau hydrographique national sous le magistère de M<sup>e</sup> Wade.

En 2007, M<sup>e</sup> El Hadj Diouf est élu à l'Assemblée nationale où il dirige la commission de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Équipement et du Transport. Il annonce en 2012 sa volonté de briguer le suffrage universel. Mais il retire sa candidature quelques jours plus tard. Lors des législatives de juillet 2012, son parti entre à l'Assemblée nationale où il siège comme député non inscrit.

ancien vice-président de l'un des clubs fanions de Dakar, le Jaraaf, le « député du peuple » est un amateur de football.



## Mar DIOUF

### Le fils de Bargny,

Actuel maire de la commune de Bargny, sa ville natale, Mar Diouf est le président de l'Union régionale du Parti socialiste (PS) de Dakar. Né le 30 septembre 1940, il est le responsable de la coordination des socialistes de ladite ville. Membre du bureau politique du PS, responsable de la coordination des socialistes de la commune de Bargny, M. Diouf a été élu député aux 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> législatures, sous les couleurs du Parti socialiste. Le président Diouf avait fait de lui le premier questeur de l'Assemblée nationale en remplacement d'Abdoulaye Diack.

« *Mar fait partie de mes meilleurs collaborateurs. Non seulement, c'est un bon orateur, mais aussi il a une belle plume. Mieux, Mar est un grand professionnel de l'administration* », témoignait le président Léopold Sédar Senghor, en recevant un jour les vœux du personnel de la présidence de la République.

Mar Diouf n'a pas le profil du politicien classique, « *qui passe son temps à vendre du vent à ses électeurs et qui considère que les promesses électorales n'engagent que ceux qui y croient* ». « Le fidèle socialiste », comme l'appellent ses proches, a régné en maître dans son fief de Bargny. « *Je suis honnête et constant dans ma démarche politique à l'endroit des populations. Autre facteur de ma réussite, c'est le travail pour le développement de ma commune. Ainsi, j'ai toujours opté pour une campagne de proximité, c'est-à-dire parler directement aux populations. Je dis bien « parler » puisqu'il est inutile de leur montrer mes réalisations du fait qu'elles sont visibles* », explique-t-il.

Depuis plus de vingt ans, ce journaliste de formation n'a jamais perdu une compétition électorale chez lui. Qu'il s'agisse d'élections législatives ou locales, Mar Diouf a toujours raflé la mise avec de très larges scores dans son Bargny natal. « *Je prends l'opinion à témoin ! Je vais donner une très large majorité à la liste Benno Bokk Yaakaar (BBY)* », affirmait-il, lors du second tour de la présidentielle de 2012. Engagement tenu, car il a donné une victoire écrasante du candidat de la Coalition BBY face au président sortant, Abdoulaye Wade.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

Fidèle et loyal au PS, l'ancien chef de cabinet du président Léopold Sédar Senghor a une force électorale silencieuse. D'où son long règne sans partage à la tête de la commune de Bargny.

A

B

C

**D**

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Ndèye Fatou DIOUF

### La syndicaliste

Elle est née le 5 décembre 1967 à Dakar. Mariée et mère de plusieurs enfants, elle est un pur produit des mouvements associatifs, notamment les associations sportives et culturelles (ASC).

M<sup>me</sup> Diouf a milité à la Cnts puis à la CNTS/ FC (Confédération nationale des Travailleurs du Sénégal/ Force du changement) où elle occupe actuellement le poste de secrétaire générale adjointe.

Elle est une militante de la première heure de l'Alliance pour la République (APR). Elle est coordonnatrice dudit parti à Hann Bel Air.



## Ndiolé DIOUF

### La socialiste

La cinquantaine dépassée, Ndiolé Diouf est native de Bambey où elle a fait des études primaires qu'elle abandonne très tôt pour se consacrer à son foyer.

Depuis 1981, date coïncidant avec l'arrivée d'Abdou Diouf au pouvoir, Ndiolé Diouf milite au Parti socialiste. Elle est présidente du groupement des femmes socialistes et coordonnatrice du parti à Koumpentoum.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Fallou FALL

### Le self-made man

Né le 10 janvier 1954 à Mbirkilane, dans la région de Kaffrine, le député Fallou Fall est le patron d'une société établie à Paris, qui s'investit dans l'export et l'import de produits cosmétiques. Après des études primaires à l'école de Mbirkilane, il s'exile à Abidjan et en Libye avant d'atterrir à Paris où il entreprend une formation en comptabilité sanctionnée en 1982 par un brevet professionnel.

Il fait ses premiers pas en politique dans le Parti socialiste français à l'occasion de l'élection de 1981 qui a porté François Mitterrand à la tête du pays. Fallou Fall devient membre actif du PS à Pigalle, un quartier parisien, haut lieu du tourisme. A l'occasion de la présidentielle de 2000 au Sénégal, il rejoint l'Alliance des Forces du Progrès (AFP) dont il devient le responsable à Mbirkilane.

Maire de cette commune depuis 2009, M. Fall a été le directeur commercial de CNK industrie, une société coréenne basée à Paris.



## Garmy FALL

### « La rewmiste »

Garmy Fall est née le 3 juin 1949 à Kelle, dans la région de Thiès. Elle commence sa carrière politique en 1974 sous les couleurs du Pds.

Elle rejoint Idrissa Seck à Rewmi à la suite de sa destitution du gouvernement et du poste de numéro 2 du PDS suivie d'un conflit avec son mentor Abdoulaye Wade.

Élue député à la 10<sup>e</sup> législature, elle brigue son 2<sup>e</sup> mandat de représentant du peuple sous les couleurs de la coalition Benno Bokk Yaakar. Elle est 3<sup>e</sup> adjointe au maire de Thiès.



## Madjiguène FALL

### La paysanne

Née en 1947 à Bambey sère, M<sup>me</sup> Fall est agricultrice de métier et femme rurale. Elle est présidente d'un Groupement de promotion féminine (GPF) dans sa propre localité.

Surnommée « Mbayang » par ses proches, Madjiguène Fall est entrée en politique en 1967 dans les rangs de l'union progressiste sénégalaise (UPS), devenue plus tard le Parti socialiste (PS). Elle rejoint en 1977 le Parti démocratique Sénégalais (PDS). En 2006, à la création de « Rewmi », elle rallie l'ancien Premier ministre, Idrissa Seck, en conflit avec le PDS.

« Mère Fall », comme l'appellent affectueusement ses camarades de parti, est conseillère rurale à Ngogom et présidente de la Commission des affaires féminines.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Seydina FALL

### Le député partisan de la peine de mort

Le député Fall, familièrement connu sous le pseudonyme de « Bougazelli », l'ancien talibé<sup>5</sup> de Sérigne Saliou<sup>6</sup> durant sept ans est connu pour ses prises de position contre la mise en vigueur du nouveau code de la presse car dit-

*il, « je suis contre le vote de la loi sur la dépénalisation parce que le journaliste pourrait me diffamer juste pour me déstabiliser s'il travaille de mèche avec un adversaire politique. Ainsi, en payant juste une caution, il sera remis en liberté. Cependant, j'ai de la famille. Et, elle sera immédiatement affectée et donc je prendrai mes responsabilités et je ferai ce qu'il faudra pour que cela n'arrive pas »* se justifie-t-il suite à l'accusation de « tueur de journaliste » comme le décrivent nombre de médiats. Ensuite, son souhait de rétablir la peine de mort fait de Seydina Fall, un élu aux dossiers brûlants. « *Je maintiens ma position sur le rétablissement de la peine de mort, et je travaille dessus avec quelques députés et nous comptons proposer cette loi devant nos confrères parce que depuis que le Président Wade a supprimé cette condamnation, on tue les gens comme des moutons. Et, je le fais pour que les agresseurs qui tuent pour de l'argent cessent ».*

Né le 30 septembre 1969 à Dakar, M. Fall a fait ses études primaires aux Champs de course. Il poursuit ses études jusqu'en classe de 3<sup>e</sup> où il échoua au BFEM. Le décès de son père en 1972, l'oblige à revoir ses priorités. Aîné d'une famille modeste, il cherche alors du travail pour soutenir sa mère. « *J'ai travaillé d'abord comme commerçant, ensuite mécanicien, enfin maçon ».* L'élu du département de Guédiawaye est entré en politique en 1980 en tant que militant du PDS, qu'il quitta en 2008 pour suivre Macky Sall dont il était le chargé de mission à la Primature et à l'Assemblée nationale. Cette séparation avec son ancienne formation politique est aussi motivée par l'élection présidentielle de 2000 où il a passé trois mois au lieu de six mois à la prison de Rebeuss. « *À cette époque, un ancien responsable m'a sacrifié »* déclare-t-il.

5 - Terme Wolof signifiant serviteur.

6 - 5<sup>e</sup> Khalife(vers 1915 à Diourbel-28 décembre 2007 à Touba) de la confrérie religieuse dénommé Mouride



En effet, « on m'a annoncé qu'il y a un surplus de bulletins dans un des bureaux de vote. Quand je suis allé demander des détails, le président du bureau a refusé que j'y entre. Alors, j'ai refusé de lui obéir en tant que mandataire du PDS. Ensuite, j'ai forcé et brisé l'urne » se souvient le pensionnaire de la chambre 9. L'allié de Benno Bokk Yaakaar compte se battre pour l'aménagement du département de Guédiawaye, pour qu'il fasse partie des meilleurs départements. Il milite aussi pour l'emploi des jeunes et l'éducation, c'est pourquoi il soutient le Président Macky Sall dans la construction de l'Université de la banlieue. Il reste convaincu que son leader ne ménagera aucun effort pour que ce projet aboutisse. « Le Président est un homme de parole, la preuve avec la construction en cours des maisons pour reloger les sinistrés de l'hivernage dernier (NDLR : de juillet en septembre 2012). Monogame et père de trois enfants, il se veut un bon député du peuple.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Mamadou FAYE

### Sous le signe de la continuité

Ancien Directeur de l'ONG Conseil National pour la Promotion et le Développement des Caisses Populaires d'Épargne et de Crédit (CONACAP), de juin 2003 à 2007, Mamadou Faye, le secrétaire général de l'union régionale du Parti socialiste (PS) de Thiès, veut travailler sur les dossiers rester en suspens lors de sa première législature.

*« Durant, la 10<sup>e</sup> législature (2001-2007), j'ai eu à introduire un amendement important dans la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale dans son article 46 pour conduire l'État à alourdir les peines sur les cas de vol de bétail durant ma coordination du réseau de lutte contre le vol de bétail et pour la protection des ressources animales. Nous avons travaillé sur les questions en termes de sensibilisation, de plaidoyer auprès de l'exécutif pour que l'on puisse modifier le code de procédure pénale mais malheureusement ce chantier n'avait pas abouti et j'entends relancer ce projet lors de cette législature car mes collègues et moi le souhaitons. Cette question est un fléau national de même ».*

L'élu de Thiès est né le 16 novembre 1958 à Baback Sérères dans la commune de Notto-Diobass où il a fait ses études primaires. Puis, il a continué ses études secondaires au collège Saint Gabriel de Thiès puis au Camp Faidherbe où il a obtenu son brevet d'études du premier cycle (Bepec). Par la suite, il a poursuivi ses classes au Lycée Malick Sy de Thiès où il a réussi au baccalauréat en Mathématiques et Physiques. Nouvellement, bachelier, il s'inscrit à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et décroche une licence en Sciences économiques option Gestion.

En France, il poursuit le troisième cycle et revient avec le MBA International de Paris, délivré par les universités de Paris 1 Panthéon Sorbonne et de Dauphine.

À 20 ans, il fait ses débuts en politique dans le parti dirigé par Feu Cheikh Anta Diop, le Rassemblement national démocratique (RND) dans lequel il milite de 1978 à 1986. À la suite du décès du Professeur Diop, *« j'ai préféré suspendre mes activités au RND et d'intégrer la même année le Parti démocratique Sénégalais où je suis resté de 1986 à 2004 »*. Lors de la crise entre l'ancien Premier Ministre Idrissa Seck et l'ancien chef de l'État Abdoulaye Wade, *« j'ai décidé de rallier le camp d'Idrissa Seck »*.

En 2001, « j'ai été élu député à l'Assemblée nationale pour la première fois où j'occupais les fonctions de Vice-président de la commission du Développement et de l'Aménagement du territoire, Secrétaire de la commission de l'Économie, du Plan et des Finances, Rapporteur de différentes commissions d'enquêtes parlementaires, Vice coordinateur du Réseau parlementaire Population et Développement, Coordinateur du Réseau Protection des ressources animales et lutte contre le vol de bétail, Coordinateur section Sénégal du réseau des Parlementaires Francophones de lutte contre le VIH/Sida 2001 à 2007 ». Son engagement pour la lutte contre le VIH/Sida lui a valu une participation à l'évaluation environnementale en Afrique par l'USAID.

Pour M. Faye, « les Parlementaires ont trois missions d'abord celle de légiférer, ensuite celle du contrôle de l'exécutif, enfin la prise en charge des doléances des populations pour les porter comme plaidoyer auprès de l'État pour des réalisations effectives ». À cet effet, « j'ai acquis de l'expérience sur l'ensemble de ces trois missions dans mon précédent mandat donc j'entends exercer ma mission dans sa plénitude, c'est-à-dire en tant que député appelé à légiférer. Je n'ai pas fait une proposition de loi mais j'ai eu dans le temps à travailler dans le cadre du Réseau population et développement sur un projet de loi qui nous était cher en 2001. C'était le projet de loi relatif au VIH-Sida » explique-t-il. « Lors de notre mandat, le projet était complètement élaboré et mis dans le circuit. Malheureusement, nous n'avions pas eu la chance de le voter ».

Parmi ses préoccupations, il a travaillé aussi sur « le code pastoral afin que le cheptel prenne son droit sur l'environnement et dans le milieu où il évolue en termes de zone de pâturage, de forages pastoraux » ajoute-il. Mais aussi, le député de Thiès veut continuer le travail entamé sur la loi d'orientation sociale relative à la prise en charge sociale des handicapés. Cette loi est votée à l'Assemblée nationale mais son application effective pose problème. Donc, « nous entendons aussi faire les plaidoyers nécessaires pour que tous les décrets relatifs de cette loi puissent être élaborés et publiés ».

En outre, M. Faye veut prendre en charge le problème du monde rural dont l'agriculture est un levier important pour l'économie du pays car, dit-il, plus de 60% des Sénégalais vivent de l'agriculture. « Et cette activité demande à être modernisée. L'équipement agricole est vétuste, le niveau de mécanisation est toujours faible, le niveau de motorisation est à revoir puisque nous avons de petites exploitations » fustige-t-il. Il compte travailler sur ces nouvelles orientations pour soulager les agriculteurs. C'est pourquoi, « nous en tant que

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

*parlementaires, nous devons faire en sorte que l'agriculture en particulier et le monde rural en général puissent bénéficier des crédits de l'État en termes de prise en charge, de formation des agriculteurs et d'équipement du monde rural ».*

A

B

C

D

E

F

**G**

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

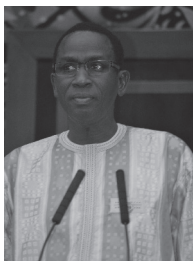
V

W

X

Y

Z



## Alioune Abatalib GUEYE

### BOKK GIS GIS

#### L'avocat et le sportif

Il est né le 9 décembre 1953 à Saint-Louis. Élu député sur la liste « Bokk Guis Guis » (BGG) et avocat, Alioune Abatalib Guèye qui a remplacé le défunt Ousmane Masseck Ndiaye, a fait son cycle primaire à l'école Ndartoute plage, le secondaire au collège privé catholique Dijé Marie et au Lycée Charles De Gaulle de Saint-Louis où il obtient son bac en classe de première.

Orienté à la Faculté des sciences juridiques et économiques de l'Université de Dakar, il obtient une maîtrise en droit. En 1981, il fait un stage au cabinet de l'avocat Doudou Ndoye à Dakar. En 1984, il ouvre son propre cabinet à Saint-Louis.

Ancien président de l'ASC Santos, et ancien vice-président de la Ligue régionale de football de Saint-Louis, Alioune Abatalib Guèye a occupé pendant plus de dix ans, le poste de président de la Linguère de Saint-Louis. Il a été également le président de la Fédération sénégalaise de football.

Membre de la société civile, il est adjoint au maire de Saint-Louis en 2002. En 2005, il crée son propre parti politique, la Convergence pour une nouvelle citoyenneté (CNC). Sportif et pur produit du mouvement associatif, Alioune Abatalib Guèye a un seul credo : « servir Saint-Louis et non se servir ».

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Aminata GUEYE

### Une adepte de la décentralisation

Benjamine de l'Assemblée nationale et de Benno Bokk Yaakaar, Aminata Gueye est la Présidente de la Commission de l'Éducation, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. L'élue de Saint-Louis est née le 2 janvier 1981 à Rao.

Timbre de voix doux et débit lent, le député Aminata Gueye est célibataire. Orpheline de père et de mère, l'enfant de Gandon et Ndiebene Toube, terre de ses parents a effectué tout son cursus du primaire à l'université dans sa région.

Ancienne élève du lycée des jeunes filles Ameth Fall et de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis où elle a obtenu une Licence en Sociologie et un Master 2 en ingénierie du développement local (option décentralisation, gouvernance et développement local).

Elle est titulaire d'un certificat de maîtrise en sociologie et d'un master 1 et 2 en ingénierie du développement local à l'UGB.

Elle compte promouvoir son expertise dans sa nouvelle fonction de député car, *« qui parle de décentralisation intègre le développement local, la dynamique locale. Nous devons d'abord partir de la décentralisation pour analyser les dynamiques locales de nos villes et partant de là, nous essayons de comprendre ce qu'elles peuvent apporter à ces jeunes. C'est pourquoi, mon combat c'est l'emploi des jeunes »*.

*« Et, en tant que jeune, j'ai vécu la même expérience qu'eux. J'étais à la recherche d'un emploi comme tous les jeunes sortis de l'Université »* témoigne-t-elle.

Elle compte bien jouer son rôle de porte-parole des populations. Avec son cursus universitaire, on aurait tendance à penser qu'elle ne serait pas très intéressée pour la politique, mais elle a emprunté ce chemin parce qu'elle a toujours été préoccupée par le développement de Saint-Louis. *« Le développement a toujours été mon cheval de bataille. La politique, certes je n'y étais pas prédestinée mais à un moment donné, j'ai vu qu'il faut s'impliquer dans la politique parce que faire du développement c'est faire de la politique »* explique-t-elle.

Avant, elle était dans une association de développement de son quartier. Son leitmotiv est *« toujours penser pour ma ville d'abord,*

*ensuite ma région, enfin le pays tout entier ».*

Le choix de ses études lui avait permis d'aller au contact des gens pour apprendre d'eux. Dès sa 1<sup>ère</sup> année universitaire, elle effectuait des enquêtes. *« En 2007, j'ai participé à un sondage sur la disparition des cybercafés et télé-centres et pour l'élection présidentielle un sondage pour déceler le profil du candidat qui sera choisi ».* Aussi, a-t-elle participé à nombreuses activités qui ont renforcé ses capacités intellectuelles et professionnelles comme le stage à l'Agence régionale de développement (ARD) de Saint-Louis, où elle a élaboré le plan d'investissement communal de Rosso Sénégal. *« J'ai élaboré le plan d'investissement communal de Rosso Sénégal (2011-2016) comme agent d'appui technique à l'ARD de Saint Louis ».*

L'amour qu'elle porte pour sa ville, lui fait dire que : *« Saint-Louis est bien gâtée par la nature, c'est un don de Dieu. Tant aux niveaux du tourisme, de la pêche que de l'agriculture ».* C'est pourquoi elle a demandé au ministre du Tourisme de mettre en place une politique pour redynamiser le secteur, qui depuis quelques années connaît des difficultés à cause de plusieurs facteurs notamment l'arrêt de la liaison Paris-Saint-Louis, de l'insalubrité et de l'exposition des tas d'ordure. De même pour elle, Saint-Louis peut aussi s'appuyer sur l'agriculture pour donner un coup de pouce à son économie avec la Vallée et les terres aménagées depuis les indépendances. *« Je veux qu'on puisse sensibiliser les jeunes et que l'État mette les moyens pour les encadrer, pour les accompagner afin qu'ils (jeunes) puissent s'investir dans l'agriculture puisque c'est un travail décent comme tous les métiers »* propose le député Aminata Gueye.

*« Mon combat c'est l'emploi des jeunes et la pauvreté des femmes car les femmes sont des vecteurs de développement. Elles sont dans les marchés, au niveau des quais de pêche à partir de 5 h du matin, dans le maraichage et dans l'agriculture pour assurer et soutenir le panier de la ménagère ».*

Être nouvelle à l'Hémicycle n'est pas chose aisée, car craint-on de faire plusieurs bourdes. Mais, pour le député de l'Apr, le goût pour le savoir lui permet de rester sereine. *« Je n'ai peur de décevoir ceux qui m'ont fait confiance parce que la vie, c'est de l'apprentissage. Nous allons les côtoyer les anciens députés pour bénéficier de leur expérience. Il suffit d'y croire et d'avoir la volonté et d'avoir confiance en soi pour réussir ».*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Awa GUEYE

### De la philo à la gestion de la cité

La 1<sup>re</sup> Vice-présidente de l'Assemblée nationale, Awa Gueye est née en 1965 à Kaolack. M<sup>me</sup> Awa Gueye poursuit ses études jusqu'au baccalauréat en 1985 grâce à la détermination d'une mère devenue veuve, pour permettre à sa « petite préférée » de toucher du doigt son rêve de devenir professeur de philosophie, elle a exercé au Lycée mixte Maurice Delafosse de Dakar. Son métier l'a éloignée de sa mère durant un moment. *« Il a malheureusement fallu que je la quitte pour l'université de Dakar où j'ai obtenu une maîtrise en philosophie et pour Fatick où j'ai été par la suite affectée comme professeur, de 1992 à 2001 »*, confie la deuxième personnalité de l'Assemblée.

Hormis sa Maîtrise en Philosophie à l'Université Cheikh Anta Diop, le député Gueye a obtenu aussi un certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire à l'École Normale Supérieure de Dakar. Mariée à 17 ans, M<sup>me</sup> Guèye divorcera de cette union en 1992. Elle rencontre alors quelques années plus tard Mamadou Cissé avec qui, elle se remarie en 2008. *« Mon mari militait et milite toujours au PDS »*, révèle la mère de quatre grands enfants.

Son mariage n'a jamais souffert de cette différence politique, car son époux sait qu'elle est foncièrement obstinée et que quand elle veut une chose, elle va jusqu'au bout et elle ne recule pas devant les obstacles, explique-t-elle.

Rentrée tardivement en politique à l'âge de 49 ans, le professeur de philosophie découvre son amour pour ce secteur à travers ses discussions avec l'un de ses collègues membre du bureau libéral. Entre deux cours, elle est invitée à assister à un mouvement de soutien créé par Youssoupha Diallo, ministre conseiller d'Abdoulaye Wade, qui s'active pour la réélection de son mentor à l'élection présidentielle de 2007. Après plusieurs rencontres, elle décide d'intégrer le mouvement alors intitulé "Mouvement pour un deuxième mandat du Président Wade (M2M)".

Après avec le mouvement « And goungué Macky » (An-gou-ma) créé par l'un de ses anciens élèves Moustapha Kane, ex-chef de cabinet de Macky Sall à l'Assemblée nationale. C'est là-bas qu'elle fera la connaissance de Macky Sall pour qui elle a beaucoup de sympathie. *« Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai instantanément cru en lui dès le premier regard. J'ai même décidé, avec mes propres deniers,*



*d'organiser un grand meeting en son honneur, alors que je ne le connaissais même pas. »*

Donc en 2008, quand M. Sall quitte le Pds, elle décide alors de le suivre et de se battre à ses côtés pour que l'Apr devienne un parti politique crédible en dépit des messages de découragement de certains de ses proches qui lui rappelait que : « *c'était impensable d'abandonner les privilèges d'un parti au pouvoir pour le cambouis d'un nouveau. Les gens me disaient que je manquais d'ambitions, parce que Macky ne serait jamais Président* ».

L'élue de Kaolack compte faire ses preuves pour l'honneur que lui a fait Macky Sall d'être Vice-présente de l'Assemblée nationale.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

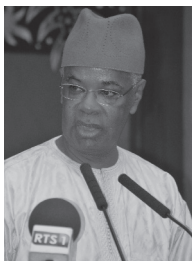
V

W

X

Y

Z



## Djibo KA

**URD**

### Le virus précoce de la politique

Un des plus anciens pensionnaires de l'Assemblée nationale et Président du groupe parlementaire Démocratie et Libertés, Djibo Leïty Ka est député de l'Union pour le Renouveau Démocratique (URD) depuis Mai 98. Durant son premier mandat à l'Assemblée, (Mai 98-avril 2001), il fut Président de la Commission Justice, Démocratie, Culture et Communication. Le député Ka est depuis Juillet 1998 Secrétaire général de l'URD.

Né d'une famille peulh, le 21 février 1948 à Thiarny, un petit village situé près de Linguère dans la région de Louga, Djibo Leïty Ka a, après ses études primaires à Thièl et à Linguère, venu poursuivre ses études secondaires au Lycée Lamine Gueye (ex- Van Vollenhoven).

C'est là qu'il contracte le virus de la politique en vivant chez son oncle Daouda Sow, membre du Parti socialiste dont il va rejoindre les rangs dès 1971 sous l'ancienne appellation Union progressiste sénégalaise (UPS). Attaché à ses convictions, il soutiendra le Président Léopold Sédar Senghor. En dépit de ses activités politiques, il obtint en 1973 sa Licence en Sciences économiques après des études à la Faculté de Droit et de Sciences économiques de l'Université de Dakar, puis en 1976, il reçoit son diplôme à l'École Nationale d'Administration et de la Magistrature de Dakar (ENAM).

Son sésame en poche, il est nommé Gouverneur adjoint de la région de Saint-Louis de 1975 à 1976. Il devint ensuite membre du bureau politique du PS chargé de la jeunesse. De retour sur Dakar, il sera deux fois nommé au cabinet de la Présidence sous l'ère de Feu Senghor. A à peine 30 ans, il est désigné conseiller technique et directeur adjoint du cabinet du Président de la République de 1976 à 1977, puis il devint Directeur de cabinet du Président de la République pendant deux ans (1978 -1980). En 1970, il épousera Raurata Kane, une des nièces de Daouda Sow.

Après l'accession d'Abdou Diouf à la présidence de la République en 1981, il est ministre sans interruption jusqu'en 1996 et occupe de nombreux postes. Dès 1981, il occupa le poste de Ministre de l'Information et des Télécommunications jusqu'en 1983. Quelques mois après, il garde son fauteuil de Ministre de l'Information mais en charge des Relations avec les assemblées jusqu'en 1988. Puis,

il devint Ministre du Plan et de la Coopération (1988-90), Ministre de l'Éducation nationale (1990-91), Ministre des Affaires étrangères (1991-93) et Ministre d'État-ministre de l'Intérieur (1993-95).

Quelques années plus tard, c'est l'orage avec Président Diouf qui a une préférence pour son poulain Ousmane Tanor Dieng, qu'il a initié à la politique sous l'ère du Président Senghor. Alors, cette disgrâce auprès du Président Diouf entraîna son limogeage du Gouvernement.

Deux ans après (1998), Djibo Leïty Ka avec dix autres camarades, crée l'Union du Renouveau Démocratique. Son parti crée la surprise aux législatives de 1998 en enlevant onze sièges de député. Quelques années plus tard, après l'alternance politique, il redevient ministre de l'Économie maritime en 2004, puis le 5 juillet 2007 il devient ministre d'État, ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Bassins de rétention et des Lacs artificiels dans le gouvernement de Cheikh Hadjibou Soumaré.

Cet élu de Linguère, passionné de cinéma et attaché à sa culture pastorale peulh, possède une ferme avec des vaches et un verger. Membre de la Tidjania<sup>7</sup>, il est l'auteur d'une autobiographie, « *Un petit berger au service de la République et de la Démocratie* », Nouvelles éditions africaines du Sénégal, Dakar, 2005.

7 - Confrérie religieuse sénégalaise.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Mairame KANE

### L'engagement féministe

M<sup>me</sup> Mairame Kane est une élue du département de Kanel où elle a vu le jour le 13 Août 1962. Elle est détentrice d'un diplôme d'assistante en Gestion des ressources humaines. M<sup>me</sup> Kane a adhéré à l'APR en 2008. C'est sous la bannière de Benno Bokk Yaakaar qu'elle siège pour la première fois à l'Hémicycle. Le virus de la politique vient du fait qu'elle souhaiterait contribuer aux efforts pour le développement de sa localité, lutter pour les intérêts des Femmes afin d'améliorer leurs conditions de vie.



## Diya KANTÉ

### Une journaliste à l'hémicycle

Diya Kanté est une professionnelle des médias qui a donné une nouvelle orientation à sa carrière. Éluë sous la bannière de la coalition Benno Bokk Yaakaar (BBY), la responsable politique de l'AFP à Tambacounda est une ancienne employée de la RTS dans la région.

*« Mon combat sera pour ma région et ensuite le pays. C'est pourquoi je veux être députée du peuple, mais de la région de Tambacounda. C'est pourquoi, je réclame, à cor et à cri, le renforcement de la carte scolaire avec la mise en place d'un centre universitaire régional (Cur) »,* plaide Diya Kanté pour sa région non sans préciser qu'elle n'est pas une "régionaliste".

Sa belle et gracieuse voix se révéla, un soir de 1977, assise à côté de sa défunte mère en train de casser des coques d'arachides. Elle a été surprise d'être invitée à la nouvelle station régionale de Radio Sénégal créée à Tambacounda par le chef des Eaux et Forêts, Momar Guèye, qui animait une émission sur l'environnement à la RTS. Une vocation est née. Le nom Diya Kanté, qui veut dire "bonheur en langue Bambara", a été donné à cette femme, née à Tambacounda où elle a fait toutes ses humanités. *« Après un mois, je suis titularisée et obtiens mon premier salaire de 37 000 F Cfa, en 1977 »,* se rappelle-t-elle. Investie sur la liste nationale, elle est élue député. *« N'eut été ma consécration au niveau politique, j'allais, comme les autres hommes de médias, à la suite de la retraite, après 35 ans de service et bardée de plus de quatre médailles de travail dont celle du grand en or, vivre une période difficile »,* a-t-elle expliqué.

Parmi ses émissions reconnues, *« Chroniques d'un matin, qui permettait de présenter des éphémérides sur des histoires qui ont marqué l'humanité et le Sénégal. D'une importance capitale, cette émission permettait de présenter aux auditeurs des figures historiques du pays et est agrémentée de musique religieuse ou douce »,* se souvient Diya Kanté. *« Le summum reste mon émission socioculturelle « Soumou » qui veut dire en bambara palabre nocturne, qui m'a permis de voyager plusieurs fois jusqu'au Mali, et dans la sous-région pour me ressourcer et trouver les traces des ancêtres des populations du grand Mandé, bambara, socé, diakhanké, khassonké qui vivent dans cette région »,* se rappelle-t-elle. Formée sur le tas, la Rts l'a envoyée en stage de formation au Centre de formation professionnelle des journalistes (Cfj), à Paris. Avant

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

cela, comme beaucoup de ses confrères, elle avait fait un stage au centre de formation de la Rts, avec de grands noms comme feus Sokhna Dia Sonia et Boubacar Dabo et Kadialy Diakité, entre autres. *«J'ai donné toute ma vie à la radio, à la Rts et à ma région. Toutes mes demandes d'affectation ont été rejetées. C'était mon destin et je ne l'ai pas regretté. J'ai eu quatre médailles et diplômes consacrant mon travail. Avant de prendre ma retraite, j'ai eu la médaille de grand or»*, déclare Diya Kanté. Pour elle, la communication est la clé du développement, mais les professionnels de l'information ne sont pas à l'abri du besoin pour faire correctement leur travail en toute liberté.

Pour Diya Kanté, la région de Tambacounda, en raison à sa position géographique ouverte sur Mali, les deux Guinées et la Mauritanie, a besoin d'un plateau technique sanitaire très relevé. Dotée d'une pluviométrie abondante, elle peut être le grenier du pays avec le développement de l'agriculture et l'aménagement des berges des fleuves. Diya Kanté veut voir le fossé diminuer entre la région orientale et le reste du pays, car pour elle, depuis l'indépendance, les populations de la région de Tambacounda affichent une frustration. Son action à l'Assemblée nationale sera mise à profit pour défendre les difficultés d'une "région longtemps meurtrie".

Elle garde toujours sa superbe voix qui, en plus de sa fidélité à son parti, l'AFP et son énorme cœur qui lui a donné ce plaisir de porter la voix de Tambacounda qu'elle a servie jusqu'à sa retraite.



## Aliou KÉBÉ

**AFP**

### Le matheux

Le fils de Keur Madiabel est né en 1957. Ses premières humanités débutèrent en 1964 dans l'unique école qui existait à l'époque dans cette localité. Puis, Aliou Kébé poursuit ses études au collège Nioro du Rip où il décroche son Brevet de fin d'études moyennes. Après l'obtention de son baccalauréat au Lycée Technique Amadou Bamba de Diourbel, direction la France. Là-bas, il étudie les Mathématiques où il obtient un Certificat de Mathématiques générales, l'équivalent d'une Licence, un certificat de Mathématiques du signal et une attestation sanctionnant un stage de mathématiques et données culturelles. Après ses études supérieures, Aliou Kébé travaille dans la formation continue comme animateur de formations pendant douze ans et par la suite, animateur vie associative au service de la Francophonie en France. Après, il embrasse au Sénégal des activités d'entrepreneuriat dans les domaines du commerce, du transport et de l'agriculture.

En France, il adhère à l'Alliance Forces de Progrès (AFP) en 1999. De retour au pays natal en 2000, il s'investit dans la gestion de la cité. Il est élu Président de la communauté de Keur Madiabel en 2002. Puis en 2009, il devient Maire de ladite commune. Il reste fidèle à son parti, dans l'opposition et devient en 2012 député, élu sur la liste départementale de sa circonscription de naissance sous la bannière de la coalition Benno Bokk Yaakaar.

L'élu privilégie rester le plus que possible dans son fief, car « *ma place n'est pas à Dakar, elle est plutôt auprès des populations qui m'ont élu ; pour partager leurs ambitions légitimes et leurs difficultés afin de les représenter valablement* » justifie-t-il son choix.

Membre du Réseau des parlementaires de l'environnement, le député Aliou Kébé est aussi membre de la Commission des lois, de la décentralisation du travail et des droits humains et de la Commission du Développement et de l'Aménagement du Territoire. À l'Assemblée Nationale, il compte accomplir sa mission le mieux qu'il pourra. Pour lui, « *un député est un conseiller national, je suis avant tout député de tous les Sénégalais, mais cela ne doit pas m'empêcher de défendre aussi les intérêts de ma localité électorale, je maîtrise ces derniers mieux que tous les autres* ».

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Samba KOITA

### Un émigré à l'Assemblée

Les quarante années d'émigration ont imprimé un savoir-vivre et une culture de la ponctualité qui sont de rigueur sous d'autres cieux chez Samba Koita. Derrière ses lunettes de correction, un accent d'un enfant du 11<sup>e</sup> arrondissement de la capitale française.

Arrivée à l'âge de 15 ans, M. Koita apprend le français à l'Université de Paris VIII, car il travaille comme auxiliaire d'abord en menuiserie, ensuite en électricité, enfin en tant que peintre dans ledit temple du savoir. « *J'ai commencé à prendre des cours de français en 1973 parce que cette Université donnait des leçons pour des employés qui ne parlaient pas cette langue* » témoigne-t-il. Petit à petit, Samba Koita commença à se familiariser aux codes de cette langue différente de son Soninké natal. Né le 20 mai 1958 à Diawara, l'élu des « Sénégalais de l'extérieur », témoigne que le choix d'immigrer s'imposait à lui. « *J'ai décidé d'aller en France malgré moi pour aider mes parents et chercher un mieux vivre* ». Sans instruction à part ces rares fréquentations au Dahra durant son enfance.

Aujourd'hui le député Koita compte bien servir la cause de ses compatriotes à l'extérieur et plaider pour que leur réinsertion soit moins pénible de retour à la maison. Père de nombreux enfants dont il a décidé de taire le nombre car « *cela relève de ma vie privé* », il adhère au PDS en 1980 jusqu'en 2008 où il le quitte pour rejoindre l'APR. Cette décision est la réponse à une volonté de s'investir pour « *l'amélioration de la situation du pays, du quotidien de mes compatriotes et impulser un changement profond à la politique* » déclare-t-il. L'élu de la liste nationale de la diaspora est membre de deux commissions : la Commission du Développement et de l'Aménagement du Territoire et la Commission des Affaires Étrangères, de l'Union Africaine et des Sénégalais de l'Extérieur. Affilié à de nombreuses associations tant à l'échelle nationale et qu'internationale, le fils de Diawara compte plaider pour la construction des écoles, des dispensaires et des puits.





## Salimata KORERA

### À la recherche des financements

M<sup>me</sup> Salimata Korera est née en 1962 à Galoya dans le département de Podor. La coordinatrice de la commune de Pikine Nord s'est mariée en 1973 après ses études coraniques à Médina et à Thiaroye. Membre de l'Alliance Pour la République (APR), cette mère de cinq enfants n'était pas destinée à la politique car elle était une femme au foyer. M<sup>me</sup> Salimata Korera se lance ce défi en intégrant en 2006 le Parti démocratique sénégalais (PDS) avec la Génération du concret. Deux ans plus tard, elle rallie les rangs de l'APR après le départ de M. Macky Sall de l'Assemblée nationale. Ce choix est motivé par le « refus de la paresse ». « *Je ne me sentais pas très active, c'est en 2008 avec le départ du Président Macky Sall du PDS que j'ai décidé de le suivre* » explique-t-elle.

Pour ses premiers pas à l'Hémicycle, le député Salimata Korera peut compter sur le soutien de son mari et ses enfants qui lui prodigent des conseils pour mener à bien sa tâche sa mission. Consciente que la parité ne signifie pas l'égalité dans la vie conjugale, le consentement de son mari est primordial avant qu'elle fasse quelque chose. « *Je respecte beaucoup mon mari et je lui demande toujours la permission quoi que je fasse* » témoigne t-elle. Comme nombre d'élus, M<sup>me</sup> Korera a identifié déjà ses priorités durant ce quinquennat. Elle compte œuvrer pour la politique de développement. À ce titre, l'élue de Pikine Nord milite pour la formation des femmes en cherchant des financements pour les accompagner dans leurs projets et leurs activités. C'est dans cette optique que M<sup>me</sup> Salimata Korera se bat pour avoir des partenaires financiers dans le secteur agricole et pour les groupements et associations comme le comptoir solidaire et d'Appui aux OCB et PME du Sénégal.

Elle se met aussi au service de toutes les couches de la société mais surtout les jeunes car elle est consciente qu'ils sont à la recherche d'un emploi. Dans sa volonté de servir les Nord-Pikinois, son département a reçu un financement du ministre de la Femme et de l'Entreprenariat.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Mingué LAM

### La dégourdie

Originnaire de Dahra, Mbengué Lam est née en 1968. Elle a grandi dans le Djolof et n'a pas fait de longues études. *« J'ai arrêté avant la classe de CM2. Je ne peux pas dire que je ne voulais pas apprendre, mais à cette époque les études n'étaient pas très prisées comme*

*aujourd'hui ».*

Mais, elle a su suivre sa passion, la santé, en subissant une formation sanitaire. Elle a servi dans plusieurs établissements sanitaires de Dahra. Notamment à l'Hôpital M<sup>me</sup> Elisabeth Diouf, mais aussi dans une clinique à Dahra Mbayène. Un rêve d'enfant venait ainsi de se réaliser. *« Je me rappelle que je jouais tout le temps à la doctoresse surtout quand il y avait un blessé. J'étais encore une petite fille, mais je voulais être agent de santé ».*

Elle a passé treize ans dans ce secteur, elle a surtout travaillé dans le domaine de santé de la reproduction. Elle a aussi fait la couture et le tissage, sans compter les travaux domestiques. *« J'étais un peu turbulente, mais très dégourdie. Je n'avais pas le complexe de faire certains travaux. Je pense que cela m'a beaucoup apporté dans ma vie ».* Foulard à la tête, une petite chaînette autour du cou, une certaine sérénité se dégage dans ses propos.

À 45 ans, elle est mariée et mère d'une ravissante demoiselle, Anta Sarr. Mbengué Lam se rappelle ses premiers pas dans la politique. *« Jeune, je faisais de la politique dans le parti socialiste. Je n'ai jamais milité pour Abdoulaye Wade et j'ai pris du recul après la défaite d'Abdou Diouf en 2000. J'ai commencé à suivre Macky Sall lorsqu'il avait des différends avec M<sup>e</sup> Wade. Et il est venu chez moi pendant quatre jours, quand il faisait sa tournée politique. C'est après cela que j'ai dit à mon mari, basé en Angola à l'époque, que j'allais faire de la politique »,* narre-t-elle. Depuis, sa maison à Dahra a été rebaptisée « Keur Macky ». Une motivation supplémentaire pour cette dame qui a décidé de rassembler toute la population de Linguère pour appuyer la politique du Président Sall. Grâce à son dévouement, elle a pu se frayer un chemin vers l'Hémicycle et contre toute attente. *« Je ne m'attendais pas à cela dans ma vie. Je faisais la politique par passion et non pour occuper un poste. Mais, la vie est pleine de surprises ».*

Son premier jour à l'Assemblée, la fille de Talla Lam, a pensé à sa chère maman, Yama Lam. « *J'ai reçu énormément d'appels et de messages de félicitations. Ce jour là, j'ai pensé à ma maman qui n'est plus de ce monde. C'était une femme brave et beaucoup de gens peuvent en témoigner. Si je suis arrivée à ce stade c'est grâce à elle. J'aurais aimé qu'elle soit là en ce moment et partagé avec moi ce bonheur* », lâche-t-elle, les yeux en larmes.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Ibrahima Lô

### Un chauffeur à l'Hémicycle

L'actuel député du département de Pikine est un citoyen comme les autres, qui a commencé à servir l'Assemblée nationale comme chauffeur. M. Ibrahima Lô est l'exemple du dicton, « Petit à petit, l'oiseau fait son nid ». Il a gravi les plus petites marches de l'ascenseur social au Sénégal. M. Lô est né à Louga en 1942. Dès son jeune âge, il étudie le Coran à Koki chez Serigne Mahoummoud Sadikh Lô et à l'institut islamique de Koki. À quinze ans, il perd sa mère. « *J'aimais beaucoup ma mère* » confie-t-il la gorge serrée.

De 1962 à 1963, il était apprenti d'un camion à Mbour. Cherchant à changer de statut, il ne peut passer son permis de conduire faute de moyens financiers. Ensuite, il part dans le Saloum à Guinguénéo où il travaille comme manœuvre. En quête de meilleures conditions de vie, il se rend à Kaolack où son oncle lui prêta cinq mille francs CFA pour acheter des semences. En 1963, il devient meilleur agriculteur car « *j'avais cultivé 2 600 tonnes* ». Comme son père, il se lance dans le commerce de l'arachide, ce qui lui permet de passer son permis de conduire à Thiès sans l'obtenir. Après cet échec, « *je suis revenu à Dakar comme apprenti* ».

À ses heures creuses, il fréquentait les salles de sport où il découvre la boxe. Son amour pour la boxe l'amena à fréquenter les rings. Son talent lui vaudra les titres de Champion de boxe du Sénégal de 1966 en 1971. Cette nouvelle activité va le conduire à porter des gants de boxe à l'échelle continentale. « *J'ai boxé à Yaoundé, à Abidjan* » témoigne-t-il. En 1966, il est pris à l'Assemblée nationale en tant que « boy »<sup>8</sup>. M. Lô se lance aussi dans une autre aventure. C'est le retour à l'école. « *Je me suis inscrit au cours du soir à Saint-Michel grâce à l'aide d'une religieuse, qui m'a mis en rapport avec le secrétaire de St-Michel. C'est à partir de là que j'ai commencé à suivre des cours pour apprendre le français* » explique-t-il. Il commence les cours à partir du CI jusqu'à l'obtention d'un certificat. Il continue jusqu'en classe de 3<sup>e</sup> et décroche le BFEM en 1979/1980. Entre temps en 1972, « *je suis reconverti comme chauffeur à l'Assemblée nationale* ». Après de longues années de service, il devient en décembre 2000, le chef du parc automobile de l'Assemblée. Puis, il est nommé chargé de mission par le président Abdoul Khadre Cissokho. Ancien militant du Parti socialiste, il rejoint le Président Macky Sall en 2008 après sa démission du Parti Démocratique Sénégalais. Son envie de faire

de la politique vient de ses anciens patrons du temps de son service en tant que chauffeur. D'Abdoulaye Diack, Abdou Khadre Cissokho, Abdoul Aziz Ndao, Ibrahima Mamadou Wane à Aboubakry Kane pour lesquels il a travaillé. Il garde un bon souvenir. *« Ils étaient des patrons qui savaient gérer leurs postes, c'étaient eux les meilleurs de mes patrons et c'est à eux que je dois beaucoup ».*

Membre du groupe Benno Bokk Yaakaar, le député Ibrahima Lô veut se battre pour que Pikine soit bien aménagée. *« Je compte travailler sur la sécurité et l'aménagement de ma localité parce qu'elle est peuplée avec 16 communes d'arrondissements ».*

Marié à deux femmes, et père de onze enfants, il envisage de proposer pour que les unités industrielles implantées dans le département de Pikine allouent une ristourne à la commune d'arrondissement. Pour lui, elles doivent contribuer à la lutte contre le chômage des jeunes de la banlieue. *« C'est nous qui respirons l'air pollué par les émanations toxiques de ces industries, alors que nous ne recevons rien d'elles en contrepartie. Au besoin, je ferai une proposition de loi pour les contraindre à payer une ristourne »*, déclare-t-il.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Mame Balla Lô

Tamba d'abord et avant tout !

« *Tambacounda attend beaucoup de réalisations de la nouvelle législature* », affirme le député Mame Balla Lô, élu de la région. Il espère que la région orientale « rattrapera » son retard dans plusieurs domaines, durant les cinq ans de la nouvelle législature. Car, selon M. Lô, « *tout le monde sait que Tambacounda va mal, de l'indépendance à nos jours, il y a beaucoup de problèmes dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'hydraulique* ». Ce sont ces nombreux constats qui l'ont poussé à se lancer dans la politique en 2004 avec le Parti démocratique sénégalais (PDS), qu'il quittera en 2008 pour rejoindre l'APR.

Cet homme élané, né le 10 mars 1958 à Mbour, a fait ses études primaires à Kédougou. De retour à Mbour, il a poursuivi ses études au Cem de cette localité où il réussit le brevet de fin d'études moyennes (BFEM) en 1973. Quelques années plus tard, à Dakar, il subit une formation en comptabilité. Le coordonnateur régional de l'Alliance pour la République (APR) de Tambacounda est marié à deux femmes avec qui, il a eu neuf enfants. M. Lô compte porter les doléances des populations de sa région auprès de l'exécutif pour que les problèmes comme l'emploi des jeunes, la voirie urbaine, la construction d'une université, la création d'un marché sous-régional, la réalisation des forages soient pris en charge car ces projets figurent parmi les nombreuses revendications des « Tambacoundois ». Bien que le député Mame Balla Lô soit membre du groupe Benno Bokk Yaakaar, il reconnaît que : « *l'amour de la patrie prime parce que nous sommes des députés du peuple* ». Pour l'élu de Tamba, « *la rupture est visible parce que lors des commissions, l'ensemble des députés défend les intérêts des populations* » témoigne-t-il.

Pour renforcer ses connaissances, le député Mame Balla Lô a participé à des conférences comme la formation sur le respect des normes techniques et la législation sur les rapports entre l'entreprise et les services techniques traditionnels. Puis, il a assisté en 1999 et en 2000 à la rencontre technique sur les rapports entre l'entreprise et les partenaires. Après une formation en gestion d'entreprise, il a créé en 1987, une entreprise où il a été le Directeur de 1987 en 2013.



## Moustapha Cissé Lô

Avec Macky Sall pour le meilleur

Surnommé « El Pistolero », Moustapha Cissé Lô est connu pour son franc-parler et son anticonformisme. Le responsable de l'APR à Touba est né le 28 décembre 1954 à Louga. Polygame, père d'une douzaine d'enfants, il agace ou fascine. Moustapha Cissé Lô reste un soutien du Président Macky Sall qui a prouvé sa loyauté en refusant de voter son éviction avec la Loi Sada Ndiaye. Après cet acte, son mandat de député de Mbacké acquis sous la bannière de la coalition Sopi 2007 lui sera retiré par le PDS. En 2009, il crée un mouvement dénommé Convergence Libérale pour la Citoyenneté et le Travail/Deekal Yaakaar, sa bannière pour les élections locales. Son premier mandat de député remonte cependant à l'année 1998 avec toujours avec le PDS.

Il a occupé le poste de secrétaire général de la section PDS de Touba Mosquée de 2004 à 2008.

Moustapha Cissé Lô a été membre du Conseil de la République pour les affaires économiques et sociales (CRAES) qui est une ancienne institution consultative du Sénégal.

Il est le président de la Chambre de commerce de Diourbel, vice-président de la Chambre de commerce de Dakar.

Au niveau sous régional, il est trésorier de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA depuis bientôt sept ans.

Après l'obtention de son BFEM, le 2e Vice-président de l'Assemblée s'est lancé dans le monde des affaires. Connue en tant qu'opérateur économique prospère, Moustapha Cissé Lô est un ancien agent de l'Office national de coopération et d'assistance au développement (ONCAD) puis de la SONAR. Le fils d'El Hadji Aliou Lô, homonyme de l'ancien député-maire de Louga, est pourtant un homme émotif. Il est décrit par ses antagonistes comme quelqu'un qui revient toujours sur ses propos.

Du haut de son 1m 98, le député Lô n'est pas un novice en politique. Ancien du Parti pour la Libération du Peuple (PLP) fondé par le défunt Me Babacar Niang, il rallie les rangs du Parti Socialiste en 1987 sur les directives de son marabout, Serigne Moustapha Bassirou Mbacké suite au «Ndigueul (consigne de vote lors de l'élection présidentielle)». Trois mois après l'alternance, le même marabout lui intime l'ordre

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

de rejoindre le président Wade par l'entremise de l'ancien Maire de Dakar, Pape Diop.

Cependant, ses premiers pas dans l'Hémicycle sont antérieurs à l'arrivée des libéraux au pouvoir. Le comportement bien trempé du géant, lui vaut un limogeage de son poste de ministre-conseiller à la présidence de la République. C'était le 13 juillet 2012. Homme ambitieux, Moustapha Cissé Lô a tenté de se hisser à la tête de l'Assemblée nationale, qu'il sera finalement obligé d'abandonner. « Sur les 119 députés de la Coalition Benno Bokk Yaakaar, plus de 50 s'étaient engagés à voter pour moi, mais Macky Sall m'a invité à renoncer. Ce que j'ai accepté» témoigne-t-il. Il se reconforte avec une place au Parlement de la CEDEAO.





## Khady MANÉ

### L'avocate du non à la transhumance politique

Siéger à l'hémicycle se dessinait pour M<sup>me</sup> Khady Mané comme un mirage pendant que certains camarades moins anciens avaient ce privilège car dit-elle, « *la politique est très complexe, tu peux être une militante des premières heures, un camarade se présente, on le favorise* ». Pour cette ressortissante de Sédhiou, la marche vers l'Assemblée nationale est une traversée au bout de cinquante années de militantisme, de patience et de fidélité au Parti socialiste. « *Je remercie le Tout puissant mais je crois aux idéaux de mon parti quoi qu'on dise de lui. Je suis dans ce parti et j'y resterai* » affirme le député. « *J'ai eu des peaux de bananes, des épines, je suis restée dans mon parti et le Tout puissant Dieu m'a donné cette place (député) grâce la parité* » témoigne-t-elle.

Cette femme de « développement » comme elle-même s'identifie est née le 6 mai 1945 à Rufisque. Elle a fait ses études primaires à Sédhiou où elle s'est arrêtée au CP en 1959. Mère de sept enfants, M<sup>me</sup> Mané est retraitée de la profession d'infirmière depuis 2005. Elle a appris ce métier à l'école sanitaire en 1968. Son parcours politique débute en 1962 à l'Union progressiste sénégalaise (UPS). Dès son entrée, elle intègre la jeunesse socialiste où elle s'est investie et fût récompensée en 1984 quand elle devint responsable départemental de Sédhiou.

Femme de conviction et croyante, elle n'admet pas la transhumance politique car pour M<sup>me</sup> Khady Mané, « *ceux qui le font ne croient pas en Dieu. J'ose le dire parce que partout où tu es, Dieu est là. Mais, si tu es pressé, tu te dis soit je vais sauter les étapes soit je vais changer de parti. Ou, tu suis un camarade qui est membre de ta famille. Moi, je dis non parce qu'il faut faire confiance à son parti et être patient* ».

Bien que ce soit sa première législature, le député Khady Mané ne compte pas se tourner les pouces. Elle souhaite plaider pour le peuple et pour sa région. Comme son parcours le démontre, les difficultés ne la freinent pas. Elles la stimulent plutôt et la poussent à se surpasser. « *Face aux difficultés, il faut se battre et ne pas baisser les bras* » prend-elle pour crédo. Elle souhaite être près des femmes sénégalaises pour les aider et les assister dans leur programme de développement. Car

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

**M**

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

pour l'élue de Sédhiou, « *les femmes sont très braves* ». Son cheval de bataille reste la santé, l'éducation et les cas sociaux. Le député Khady Mané est confiante et prête à apprendre lors des plénières et des commissions. « *Je me débrouille avec les documents que nous recevons. Je lis et si je rencontre des difficultés, je m'informe auprès de mes collègues députés beaucoup plus expérimentés que moi* ».



## Mariama MANÉ

### La « bleue » de Goudomp

« *Je suis une bleue* », c'est ainsi que se qualifie M<sup>me</sup> Mariama Mané pour parler de ses premiers pas dans l'hémicycle. Éluë de Goudomp sous la bannière de l'Alliance Pour la République (APR), cette mère de cinq enfants compte axer sa première législature sur Sédhiou. « *Mon objectif, c'est le développement de mon département surtout. Car, il vient d'être créé et il nous manque beaucoup de choses* » déclare-t-elle. Elle compte y arriver grâce au programme qui a porté Macky Sall à la tête de l'Etat du Sénégal. « *Le programme Yoonu Yookuté vise la création d'emplois, la promotion du développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche* » explique le député Mané.

Membre du groupe Benno Bokk Yakaar, Mariama Mané a déjà une liste exhaustive des doléances de la localité où elle a vu le jour le 3 mai 1973 à Simbandi Balante. Celles-ci sont regroupées autour des problèmes infrastructurels, éducatifs, sanitaires, l'emploi et la promotion des secteurs primaires de l'économie. « *En premier lieu, la réhabilitation de la route nationale 6, qui est impraticable, puis, la réalisation des infrastructures adéquates, la promotion de l'éducation qui passe par la construction des écoles car ce sont des abris provisoires et en dernier lieu l'exécution du programme de Yoonu Yookuté* ». Voilà les objectifs qu'elle veut atteindre à la fin de son quinquennat.

Enseignante de formation, le député Mariama Mané a fréquenté le CI et le CP à Thiare, à la mission catholique de Simbandi Balante où elle obtint son entrée en 6<sup>e</sup> en 1985. En 1987, elle est transférée au lycée Djignabo de Ziguinchor où elle réussit le Brevet de fin d'études moyens (Bfem) en 1992. Membre de la promotion 2006 de l'École de Formation des Instituteurs (EFI).

S'adapter et s'intégrer dans la famille parlementaire n'était pas chose aisée lors des commissions et des séances plénières comme l'avoue l'éluë de Goudomp. « *Au début, nous (les nouveaux députés) étions un peu angoissés. Par la suite, des associations nous ont données des outils en matière de communication et de gestion parlementaire* ». En outre, l'association des femmes juristes du Sénégal leur a proposée des séminaires et des ateliers pour mieux les préparer dans leur nouvelle fonction. L'enseignante de formation compte accompagner les Sénégalaises dans les défis qu'elles souhaitent relever car selon

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

**A**  
**B**  
**C**  
**D**  
**E**  
**F**  
**G**  
**H**  
**I**  
**J**  
**K**  
**L**  
**M**  
**N**  
**O**  
**P**  
**Q**  
**R**  
**S**  
**T**  
**U**  
**V**  
**W**  
**X**  
**Y**  
**Z**

Mariama Mané, « *les femmes ont décidé de promouvoir l'égalité du genre et de lutter contre la discrimination à leur égard* ». Aussi, va-t-elle militer pour une plus forte représentation des femmes dans les instances décisionnelles.

Certes, il est vrai que les premiers pas de la ressortissante de Goudomp en tant que député sont fébriles, mais elle bénéficie du soutien des assistants parlementaires pour mener à bien sa mission d'élue du peuple car pour elle, la priorité, c'est le peuple. « *Après vient la population qui nous a élus dans nos départements* ». L'élue de Goudomp veut parallèlement augmenter la cote de popularité de sa formation politique. « *Je compte massifier le parti dans le département de Goudomp particulièrement car j'ai eu une forte sensibilisation sur le programme Yoonu Yookuté* » promet- t-elle.



## Oulimata MANÉ

### Bignona avant tout

Élue du département de Bignona, M<sup>me</sup> Oulimata Mané a vu le jour à Kagnobon. Comme les femmes du Sud du pays, elle a pratiqué l'agriculture avant de devenir parlementaire. Présidente du groupement de promotion féminine de l'arrondissement de

Tendouck, elle a milité au Parti socialiste (PS) pendant une vingtaine d'années.

Mais, la première alternance politique de 2000 la conduit au Parti démocratique sénégalais (Pds). Assoiffée de justice, elle quitte définitivement le Pds pour rallier l'Alliance pour la République (APR), dirigée par Macky Sall.

Cependant, son entrée dans la scène politique remonte à 1980, période à laquelle, elle sillonnait les localités de Ziguinchor afin de suivre les activités de son ancien parti.

Très proche de la population surtout, Oulimata Mané veut défendre la cause des femmes de la Casamance qui pensent avoir été délaissées par rapport aux autres. Soucieuse de la condition de ses soeurs, elle se lance dans la politique pour atténuer cette souffrance. Ce qui passe d'abord par redonner à la femme sa place dans le développement économique du pays. « *Là où il y a un homme, il peut y avoir une femme* », déclare-t-elle.

Le développement du département de Bignona, lui tient aussi à cœur. Dans la mesure où, elle s'est positivement remarquée à l'Assemblée nationale, avec sa fameuse phrase « *sama département Bignona bi moma nior* » (Ndlr : C'est le département de Bignona qui m'importe).

Députée de la douzième législature, M<sup>me</sup> Oulimata Mané est aussi engagée dans la recherche de la paix et elle mène souvent des campagnes de sensibilisation auprès des populations. « *Je m'active dans ce milieu depuis des années. Je suis convaincue que le développement passe d'abord par l'implantation définitive de la paix* », reconnaît-elle.

Oulimata Mané, époux Sonko, est mère de sept enfants. Une mère de famille exemplaire, selon son neveu et assistant parlementaire Mamadou Lamine Sonko. « *C'est une personne généreuse et ouverte au dialogue. Elle est prête à se sacrifier pour le bonheur des autres* », confie-t-il. La cinquantaine bien entamée, M<sup>me</sup> Sonko se souvient de

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

son enfance avec pleine d'émotion. *« J'étais une grande danseuse et je faisais aussi de la lutte. Ces deux choses ont marqué mon enfance car j'étais parmi l'une des meilleures de ma génération ».*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

**M**

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## El Hadji MANGANE

### Une longue activité politique

Né le 1<sup>er</sup> jour de l'année 1948 à Kaffrine, El Hadji Mangane n'a pas fait d'études poussées. Un cursus scolaire dans sa région, où il obtient ses premiers diplômes.

En 1969, il arrête ses études en classe de 1<sup>re</sup> T2 au lycée Maurice Delafosse lors d'une grève pour travailler à l'ONCAD (Office National de Coopération et d'Assistance au Développement).

Après la dissolution de cette structure, il s'est retrouvé à la SONACOS (Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal) où il restera jusqu'à sa retraite. *« C'est en 1985-1986 que j'ai quitté cette société pour occuper le poste de comptable de la commune de Kaffrine ».*

Membre de l'Alliance des Forces de Progrès (AFP), il est élu député lors des dernières élections législatives de 2012. Une consécration pour cet ancien militant du Parti socialiste qui a rejoint les rangs de l'AFP en 2000.

Mais, il est loin d'être un novice dans l'arène politique. Il a d'abord milité dans le Mouvement des Jeunes de l'Union progressiste sénégalaise (M J. U.P.S.). *« J'ai été le responsable des jeunes de Kaffrine dans les années 1969-1976. J'ai été aussi l'administrateur du parti pour la tendance B jusqu'à ce que Mata Sy Diallo devienne la coordinatrice du parti en 1990 ».*

Secrétaire administratif et cela jusqu'à l'avènement de Thierno Birahim Ndao, il était responsable de l'AFP de Kaffrine avant d'être investi député. La défaite du PS à la présidentielle de 2000 a précipité son départ. *« C'est Mata Sy Diallo qui nous avait demandés de choisir notre propre orientation. J'ai alors choisi l'Afp pour garder les mêmes idéaux de base, mais je n'ai jamais cédé aux multiples tractations des partis rivaux »*, lâche-t-il.

Cependant, il n'a pas fait que de la politique dans sa vie. El Hadji Mangane fut un acteur socioculturel. *« Je faisais du théâtre et de la musique avec le Ndoucoumane orchestra »*. Mais, il a été aussi un bon sportif et il a participé à la création des quatre premières équipes de navétanes de Kaffrine Sao Paulo (Ndlr : son équipe), Santos, Benfica et l'Inter Milan.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

## El Hadj Falilou MBACKÉ

### Combattant de l'injustice

Fils de l'ancien Khalif général des Mourides, Serigne Bara, Falilou Mbacké a vu le jour à Touba en 1969.

Et c'est dans cette cité religieuse qu'il a fait ses études coraniques comme la plupart des jeunes marabouts « mbacké-mbacké ».

Pour lui, ce n'est pas étonnant de voir aujourd'hui un marabout devenir député, car la politique et la religion sont étroitement liées au Sénégal. Même s'il y a diverses raisons qui poussent les religieux dans ce champ. *« En réalité, je me suis engagé dans la politique pour aider les gens, lutter contre l'injustice et non pour le prestige. Je suis chef religieux et c'est mon devoir d'orienter, d'assister, ceux qui sont dans le besoin. Mais, je dois aussi contribuer à la bonne marche de mon pays, en donnant mon avis sur certaines questions sociales »*, explique le marabout député, Falilou Mbacké.

En effet, Falilou Mbacké, est un militant de la première heure de l'Alliance Pour la République (APR). *« J'ai connu Macky Sall dans les années 2002 alors qu'il était dans le PDS. Nous avons toujours eu de bons rapports. Ses problèmes avec M<sup>e</sup> Wade et sa sortie du PDS, ont précipité ma venue à l'APR. Mais, je n'ai jamais milité auparavant dans un parti »*, informe-t-il.

Investi sur les listes de la coalition Benno Bokk Yaakaar, le marabout, donne son avis sur le rôle d'un député. *« Je pense qu'un député doit être cohérent dans ses démarches et porter les difficultés des populations à l'Assemblée. Nous avons un rôle important à jouer »*.





## Mame Khary MBACKÉ

### La « Serigne » de l'Assemblée

Petite sœur de l'ancien député du Parti démocratique sénégalais, Serigne Sidy Mokhtar Mbacké, elle s'est vite imprégnée de la vie politique. Dégourdie à la tâche, Sokhna Mame Khary Mbacké apportait son concours à l'organisation des activités de son aîné. Basée à Touba Darou Miname, elle n'hésitait pas à se déplacer jusqu'à Diourbel, afin de mobiliser les militants.

Petit à petit, elle prend goût à la politique. L'influence de son frère a été grande. *« J'ai eu les mêmes ambitions que mon frère, c'est-à-dire développer ma région, mais aussi participer à la construction de mon pays. Après mûre réflexion, j'ai décidé de m'engager dans la politique »*, confie-t-elle. Mais, sa motivation principale est d'apporter assistance aux personnes nécessiteuses. *« J'aime soutenir les gens et je peux dire que ce sont les raisons qui m'y ont poussé »*.

Et cela fait aujourd'hui six ans, qu'elle s'active dans ce domaine, où les convictions sont souvent différentes même entre frère et sœur. *« La politique est une affaire, de conviction personnelle et les choses qui nous attirent dans un camp ou un autre ne sont pas souvent les mêmes. Même si nous sommes frère et sœur, j'ai décidé de rallier l'Alliance Pour la République (APR), où je milite depuis 2008 »*.

Souriante et relaxe sur son canapé, Mame Khary Mbacké explique comment Macky Sall l'a séduite. *« J'ai vu en lui une personne posée et courageuse. Certes, je ne suis pas posée, mais ce sont des traits de caractère qui me marquent chez un individu. J'ai vu qu'il a une grande capacité de supporter certaines choses. Ce que je ne suis pas prête à faire dans certaines circonstances »*.

Agée de 40 ans, elle est aujourd'hui députée de la 12<sup>ème</sup> législature. Un rôle qu'elle compte mener à bien pour le bonheur des populations. *« Nous avons une mission exaltante c'est-à-dire d'être « la bouche et les oreilles » des populations à l'Assemblée nationales. Nous devons répondre tant bien que mal à leurs sollicitations. En tout cas, je veux mener à bien ma mission afin de ne pas décevoir les populations »*, soutient-elle.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
**M**  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Hormis sa fonction de députée, Mame Khary Mbacké a une autre casquette celle d'une chef religieuse. En effet, elle est la fille de Serigne Moustapha Bassirou Mbacké. Comme la plupart des « Mbacké-Mbacké », elle a appris le Coran dès le bas âge, mais a aussi fréquenté l'école française. Cependant, son cursus a été écourté. *« Dans nos familles religieuses, les parents veulent que les filles apprennent, les travaux domestiques, afin de répondre aux attentes de leur futur époux. En effet, c'est mon père qui voulait que je m'initie à cela. Mais, j'ai fait l'école française, même si je ne suis pas allée loin dans mes études. Par contre, j'ai appris l'arabe et j'ai arrêté lorsque je devais faire mon certificat dans cette langue ».*

Née au quartier Médinatoul de Diourbel, Mame Khary Mbacké est une touche-à-tout. Elle s'activait dans le commerce pendant des années. Une riche expérience professionnelle qui la mène aux quatre coins du monde. *« J'importais et exportais des marchandises en l'occurrence des produits céréaliers dans plusieurs pays Chine, Dubaï, Italie, France, Espagne et Portugal. C'est ce que j'ai toujours fait, avant d'entrer dans la politique ».*

Elle se considère une maman exemplaire à l'image de sa génitrice, Sokhna Niana Guèye. *« Je suis les traces de ma maman et c'est pourquoi je fais de mon mieux pour que mes enfants aient la bénédiction de leur papa comme je l'ai eue ».*

La démarche coquette, elle aimerait cependant perdre un peu de poids. *« J'aimerais bien faire un régime pour pouvoir porter certains habits et faire convenablement mon travail. C'est pourquoi je fais de la marche ».*

Passionnée d'études, Mame Khary Mbacké regrette d'avoir quitté sitôt l'école. *« J'ai toujours voulu aller le plus loin possible dans mes études à l'école française. Mais, mon père m'a demandé d'arrêter. On apprenait le français à l'école coranique, mais c'était insuffisant. Je regrette aujourd'hui car je sais que je pouvais m'en sortir ».*

## Aminata MBAYE

« Tel père, telle fille »

Ancienne ministre de l'Intégration sous Abdou Diouf, Aminata Mbaye, dite Abibatou, est née à Saint-Louis. Elle est juriste de formation, titulaire d'un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle en Droit des Affaires et en Droit économique et spécialisée en fiscalité des entreprises. Elle a fait une partie de ses études à Saint-Louis, Tambacounda, à Dakar au collège Notre Dame et au Lycée Kennedy. Jeune, elle suivait son père, Assane Maguette Mbaye, entrepreneur en bâtiment partout il avait des chantiers. Elle obtient son baccalauréat à Rennes, diplôme qui lui ouvrira les portes de l'Université de Haute Bretagne. La soixantaine, Aminata Mbaye joue un rôle de protecteur pour ses cadets. « *Je me suis occupée de mes frères et sœurs après le décès de mon père et cela fait trente cinq ans. C'est ce qui a forgé mon caractère* ».

Après le baccalauréat, elle est venue en vacances avec son grand frère qui trouve la mort au Sénégal cette année là. Elle ne veut plus alors retourner en France. Mais, elle a été convaincue par le discours de son père. « *Si tu te sens incapable de retourner en France, continuer tes études seule, parce que tu es une fille, tu n'arriveras à rien même si tu étais un garçon* ». J'ai pris l'avion dès le lendemain, informe-t-elle.

Cette éducation à la dure fait qu'elle ne sait pas faire de courbettes devant qui que ce soit. « Je ne sais pas faire du « *diamou sa soxla (Ndlr : quémander quelque chose)* », dit l'ancienne Directrice générale du CICES (pendant cinq ans) après avoir occupé des postes de responsabilité dans le secteur privé.

Elle a suivi les traces de son père, ancien député du parti socialiste du département de Dagana. « *Ayant passé plusieurs années à l'étranger pour des raisons d'études et de travail, je ne savais même pas comment nouer un pagne. À l'occasion d'une audience, le président Abdou Diouf m'a demandé d'aller militer à Saint-Louis ou à Dagana, d'où sont originaires mes parents* », narre-t-elle.

Avant de choisir un point de chute, elle fait le tour du département de Dagana et elle a été sensible au sort des femmes qu'elle voyait pour la première fois faire d'énormes distances pour chercher de l'eau avec des chambres à air. Et c'est ce qui a motivé son choix pour la communauté rurale de Mbane avec l'assistance de Sambayel Sow. Pour dire qu'elle n'a pas choisi la facilité car elle aurait pu militer

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

à Saint-Louis, à Ross Béthio ou à Richard Toll pour rester sur l'axe routier. « *Lorsque j'entrais en politique, c'était plus pour partager que pour en tirer des bénéfices* », explique-t-elle.

Elle a eu des responsabilités politiques pendant une décennie avant d'avoir son premier poste administratif comme Directrice générale du CICES. Aujourd'hui, elle en est à son deuxième mandat à l'Hémicycle, fonction qu'elle avait déjà occupée de 2001 à 2007 lors de la 10<sup>e</sup> législature et a été pendant cette même période député au Parlement de la CEDEAO.

Dés qu'on lui parle de parité, elle ne prend pas de gants. « *Elle n'a pas été respectée qu'au niveau de la liste proportionnelle, des responsables de parti ont vite fait de corriger au niveau des listes départementales. Mais, nous allons marquer cette 12<sup>e</sup> législature car les femmes ont compris très tôt que le meilleur apprentissage, c'était d'investir les commissions ; qu'elles soient ou non membres car le travail productif se fait à ce niveau* », dit-elle.

En ce qui concerne, le rôle des députés à l'Assemblée nationale, elle soutient : « *On voit souvent des députés qui tiennent absolument à parler en première alors qu'ils n'ont pas assisté à aucune commission technique, si cela n'est pas du show médiatique. Car à ce stade, il est pratiquement impossible de changer le cours des choses* ».

Enfin, elle pense que la politique nécessite un don de soi. « *Pour faire de la politique, il faut aimer les gens, être proche d'eux, avoir surtout le sens de partage et la disponibilité n'est jamais de trop* ».

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



## Papa DIALLO dit Zator Mbaye

### Le patient

Devenu député au terme d'un parcours atypique et tumultueux, M. Papa Diallo dit Zator Mbaye est un jeune acteur de la scène politique auprès de son mentor Moustapha Niasse.

*« Mon arrivée à l'Assemblée nationale en 2012 était l'aboutissement d'un combat âprement mené d'un jeune militant qui n'a cessé d'œuvrer pour la bonne cause qui est la gestion de la cité dans une université de la vie qu'est l'AFP avec un excellent professeur agrégé qui ne cesse de nous apprendre et pour qui nous implorons le ciel de lui accorder une santé de roc et une très longue vie, je veux nommer Son Excellence M. Moustapha Niasse ».*

Pour ce secrétaire élu de la douzième législature, Moustapha Niasse constitue une lumière car il illumine notre trajectoire depuis près de quinze longues années soit la partie la plus importante de sa vie et assume de fait sans reniement le rôle que devrait jouer notre papa s'il était toujours en vie, lâche-t-il derrière son bureau, le sourire aux lèvres.

Ce délégué médical de profession n'est pas un novice dans la politique car y ayant vécu depuis près de quinze ans en y gravissant presque tous les échelons. *« Mon engagement politique date de 1999 et j'ai appris à aller de l'avant. En effet, je suis responsable des jeunes progressistes de la région de Dakar et secrétaire général adjoint du mouvement national des jeunes progressistes. Je suis aussi membre du bureau politique de l'AFP et responsable des questions liées à l'aménagement du territoire. Enfin, j'ai été élu sur la liste départementale de Dakar de la coalition Benno Bokk Yaakaar sur proposition de mon leader politique »*, dit-il. Titulaire d'un diplôme en gestion des Ressources humaines et d'un diplôme spécial en visite médicale, le député Zator Mbaye, fervent musulman a fait son cursus scolaire dans le privé catholique d'abord au collège de la Cathédrale avant de le continuer aux cours Sacré cœur où j'avais déjà commencé à m'initier à la vie collective à travers le club culturel Eveil. *« Je suis animé par le désir d'apprendre et d'approfondir mes connaissances dans tous les domaines. C'est pourquoi, je fais présentement des études en diplomatie et en stratégie avec l'aide du Président Moustapha Niasse. En plus, il m'est arrivé de faire dans la délégation médicale une session de formation en antibiothérapie à Toulouse »*, souligne le président de l'ASC Sacré

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

Cœur.

En effet, il n'a pas fait que de la politique dans sa carrière. M. Zator a été aussi un fervent militant du mouvement associatif, où il a occupé presque toutes les fonctions. De commissaire aux comptes, il est devenu président de l'ASC Sacré Cœur depuis quelques années. « *Je milite dans le mouvement associatif depuis quatorze ans et j'ai gravi tous les échelons. Ma vie associative est très mouvementée parce que je n'aime pas rester seul. C'est pourquoi je suis tout le temps avec des gens pour discuter et échanger* », soutient-il.

Sur ses 1 m 70 et 85 kg, ce féru de sport cache un petit embonpoint, mais cela ne le gêne aucunement même s'il veut s'en débarrasser. « *Je fais tout le temps du vélo pour rester en forme. A l'école, j'étais trop paresseux pour faire du sport, par contre j'aimais être entraîneur et accompagner mes copains jouer au foot. Cependant, il paraît que j'ai un ventre et j'aimerais le perdre. Mais, je ne sais pas ce que je vais devenir si je le perdais parce que je l'ai depuis tout petit* », chahute-t-il.

Pour ses proches, Zator Mbaye est un homme serviable et ouvert. « *Je le connais depuis des années, pour avoir partagé avec lui la JEC (jeunesses Étudiantes Catholiques) même si nous ne sommes pas de la même religion, il est resté le même. Sa nouvelle fonction ne l'a pas changé* », confie une connaissance. Une assertion que semble confirmer l'élu du peuple. « *J'aime bien rire et faire rire les gens. Je considère beaucoup cela car le sourire est primordial dans la vie de l'homme* », atteste-t-il.

Conseiller municipal à la mairie de Mermoz Sacré Cœur pour laquelle il nourrit les meilleures ambitions depuis deux mandats, Zator Mbaye est mariée à une merveilleuse femme avec au compteur deux enfants qui portent les noms de son regretté père et de sa maman.

À 35 ans, il se souvient de son enfance comme si c'était aujourd'hui et regrette de ne pas pouvoir partager ses privilèges avec son père. « *J'ai eu une belle enfance parce que chouchouté par mes parents. Je ne manquais de rien et j'aimais bien être avec mes amis. Et je peux dire que la disparition de mon papa m'a beaucoup marqué car je n'ai pas eu la chance de faire tout ce que j'envisageais pour lui. Il est décédé en 2007 au moment où je commençais à être productif. Je prie pour qu'Allah lui accorde un paradis éternel auprès des illustres hommes de Dieu* », a-t-il confié la voix tremblotante.



## Aissatou MBODJ

### La « Lionne » du Baol

Ancienne présidente de la Commission Défense et Sécurité (août 2012-octobre 2013), poste occupé pour la première fois par une femme dans l'histoire de l'Assemblée nationale, M<sup>me</sup> Mbodj est devenue présidente de la Commission de la Culture et de la Communication dans le nouveau bureau mis en place en octobre 2013. Membre du Parti démocratique sénégalais, Aissatou Mbodj plus connue sous le nom d'Aïda est née en 1957 à Bambey dont elle est le maire.

Elle n'est pas à son premier mandat à l'Hémicycle. Aïda Mbodj a occupé de hautes fonctions à la représentation nationale. Cependant, sa première nomination à un poste ministériel est intervenue le 22 avril 2004, malgré l'opposition de certains membres du PDS. *« Le Président Wade m'avait choisi parmi tant de personnes alors que je passais un DEA en développement local. Je pense que c'était un moyen pour lui de dire aux gens qu'il ne servait à rien de faire du lobbying et que c'est lui qui sentait les gens et les nommait ».*

Mais, l'aventure ne s'arrête pas là. Aissatou « Aïda » Mbodj a été aussi ministre de la Famille, du Développement social, de la Solidarité, de l'Entreprenariat et de la Micro finance, avec Macky Sall comme Premier ministre. Le 19 juin 2007, elle sort du gouvernement pour intégrer l'Assemblée nationale, où elle devient vice-présidente.

Ensuite, elle réintègre le gouvernement en mai 2011 jusqu'à la fin du régime de Wade. Toutefois, son histoire avec l'Assemblée nationale ne date pas des années 2000 car elle y a été conseillère du temps de Cheikh Abdou Khadre Cissokho.

Ce qui lui a permis de prendre goût aux affaires politiques avant sa rencontre avec M<sup>e</sup> Abdoulaye Wade. Tout est parti du 23 mai 2000. *« M<sup>e</sup> Wade est venu voir Serigne Mourtada à Touba. Le marabout a expliqué à Wade tout ce que je faisais pour les populations de Bambey et que j'étais une femme brave et dévouée. Le président m'a dit que j'étais célèbre et que je m'étais déjà affirmée ».*

Une réponse à ses anciens camarades du Parti socialiste. *« J'avais des relations particulières avec Serigne Mourtada qui était comme mon propre père. Il me disait tout le temps que je n'étais pas rétribuée à ma juste valeur par rapport à mon engagement politique. Il en*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

*parlait aux uns et autres et il l'avait même dit à Pedro Diouf (Ndlr : fils de l'ancien président Abdou Diouf). Un jour, il m'a dit cesse de faire de la politique au sein du PS et reste à mon écoute. Et c'est en avril 2000 que j'ai dit à mes militants que j'ai reçu l'ordre de mon marabout d'arrêter le compagnonnage avec le PS », explique-t-elle.*

Après plus d'une décennie de collaboration avec M<sup>e</sup> Abdoulaye Wade, elle relève cependant les erreurs qui ont coûté cher au défunt régime. *« Déjà en 2007, quand nous sortions Macky Sall et moi du gouvernement. J'ai été la dernière à sortir et on m'a même consulté, mais j'ai été barrée de la liste parce que j'ai félicité M. Sall. C'est pourquoi je suis retourné à l'Assemblée. En 2009, nous avons reçu un signal avec des villes perdues lors des locales et les artisans de cet échec ont été promus. Tandis que nous étions rétrogradés avec des postes ministériels insignifiants », lâche-t-elle.*

Ce qui ne l'a pas pour autant découragée car Aïda Mbodji va lancer la fameuse campagne « ma carte, ma caution », manière de réconcilier les femmes et le parti. Mais, elle connaît une désillusion parce que M<sup>e</sup> Wade s'est rangé du côté de ses détracteurs en leur remettant presque cent millions. *« Ce fut un coup dur, mais je n'ai pas regretté », dit-elle.*

En considérant la trajectoire politique de l'honorable députée, Aissatou Mbodj, on serait tenté de dire que c'est la seule chose qu'elle connaît. Mais elle a aussi un cursus scolaire exemplaire. Après ses études primaires à Bambey et celles secondaires au Lycée Ahmet Fall de Saint-Louis, elle intègre l'école normale supérieure où elle sort major de sa promotion. *« J'ai eu mon CAP (Ndlr : certificat d'aptitude professionnelle) avec option préscolaire avant d'être affectée à Saint-Louis dans un premier temps ».*

Dans l'exercice de sa profession d'enseignante, elle sert à l'école Yacine Boubou de Thiès puis à la division pédagogique de l'inspection de l'enseignement élémentaire de Kaolack. Passionnée d'études, elle prépare dans le cadre de la formation continue un diplôme universitaire en études approfondies en développement local.

Le maire de Bambey s'était engagé à alléger les souffrances des femmes de sa localité, confrontées à de réels problèmes. *« En réalité, je suis venue en politique pour aider au développement de Bambey et c'est le problème de l'eau qui m'y a poussé. Cela beaucoup de personnes ne le savent pas. De retour de Banjul, je suis passée à Bambey et j'ai trouvé ma mère, née en 1928, en train de faire la cuisine. Je lui ai demandé pourquoi elle faisait ça et me répondit que les « bonnes » devenaient rares et elles ne voulaient pas puiser dans*



*les puits, dont les eaux étaient impropres. En plus, l'eau du robinet était salée et rougeâtre de temps en temps ».*

C'est cette nuit qu'elle a décidé de militer pour être une voix audible de sa localité. Ce leadership, elle l'a toujours incarné. *« J'étais un garçon manqué. Je ne jouais qu'avec les garçons et je n'aimais pas me cantonner dans un rôle de femme. J'ai eu une enfance très heureuse parce que mes parents me chouchoutaient. Ils m'ont donné une bonne éducation ».*

Au moment où, l'éducation des jeunes est fortement influencée par celle occidentale. Elle garde jalousement ses valeurs traditionnelles et religieuses. *« Je ne sors jamais chez moi tête nue. Mon éducation religieuse ne me le permet pas ».*

Mère de trois enfants dont une fille, elle s'occupe qu'occasionnellement des travaux ménagers à cause de ses multiples casquettes. Mais, *« Je suis cordon bleu et mes enfants aiment quand je prépare. Je cuisine peu par manque de temps. Je suis mariée et je m'occupe bien de mon mari. D'ailleurs, il y a une réalisatrice qui prépare un film sur moi et les gens seront bientôt informés. C'est une occasion pour elle de montrer comment une femme peut allier travail et ménage. Je suis contre les femmes qui disent que je n'ai pas de vie de famille. Je m'occupe bien de ma famille ».*

Lunettes de correction collées aux yeux, téléphones portables à la main, Aïda Mbodj fait taire les préjugés sur sa personne. *« Les gens pensent que je suis une femme nerveuse et d'un caractère difficile. Il paraît que je ne suis pas tolérante, mais je peux expliquer tout cela. Je n'aime pas le mensonge et je déteste aussi l'hypocrisie. Je ne me sens pas à l'aise quand quelqu'un ment devant moi. Je me sens comme un receleur quand quelqu'un ment et je connais moi la vérité. Je me sens lâche si je ne peux pas dire à cette personne que vous racontez des contrevérités. C'est pourquoi on me dit que je ne suis pas tolérante ».*

Elle conclut : *« je ne suis pas offensive, mais plutôt réactive. Je ne provoque personne et on doit en faire autant. Je suis dans un milieu où seuls les hommes ont le droit à la parole. Et par rapport à mon statut de femme leader, je me dois d'être ferme afin de ne pas me laisser marcher dessus ».*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Magatte MBODJ

### Militante de la cause féminine

M<sup>me</sup> Guèye Magatte Mbodj est la sœur cadette de « Grand » Mbodj, ancien international de football au début des années 1980 et sociétaire de l'Union sportive de Gorée avant d'émigrer en France. M<sup>me</sup> Guèye est une grande supportrice de l'équipe féminine de basket du Duc, elle a privilégié les études et cela a peut-être porté ses fruits.

Après le brevet d'études au Cem Ousmane Socé Diop, elle fréquente le Lycée John Kennedy, où elle a obtenu son baccalauréat série D à l'époque. Elle est allée à l'école normale supérieure d'enseignement technique et professionnel, pour y subir une formation de quatre ans comme professeur d'économie familiale et sociale. Passionnée d'études, elle obtient une bourse d'études de la francophonie pour deux ans d'études à Alexandrie. Ce qui lui a permis de soutenir son DEA en nutrition communautaire, avant de faire son stage pratique au Canada. Forte de cette expérience, elle décide de rentrer au Sénégal, où une autre vie commence. Nutritionniste de formation, M<sup>me</sup> Guèye Magatte Mbodj est la Directrice de l'Alliance nationale de lutte contre le Sida (Ancs) depuis 2005. Son histoire avec les personnes vivant avec le VIH / SIDA date de plus de quinze ans. *« Je donnais des cours d'économie familiale aux élèves de 3<sup>e</sup> et dans le programme on parlait de la santé de la reproduction. Mais, je me suis intéressée à cela lors de mon premier contact avec les personnes touchées par le virus. J'étais affectée par leur situation et je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose pour ces gens stigmatisés. C'est pourquoi j'ai décidé de lutter contre la séropositivité et permettre aux personnes vivant avec le virus de jouir pleinement de leur droit. Je me bats beaucoup pour cela »,* relate-t-elle. Proche de son père, elle ne s'intéressait qu'à ses études. *« J'ai eu une enfance calme parce que notre génération n'était pas marquée par le rythme actuel de la vie et j'adorais beaucoup étudier. J'avais certes des fréquentations au lycée, mais je restais surtout avec mes parents ».*

La quarantaine bien entamée, elle se définit lui-même comme : « *une grande drianké* ». Ce qui montre bien sa jovialité, son sens de l'humour, mais M<sup>me</sup> Guèye est une véritable maniaque du travail bien fait. « *Je suis ouverte à tout. J'aime le travail bien, la franchise et la loyauté dans les relations. Je peux être impulsive mais je ne suis pas rancunière. J'ai la démarche participative ce qui valorise le travail de mes collaborateurs* », dit-elle.

Soigner l'image du député et marquer la différence en montrant que le rôle de la femme est capital. C'est en quelque sorte les raisons fondamentales qui l'ont poussé à faire de la politique, où les valeurs sont bafouées. Même si elle ne s'y voyait pas au début. « *Si c'était de l'amour, j'allais dire que c'était un coup de foudre. Je n'avais jamais pensé faire de la politique parce que l'image que j'avais des politiciens n'était pas des meilleurs. Je pensais que pour pouvoir faire de la politique, il fallait apprendre à ne pas respecter ses engagements et tromper les autres. En un certain moment, j'étais révoltée car les gens qui représentaient le Sénégal n'avaient rien de plus que moi. Un jour, j'ai vu à la télé un homme politique dire que nous avons osé faire de la politique. C'est pourquoi nous avons accepté d'être insultés et cela nous permet de gagner en notoriété. J'étais énervée ce jour-là* ».

Fidèle à l'idée que la politique n'est rien d'autre que l'art de développer la cité. Elle pense qu'une personne qui fait de la politique doit être vertueuse, forte de caractère, noble et doit aller au bout de ses engagements. « *J'ai toujours détesté la manière avec laquelle on utilise les femmes dans le milieu en les confinant dans des tâches subalternes. On ne les met pas à contribution pour le développement de ce pays. C'est cela ma motivation dans mon engagement* », indique la militante de Rewmi.

Avec le recul, elle se souvient tous les jours des conseils de son père, avec qui elle était très proche. « *J'étais son ami et il y avait une complicité entre nous. Il me donnait tout le temps des leçons de vie que je ne comprenais pas étant jeune. Aujourd'hui, je me rappelle ses conseils parce qu'il y a des situations de la vie qui se présentent à nous. Il me disait qu'il ne faut jamais se laisser découvrir parce que les gens sont curieux de savoir ce qu'il y a en toi* ».

À côté de ce triste souvenir, elle a vécu de forts moments à l'Assemblée nationale, où elle n'a jamais pensé mettre les pieds. « *C'était plein d'émotion le premier jour. Je passais devant l'Assemblée nationale et je n'ai jamais eu la curiosité d'y entrer. Je ne savais même pas qu'il était possible de suivre les séances sans pour autant être député* ».

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Ndèye Awa MBODJ

### Combattante de l'injustice

Emigrée dans les années 1990, elle a fait presque tous les pays d'Europe notamment l'Italie, avant de rallier les États-Unis, pour faire du commerce. Son désir était de montrer une belle image du Sénégal pour que son pays soit cité parmi les grandes nations, d'où son entrée dans la politique *« J'ai toujours voulu que mon pays soit au-devant de la scène internationale et qu'il soit parmi les démocraties. De ce fait, j'ai décidé de me ranger derrière Idrissa Seck en 1996, emprisonné à cette époque. J'ai toujours combattu l'injustice et je pense que c'est ce qui m'a poussé à faire de la politique »*

Après treize ans de compagnonnage avec Idrissa Seck, Ndèye Awa Mbodj quitte le parti Rewmi en 2009 et rejoint Serigne Mansour Sy Djamil. *« En effet, j'ai tourné le dos au parti Rewmi après les élections locales de 2009 parce que je ne me voyais plus dans la politique d'Idrissa Seck, dont les principes m'avaient convaincu au début. C'est la raison pour laquelle, j'ai rejoint « Bess Du Niak » de Serigne Mansour Sy Djamil, où je milite depuis trois ans. Et j'ai pu devenir député après la victoire de la coalition Benno Bokk Yakaar aux dernières élections législatives de juillet 2012 »*, relate-t-elle.

Députée dans la 12<sup>e</sup> législature, elle n'a cependant pas eu un cursus scolaire extraordinaire. Elle s'est arrêtée au secondaire. Mais, elle a su se former conformément aux exigences du modernisme. *« Je ne suis pas partie à l'université. Des diplômes, je n'en ai pas eu beaucoup. J'ai fait le secrétariat et informatique. J'ai aussi fait une formation en Anglais à l'Institut britannique »*, raconte la Pikinoise.

À 50 ans, elle est mère de famille, la plupart de ses enfants vivent à l'étranger, dont un acteur de film basé à Hollywood, Amadou Ly.

Malgré son âge, elle est restée jeune et porte bien ses 1 m 75 et 110 kg. Jeune, elle aimait se faire belle et soignée. *« J'étais très coquette et j'aimais la vie »*. Derrière son bureau au deuxième étage du nouveau bâtiment de l'Assemblée nationale, elle a toujours cru en ses capacités. *« J'ai toujours été ambitieuse et je voulais avoir une maison, une voiture et aller à la Mecque. Ce que j'ai pu avoir à l'âge de 31 ans et j'ai fait voyager ma maman à la Mecque. En 1995, j'ai acheté ma première maison »*, se rappelle-t-elle.

Incarnant le leadership féminin, elle est souvent taxée de caractérielle.

Mais, cela ne la dérange nullement. « *On me dit que je suis fermée et que j'ai un caractère difficile. Mais, les gens voient des choses sur nous que nous ne pouvons pas apercevoir. Je fais avec car les critiques nous font avancer* ». Ndèye Awa Mbodj parle avec émotion de son père, décédé en 1990 pendant qu'elle était aux États-Unis. « *Ma famille ne voulait pas m'annoncer son décès parce que nous étions très proches. Une fois mise au courant, je suis rentrée des États-Unis pour assister aux obsèques. Il n'est plus là, mais je prie toujours pour lui car il m'aimait beaucoup* ».

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

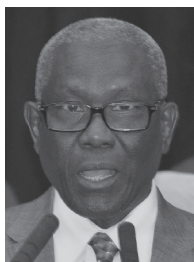
W

X

Y

Z

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
**M**  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



## Pape Abdou Khadir MBODJI

### L'expérience au service du peuple

Papa Abdou Khadir Mbodji, 1.70 m est actuellement rapporteur général de la Commission de l'Economie Générale des Finances, du Plan et de la Coopération Economique. Agé de 67 ans, M. Mbodji était jusqu'au 31 Juillet 2012 Directeur Général Adjoint de Sénégal Phosphates (Sephos). Il a passé 3 ans dans les banques et 37 ans dans l'industrie et les mines. Il était aussi dans la société civile en tant que militant du mouvement scout où il a occupé de nombreux postes au plan national et international. En effet, il a été de 1986 à 1992 Commissaire Général des Eclaireurs du Sénégal, de 1992 à 1998 Président du Scoutisme sénégalais, et de 1998 à 2004 membre du Comité africain de Scoutisme dont il a été le Président durant trois ans (2001 à 2004).

Natif de BAMBEY, il y a fait ses études primaires de 1955 à 1961 et ses études secondaires de 1961 à 1968 à Dakar au Lycée Maurice DELAFOSSE où il obtient son BFEM en 1965, son CAP Comptable en 1966, son BEC en 1967 et son BSEC en 1968. Après une 1ère année en Sciences économiques en 1968/69 interrompue par les grèves, Mr Mbodji s'est lancé dans la vie professionnelle.

En conciliant boulot et études, Papa Abdou Khadir Mbodji poursuit ses études supérieures à l'Institut Universitaire de Technologie de Dakar (IUT) où il prépare et décroche le Diplôme d'Etudes Comptables en 1975. La même année, grâce au cours par correspondance, il entame la préparation du Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures-Français (DECS) à l'Institut National des Techniques Economiques et Comptables L'INTEC-Paris qu'il obtient en 1979.

#### “Travailler prenez de la peine”

Durant sa carrière professionnelle, Papa Abdou Khadir Mbodji a eu à occuper des postes de responsabilité aussi importants les uns que les autres :

\* Chef de la section comptabilité à BIAO Ziguinchor, actuelle CBAO du 13 mai 1969 au 08 Janvier 1972 ;

\*Chef Comptable de la Société africaine de Détergents (SAD) durant 03 ans jusqu'au 31 Décembre 1975. L'année suivante jusqu'au 30 avrril 1978, il est le chef de service contrôle budgétaire et transit à Lessieur Afrique, devenue Société Nationale de Commercialisation

des Oléagineux du Sénégal (Sonacos).

\*Du 01er mai 1978 au 20 décembre 1981, il est Directeur Administratif et Financier de la Société Electrique et Industrielle de la Casamance (SEIC), L'actuelle société Suneor.

Après ces différentes fonctions, il intégra les Industries Chimiques du Sénégal (ICS) le 21 Décembre 1981 et y occupa durant 27 ans de nombreux postes de responsabilité comme celui du :

\*Chef des Services comptables (21.12.1981 au 31.12.1983) ;

\*Directeur Administratif et Financier (01/01/1984 au 30/08/1988) ;

\*Directeurs des Approvisionnements et Marchés (01/09/1988 au 30/04/1997) ;

\*Directeur du projet Gypse et Plâtre ( 01/10/1998 au 01.10.2000) ;

\*Conseiller technique de l'Administrateur-Directeur Général des ICS (02.01.2005 au 30.09.2008).

Le Député Mbodji a été représentant du SENEGAL à diverses rencontres internationales telles qu'au JAMBORE mondial de Norvège en Juillet 1975 où il a été Chef de délégation, une participation à toutes les conférences mondiales depuis Melbourne 1988 jusqu'à GRECE en 2005 et à toutes les conférences africaines depuis LOME 1989 jusqu'à MADAGASCAR en 2004.

Papa Abdou Khadir Mbodji a été entre autres de 1994 à 1998 , Président de la COFRASL (Confédération Francophone du Scoutisme Laïc.)

A la retraite depuis le 1er Octobre 2008, Papa Abdou Khadir Mbodji a voulu toujours rester actif. Il se lance alors dans l'arène politique aux côtés de Macky Sall en 2011. Pour ce polygame de trois épouses, père de dix enfants, l'envie de faire de la politique, «c'est d'apporter des changements dans la dérive et d'accompagner l'actuel président dans son programme Yoonu Yokuté». L'élu de Bambey compte ainsi promouvoir les jeunes, les femmes et les personnes du troisième âge.

En effet, dans sa localité la première préoccupation, c'est l'éducation. A cet effet un second lycée est en cours de construction. Aussi, souhaiterait-il construire un nouveau centre de santé «parce que Bambey n'en compte qu'un seul». J'ai reçu une promesse du Ministère de la santé soutient-il confiant. Pour insuffler un élan de développement, il compte sur la reconquête de la Mairie par l'APR. «L'Emploi des jeunes sera redynamisé dès que la municipalité sera récupérée. Ainsi, nous allons nous atteler à résoudre les problèmes

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

d'assainissement parce que c'est une ville où il y a beaucoup d'inondations».

A part le monde des affaires et la politique, l'élu de Bambey a été aussi en 1970 membre fondateur du Casa-Sports dont il était le Secrétaire général adjoint en 1980-1982, membre du comité Directeur de la Ligue de Football de Casamance, Président du Lamassas de Bambey et Commissaire aux comptes de la Fédération Sénégalaise de Football (1995-1997).

Ces nombreux services rendus à la nation sénégalaise, lui ont valu l'honneur d'être élevé par le Président de la République au grade de «Chevalier de l'Ordre national du Mérite» en 1993 pour services rendus à la jeunesse dans le cadre du Mouvement Scout. Il a été médaillé d'argent, de Vermeil, d'Or, et grand Or du travail.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

**M**

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z





## Abdou MBOW

### Un jeune loup aux dents longues

C'est à Thiès qu'il a décroché la plupart de ses diplômes. Il a débuté son cursus à l'école élémentaire, puis il a fréquenté le collège d'enseignement moyen, avant d'être reçu au baccalauréat série A3 au Lycée Malick Sy de Thiès. Il est orienté par la suite au département d'histoire de la faculté des Lettres et sciences humaines de l'université Cheikh Anta Diop. Mais, le désir de communiquer l'emporte sur les recherches empiriques. Il passe un diplôme de journalisme et de communication à l'Institut Supérieur des Sciences de l'Information et de la Communication (ISSIC). *« Je suis journaliste de formation et j'avoue que ce métier m'a beaucoup apporté dans l'exercice de mes fonctions en terme de culture générale et surtout en qualité d'expression »*, affirme-t-il.

A 37 ans, il est devenu aujourd'hui député de la majorité parlementaire et 3<sup>e</sup> vice-président de l'Assemblée nationale. Une promotion fulgurante, son premier poste dans le bureau a été celui de secrétaire élu. *« Je suis le benjamin du bureau de l'Assemblée nationale »*, se targue-t-il. Hormis ses charges, il est le responsable des jeunes de l'Alliance pour le République (APR) depuis 2009. Militant du Parti démocratique sénégalais (PDS) au tout début de l'Alternance, il a ensuite jeté l'éponge. *« J'ai effectivement milité au PDS, où j'étais le SG de l'Union des jeunesses travaillistes libérales (Ujtl) de Thiès. J'étais aussi le porte-parole de l'Ujtl nationale. À cause de l'injustice, j'ai quitté M<sup>e</sup> Wade pour rejoindre le camp de Mack Sall »*, dit-il.

Jeune loup dans la cour des grands, il a une autre vision de la politique et œuvre pour la rupture dans les pratiques. *« Je la prends comme une mission. Je pense que nous devons montrer aux gens que la politique est loin d'être une sphère de mensonge. C'est le combat que nous devons mener aujourd'hui en tant que jeune. La rupture doit commencer par nous-mêmes. La loyauté est fondamentale en politique, mais aussi le courage »*, lâche-t-il.

Habitué des sorties médiatiques, il est prêt à tout pour défendre les intérêts de son patron Macky Sall. *« Je n'aime pas qu'on se joue de moi. Je suis intraitable quand on essaie de me rouler dans la farine mais surtout quand on attaque de manière injuste le Président Macky Sall. En tout cas, je suis combatif et je mets tous les atouts de mon côté pour atteindre les objectifs fixés »*.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

L'homme est ouvert. Ce que semble confirmer les nombreux signes d'affection de personnes croisées dans le hall de l'Assemblée.

B

Fils d'un artisan, Abdou Mbow n'avait pas le temps d'aller en vacances après l'année scolaire. Au moment où, ses copains jouissaient des vacances, il restait à côté de son père pour l'aider dans son atelier.

C

D

Une étape formatrice pour réveiller l'homme qui dormait en lui. *« C'est une chose qui m'a marquée dans ma vie parce que ça m'a apporté un supplément dans ma formation d'homme libre. Je tiens à ma liberté c'est pourquoi je n'ai pas voulu aller chez les parents. Je logeais tout le temps au campus universitaire avec des amis ».*

E

F

G

H

Il est marié et père de deux enfants.

I

J

K

L

**M**

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Abdou NDIAYE

### Le fervent « talibé »

A 50 ans, il n'a jamais cru être un jour un homme politique et encore moins un député. Mais, la vie associative d'Abdou Ndiaye s'est transformée en 2008 depuis sa rencontre avec le président Macky Sall. *« Je milite dans l'Alliance Pour la République (APR) depuis sa création en 2008. Et bien avant même l'avènement du parti, je suis l'une des premières personnes à avoir cru au président Macky Sall. Nous nous sommes vus à Grand-Yoff pour la première fois et des amis m'ont demandé s'il n'allait pas trahir les Sénégalais comme Idrissa Seck. Il nous a donnés des garanties »,* explique-t-il. Une trajectoire transversale à son engagement d'antan, sachant qu'il a longtemps cheminé avec les Organisations non-gouvernementales (ONG) œuvrant dans le développement local et surtout membre actif du mouvement associatif dans son quartier. *« J'ai créé l'Asc Cité millionnaire. J'ai été président de plusieurs groupements organisés et l'un des précurseurs du plan de développement local de Grand -Yoff, initié par Enda-Graf. Cela m'a permis d'avoir une bonne expérience et qui me permet de m'occuper utilement »,* rappelle-t-il.

En effet, la politique et le mouvement associatif ne sont qu'un plus dans le cursus professionnel de l'honorable député, Abdou Ndiaye qui a aussi servi dans l'enseignement. Il est titulaire d'une maîtrise en sciences sociales et également en sciences de l'éducation. *« J'ai exercé durant une quinzaine d'années dans mon propre établissement privé « Merveilles » à Grand Yoff, créé vers les années 90 »,* révèle-t-il.

Spécialiste des questions de développement communautaire, il a fait une partie de son cursus scolaire à Fatick, avant de venir à Dakar. Après l'entrée en sixième, il intègre le lycée Van Vollenhoven puis les collèges coopératifs de Paris et l'Université Cheikh Anta Diop. Orphelin de père dès l'âge de six ans, Abdou Ndiaye a toutefois passé une enfance heureuse. *« Elle était belle même si mon papa est décédé quand j'avais six ans. Mais, j'avais une maman qui m'adorait beaucoup. Elle est aussi décédée. Cependant, j'ai été bien encadré par mes frères et sœurs. Ma mère a beaucoup fait pour moi, mais elle n'a pas eu la chance de voir mes réalisations. Ça me fait mal parfois mais je ne peux qu'accepter la volonté divine »,* se souvient-il. Cependant son adolescence a été aussi marquée par un homme, son grand frère Habib Ndiaye, qui a beaucoup contribué dans sa progression. *« Petit,*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

*ma maison était le lieu de regroupement des jeunes de mon âge. De ce fait, j'étais souvent en contact avec mes proches. C'était difficile au début à Dakar surtout quand on est loin de ses parents. Mais, je me suis battu pour arriver à ce stade. C'est l'occasion de rendre hommage à mon défunt grand frère décédé, Habib qui a tout fait pour moi », ajoute M. Ndiaye.*

Posé dans son discours comme tout bon pédagogue, Abdou Ndiaye, grand de taille (1,83 m) était promu à une belle carrière de footballeur. Mais, il a préféré tout laisser pour les beaux yeux de sa maman. *« J'étais un bon footballeur. J'ai pratiquement joué à tous les postes, mais je suis milieu de métier. J'ai joué dans les équipes de quartier. Cependant, je n'ai pas continué parce que ma mère ne voulait pas que je joue au football. C'est pourquoi j'ai arrêté. J'étais un grand bébé à ses côtés »,* nous replonge-t-il dans son enfance. Des bêtises, il en a fait comme tous les jeunes de son âge. Mais, il a été toujours attentif aux remarques de sa mère. *« Un jour, j'avais menti à ma mère. J'étais en vacances et je fumais la cigarette avec des amis, c'était un effet de mode. Lorsque je suis revenu à la maison, je sentais la cigarette et elle m'a demandé si je fumais. Je lui ai répondu non et je n'ai pas dormi ce jour-là. C'est par la suite que je me suis juré de ne plus toucher à cela ».*

Abdoulaye Ndiaye est une personne courtoise. *« Je suis de nature simple, humble et accessible. Je suis d'un abord facile et depuis ma tendre enfance, j'ai eu à cultiver cette qualité. Je suis discret et j'aime échanger sur les questions d'actualité. J'adore être en bonne compagnie c'est-à-dire discuter avec des gens qui réfléchissent »,* se définit-il. Fervent talibé mouride, il considère les écrits de Cheikh Ahmadou Bamba comme son bouclier contre les tentations. *« J'écoute aussi de la « musique », mais les « Khassaïdes » (Ndlr : poèmes de Serigne Touba) ont pris le dessus car je suis membre d'un « Dahira » (Ndlr : regroupement religieux).»*

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



## Cheikh NDIAYE

### L'enfant de Dianké Souf

Né en 1970 dans la communauté rurale de Dianké Souf, dans le département de Malem Hodar, Cheikh Ndiaye, a été confié à l'âge de deux ans à ses grands parents qui vivaient à Médina Sy, actuel village à Médina Sy de Serigne Abdoul Aziz Sy Al-Amine. Dans cette localité, il a appris l'enseignement religieux et baigné dans les valeurs culturelles du terroir.

En 1976, il revient dans son village natal, Dianké Souf, pour s'inscrire à l'école française. Des décennies après, il se souvient toujours des difficultés de l'enseignement dans cette localité du pays. « *En ces temps là, il n'y avait pas de classe de CM2, faute de salle. De ce fait, les enseignements s'arrêtaient en classe de CM1 par deux ans. Il n'y avait que trois classes et trois enseignants et chacun dirigeait une classe par année. Mais, j'ai eu la chance de faire le CM2 et d'avoir mon entrée en sixième* », dit-il.

Après le certificat de fin d'études élémentaires, il rejoint le collège d'enseignement moyen Babacar Cobar Ndao, où il va décrocher son brevet de fin d'études moyennes. Ce qui lui ouvre les portes du Lycée Valdiodio Ndiaye de Kaolack où il obtient son baccalauréat série D en 1990. Mais, cette année correspond au rappel à Dieu de son père, Souleymane Ndiaye qui fut le président de la communauté rurale de Dianké Souf dans les années 1972. Et bonjour les petits problèmes liés au train de vie des nouveaux bacheliers venus dans les contrées les plus reculées. « *La disparition de mon père m'a beaucoup affecté car il est parti au moment où j'avais le plus besoin de lui. Je me rappelle quand on écoutait le journal à la radio, il voulait que je traduise ça pour lui et je me débrouillais à le faire alors que j'étais en classe de CE1. Il m'a demandé ce que je voulais devenir et je lui ai dit docteur, afin de te soigner car il était malade. C'était un rêve pour moi, mais il savait qu'il allait partir et me disait que les études de médecine sont longues* », se souvient-il.

Sans se décourager, il décide de passer les tests d'assistant social de l'ENDSS qu'il va réussir avec brio. Cependant, sa vie va connaître une autre tournure avec la rencontre d'une grande politicienne, M<sup>me</sup> Mata Sy Diallo. « *Elle m'a soutenu dans ses moments difficiles en m'octroyant des titres de transport, des tickets de restauration et tout ce dont un étudiant a besoin* », confie-t-il. Comme la plupart

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

des étudiants, il a touché à tout afin de se forger un avenir radieux en s'activant dans les projets. Mais, il n' jamais cru qu'il allait se retrouver entre les quatre murs d'un hôpital. *« En 2000, je me suis retrouvé à l'hôpital régional de Kaolack après l'élection de Mata Sy Diallo au Conseil régional. Par désir de progresser, j'ai fait une licence et un master en gestion des ressources humaines. C'est ce qui m'a permis d'occuper le poste de Directeur des ressources humaines »,* dit-il.

Étudiant, il a milité dans le Parti socialiste, mais il rallie l'Alliance des Forces de progrès, au lendemain de l'alternance. C'est le point de départ de son entrée dans la vie politique et il occupe des postes de responsabilité à Dianké Souf. En 2003, il a été le responsable de la section des jeunes de Malem Hodar jusqu'à être député dans cette douzième législature. *« Lors de mes premières élections en 2007, nous avons eu de bons résultats même si le PDS nous a battus. Ce n'est qu'en 2012, que nous avons pu tirer notre épingle du jeu grâce à la coalition Benno Siggil Sénégal, au 2<sup>e</sup> tour. Je suis devenu député parce que nous étions majoritaire lors des législatives. »*

Avec son mètre 70 et, la voix un peu rauque, les doigts fins, Cheikh Ndiaye ne se laissait pas faire à l'école. *« J'ai mis de la teinture sur ma tête parce que j'ai des cheveux blancs. Je me suis toujours bagarré à l'école car mes camarades les arrachaient. Ils me prenaient pour un vieux alors que c'est naturel en moi »,* dit-il.

Père de six enfants, l'honorable député semble être ouvert au dialogue. *« C'est très rare que je me fâche sur un sujet. En plus, j'aime commenter sur tout afin de me faire comprendre et de permettre à autrui d'apporter son jugement. Je pense que c'est la marque des grands hommes »,* enchaîne-t-il.



## Cheikh Tidiane NDIAYE

### Fils de son père

Père d'une large fratrie (dix-huit enfants, dont quatre garçons), Cheikh Tidiane Ndiaye est un conservateur. Il a été élevé dans une famille élargie, où il était en contact permanent avec les travailleurs champêtres de son défunt père, El Hadji Ngalgou Ndiaye. Ce qui lui a permis de développer son sens du partage, mais aussi de garder intact le legs de ses aïeux. *« À l'heure des repas, nous étions tous autour du bol. Il était difficile de faire le distinguo entre les membres de la famille et les travailleurs. Ce qui nous a permis de développer des relations sociales formidables. Et je peux dire que cela m'a beaucoup servi car je développe toujours ces valeurs sociales qui se font rares de nos jours ».*

Âgé à peine de 57 ans, il a quitté l'école en classe de CM2 pour se consacrer au commerce. *« Je ne pouvais plus continuer car il y avait la session normale et le paiement devenait quasi impossible ».* Il a décidé de se lancer dans la vente des produits cosmétiques et dans l'importation de la friperie. À 22 ans, il accompagnait son père dans ce commerce, avant qu'il ne prenne sa retraite en 1974 pour s'intéresser à la politique.

Déterminé à se forger un avenir radieux dans ce domaine, il effectue plusieurs voyages à Djeddah, afin de se ravitailler en produits cosmétiques de tous genres. *« J'ai ramassé beaucoup d'argent durant mes périples et c'est ce qui m'a permis d'acheter ma première maison ».*

Un accident de parcours, c'est ainsi qu'il interprète son entrée dans la vie politique. Dans la mesure où, son père El Hadji Ngalgou Ndiaye, ancien député socialiste et libéral, mais aussi premier président de la communauté rurale, ne voulait pas de ça pour lui. *« De son vivant, il ne voulait pas que je fasse de la politique. J'ai décidé d'entrer dans la danse. Les gens disaient tout le temps du mal de lui. J'ai appelé trois fois l'un de ses détracteurs pour le rappeler à l'ordre. C'est à cause de cela et du besoin de sortir Mboro de sa léthargie que je me suis lancé dans la politique ».*

Cheikh Tidiane Ndiaye a grandi sous l'ombre de grands politiciens comme Demba Diop, Ousmane Ngom, Cheikh Tidiane Sy (son homonyme). *« Ils venaient presque tous les week-ends voir mon père et je me rappelle qu'on préparait des repas qui étaient parfois*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

*distribués dans le quartier* ». Cependant, sa vie politique sera marquée par ses bisbilles avec les responsables du parti socialiste qui l'ont éjecté de la liste, après leur victoire aux élections locales de 2009. « *Ils se sont vengés sur moi car mon père avait quitté le PS pour le PDS. J'ai sacrifié mon temps et mon énergie pour la victoire du PS et ils ont changé les listes* », s'est-il désolé. Après cette mésaventure, il a décidé de militer pour RSD /TTS de Robert Sagna, où il sera élu député dans la douzième législature. Un moment fort que ne partageront pas, selon lui, sa maman Kana Diagne et son cousin Babacar Guèye, décédés en 2009.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z





## Mamadou Moustapha NDIAYE

### La jeunesse aux manettes

Né le 25 novembre 1977 à Kaolack, Mamadou Moustapha Ndiaye a débuté son cursus scolaire à Tocky (Ndlr : communauté rurale située dans la région de Diourbel), où il passe ses premières classes et cela jusqu'à l'obtention de son certificat de fin d'études élémentaires. Il décroche le brevet de fin d'études moyennes et le baccalauréat à Tambacounda.

Les portes de l'Université Cheikh Anta Diop s'ouvrent ainsi à lui. Il s'inscrit au département de philosophie de la Faculté des lettres et sciences humaines, où il passe deux années. Cependant, il va arrêter les études pour une formation. *« J'ai arrêté pour faire de l'informatique, mais j'ai aussi subi une formation en sérigraphie et décoration jusqu'au soir où j'ai été élu député »*, renseigne-t-il.

Engagé pour le développement de sa localité, il entre dans le champ politique avec comme but de lutter contre l'injustice et promouvoir les valeurs démocratiques. *« Nous avons remarqué que la politique était exclusivement réservée aux adultes. De ce fait, nous avons décidé de nous impliquer car l'avenir appartient aux jeunes »*, explique-t-il.

Seul député dans sa famille, il ne se prend pas la tête. *« C'est Dieu qui l'a voulu ainsi car les membres de ma famille s'activent dans d'autres domaines »*.

Mamadou Moustapha Ndiaye, a aussi milité dans le mouvement associatif. Ce qui ne faisait pas pourtant de lui un grand sportif malgré sa grande taille. *« Je pratiquais l'athlétisme et le football. Je ne m'entraîne plus régulièrement faute de temps, mais je compte garder ma ligne »*.

A 36 ans, il se définit comme un homme de dialogue et de principes. *« J'ai un large sens du partage surtout dans les décisions politiques. Mais, je suis impulsif car je ne me laisse pas marcher sur les pieds. Je ne veux pas qu'on rabaisse les gens »*.

Député dans la 12<sup>e</sup> législature sous la bannière de l'Alliance pour la République (APR), il regrette de ne pas partager son succès avec son père. *« C'est toujours difficile pour moi d'évoquer le passé car je n'ai pas connu mon père. Il est décédé juste après ma naissance. J'aurais bien aimé le connaître, mais c'est Dieu qui l'a voulu ainsi. Toutefois, je rends hommage à ma mère et ses proches qui m'ont donné une*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

*éducation de qualité ».*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

**N**

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Ndèye Dieynaba NDIAYE

### La pédagogie

« *On ne demande pas à une femme sa date de naissance !* » s'exclame M<sup>me</sup> Dieynaba Ndiaye. Elle finit simplement par nous avouer avoir vu le jour « *à la fin des années cinquante* » à Dakar. Sous la protection d'un père enseignant de formation, elle débute ses humanités à l'école Clemenceau de Dakar, (actuelle école Ibrahima Diop). Le BEPC en poche en 1979, M<sup>me</sup> Dieynaba Ndiaye opte pour la série gestion et s'inscrit au lycée Maurice Delafosse de Dakar. « *Mais, après une année, je me suis laissée convaincre par mon père de suivre la voie de l'enseignement qu'il chérissait tant* », nous confie-t-elle. M<sup>me</sup> Ndiaye, selon le vœu d'un père qui fut « *son meilleur ami* », se surpasser au concours d'entrée au Centre de formation des professionnels de l'enseignement (CFPE). Elle se classe huitième sur 150 candidats. Ainsi débute « *sa longue histoire d'amour avec la craie* ». Une histoire d'amour qui prend fin après vingt sept ans de service. Sous son hidjab, elle se définit comme une personne qui abhorre la politique « *faite de calcul et de faux semblant* ». Mais M<sup>me</sup> Ndèye Dieynaba Ndiaye se laisse convaincre par Cheikh Bamba Dièye, leader du FSB/BJ pour diriger le collectif des femmes du parti en 2004. Aux élections locales de 2009, elle est élue conseillère municipale à la mairie de la Medina. En 2012, elle entre à l'hémicycle sous la bannière de la coalition Benno Bokk Yaakaar. (BBY). « *Le plus grand honneur que l'on puisse faire à une personne est de lui donner l'occasion de parler au nom du peuple* », se réjouit-elle. Cette femme mariée depuis plus de vingt ans se définit comme fervent talibé mouride.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Samba Demba NDIAYE

### L'instituteur

C'est après trente deux ans de service dans l'enseignement que M. Samba Demba Ndiaye arbore l'écharpe tricolore de député en 2012. Mais, rien ne laissait présager que ce natif de Djoudé Diabé entrerait dans la politique. Né en 1955 à Podor, il rejoint ses parents à Rufisque.

Il fait ses études secondaires au lycée Abdoulaye Sadjji de Rufisque où il obtient son baccalauréat en 1976. Le département d'espagnol de l'Université Cheikh Anta Diop l'accueille. Il n'y reste que deux ans avant de s'engager dans l'enseignement, après un passage au Centre de formation professionnelle de Thiès. Il commence sa carrière à Guédiawaye où il reste pendant deux. Puis M. Ndiaye est affecté à l'école Pikine 24 en 1984, avant de se retrouver à Yeumbeul où il sert jusqu'en 2012.

« En 2004, j'ai participé à la création du RIAD (Réseau d'Initiatives et de Développement). Lors d'une visite du Premier ministre de l'époque, Macky Sall, pour l'inauguration du pont de Ndioum dont la construction était fortement demandée par les habitants du Fouta, j'avais pris alors la décision d'apporter mon soutien au Parti démocratique sénégalais au détriment du Parti socialiste où j'ai commencé à militer en 1990 à Podor », explique Samba Demba Ndiaye. Quatre années plus tard, avec le divorce entre Abdoulaye Wade et Macky Sall, il décide de rejoindre ce dernier. « J'ai quitté la mouvance présidentielle (Coalition Sopi), mais je suis resté toujours fidèle au milieu associatif (RIAD) qui a pour but de développer notre terroir (le Fouta) », souligne-t-il. Mais ce père de famille se présente dans son quartier de Yeumbeul avec sa coalition qui décroche huit conseillers lors des municipales de 2009. A la fonction de député ? « Je n'ai jamais eu la vocation d'être député. Mais, les populations ont vu mon engagement pour ma cité de Yeumbeul et ont choisi de me porter à l'hémicycle pour que je puisse être leur porte-voix », explique-t-il.



## Sira NDIAYE

### La « mackyste »

Âgée de trente quatre ans, Syra Ndiaye l'une des benjamines de l'hémicycle, a vu le jour à Mbour. Après son cycle primaire à l'école Tafsir Demba Sall, elle entre au lycée Demba Diop de Mbour en 1999. Elle décroche le baccalauréat en 2004. Cette fille de pêcheur mord à l'appât de la politique dès ses années de lycée en faisant montre d'un engagement dans le cadre des activités des clubs et du foyer du lycée Demba Diop. Lors de son passage à la Faculté des Sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (2004-2007), Syra Ndiaye rencontre « son héros », l'actuel président de la République, à travers l'Amicale des élèves et étudiants de Mbour (AMEM) dont elle était la trésorière. « Cette rencontre fut comme un déclic pour mon intégration en politique, surtout à travers mon mouvement J.O.M. (Jeunesse Ouverte à Macky) en 2007. Cela m'a conduit au Mouvement des étudiants et élèves républicains (MEER), avec la tâche de propagandiste », explique-t-elle. Mais, celle qui se définit comme « la mackyste » ne limite pas seulement son engagement à sa seule proximité avec le président de la République. « Mon engagement comme député est le symbole de mon attachement à ma ville (Mbour) et à ma nation », s'empresse-t-elle de préciser. Cette cadette d'une fratrie de sept enfants n'en est pas moins une grande sportive. « J'ai fait toutes les classes sportives (minimes, cadets, juniors, seniors) au club du Stade de Mbour avant d'intégrer l'équipe du Dakar Université Club section hand-ball. Cette Lebou « pur jus » se définit comme une femme courageuse qui s'est forgée auprès d'une tante qui a pris en charge son éducation à la disparition de ses parents. L'actuel porte-parole des jeunes « aperistes » a un caractère bien trempé. Elle avoue « défendre farouchement son territoire quand il le faut ». Actuellement, cette mère de famille en formation au Centre d'études en diplomatie et en stratégie, est une « fervente talibé mouride » et une passionnée de football même si elle a pratiqué le hand-ball.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Nafy NDIIOUGOU

**PS**

### La militante socialiste

M<sup>me</sup> Nafy Ndiougou a vu le jour à Kaffrine en 1954. Elle fréquente l'école élémentaire de Kaffrine avant d'aller poursuivre ses études au lycée Gaston Berger de Kaolack où elle s'arrête en classe de terminale « *sans avoir eu à passer le Bac* ». La fille de l'ancien maire de Kaffrine, El Hadj Moussa Ndiougou décide d'intégrer le corps enseignant en réussissant au concours d'entrée à l'école de Formation des Enseignants (EFI) de Thiès, d'où elle sortira en 1979. Elle est affectée à l'école commune 1 de Kaffrine avant d'être mutée comme surveillant au Lycée de Kaffrine. Elle milite au parti socialiste, dès 1976. Elle a occupé plusieurs postes de responsabilité au niveau des groupements de femmes et de l'union des femmes du département. « *J'ai réussi à me faire élire à l'Assemblée nationale en 1988, sur la liste départementale de Kaffrine, pour représenter dignement ma localité* », affirme-t-elle. Dotée d'une grande énergie, cette mère de famille est considérée comme une « battante ». A la fin de la législature, elle intègre le ministère de l'Action sociale d'Assane Diop, où elle reste jusqu'à l'Alternance du 19 mars 2000. Cette ancienne responsable de l'Union des femmes socialistes de Kaffrine se définit comme « *personne franche, qui n'hésite pas à dire ce qu'elle pense même si cela dérange son interlocuteur* », confesse-t-elle. Son caractère cache néanmoins une « *personne ouverte et accessible* ». Nafy Ndiougou devient conseillère régionale en 2009 après avoir passé une décennie comme chargée de mission au ministère, sans avoir quitté le monde de l'enseignement. « *J'ai pris une disponibilité lorsque je travaillais au ministère, afin de pouvoir revenir à l'école et à mon métier d'enseignante* ».



## Alassane NDOYE

### L'avocat des transporteurs

Il serait un peu réducteur de limiter la vie de ce « syndicaliste convaincu » au seul monde du transport qu'il fréquente depuis plus d'une quarantaine d'années. En effet, cet ancien conducteur de véhicule en transport en commun se veut « *défenseur du pouvoir d'achat des populations contre la cherté du carburant* », dans le cadre de la coalition « Deggo Souxhali Transport ak Commerce ». « *Cette cherté du carburant n'est pas sans conséquences sur le niveau de vie des populations* » affirme t-il. Cet autodidacte a vu le jour il y a soixante ans à Mbidjam, dans le département de Thiès. Il intègre le syndicat des travailleurs des transports routiers du Sénégal en 2000.

Après l'enseignement coranique, Alassane Ndoye devient en 1970 apprenti conducteur à l'âge de dix sept ans. Trois ans plus tard, le permis en poche, il devient conducteur de cars. Il est élu président de la gare routière Pompiers de Dakar en 1999 avant de se convertir transporteur en 2001. Il adhère au Parti démocratique Sénégalais (PDS), ce qui lui permet d'être élu président de la communauté rurale de Diender. Alassane Ndoye se veut être le « député du refus ». Pour défendre les transporteurs, il n'hésite pas à aller au clash avec les autorités, notamment le ministère des transports.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Souleymane NDOYE

### Le financier

Souleymane Ndoye est né 26 septembre 1963 à Rufisque. Il fréquente durant son cursus scolaire l'école Sacré cœur du primaire au secondaire, avant d'aller au Lycée Maurice Delafosse où il décroche son baccalauréat série Gestion en 1981. Il milite au Parti socialiste et devient conseiller municipal en 2000. Il adhère plus tard à un mouvement politique indépendant à Rufisque en 2004. Cette formation le pousse vers l'APR (Alliance pour la République) en 2011. Souleymane Ndoye a eu à exercer comme comptable au centre de perfectionnement des Travaux publics au ministère de l'Équipement entre 1999 et 2000, ensuite, comme Directeur Administratif Financier (DAF) et Consultant de plusieurs sociétés de la place évoluant dans le secteur de la pêche entre 1999 et 2005, avant de collaborer avec Unitech Motors pour le groupe « Tata » pour la commercialisation des bus. Ce vrai Lébou « de mère et de père » a une forte personnalité. Souleymane Ndoye peut être parfois « très nerveux », mais confesse ne jamais se battre. Comptable de formation, il se dit avant tout financier. Il a aussi fait une formation en Droit des entreprises à l'Université de Nanterre. Père de trois enfants, il se définit comme quelqu'un de véridique « *il n'y a rien de plus important pour moi que la vie et je n'hésite pas à dire mes vérités sans penser aux conséquences* ». Mais, dans un milieu politique marqué par le sens du compromis et du « faux semblant », n'est ce pas là un défaut ? « *Je m'en soucie guère. Je suis avant tout un politique non un politicien* », se défend t-il. Sa qualité, comme il déclare avec fierté, c'est de servir d'abord sa communauté. Ses yeux brillent à l'évocation de l'événement qui aura marqué sa vie. À l'âge de quatorze ans, il rencontre El Hadj Abdoul Aziz Sy, Khalife Général des Tidianes, qui le bénit.





## Mouhamadou NGOM dit Farba

### Le fidèle du Président

« *Je jure fidélité pour le meilleur et pour le pire au président de la République* », avance Mouhamadou Ngom dit « Farba ». M. Ngom a vu le jour en 1970 à Nguidilone dans le département de Matam. Après une enfance passée au village d'Agnam, Farba Ngom issu d'une famille de griots (père et mère communicateurs traditionnels) émigre en Afrique centrale où il s'exerce au commerce. Mais, la dévaluation du franc CFA, en 1994, n'arrange pas ses affaires. À son retour, il entre en politique en 1997 en intégrant le Parti démocratique Sénégalais (PDS) où il se lie d'amitié à Macky Sall. Au départ de ce dernier du PDS, Farba Ngom le suit à l'Alliance pour la République (APR) : « *On s'est connu au PDS et personne ne nous a présenté. C'est lors des manifestations du parti que j'animais dans le Fouta, que nos relations se sont fortifiées* », explique Farba Ngom. Selon lui, le métier de griot repose sur un travail d'investigation, sur la vie de ses gées « nobles » ou « seigneurs ».

« *Il ne suffit pas d'être un griot ou issu d'une famille griotte pour être un bon communicateur traditionnel. J'ai mis beaucoup de temps à apprendre mon métier de communicateur traditionnel* », fait-il remarquer. Farba Ngom affirme sans ambages qu'il n'est pas un politicien mais un fidèle du président Macky Sall « *Je n'ai pas de carte de membre de l'APR. Je suis seulement Mackyste* », témoigne Farba Ngom.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Nafy NGOM

### L'avocate du monde associatif

Son attachement pour sa ville natale Kougheul (elle y est née en 1968) et pour les femmes explique le sens de son engagement politique. Un engagement qui la conduit aux bancs de l'hémicycle en juillet 2012. Pourtant, rien ne la prédestinait à une carrière politique.

Après avoir abandonné l'école en classe de CM2, elle devient femme au foyer avant d'intégrer le milieu associatif « *Mon premier rôle dans le monde associatif a consisté à travailler comme animatrice dans une ONG italienne (COMI) qui œuvre pour la promotion du développement depuis 1992* ». Au sein de cette organisation, on appuyait les femmes dans le maraichage et dans d'autres activités.

Cette mère de famille s'engage ensuite comme dépositaire de pharmacie du district sanitaire de Kougheul. Elle coordonne avec l'association « Femmes Développement », les travaux des organisations féminines au niveau du département dans différents domaines comme la transformation des produits locaux et l'alphabétisation. En 2005, après un bref passage à l'Alliance des forces du progrès (AFP), elle intègre le Parti Démocratique Sénégalais (PDS) où elle occupe le poste de responsable des femmes du département et de présidente du comité consultatif des femmes de la région de Kaffrine en 2010.

« *Mon but en politique est de défendre les intérêts des populations de Kaffrine, en particulier ceux des femmes. J'espère relayer leurs revendications* », fait-elle remarquer. Elle est déterminée à donner au monde associatif la place qui lui sied dans le processus de développement économique et social du Sénégal, affirme t-elle avec force.



## El Hadji Alioune Ousmane NGOM

### Un riche parcours politique

Maître Ngom est né en 1955 à Saint-Louis. Après avoir fait l'école coranique, il entre à l'école française où il connut un brillant parcours. En 1976, le baccalauréat en poche, il intègre la Faculté des Sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, où il obtient, en 1980, une maîtrise en Sciences juridiques (Option droit public). En 1981, il décroche un DESS en relations internationales à la Sorbonne et un autre en Sciences politiques (Option coopération et développement), en 1982. Ousmane Ngom qui rêvait d'être enseignant tombe sous le charme des hommes en toge lors du procès, en 1981, de militants du PDS accusés de trafic d'armes avec la Libye. Il passe cinquante jours en prison. Deux ans plus tard, il s'inscrit au Barreau de Dakar et s'y illustre rapidement par son éloquence. Militant du PDS depuis 1975, Ousmane Ngom s'est érigé en bouclier contre les injustices dont est victime son mentor, Abdoulaye Wade, en lutte contre l'appareil socialiste. À l'âge de trente trois ans, il est élu député et désigné président du groupe parlementaire libéral à l'Assemblée nationale, après avoir été pendant quinze ans le porte-parole du parti. Lors des émeutes qui ont suivi la proclamation des résultats de l'élection présidentielle de 1988, Ousmane Ngom est arrêté en même temps que tout l'état-major du PDS. Il passe deux mois et demi en prison. Ce troisième séjour en prison ne décourage nullement ce talibé tidiane qui retourne à l'Assemblée nationale. Il est de ceux qui accompagnent Abdoulaye Wade dans le gouvernement dirigé par Habib Thiam, en 1991. Ce farouche lutteur, non moins débateur chevronné quitte son poste de ministre du Travail pour retrouver son siège de député, avant de redevenir ministre de la Santé et de l'Action sociale. Cet épisode est entrecoupé d'un autre séjour en prison, suite à l'assassinat de maître Babacar Sèye après les élections de 1993. Cette période marque aussi sa rupture avec Abdoulaye Wade qui choisit le jeune Idrissa Seck comme n°2 du parti. Ousmane Ngom fonde le Parti libéral sénégalais lors des législatives de 1998 et soutient Abdou Diouf à la présidentielle de 2000 face à Abdoulaye Wade. « *Ma plus grande erreur* », confesse-t-il.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

À l'élection de Wade, le 19 mars 2000, Ousmane Ngom fait le dos rond en attendant son heure. Pour accélérer son retour, il met le bleu de chauffe, fait son « mea culpa » et lance un appel au regroupement de tous les cadres libéraux pour soutenir le président Abdoulaye Wade. Il dissout son parti dans le PDS, le 18 juin 2003. M<sup>e</sup> Ousmane Ngom est nommé ministre de l'Intérieur bien décidé à servir son patron parfois avec « zèle » disent ses détracteurs ou revanchard disent ses partisans. L'ancien banni réussit à devenir l'un des piliers du gouvernement lors du second mandat de Wade. Fidèle en amitié, M<sup>e</sup> Ousmane Ngom fréquente toujours ses amis d'enfance. Doué d'une forte capacité de travail, il possède les allures d'un faux lent, mais demeure constant dans sa démarche en ne perdant jamais de vue ses objectifs, peu importe les obstacles. À la faveur des élections législatives de juillet 2012, il redevient député.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

## Awa NIANG

### Une commerçante à la questure

Gnibi, dans le département de Kaffrine, est le lieu de naissance de cette « Saloum-Saloum » qui a vu le jour en 1970. Après avoir fréquenté l'école primaire de ladite localité, elle décroche son certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE) en 1983. En 1989, son Brevet de fin d'études moyennes (BFEM) en poche, elle intègre le lycée technique El Hadj Abdoulaye Niassé de Kaolack où elle obtient le baccalauréat série G2 en 1993. Elle abandonne ses études pour se lancer dans le commerce afin d'aider ses parents. Elle se prépare à cette activité en suivant une formation de deux ans à l'Institut supérieur d'études commerciales « Pigier » de Dakar. M<sup>me</sup> Niang s'active dans l'import-export de différents produits qui vont des meubles aux textiles. La politique est un sacerdoce « *car elle n'en a pas besoin pour vivre* », témoignent ses proches. Ainsi, en 2009, cette femme d'affaires finit par abandonner les affaires, pour soutenir Macky Sall au sein de l'Alliance pour la République. Militante active dans son fief de Dalifort, M<sup>me</sup> Niang est élue député avant d'être nommée deuxième questeur à l'Assemblée nationale en 2012. M<sup>me</sup> Awa Niang se définit comme une femme très « déterminée ». « *Ainsi je compte remplir fidèlement mon rôle de député qui est de faire le lien entre les pouvoirs publics et les populations, pour transmettre en haut lieu les préoccupations de ces dernières* », explique-t-elle. Ce responsable politique, qui veut œuvrer à la « massification » de l'APR, est de tous les combats. Il n'a pas hésité à s'engager dans la résolution des difficultés des populations, notamment les victimes des inondations d'août 2012 et les prisonniers.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Mbaye NIANG

### L'imam

Son auditoire ne se limite plus à la mosquée inachevée de l'aéroport dont il est l'imam depuis trente cinq ans. Depuis 2006, il continue ses prêches à l'hémicycle où il compte être le porte-parole des populations. Avec sa barbe poivre et sel, le président du Mouvement de la réforme et du développement du Sénégal (MRDS) se défend d'être le leader d'un parti intégriste. « *Nous sommes ouverts à toutes les sensibilités même aux laïcs qui partagent nos idées et nos valeurs autour de la religion* », se défend Mbaye Niang. Ce cadre technique de l'ASECNA a vu le jour le 5 août 1954 à Diourbel. Après des études primaires à l'institut d'études islamiques, il décroche le certificat d'études. Plus tard, il émigre au Maroc et en Tunisie où il obtient le diplôme de technicien supérieur en télécommunication et signalisation. Mbaye Niang entre en 1981 à l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique (ASECNA), où il dirige le syndicat des cadres. « *Ce qui m'a valu quelques passages en prison sous Abdou Diouf* », témoigne-t-il. Cet adepte du jogging entame sa trajectoire politique lors des élections législatives de 2001. Son parti connaît un échec lors de ses joutes électorales. Cinq ans plus tard, il fait son entrée à l'Assemblée nationale. Mbaye Niang n'a jamais pu se présenter à l'élection présidentielle, faute de moyens financiers, avoue-t-il. Il voit son engagement politique comme un sacerdoce, avec la religion (l'islam) comme projet de société comme c'est le cas chez les démocrates chrétiens en Europe.

Depuis octobre 2013, il est secrétaire élu au niveau du Bureau de l'Assemblée nationale.



## Doudou Issa NIASSE

### Le Doyen

À première vue, l'âge n'a pas d'emprise sur cet octogénaire avec sa démarche sûre et son esprit alerte. Doudou Issa Niasse, le doyen de la douzième législature, a vu le jour le 25 mars 1936 au quartier Niayes Thiocker de Dakar. Il fréquente l'école coranique pendant trois ans puis entre à l'école Faidherbe sise à l'avenue Lamine Guèye. « *Après le certificat d'études, mon père m'a sorti de l'école parce que j'ai échoué à l'entrée en sixième. Alors, Il décide de m'inscrire à l'école primaire supérieure* », explique-t-il. À la fin de sa formation, Doudou Issa Niasse intègre un atelier de menuiserie où il passe deux ans avant d'être reçu à l'examen d'entrée à l'École d'apprentissage de la marine (1953-1954). Il obtient un diplôme d'aptitude maritime. « *Je voulais continuer ma formation en France. Mais, mon père n'avait pas beaucoup d'argent* ». Il obtient un certificat d'aptitude professionnelle comme ajusteur mécanicien. Ce qui lui ouvre les portes de sociétés de la place. La quête du savoir pousse Doudou Issa Niasse à se présenter à l'examen du Brevet élémentaire qu'il réussit en 1956. Il commence alors à enseigner dans les écoles privées, avant d'aller à l'université pour y suivre des cours de capacité en droit. « *En 1958, j'ai été recruté sur concours par la CFAO (Compagnie française d'Afrique Occidentale), où j'ai passé deux ans* », raconte-t-il. En 1960, avec la politique d'africanisation des cadres, il devient chef de service. Puis il dépose ses baluchons à la Compagnie « Bata », « premier acheteur africain » de matériels. Doudou Issa Niasse rejoint deux ans plus tard la RTS (Régie des Transports du Sénégal) qu'il quitte à cause de « problèmes politiques », soutient-t-il. En 1966, il est recruté par la Banque Nationale du Développement du Sénégal (BNDS). Il finit comme sous-directeur de département. Ce père de seize enfants est un syndicaliste convaincu. Il a participé à la création de la CNTS (Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal) à la suite de l'éclatement de l'UNTS (Union Nationale des Travailleurs du Sénégal). « *J'ai adhéré à la Centrale via le syndicat des travailleurs de Banques, à partir de 1960* », précise-t-il.

En 1982, Doudou Issa Niasse entame une « révolution syndicale » avec Madia Diop. Il devient alors secrétaire général du syndicat des travailleurs des banques et établissements financiers. Il arrête sa carrière syndicale en 1994, cinq ans après sa retraite professionnelle. « *J'ai commencé à militer au BDS (Bloc démocratique sénégalais)*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

*avant de rejoindre la jeunesse de l'UPS (Union progressiste Sénégalaise) et plus tard les autres organes du parti », atteste-t-il. La défaite lors des municipales de 2002 conduit le maire de Biscuiterie à une traversée du désert. Il retrouve son poste de premier magistrat de la commune de Biscuiterie en 2009. Cet homme, né dans une famille recomposée, a le défaut de ses qualités. « Je suis généreux et parfois un peu trop. Je ne refuse aucune demande », souligne-t-il.*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

**N**

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z





## Mouhamed Khouraiichi

### NIASSE

#### L'héritier de Baye Niasse

Il a vu le jour le 18 avril 1957 à Médina Baye (Kaolack). Après une enfance passée dans la cour de son père El Hadji Ibrahima Niasse, khalife de la confrérie niassène, Mouhamed Khouraiichi Niasse approfondit ses connaissances islamiques avant de se rendre, en 1976, au Qatar et au Maroc pour achever sa formation en sciences islamiques. À son retour au pays, il s'investit dans le commerce entre le Sénégal et le Moyen-Orient parallèlement à ses activités au sein du cabinet de son père. Il débute sa carrière politique auprès de son cousin Moustapha Niasse après la création de son parti en 1999 avec le poste de secrétaire adjoint des affaires politiques de l'Alliance des Forces du Progrès (AFP). Ce marabout place son action politique sous le sceau de la droiture, en référence à Baye Niasse. « *Si la politique est facteur de paix et de développement, c'est une obligation pour chacun de le faire. Mais, si c'est pour utiliser les gens à des fins personnelles, c'est proscrit* », explique-t-il. Ne lui parlez pas de liens familiaux pour justifier son engagement, auprès de Moustapha Niasse. « *Nous partageons les mêmes croyances et les mêmes ambitions pour notre pays* », avance-t-il. Dévoué, Mouhamed Khouraiichi Niasse l'est aussi pour sa ville, dont il est adjoint au maire depuis 1984, au côté de son défunt grand-frère Mamoune Niasse. Cet homme au teint clair s'active très fortement dans le domaine social « *pour aider les plus démunies et faire en sorte que les êtres humains s'entraident* ». Le député Niasse, vice-président de la commission des Affaires étrangères refuse tout compromis dans son engagement en faveur des populations qu'il compte servir avant tout.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Aïssatou SABARA

Tel père, telle fille

Elle est fille d'un homme politique, Abdel Kader Sabara, un ancien militant du Parti Socialiste (PS) qui, par la suite, a rejoint l'AFP (Alliance des forces de progrès). Ce dernier fut député pendant près de 20 ans. Aïssatou a fait ses premiers pas dans le milieu politique au lendemain de l'appel de Moustapha Niasse qui venait de quitter le navire socialiste. « *Ce fût un 16 juin 1999* », explique-t-elle. Enseignante de formation, elle semble aujourd'hui ranger cartable et règle pour servir son pays à travers la vie politique qu'elle mène.

Elle est l'une des adjointes au maire de la ville de Pikine. Cette dame solidaire à la vie des populations pikinoises avait au début de sa carrière politique créé le mouvement appelé les amis de Moustapha Niasse. Et cela bien avant la mise sur pied de l'Afp. Très engagée politiquement, elle est doublement responsable communale de Thiaroye sur mer et des femmes dans le département de Pikine.

Originaire du Cayor, Aïssatou est élue pour la première fois député dans l'hémicycle. Elle y occupe des rôles importants. Elle est rapporteuse à la commission urbanisme, habitat et transport. Aïssatou Sabara siège aussi au parlement de la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Là, elle est en même temps rapporteuse à la commission genre, travail, emploi et bien-être social. Fidèle au parti de l'espoir et de l'action, AFP, elle est membre du bureau national et responsable des femmes progressistes de la région de Dakar. « *Avant ma nomination, j'étais mise à la disposition du conseil régional de Dakar. Mon personnage politique de référence, c'est El hadji Malick Gakou* », dit-elle. Féministe dans l'âme, elle est chargée de la condition féminine et du développement humain dans l'Alliance des forces de progrès.



## Thiané SAKHO

« Niassène » pour toujours

Militante de l'Alliance des forces de progrès (AFP) depuis sa création en 1999, Thiané Sakho fait partie de ceux qui ont lutté aux côtés de Moustapha Niassé après la séparation de celui-ci avec le parti socialiste. D'ethnie sarakholé, elle est née et a grandi dans le Saloum à Keur Socé, dans le département de Kaolack. Mariée et mère d'un garçon et d'une fille, elle siège pour la première fois au parlement et membre du groupe parlementaire majoritaire, Benno Bokk Yakaar. Thiané Sakho n'a jamais fréquenté l'école. Elle n'a étudié que l'arabe et le coran. Sachant qu'on est dans un milieu où le français est incontournable, elle s'exerce aussi à sa manière pour se débrouiller avec les documents reçus à l'assemblée.

Fille d'un chef religieux, El Hadj Cheikh Sakho, Madame Thiané Sakho a d'abord connu son chef de file, Moustapha Niassé, chez elle à Keur Socé. « *En effet, je l'ai connu depuis toute petite. Moustapha Niassé venait souvent chez nous auprès de notre papa* », lâche-t-elle. « *Grâce à lui (Niassé), je suis sortie de l'anonymat* », insiste-t-elle. Celle qui dit avoir été convaincu par l'actuel président de l'assemblée avoue qu'elle a appris pas mal de choses depuis son intégration dans le milieu de la politique. « *J'ai acquis d'autres capacités intellectuelles à travers les séminaires de formation sur le leadership, sur les relations avec les populations ou encore sur la parité organisés par l'AFP* ». Aujourd'hui, elle croit être à mesure de bien s'occuper d'une équipe. Derrière son manteau politique se cache un talent de teinturière qu'elle a appris dans les années 1976. Lors d'un projet financé par la chambre des métiers de Kaolack, elle a pu obtenir son attestation. Avant son adhésion à la politique, elle faisait du commerce. Et, c'est là qu'elle gagnait quelques sous qui l'aidaient à participer pleinement aux cotisations entre femmes de son quartier, de son village ou encore du parti politique.

Thiané Sakho est présidente du groupement d'intérêt économique (Gie) Jappo Liguèye Keur Socé depuis son officialisation en 2005. Aujourd'hui, à l'Assemblée nationale pour sa première élection, elle pratique toujours son activité commerciale à Keur Socé. Seulement, elle ne peut plus y rester fréquemment comme elle le souhaite compte tenu de son créneau parlementaire. « *Parfois, nous sommes convoqués d'urgence en réunion politique et là je suis obligé de baisser pavillon pour aller répondre* », explique la responsable des

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

femmes progressistes du département de Kaolack. Néanmoins, elle ne se plaint pas. « *Ce sont des étapes à franchir et cela nous fait du bien d'autant plus que c'est une vocation* », renchérit-elle. Comme elle n'a pas eu la chance de fréquenter le milieu scolaire, la pro-Niasse en tant que représentante du peuple plaide pour la scolarisation des jeunes filles qui selon elle « *doivent obligatoirement s'instruire au même titre que les hommes* ». Depuis 2002, Thiané Sakho est Secrétaire national chargée de la liaison avec les communautés de base de l'AFP.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Aïssatou Bambado SALL

### La « matrone » à l'Assemblée

Elle est née et a grandi dans la ville religieuse de Tivaouane dont elle est d'ailleurs originaire. Aïssatou Bambado a fait toutes les classes primaires jusqu'au certificat de fin d'études élémentaires. Elle poursuivra son cursus scolaire avant d'en mettre un terme après deux ans passés dans le moyen secondaire dans un collège de Thiès. Mariée, elle est mère de cinq garçons et deux filles. Dans son Tivaouane natal, elle gère le groupement « Waxaal Jam », un rassemblement des femmes pour sensibiliser les populations de la ville sur les différents aspects de la vie sociale. Retraîtée depuis 2005, elle avait auparavant travaillé dans le centre de santé n°1 de Tivaouane comme aide infirmière au sein de la maternité. Pendant plus de 15 ans, elle y sert bénévolement. C'est ainsi qu'elle y acquiert une formation dans le milieu de la santé. Le développement, c'est aussi un secteur qui l'a toujours intéressé. Dans ce sens, elle a beaucoup travaillé avec des ONG (organisations non gouvernementales). En 2005-2006, à travers un contrat qui la lie à la société Senchim, elle leur fournit plusieurs tonnes de *Nim*.

Sur le front politique depuis plus de 20 ans, elle se donne corps et âme pour la réussite du vieux parti, le Parti socialiste (PS). « *Le PS c'est une école. C'est vraiment une formation politique très bien structurée où si tu es complexé, tu ne vas pas réussir* », s'empresse-t-elle de préciser. Depuis longtemps, elle est présidente de l'union départementale du PS à Tivaouane. Aïssatou Bambado est membre du bureau politique. Et depuis 2000, c'est elle qui dirige la présidence de l'union régionale à Thiès.

De nos jours, vu que son parti est membre de la coalition Benno Bokk Yakaar, elle fait obligatoirement partie du groupe parlementaire majoritaire. À la mairie de la ville de Tivaouane, elle est la quatrième adjointe au maire chargée de la commission sociale. Souhaite-t-elle diriger un jour la mairie de cette cité religieuse ? « *Une femme ne peut pas postuler à la mairie de Tivaouane. Ce n'est pas permis* », dit la parlementaire socialiste. Ceci constitue pour le moment l'un des obstacles infranchissables qui l'empêchent de briguer un mandat à la tête de la mairie.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## El Hadj Mamadou SALL

### L'héritier familial de Salémata

Natif de Salémata en 1975, département situé dans la région de Kédougou, El Hadj Mamadou Sall, est Toucouleur. Son père, Boubacar Sall, est le troisième président de la communauté rurale de ladite localité et « son grand-père, Mamadou Diouldé Sall, a fondé Salémata en 1918 », dit-il. Instituteur de formation, il est titulaire du brevet de fin d'études moyennes décrochée en 1993 au Cem Massiré Bâ de Kédougou. Le baccalauréat, il n'a pas eu la chance de l'inscrire dans son curriculum vitae. *« Je l'ai tenté à deux reprises mais ça n'a pas marché. Ce n'est pas parce que j'étais pas bien à l'école (lycée Mame Cheikh Mbaye de Tambacounda). J'étais confronté à un problème de distance entre là où je logeais et l'établissement. Il fallait ainsi marcher chaque jour 3 km en aller et retour, soit deux fois la journée »*, soutient-il. C'est à ce niveau d'études que M. Sall a renoncé à sa formation scolaire pour retourner à son Salémata tenter d'y gagner autrement sa vie. Là, il devient d'abord le gérant de l'unique cabine téléphonique de son fief. Dans sa nouvelle fonction, le désormais premier député de Salémata aura la chance de croiser un Blanc qui lui fit part d'un projet d'enquête portant sur *« le rapport entre l'homme et l'environnement »*. Une offre qu'il saisit sans hésiter. *« Les chefs de ménage étaient mes personnes ressources »*, dit-il. Pendant 2 ans et 5 mois, il s'est consacré dans ce projet. Après ce compagnonnage, il est bénévolement recruté à la sous-préfecture de Salémata comme aide secrétaire.

Titulaire du certificat élémentaire d'aptitude professionnelle (CEAP) en 2005, Sall a été formé à l'école de formation des instituteurs (Efi) de Tambacounda six mois durant. Avant, il était animateur polyvalent dans la case des tout-petits de Salémata mais bénévolement encore. Mais avec son CEAP, il a été recruté pour être le coordonnateur de la case des tout-petits. Et cette fois, il est payé mensuellement. Aujourd'hui, père de deux bouts de bois, un garçon et une fille, El Hadj Mamadou Sall ne connaît qu'un seul parti, l'Alliance pour la République (APR). *« En 2010, Macky Sall venait de créer son parti (APR) et devait faire une tournée dans notre zone. Un ami gendarme m'a contacté et m'a mis en rapport avec des responsables du parti. Et là, je me suis approché et j'ai aimé »*, se souvient-il. Son entrée dans la scène politique lui a aussi apporté bonheur et réussite dans plusieurs domaines. Aujourd'hui, avec la charge de parlementaire

qui lui impose d'être fréquent à Dakar, M. Sall veut bien profiter de ces moments pour faire progresser son niveau d'études. « *Puisque je suis à Dakar 15 jours sur 30 je ferais tout pour m'inscrire dans un établissement afin de poursuivre mes études* », ambitionne-t-il. Le coordonnateur du parti de Macky Sall à Salémata envisage aussi de faire partie de la prochaine équipe qui sera à la tête du conseil régional de Kédougou afin de participer aux prises de décision pour le développement de sa localité. Actuellement, il gère le poste de secrétaire et de rapporteur de la commission du développement et aménagement du territoire.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

**S**

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Ibrahima Baba SALL

### Le gestionnaire du développement local

Consultant de développement local, il est aussi le secrétaire général du réseau d'initiative pour le développement (RID) depuis 2003. Son baccalauréat, il l'obtient au lycée Blaise Diagne de Dakar en 1979. Né en 1956 à Kanel, département de Matam, il grandit à Bakel où il a d'ailleurs suivi son cursus scolaire avant de venir l'achever à Dakar. Inscrit à la faculté des sciences juridiques, Ibrahima Baba ne passera que deux années dans ce temple du savoir. Il décide alors de suivre des cours supérieurs à l'institut supérieur de gestion de projet jusqu'en Master 2. Depuis 1993, il est le président de l'association éducation pour le développement (AED), une ONG qui intervient dans les départements de Kédougou et Bakel. Durant la période 2005-2009, il fût conseiller technique au ministère de la culture. Il a aussi été coordonnateur de la cellule de la francophonie au ministère de l'Alphabétisation et Francophone. Très intéressé dans ce domaine, il sera secrétaire général de la coordination des acteurs en alphabétisation et en éducation non formelle. Lors de ces différentes fonctions occupées, M. Sall, il n'avait toujours pas intégré un mouvement politique quelconque. « *Ce n'est qu'en 2008 que je me suis engagé dans la politique* », précise-t-il.

« *La politique est une école de la vie* », croit-il. Aujourd'hui, il est le coordonnateur de l'APR (Alliance pour la République) dans son département de Bakel. Il est aussi le premier adjoint au maire de la ville. Dans cette douzième législature, M. Sall fait partie des députés qui siègent au Parlement de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il est aussi rapporteur au niveau de cette assemblée africaine. Par ailleurs, il est administrateur sous régional du centre de formation pratique (CEFP). Cet institut intervient au Sénégal, en Mauritanie et au Mali. Ibrahima Baba a été chef de division communication marketing et mobilisation de ressources au centre national de ressources.





## Sangone SALL

### Un petit fils de Lat Dior

Il est l'un des plus âgés de cette 12<sup>e</sup> législature. Sangoné Sall est fils du chef de canton du Guet, Massamba Sall qui a régné pendant presque quatre décennies. Sa maman, Sokhna Masseck Diop, était petite fille de Lat Dior, l'ancien roi du Cayor. Il obtient son certificat de fin d'études élémentaires en 1959 à l'école primaire de Ndande. En 1968, le baccalauréat D. A l'université de Dakar, il s'inscrit au département de Droit. Durant son cursus universitaire, Sangoné enseignait déjà dans les Mathématiques, Sciences Naturelles et les Sciences-Physiques au CEG Matar Seck de Rufisque. Mais en 1974, M. Sall s'embarque pour la France où il s'inscrit à l'université de Dijon en 2<sup>e</sup> Année en Sciences Juridiques. Il va décrocher sa Maîtrise plus tard en 1977 et intègre le troisième cycle en carrière juridique du commerce international. Sans terminer sa formation, le jeune Sangoné revient au bercaïl et travaille à la société sénégalaise des phosphates de Thiès. Là, il occupe des fonctions assez relevées comme cadre supérieur ou chef de département du personnel et des relations extérieures pendant un an et demi.

Ce natif de Sagata Guet va ainsi travailler à Télé Sénégal (ancêtre de la Sonatel). Il dirigea d'abord durant un an la direction du personnel puis successivement celle des ressources humaines (80-85), des relations sociales et plus tard des affaires juridiques (85-88). Après cette période de 1988, il devient le chargé de l'intérim du directeur général en tant que secrétaire général (SG). Cela, jusqu'en 1996, année où il quitte la Sonatel. Auparavant en 1988, pour approfondir son expérience en la matière, il était retourné en Europe suivre une formation à l'institut supérieur de gestion des télécommunications de Montréal. C'est d'ailleurs ce qui lui a permis d'être nommé SG.

Sangoné Sall après avoir boudé le parti socialiste (Ps) en 1987, trouve refuge à And Jëf/ Parti (Aj/Pads) en 1997-1998 où il milite pendant 16 ans. Chez les Follistes, il eût la chance de briguer son premier mandat parlementaire. « *Landing Savané, alors député avait été nommé ministre d'État et comme c'est moi qui suivait, j'ai pris place dans la 9<sup>e</sup> législature* », dit-il. M. Sall ne passera qu'un bout de temps au parlement puisque l'assemblée sera dissoute un après son arrivée. Pendant quatre ans aussi, il a été président du conseil d'administration (Pca) du centre d'études et de recherches pour l'équipement du ministère de l'équipement. Et depuis 2009, il est

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

le président du conseil rural de Sagata, sa terre d'origine. En 2011, Sangoné crée sa formation politique, le parti pour le rassemblement africain du travail de l'intégrité et de la citoyenneté (Pratic). Son mouvement noue depuis 2012 une alliance avec l'Alliance pour la République (APR), parti du président de la République, Macky Sall. Dans l'hémicycle, il est le président de la délégation sénégalaise Afrique Caraïbes Pacifique (ACP) à l'union européenne. Il coordonne actuellement la coalition Macky2012 et celle de Benno Bokk Yakaar dans le département de Kébémér.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Ibrahima SANÉ

### Le journaliste entré en politique

Né à Tendième, dans le sud du pays, Ibrahima Sané a grandi en Casamance entre Faghot, village de ses grands-parents maternels, et Tendième. Après le certificat élémentaire, il poursuit ses études au lycée Djignabo de Ziguinchor où il décroche le baccalauréat. Il rejoint ainsi Dakar pour s'inscrire à

l'université au département d'Anglais. La licence en poche, il part en Grande-Bretagne enseigner le Français pendant une année. Puis, à Londres, il fréquente l'Université School Over Oriental and African Study (SOAS). Là, il étudie la littérature africaine. Après, il reviendra à Paris poursuivre ses études en maîtrise d'anglais à l'Université de Paris Sorbonne (Paris IV). Toujours à la Sorbonne en 1981, il obtient un doctorat en littérature comparée et soutient sa thèse avec comme thème : « Le moi de l'africain dans la poésie contemporaine ouest-africaine ». Dans sa thèse, il y a une partie française inspirée de l'ancien poète sénégalais, Léopold Sédar Senghor, et une autre en anglais. Parallèlement à son cursus d'études supérieures, il faisait les diplômes d'interprète correspondancier et de comptabilité. Auparavant, en 1979-1980, Ibrahima Sané a étudié pendant une année à l'école de la BBC de Londres où il travaillera après comme journaliste à la radio. Il faut aussi dire qu'il a fait un certificat de gestion aux États-Unis et un autre de communication en 1984 à l'université de Syracuse où il a complété sa formation débutée depuis l'école de la BBC. En 1982, ce fut le retour au pays. Il rejoint directement le département d'Anglais à la faculté des lettres l'université de Dakar comme assistant. M. Sané a aussi travaillé à l'agence panafricaine d'information. À l'ORTS où il est passé, il a été journaliste en anglais et en français à la radio. Là, il sera nommé directeur de la radio. Un poste qu'il occupe pendant 10 ans. Après, il suit une carrière de consultant média et communication pour le développement. Il fut aussi un temps correspondant de la BBC et de la voix de l'Amérique à Dakar.

Marié et père de deux enfants, Ibrahima Sané a passé presque tout son temps à étudier. « *J'ai étudié un peu de tout mais il m'a semblé que c'était important pour pouvoir bien faire et bien apprendre* », avance-t-il. En vérité, il aimait beaucoup travailler et n'aimait point rester sans rien faire.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

La politique, ce n'était pas son « affaire ». « *Je détestais la politique parce que je disais que quand on voulait insulter quelqu'un on le traitait de politicien, c'est-à-dire qu'il était un menteur. Je suis entré en politique par effraction* », dit-il. C'est en 1997 qu'il a commencé peu à peu à faire de la politique. Et ce sont Abdou Diouf, ancien président de la République, et Robert Sagna qui l'ont beaucoup encouragé à s'immiscer dans la politique. Aujourd'hui, l'ancien militant socialiste, Ibrahima a quitté les rangs du PS (Parti socialiste) en 2007 pour rejoindre son ancien camarade au parti, Robert Sagna, au parti du Rassemblement pour le Socialisme et la Démocratie/Takku Défaraat Sénégal (RSD/TDS). Actuellement, il est le chargé de communication du parti.

Dans l'hémicycle, il est membre du parlement de l'UEMOA (Union Économique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest) et président du groupe d'amitié parlementaire entre la Grande-Bretagne et le Sénégal.



## Khorédia SANÉ

### Une disciple de Niasse

Originnaire de Koumouss dans la Casamance, Khorédia Sané est d'ethnie mandingue. Elle est née et a grandi à Nioro du Rip, une localité frontalière de la Gambie, d'une mère sère. Dès l'âge de six ans, elle est entrée à l'école coranique où elle passe quelques bons moments éducatifs de sa religion. « *Je n'ai pas eu la chance de fréquenter l'école française* », avoue-t-elle.

Avant d'entrer dans l'hémicycle, elle se débrouillait aussi comme toute femme de son âge n'ayant pas fait les bancs. Elle pratiquait le commerce. « *Je vendais beaucoup de produits à la fois comme l'encens ou du tissu* », dit la députée de Nioro. C'est ainsi qu'elle consacrait sa vie pour entretenir sa famille. Veuve, elle a su se donner corps et âme pour le bien-être de ses enfants. La politique l'a aussi tenté. Madame Sané a depuis son jeune âge milité au parti socialiste. C'est là où elle a fait toutes ses classes politiques. Mais en 1999, Moustapha Niasse, responsable socialiste, quitta le vieux parti pour créer son mouvement politique, l'Alliance des forces de progrès (AFP). Ce dernier a pu compter sur le soutien de cette dame. « *Sans complexe, j'ai moi aussi abandonné les socialistes pour suivre Moustapha Niasse parce que j'ai toujours travaillé à ses côtés* », lâche M<sup>me</sup> Sané. Aujourd'hui, elle est responsable départementale des femmes de Nioro du Rip. Ambitieuse, elle pense à briguer d'autres fonctions pour le développement de sa localité. « *Je veux bien devenir un jour maire de ma commune* », confie Khorédia Sané.

Dans cette 12<sup>e</sup> législature, Khorédia Sané siège pour la première fois. Elle est membre de la commission de l'éducation, de la jeunesse, des sports et des loisirs.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Anta SARR

### Politicienne grâce à ses parents

Depuis 1986, elle est sur le champ politique dans le Parti socialiste (PS). C'est la première fois qu'elle occupe un poste au niveau national. Madame Anta Sarr a commencé à s'intéresser à la politique grâce à ses parents. « *Je peux dire que j'ai un peu suivi les pas de mes parents qui faisaient de la politique* », explique la socialiste. Elle est actuellement la présidente des femmes socialistes du département de Louga. Aujourd'hui dans l'hémicycle pour son premier mandat, elle est membre de la commission de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Équipement et des Transports. Ambitieuse, cette politicienne ne souhaite pas seulement s'en arrêter là à son poste parlementaire. Elle envisage briguer d'autres postes dans d'autres domaines comme la municipalité de sa commune. « *Je veux encore conquérir d'autres fonctions politiques et quel que soit le poste qu'on me proposerait* », dit-elle.

Née en 1957 à Daralé dans la communauté rurale de Sakal, Anta Sarr a arrêté ses études au niveau secondaire en classe de sixième. Bien qu'elle soit titulaire d'un certificat de fins d'études élémentaires, elle ne put poursuivre sa formation scolaire comme voulu. Mais au fil du temps, cette députée issue de la localité lougatoise va dans l'alphabétisation. Deux ans après, elle finit par l'enseigner. C'est ainsi qu'elle se lance dans la formation en alphabétisation de la gent féminine de sa localité. Par ailleurs, M<sup>me</sup> Sarr s'investit parallèlement sur le développement rural. Elle est même présidente depuis 2006 d'un groupement dénommé union locale des groupements des femmes de Sakal. Cette entité qu'elle partage avec ses concitoyennes s'active sur le commerce et l'agriculture entre autres.



## Oumar SARR N°1

### L'informaticien de l'Alternance

Militant du Parti démocratique sénégalais (PDS) depuis les années 90, Oumar Sarr est né à Dagana, dans le Walo. Il est le responsable chargé des élections du parti de M<sup>e</sup> Abdoulaye Wade en 2000 lors de son élection à la tête du pays. Cette année, M. Sarr va être nommé ministre de la Pêche pendant un an avant de se voir confier la direction générale de la société immobilière (Sicap) de 2001 à 2005. Il sera, plus tard, promu ministre de l'Habitat et de la Construction. La compétence technique et la fidélité politique restent pour lui le gage d'une réussite. Il est depuis 1996 le maire de sa ville natale, Dagana. Membre du comité directeur du parti libéral, il a été nommé, au lendemain de la défaite du camp libéral à l'élection présidentielle de 2012, coordonnateur national du parti. D'ailleurs il fût la tête de liste nationale aux législatives gagnées par la coalition de la mouvance présidentielle Benno Bokk Yakaar. Dans cette douzième législature, il est membre du groupe parlementaire des démocrates et des libéraux.

Oumar Sarr a aussi fait des études très poussées. Dès 1976, il obtient son baccalauréat en série C. Il a ensuite étudié les Mathématiques supérieures et spéciales en France. Ingénieur informaticien de formation, Oumar Sarr a décroché son doctorat à l'Université Pierre et Marie Curie à Paris 6. Dès 1981, il débute ses premiers pas dans l'enseignement en donnant pendant un an des cours en Informatique à l'université de Paris 12 de Créteil. De 1982 à 1985, il est consultant à l'aéroport de Paris sur l'automatisation de la maintenance, un aspect lié à sa thèse de doctorat. Mais à son retour au Sénégal, cet expert en informatique passe à l'IDEP de Dakar à la commission économique des nations unies pour l'Afrique. En 1989, il reprend avec les vieilles habitudes. Juste une seule année, il devient professeur permanent à l'institut africain d'informatique au Gabon. Sans tarder, il reviendra au pays en 1992 pour enseigner à l'université de Dakar au département Génie Informatique de l'école supérieure polytechnique (ESP), Ex-Ensut. Consultant international, M. Sarr a aussi été expert informatique au projet d'appui institutionnelle de la Banque africaine de développement (Pai-Bad).

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Oumar SARR N°2

### Le stratège de Rewmi

Professeur de métier, Oumar Sarr a été formé à la faculté des sciences techniques (Fastef), ex-ENS où il est entré avec une maîtrise d'anglais. À 17 ans, alors qu'il était en classe de Seconde, il intègre le Parti démocratique Sénégalais (PDS). *« Au lycée, on avait l'habitude de côtoyer nos aînés. À cette époque, soit tu choisissais le régime de Senghor ou l'alternative Wade. Très jeune à l'époque, j'ai été séduit par le discours du secrétaire général du Pds, Abdoulaye Wade, qui était venu à Saint-louis en compagnie de Serigne Diop, actuel médiateur de la République, présider une conférence. Et depuis lors, j'ai pris goût »*, se souvient-il. Son alliance avec ce parti libéral va prendre fin le 5 août 2005 après des brouilles entre son leader Idrissa Seck et le président Wade, d'où son exclusion. Avec Idy et d'autres camarades, ils vont créer le parti Rewmi en 2006 et lui devient le porte-parole de ladite formation politique. Aujourd'hui, il est le secrétaire national chargé de la vie parlementaire, de l'accueil et de l'intégration des militants.

Oumar Sarr est né à Kéré Mbaye dans la communauté rurale de Touba, département de Mbacké. C'est là-bas aussi qu'il a suivi toutes ses études élémentaires et celles secondaires au lycée Faidherbe de Saint-Louis où il obtint son baccalauréat. M. Sarr s'inscrit au département d'Anglais de l'université Cheikh Anta Diop. En 1983, Oumar Sarr, fraîchement diplômé de l'école normale supérieure (Ens) va à Ziguinchor, dans le sud du pays pour ses premiers pas en tant que professeur. Pendant 14 ans, il dispense des cours dans cette ville au Cem Amilcar Cabral. L'enfant de Kéré Mbaye fera son retour dans la capitale sénégalaise en 1997-1998 pour diriger le cabinet de M<sup>e</sup> Abdoulaye Wade, ministre d'État à l'époque sous Diouf. En 2000 comme conseiller technique numéro 1 du ministre de l'éducation, Kansoubaly Ndiaye. Auparavant, en 1991, désireux d'approfondir ses études alors qu'il était toujours à Ziguinchor, il s'était rendu en Angleterre. Celui qui se veut comme vocation de *« servir son pays dans tout ce qu'il puisse entreprendre comme fonction »*, a présidé le conseil régional de Diourbel de 2002 à 2005, année de la dissolution du conseil par le chef de l'État, Abdoulaye Wade.

Oumar Sarr est à son deuxième mandat à l'Assemblée nationale. Le



premier c'était en 2001 lorsqu'il était la tête de liste du départemental de Mbacké dans les rangs des Libéraux. De 2002 à 2006, il a dirigé le Forum des parlementaires pour l'éducation avec 48 parlements africains et 2002-2005, comme 2<sup>e</sup> questeur du parlement de la CEDEAO (Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'ouest). Aujourd'hui, élu dans la douzième législature, M. Sarr est par ailleurs secrétaire exécutif de la section Sénégal de African parliamentary network against corruption (Apnac), Réseau parlementaire africain qui lutte contre la corruption.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

**S**

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Thilo SARR

### Une combattante contre l'injustice

Elle n'a pas très tôt connu la politique. C'est n'est qu'en 2008 qu'elle décide de s'y engager. Au fait, Madame Thilo est de ceux qui se sont levés les premiers pour soutenir Macky Sall, fraîchement destitué de la présidence de l'Assemblée. Elle crée alors son « Feddé » (association en Pulaar), mouvement de soutien à Macky. Quelques jours après, elle reçoit un coup de fil de Diène Farba Sarr, directeur du cabinet de M. Sall, qui lui demande de venir rejoindre les rangs. Chose faite puisque dit-elle, « *je n'aime pas voir un innocent souffrir. Je suis contre l'injustice* ».

Même si elle se dit originaire de Boki Saran Kobé, dans le Fouta, elle est née à Saint-Louis de parents pêcheurs. Elle grandit à Djidah Thiaroye Kao, département de Pikine. Thilo n'a pas fréquenté l'école. Elle s'est seulement contentée de l'arabe qu'elle apprenait à l'école coranique. Pour des contraintes familiales, elle arrête plus tard ses cours coraniques. « *J'étais l'ainée de la famille. Ce qui fait que je devais rester à la maison pour aider ma maman dans les travaux domestiques* », laisse-t-elle entendre. Aujourd'hui veuve, elle vit toujours dans le quartier qui l'a vu grandir avec ses enfants. Elle explique que c'est lors de sa première visite à Mermoz au domicile de Macky, alors qu'elle n'avait pas encore quitté qu'on l'avait appelé au téléphone pour lui annoncer le décès de son cher mari. Une si triste nouvelle inoubliable. « *Cette coïncidence m'avait tellement marquée* », explique-t-elle.

Dans le sens de mener une vie politique, Thilo crée Deuguel Yonnu Yokkuté, un rassemblement qui, aujourd'hui, est le noyau de plusieurs associations des femmes de son quartier. Comme une coïncidence, la député originaire du Fouta explique : « *J'ai créé mon mouvement bien avant que Macky Sall, actuel chef de l'État, mette en place son programme politique sous le pseudonyme de Yonnu Yokkuté* ». Thilo Sarr estime aussi qu'elle est une femme qui sait bien mobiliser les populations pour le soutien des nécessiteux. Avant d'être élue parlementaire, elle menait des activités commerciales. C'était son gagne-pain. En 2012, elle a participé à une formation d'un projet de transformation et de conservation des produits halieutiques. Pour un premier mandat dans l'hémicycle, elle est évidemment du groupe parlementaire Benno Bokk Yakaar.



## Woraye SARR

### Une fidèle libérale

Originaire du Sine, Madame Woraye Sarr est née à Ndiob, dans la communauté rurale de l'arrondissement de Diakhao Sine. Elle suit son cursus élémentaire à Diakhao Sine où elle a d'ailleurs grandi jusqu'à l'obtention de son certificat de fin d'études élémentaires en 1968. Son premier diplôme en poche, elle va à Fatick poursuivre ses études jusqu'en 5<sup>e</sup> avant de rejoindre ses parents à Diourbel. « *Les moyens faisaient défaut* », lâche-t-elle. Veuve depuis 1991, Woraye Sarr, estime que c'est grâce à son mari, Feu Abdoulaye Yaré Fall, qui lui avait donné le feu vert d'intégrer le Parti démocratique sénégalais (PDS) qui en 1974 venait de voir le jour. Et depuis lors, elle est restée libérale.

Dans son combat politique aux côtés de M<sup>c</sup> Wade, ancien secrétaire général du PDS, elle a été portée à la tête de l'organisation des femmes libérales de Pikine, de l'information et presse de leur bureau de Dakar. À Pikine, elle a été responsable de cellule et de secteur. En déménageant à Médina Gounass, Woraye s'y impose progressivement et devient conseillère municipale et rapporteur de la commission Hygiène, Environnement et Assainissement sous le magistère du maire Bocar Niane du Parti socialiste (PS) à qui elle succède en 2001 à l'hôtel de ville. « *Jusqu'à présent je suis maire de cette commune* », dit-elle. De 2001 à 2009, elle était la 7<sup>e</sup> adjointe au maire de la ville de Guédiawaye.

Avant d'être élue député, elle était de 2003 à 2007 au Conseil de la République des Affaires Économiques et Sociales (Craes) comme secrétaire élue et conseillère de la République. Elle sera sénatrice de 2007 à 2012 en occupant successivement les postes de première secrétaire élue et de deuxième questeur. Aujourd'hui dans la 12<sup>e</sup> législature, elle est la deuxième vice-présidente de la commission de l'urbanisme, de l'habitat, de l'équipement et des transports et 3<sup>e</sup> vice-présidente du réseau des parlementaires africains contre la corruption (Apnac). Au sein de son parti, PDS, elle est membre du bureau politique, du secrétariat national, du comité directeur et de la commission de discipline. Par ailleurs, elle est nommée présidente de la commission de sensibilisation du parti libéral.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Abdou Lahat SECK

### Un « talibé » au Parlement

Il est le coordonnateur adjoint de son parti, l'Alliance pour la République (APR), à Touba-Mbacké. Depuis 2007, Abdou Lahat Seck milite aux côtés de l'actuel chef de l'État, Macky Sall. Auparavant, lorsque Macky Sall était président de l'Assemblée nationale, il était son chargé de mission. *« Je l'assistais dans certaines tâches notamment j'intervenais dans le domaine religieux. Il lui arrivait même de m'envoyer à l'étranger »*, explique-t-il. M. Seck a vraiment commencé à fréquenter le milieu politique dès 1999 lors d'une visite de Me Abdoulaye Wade à Touba. Il estime avoir été séduit par l'engagement patriotique de ce dernier. De 2003 à 2007, il était le secrétaire général de la sous-section du Pds de Touba-Guédé.

*« En en 2007 à l'approche des élections législatives des gens m'ont empêché d'intégrer la liste du Pds dans ma localité »*, confie M. Seck. C'est ainsi qu'il décide alors de mettre sur pied la liste Démocratie moderne pour la fusionner à War Wi de Modou Diagne Fada. Là, les choses n'aboutissent pas. Il organisa alors la caravane Dolél Macky en vue de soutenir Macky Sall dans les rangs du Parti démocratique dénégalais (PDS) qui va d'ailleurs devenir le président de l'Assemblée nationale. En 2013, un cabinet Walu Sama Askan qui a pour but de recueillir les revendications et conseils des populations adressés aux autorités supérieures du pays que lui-même en personne va se charger de les transmettre aux principaux destinataires voit le jour.

Abdou Lahat Seck est né à Darou Salam Polé, et a grandi à Touba. Dès l'âge de sept ans, orphelin de père, il est confié à Serigne Souhaibou Mbacké. Il étudie alors le Coran chez ce chef religieux pendant près de quatre ans avant de se voir confier à Feu Serigne Saliou, ancien khalife général des Mourides. En dehors de la politique, Abdou Lahat pratique l'agriculture, l'élevage et même l'aquaculture. Il s'exerce dans ces domaines avec ses propres moyens. Grâce à tout ça, il parvient aussi à venir en aide aux plus démunis et aux nécessiteux de sa localité. *« Je fais souvent des dons pour la plupart aux personnes handicapées ainsi qu'aux femmes enceintes »*, approuve M. Seck. Polygame avec deux femmes, Abdou Lahat Seck est membre de la commission développement et de l'aménagement du territoire.



## Cheikh SECK

### Un dépositaire du legs socialiste

Dès son jeune âge dans les années 80 en tant qu'élève, il a rallié les rangs du parti socialiste. Il a été dès 1990 responsable régional des jeunes socialistes de Diourbel. Plus tard, M. Seck eût aussi à conduire le mouvement national des jeunes socialistes avant de passer le flambeau à Barthélémy Diaz, actuel responsable des jeunes. Aujourd'hui, il fait partie des membres du bureau politique dudit parti où il est le secrétaire national aux Sénégalais de l'Extérieur et aux questions migratoires.

Il est à son deuxième mandat de député. Il avait auparavant été parlementaire en 1998 et en même temps Député de la CEDEAO et Questeur dudit parlement. Élu sur la liste Benno Bokk Yaakaar (BBY), il cumule deux mandats. En dehors de son poste parlementaire, il est le président du Conseil rural (Pcr) de Ndiindy.

À l'Assemblée nationale, M. Seck est le président de la commission du Développement et de l'Aménagement du Territoire ayant en charge : l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'hydraulique rurale et urbaine, l'assainissement, les eaux et forêts, la chasse, l'environnement, l'aménagement du territoire, l'industrie, l'artisanat, le tourisme, les mines et l'énergie.

Il a été 17 ans, Conseiller régional dont six (6) ans Vice-président de la région de Diourbel et quatre (4) ans Secrétaire Élu de ladite institution.

« *Vu mon parcours politique, je ne vois pas ce qui pourrait m'empêcher d'être le candidat potentiel du parti* », disait-il. C'est dire qu'il envisage aussi briguer un mandat à la tête du parti socialiste (PS). Celui qui se dit actuellement prêt à devenir candidat à la succession de l'actuel Secrétaire général du parti socialiste, Ousmane Tanor Dieng au cas où ce dernier ne serait candidat, est agroéconomiste, financier, fiscaliste de profession. Il a été 20 ans chef de service régional, Directeur de service Formateur dans les universités et instituts du supérieur. M. Seck Ingénieur Agronome est aussi titulaire d'une maîtrise en gestion et d'un DESS en Audit de L'Ucad ainsi que d'un MBA de L'Uqam au Canada. Il est donc Auditeur diplômé de 3<sup>e</sup> cycle et Consultant senior.

C'est dire que sur le plan intellectuel, M. Seck est un homme intelligent, lucide et très cultivé. Sur le plan moral, c'est un homme généreux et loyal.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

Sur le plan professionnel M. Seck est un travailleur régulier, ordonné, efficace, d'une honnêteté sans reproche et capable d'objectivité. Il a le sens élevé de ses responsabilités.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

**S**

T

U

V

W

X

Y

Z



## Thérèse Aida SECK

### Une institutrice engagée

Thérèse Aida Seck est l'exception de toute une famille ancrée au Parti socialiste et l'une des rares femmes à avoir tôt pris position pour apporter son soutien à Macky Sall face à ce qu'elle appelle l'« injustice libérale » causée à l'ancien président de l'Assemblée nationale par les députés libéraux.

Née en 1967 à Dakar, elle est entrée en politique lors de cet événement. *« Je suis entrée en politique en 2008, lorsque Macky Sall Président de l'Assemblée nationale à l'époque a commencé à avoir des problèmes au sein du Parti démocratique du Sénégal »,* révèle-t-elle. *« Je suivais ses réactions et son comportement m'a plu. J'ai été impressionné par ses qualités et son charisme. C'est cela qui m'a poussée à militer au sein de l'APR »,* poursuit-elle.

Elle a passé son enfance dans le Plateau, où elle a fait ses études primaires à l'école Fleurus, rue Fleurus Angle Tolbiac en 1972 le CI et le CM2 en 1980, avant d'obtenir son BFEM en 1984 au Ces Ahmed Sy Malick.

Toute sa famille milite au Parti socialiste. *« Ma famille est de tradition socialiste. Dans notre famille, tout le monde est politicien. Je ne me suis jamais intéressée à la politique, mais Macky Sall a allumé ce feu en moi. Jusqu'à ce moment, il y a une partie de ma famille qui n'est pas venue me soutenir »,* explique-t-elle. Marie Thérèse Aida Seck, M<sup>me</sup> Paye comme elle aime le rappeler est une lycéenne qui n'a malheureusement pu décrocher le Bac après plusieurs tentatives. *« J'ai fait ma seconde, ma première et terminale. Je n'ai pas pu continuer. Mais je n'ai pas eu le bac. J'ai tenté plusieurs fois, mais cela n'a pas marché »,* se rappelle-t-elle. Elle devient institutrice en 2000. Mais, elle n'a pas fait de formation. C'est en voulant « décrocher un boulot » du temps du ministre Awa Gueye Kébé qu'un proche collaborateur de cette dernière lui demande de lui fournir une attestation de service pour qu'il puisse l'aider. *« Je m'en suis ouvert au directeur de l'école où mes enfants étaient inscrits. Il a accepté de m'accorder un stage. C'est ainsi que j'ai commencé à enseigner. Avec le temps, j'ai eu l'amour du métier »,* explique-t-elle.

Selon la députée de la commune de la Patte d'Oie, *« Un jour en*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

*préparant les fiches, le directeur de l'école de Colobane m'a parlé du concours du CAP et m'a recommandé de me présenter. Il m'a dit tu as le niveau, tu peux t'en sortir », se souvient M<sup>me</sup> Paye.*

Elle s'est présentée et sera reçue. « *On m'appelé pour me dire que j'étais admise. Je n'y croyais pas, ce n'était pas évident. Elle décroche la pratique et j'ai préparé le CAP avec M. Mbow que j'ai décroché en 2004* », narre-t-elle avec fierté.

C'est par l'enseignement, notamment avec les bonnes relations qu'elle entretient avec les parents de ses "potaches" qu'elle va assoir sa base. « *Je connaissais M. Mbaye Ndiaye par le biais de mon mari. Je l'ai contacté pour lui parler de mon engagement au sein de l'APR. Il est passé chez moi avec son directeur de cabinet pour me remettre 500 cartes de membres du parti. Je suis une personne ouverte j'entretiens de bonnes relations avec mes voisins mais aussi avec les parents de mes élèves. J'ai pu tout placer. C'est ainsi qu'on a travaillé à la Patte d'oie, Grand Médine. On finançait nos activités avec nos propres moyens pour faire les listes et les casiers judiciaires de nos membres* ». Ses initiatives ne seront pas vaines : « *Lors des élections locales de 2009, on a eu cinq conseillers sur cinq bureaux de la commune de Patte d'Oie* ». À la suite de ce "travail remarquable", elle est nommée commissaire à l'APR pour monter des comités du Parti dans le département de Dakar.

Pour la présidentielle aussi, elle s'est mobilisée pour la massification de son parti et la victoire de son mentor. « *Avec la présidentielle, à Dakar, Moustapha Niasse est arrivé en tête au premier tour dans tout Dakar, sauf à la Patte d'oie où Macky Sall le devance* », se glorifie-t-elle.

Investie 22<sup>e</sup> sur la liste nationale des élections législatives du 1<sup>er</sup> juillet dernier, elle est élue à la 12<sup>e</sup> législature. Pour récompenser sa militante, le Président de la République l'a nommée députée de l'UEMOA.

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





## Djimo SOUARÉ

### Le député venu de l'Hexagone

Djimo Souaré est l'un des premiers Sénégalais de la "Diaspora" à répondre à l'appel de Macky Sall. Né en 1977, à Dieylani (département de Goudiry), il était à la tête de la coalition BBY. *« Je me battraï pour que le département de Goudiry sorte de l'ornière et puisse se retrouver parmi les localités émergentes du pays »*, lance le coordonnateur de l'APR du département de Goudiry.

Après avoir obtenu le baccalauréat à l'école privée "Fouta Toro" de Ouagou Niayes, à Dakar, il se rend en France en 1998 pour y poursuivre ses études.

Avant la politique, M. Souaré s'est investi dans les mouvements associatifs. *« Quand j'étais élève, j'ai beaucoup travaillé dans les associations. Dans le souci de rendre service à ma localité »*, confie-t-il. C'est ce qui fera de lui le leader des jeunes du Parti de l'Indépendance et du Travail (PIT) dès son arrivée en France. *« Quand je suis arrivé en France en 1998, j'ai adhéré au PIT et je suis devenu le responsable des élèves et étudiants du PIT »*, explique-t-il.

En 2001, il quitte la politique, après le départ de son leader Amath Dansokho de la coalition pour l'Alternance qui a porté Wade au pouvoir. *« J'étais déçu du manque de solidarité des partis dits de gauche »*. Se sentant trahi, Djimo prend ses distances avec la politique. Avec *« le manque de solidarité de la Ligue démocratique et de l'AJ/PADS, c'est-à-dire du pôle de gauche »*. Il quitte la scène politique : *« Il n'y avait pas de stratégie de conquête de pouvoir. On n'allait pas passer notre temps à soutenir x ou y et après se faire trahir »*, se justifie-t-il.

Ces moments lui permettront de se concentrer sur ses projets et ses mouvements associatifs pour sa localité de Boundou, dont il est le porte parole en France. *« La politique me bouffait beaucoup de temps. Cela m'a permis de consacrer beaucoup plus de temps à l'association pour le développement social et économique du Boundou, dont je suis le secrétaire général »*. Il est le créateur de ladite association qui regroupe plus de 200 villages du Boundou qui œuvrent pour les infrastructures et l'accès à l'eau dans cette partie orientale.

Précoce orphelin de père, Djimo s'est armé de courage pour réussir.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

Il s'est toujours engagé pour la cause de sa localité mais aussi des étudiants. *« J'ai été orphelin de père à l'âge de 13 ans. Je suis l'ainé de ma mère, il fallait travailler dur pour aider ma famille, ma région d'origine à travers les milieux associatifs »*, confie-t-il.

Il décroche un diplôme d'études universitaires générales (DEUG) en administration économique et sociale de l'Université Paris VIII. Puis, il se spécialise en management des organisations, avant de poursuivre ses études à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

*« Je suis conseiller en insertion professionnelle. J'ai travaillé en France dans le groupe comme Spie Batignolles. J'étais chargé d'exécuter la responsabilité sociale des entreprises »*, révèle-t-il.

Après le DEUG, il interrompt les études pour travailler comme "travailleur émigré" en France. Il reprend ses études quelques années après grâce à la Confédération générale des travailleurs (CGT) dont il était un délégué syndical et passe la licence en management, spécialiste en économie sociale et solidaire.

Son retour sur la scène politique ne tarde pas suite à une rencontre avec Macky Sall grâce à un de ses amis. *« Quand on est responsable syndical, on est appelé à rencontrer des hommes politiques. Sans la politique on est très limité »*, dit-t-il pour montrer son attachement à la politique.

C'est en France qu'il fait la connaissance de Macky Sall alors que celui-ci était Premier ministre. Séduit par son discours, il garde toujours un œil sur ce leader. En novembre 2009, il adhère à l'Alliance pour la République à l'occasion d'une rencontre de Macky Sall avec la Diaspora sénégalaise en France. *« Cette entrevue a développé la fibre qui m'attachait à l'APR. Elle m'a permis de mesurer l'ampleur de cette orientation politique que je venais de prendre en juillet 2009 »*, explique-t-il. Peut être aussi, un moyen de se venger de Wade pour qui, selon lui, il n'a pas tenu sa promesse de l'an 2000. *« C'est un nouveau parti. On peut créer un nouveau leadership. Pour changer les choses avec ces vieux barrons de PS et du PDS qui étaient indéboulonnables dans la partie orientale »*, laisse-t-il entendre.

Aujourd'hui, il s'engage à être le porte parole du département de Goudiry. *« Je me bats pour que le département de Goudiry sorte de l'ornière et puisse se retrouver parmi les localités émergentes du pays. J'ai été l'initiateur du boycott du vote du budget du ministère de l'Enseignement supérieur dans lequel nous ne nous retrouvons pas »*, lance -t-il.

*« Et je continuerai à être au service du pays et de la région pour*

*mériter le salaire que je perçois à l'Assemblée nationale et la confiance que les populations portent sur moi »,* clame Djimo Souaré, 1<sup>er</sup> vice-président de la commission développement et aménagement du territoire à l'Assemblée nationale.

M. Souaré est fier d'appartenir, aujourd'hui, à cette 12<sup>e</sup> législature car selon lui, cela traduit son attachement pour le Sénégal. « *En quittant la France, je me disais que j'allais revenir au Sénégal. Je suis beaucoup plus utile ici, pour ma famille, ma région et ma communauté, mon pays* ». M. Souaré est marié à une Française d'origine africaine.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

**S**

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

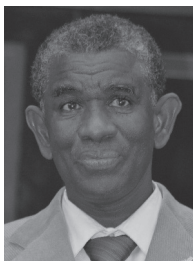
V

W

X

Y

Z



## Adama SOW

### Défenseur des bergers

Après avoir quitté le PDS le 23 Avril 2011, il décide de geler toutes ses activités politiques et refuse de soutenir la candidature de Abdoulaye Wade à la présidentielle de 2012, l'ex-député libéral, Adama Sow rejoint le parti de Macky Sall. Ce ralliement, en compagnie de sa base, est la suite logique de son soutien à Macky Sall, dès le premier tour de la présidentielle. Il explique sa décision de quitter le PDS par le manque de considération dont il y a été victime. *« En 2011, le 23 avril, je devais faire l'inauguration de la mutuelle des éleveurs dans le Djolof. J'ai eu à inviter toutes les autorités du département de Linguère. J'avais invité le ministre Habib Sy, le gouverneur de la région, les préfets des départements et le ministre de l'Élevage de l'époque Oumou Khairi Gueye Seck devait présider la cérémonie »*, explique-t-il. Mais le dernier directeur de cabinet de Wade ne sera pas au rendez-vous. Il démarre ainsi la cérémonie sans ce dernier. *« Le ministre d'Etat, Habib Sy avec qui j'ai cheminé durant des années au PDS, devait venir le matin, mais il n'est pas venu. Il est venu vers 14h. Il estimait que je ne devenais pas commencer la cérémonie et que je devais l'attendre »*, ajoute-t-il. C'est le début d'un duel entre les deux responsables libéraux du département de Linguère. *« Comme cette affaire relevait de la mutuelle des éleveurs et non du PDS, je ne pouvais pas attendre. Si je me permettais de dire que j'attends le Ministre Habib Sy, dit-il, qu'auraient pensé les éleveurs qui militent dans d'autres formations politiques ? Alors j'ai estimé que je ne devais pas attendre »*, se justifie-t-il.

*« Depuis ce jour, je me suis rebellé. J'ai dit que je n'accepte pas qu'on m'humilie et qu'on me minimise dans le Djolof. Par conséquent, j'ai décidé de rompre avec Wade, avec qui je travaillais depuis 1988. C'est comme ça que j'ai pris la décision d'orienter ma vision vers autre chose, de rompre avec le PDS, c'était en avril 2011 »*, révèle-t-il.

Pourtant, Adama Sow est l'un de ces jeunes qui ont été séduit, dans les années 88, par l'opposant M<sup>e</sup> Abdoulaye Wade. *« J'ai commencé à militer au Pds en 1988 avec Modou Fada Diagne et autres. Je ne connaissais que le PDS, j'ai milité avec le ministre de l'État Habib Sy dans le département de Linguère »*, fait-t-il savoir.

Né 6 juillet en 1964 à Labgar (département de Linguère), il a fait ses études primaires dans sa localité où il obtient son BFEM. *« J'ai eu mon BFEM à Linguère au lycée Alboury Ndiaye en 1983 »*. Il décroche son Bac au Lycée Lamine Gueye de Dakar en 1987, ce qui lui ouvre les portes de la faculté des sciences économiques de Dakar. *« J'ai fait une année à l'Ucad, à la Faculté des Sciences économiques avant de partir. C'était une année blanche, l'année suivante, je suis parti au Maroc »*.

Il s'inscrit dans un institut à Fez au Maroc : *« j'ai fait gestion et comptabilité à l'école technique d'informatique de gestion et électronique à Fez »*.

Après avoir été investi en 1998 et 2001 sans succès, il devient député en 2007 dans la 11<sup>e</sup> législature. *« En 2007, j'ai été investi avec Habib sur la liste du PDS et Djibo Ka. On avait fait une liste commune, Habib Sy et Djibo Ka sont respectivement titulaire et suppléant. Lorsqu'ils ont été nommés ministres, je suis devenu député dans la 11<sup>e</sup> législature »*.

Sa décision "de se frayer un autre chemin et de voir ce que le destin lui réserve" porte ses fruits. En 2012, investi par l'APR, il dirige la liste départementale de la coalition Benno Bokk Yakaar (BBY) de Linguère. Il est élu député. *« Lors des législatives de 2012, Macky m'a choisi pour diriger la liste départementale et nous avons gagné. C'est comme ça, que je suis devenu député de la 12<sup>e</sup> législature. J'ai entamé la 12<sup>e</sup> législature avec l'APR, j'étais le seul investi sur la liste Benno Bokk Yakaar alors que je venais du parti démocratique sénégalais (PDS) de Linguère », se réjouit-t-il.*

Aujourd'hui, il veut continuer à être au service de sa localité à travers ses mutuelles de crédit. Il estime qu'il y a une injustice sociale par rapport aux éleveurs. Car selon lui, il est incompréhensible qu'on refuse un prêt dans les banques à un éleveur qui a cent ou deux cent bovins. *« Ils lui disent qu'il n'a pas de garantie »*. Il est convaincu que le développement de Linguère passe par les éleveurs. *« La politique n'a de sens que si elle contribue à résoudre le problème des populations. Qui veut résoudre les problèmes de Linguère doit passer par les éleveurs, ce sont eux qui font vivre les habitants du département », a-t-il relevé.* Il reste convaincu que les éleveurs ne sont pas pauvres, il suffit juste de les organiser et de les guider. *« Je suppose un éleveur qui a cent vaches a au moins une garantie de deux millions. Les éleveurs ne sont pas pauvres, il suffit de les organiser pour qu'ils bénéficient de leur patrimoine », insiste-t-il.* *« C'est pourquoi, soutient-il, j'ai toujours eu le rêve de créer une mutuelle des éleveurs. Depuis lors, je me bats pour la réalisation*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

*de cette mutuelle des éleveurs de Djolof. Les éleveurs ont décidé de transformer la mutuelle en Société anonyme ». Une fierté pour M. Sow qui est un Peulh attaché à l'élevage.*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

**S**

T

U

V

W

X

Y

Z



## Aliou Demba SOW

### L'émissaire de Ranérou Ferlo

Présenté comme un homme politique ambitieux avec un « grand cœur », Aliou Demba Sow était à la tête de liste de la coalition Benno Bokk Yaakaar dans le département de Ranérou. Élu député, M. Sow se présente comme l'un des plus jeunes parlementaires dans la 12<sup>e</sup> législature.

Plus connu sous le nom « Aliou Sow Ranérou » à l'Assemblée Nationale, il est le fils d'un ancien « combattant » qui a partagé avec le président Senghor, la même cellule de prison en Allemagne, lors de la seconde guerre mondiale. *« Mon père, Demba Léla Sow était un militant du Parti socialiste, (PS). Il était le président de la communauté rurale de Vélingara Ferlo. C'est grâce à lui que j'ai connu la politique »*, explique-t-il.

Né en 1976, à Vélingara Ferlo (département de Podor), Aliou Sow n'a pas fait de longues études à cause des déplacements de sa famille. *« J'ai quitté l'école en classe de CM2. J'ai fait une fois l'entrée en 6<sup>e</sup>, et je n'ai pas été reçu. Malheureusement, je n'ai pas pu le reprendre à cause de nos déplacements avec les troupeaux »*, regrette-t-il.

Même s'il a quitté très tôt l'école pour des études coraniques, le responsable de l'APR à Vélingara Ferlo a le mérite de maîtriser le français. *« Je me suis arrêté en classe de CM2, mais j'ai quand même fait des études coraniques. Et je me débrouille en français, puisque je sais lire et écrire »*, a-t-il avoué.

Aliou Demba Sow est entré tôt en politique, alors qu'il n'avait que 16 ans. Il militait à l'époque au sein du Parti socialiste (Ndlr avec son père qui était le Pcr de Vélingara Ferlo) (PS) qu'il a quitté en 1998 pour soutenir le secrétaire général de l'Union pour le Renouveau Démocratique (URD), Djibo Leïty Kâ.

En 2000, après le revirement spectaculaire du leader de l'URD à travers sa décision de soutenir contre vents et marées le président sortant Abdou Diouf, lors du second tour de la présidentielle de cette année-là, Aliou Sow rompt les amarres avec Djibo Kâ et rejoint avec armes et bagages le Parti démocratique dénégalais (PDS) dont le secrétaire général venait d'accéder au pouvoir.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

La carrière politique de M. Sow trouve un autre prolongement aux côtés de Macky qu'il a rejoint après la rupture de celui-ci avec président Abdoulaye Wade en 2008. Il était à cette époque le premier responsable de l'Ujtl à abandonner le PDS.

Aujourd'hui, il veut être le porte parole de Ranérou Ferlo. "Dembo", comme l'appellent la plupart des habitants du département, veut venir en aide aux populations de Ranérou qui, selon lui, sont très fatiguées et souffrent, à cause notamment de l'enclavement de la localité. « *Il y a des problèmes dans tous les secteurs. Notre département ne possède aucune infrastructure de développement digne de ce nom* », déplore t-il.

Son combat est « *l'installation de routes dans tout le département. Il compte ensuite contribuer à donner un coup de pouce à l'éducation et à redynamiser le secteur de la santé* ».

Pour le député : « *Ranérou, département à vocation sylvo-pastorale, n'est pas bien alimenté en eau potable par manque de forages et de puits. Les éleveurs ont fait des demandes d'autorisation pour le forage de puits dans leur localité, mais on constate que les dossiers dorment dans les tiroirs des autorités compétentes. Je pense que si une autorisation avait été accordée, le problème de l'eau serait résolu, ne serait-ce qu'à moitié* », regrette-t-il.

Le député souligne qu'il veut être "l'esclave" de sa localité. « *En tant que député élu par les populations du département, au nom de ces populations et en mon propre nom, j'attire l'attention du président de la République, de son Premier ministre et des ministres sur les maux que nous vivons* », alertait-t-il lors du Conseil des ministres décentralisé tenu à Matam le 21 mars 2013.

Agé aujourd'hui de 36 ans, marié et père d'un enfant, Aliou Sow est l'un des benjamins de la 12<sup>e</sup> législature.





## Awa SOW

### “La voix” de la banlieue

Elle n’a pas fait de longues études, mais elle a toujours bénéficié de la confiance des femmes de Guédiawaye. *« Certes, je n’ai pas fait de longues études, mais par la grâce de Dieu, les femmes m’ont toujours désignée par consensus pour être leur présidente »*, révèle-t-elle.

De taille moyenne, teint noir, physique imposant, la députée Awa Sow était la tête de liste départementale de Benno Bokk Yaakaar (BBY) à Guédiawaye. Cette quinquagénaire, mère de cinq enfants, est très active sur le terrain du développement. *« Nous sommes de la banlieue et nous en sommes fières. Les habitants, et surtout les femmes ne connaissent que le travail et l’entraide. Nous nous sommes toujours intéressées au développement, c’est à dire être au cœur de sa localité pour connaître leurs difficultés et voir comment trouver des solutions aux problèmes »*, confie-t-elle.

Elle a fait ses premiers pas en politique, à l’époque, où l’actuel chef de l’État était Premier ministre.

Pourtant elle a passé des années de réflexion avant de s’engager ne politique. Sans doute la peur de perdre sa liberté d’expression car selon elle, quand on est dans un parti on doit être en mesure de donner ses positions même si cela ne plaît pas. *« Joe Mbaye et Kabirou Mbodj, des responsables de Parti socialiste (PS) Pikine nous ont toujours sollicités, mais en ce moment, j’avais des préjugés sur la politique parce que, je suis pour la liberté d’expression, et je ne voulais pas qu’on me dirige aveuglément. En ce temps là, on ne faisait que dire oui à tout ce que le leader dit même si l’on ne partage pas son point de vue »*, explique-t-elle.

Awa Sow est une femme de caractère comme elle se plaît à le faire remarquer. En 2005, l’actuel DG de la RTS, Racine Talla lui parle de la politique du développement du Premier ministre Macky Sall et son ambition de soutenir la banlieue pour l’amélioration de la condition des femmes dans la banlieue.

*« Ce mouvement porte le nom de « Faagou » dont elle devient la présidente »*, se rappelle-t-elle.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

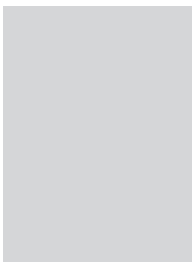
C'est le début d'une carrière politique entamée au sein du Parti démocratique sénégalais (PDS) où elle se déploie sous l'aile protectrice de Macky Sall, alors Premier ministre, préoccupé par un plus grand rayonnement du parti d'alors.

Elle sillonne le pays avec Macky Sall, lors de la campagne électorale de 2007 avec le mouvement "Fagou". Elle accompagne le Directeur de campagne de Wade. Ensuite, elle le suit lorsque ce dernier rompt les amarres avec ses anciens amis. « *On a été avec lui lors des moments difficiles. Lors de son convocation à la Dic, c'était un mois de Ramadan, nous nous sommes levés tôt le matin pour aller à l'Assemblée quand il été convoqué et le soutenir. Nous avons mobilisé une dizaine de cars* », souligne-t-elle.

Aujourd'hui, l'ambition d'Awa Sow est que les femmes réussissent de manière si spectaculaire la mission qui les attend à l'Assemblée nationale. « *Les femmes connaissent mieux les problèmes des populations. Les femmes de cette 12<sup>e</sup> législature doivent se donner les moyens de convaincre ceux qui les ont élues par leur efficacité dans le travail parlementaire pour démontrer que la fonction de député est aussi l'apanage des femmes. Non seulement elles doivent faire des propositions de loi, mais aussi peser de tout leur poids pour que les multiples maux des populations de Guédiawaye puissent trouver un remède* », recommande-t-elle.

Elle estime que « *le chômage, la pauvreté, les inondations, ainsi que l'insécurité sont de véritables préoccupations pour les populations. Par conséquent, c'est par nous, femmes parlementaires, que doivent venir les solutions* ».

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



## Yetta SOW

### Réélire le Président Sall

La députée Yetta Sow est la 5<sup>e</sup> vice présidente de l'Assemblée nationale. *« Je suis née à Kadione dans (le département de Podor). Je suis assistante de direction de formation. J'ai travaillé, pendant près de 20 ans, dans le groupe Compagnie Sénégalaise d'Entreprise (CSE) »,* explique-t-elle. Son entrée politique, elle l'explique ainsi comme suit : *« je suis convaincue de la vision politique de son excellence, Macky Sall, Président de la République. J'ai décidé de le soutenir et depuis, je milite dans sa formation politique »,* justifie la trésorière générale adjointe de l'APR.

Aux législatives de 2012, elle figure sur la liste nationale de la Coalition Benno Bokk Yaakaar (BBY). *« Mon parti a proposé mon investiture sur la liste proportionnelle et par la grâce d'Allah j'ai été élue député »,* se réjouit-telle.

Aujourd'hui, vice-présidente de l'Assemblée nationale, elle soutient qu'elle n'a pas d'ambition personnelle. Elle est plutôt préoccupée par la réélection du Président Macky Sall en 2017. *« Mes ambitions ne vont pas au-delà de ma volonté de faire réélire le président Macky Sall en 2017. Cependant, je souhaite m'investir à fond pour le développement du Sénégal en général, et de mon terroir en particulier »,* dit-elle

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Cheikh Oumar SY

### Un homme de défis

Cheikh Oumar Sy est l'un, de ces jeunes, qui ont très tôt répondu à l'appel de Mansour Sy Djamil, président du Mouvement pour la refondation nationale "Bes Du Ñakk". C'est en écoutant une radio privée, depuis les États-Unis que Cheikh Oumar Sy a dit "oui" au mouvement du "marabout" : *« J'étais aux États-Unis. J'ai entendu un discours que Serigne Mansour Sy Djamil tenait à la radio Sud Fm. Une émission que j'ai enregistrée. Et je me suis intéressé sur ce qu'il avait dit. Je l'ai appelé, je lui ai dit que je suis très intéressé par ce qu'il fait et je souhaiterais rejoindre son mouvement »*, se rappelle-t-il. C'était en 2009. Il est marqué par le leader politique et marabout : *« La politique c'est plus qu'une passion. Je n'avais aucune ambition dans un parti donné. Mais, le « Bes Du Ñakk » m'intéressait beaucoup. Surtout, à travers son leader, le charisme, la cohérence du discours, la pertinence des idées, le parcours même politique de l'homme. Ce sont ces convictions qui m'ont conduit à intégrer Bes Du Ñakk. C'est ce que le président du mouvement a "beaucoup aimé et apprécié" »*. Les deux hommes se donnent rendez-vous où dès son retour au pays, le jeune migrant intègre le Directoire du mouvement.

C'est le début d'un compagnonnage qui lui fera gagner la confiance de M. Sy : *« Dès mon retour, j'ai intégré le directoire du mouvement et commencé à développer les outils de communication de Bes Du Ñakk »*, a-t-il poursuivi.

Fils d'un diplomate, Cheikh Oumar Sy est né en 1974 en Égypte, il revient au Sénégal, en 1980. *« Je suis né en Égypte. Mon père était ambassadeur en ce moment là. On a fait le Moyen-Orient avant de revenir au Sénégal en 1980 après la retraite de mon père, pour nous installer définitivement à Dakar »*, confie-t-il. Après le primaire à l'école Masse Masser Niang à Baobab, il obtient son baccalauréat en 1995 qui lui ouvre les portes de l'UCAD. Il y passe une année pour aller, ensuite à l'Université Dakar Bourguiba y faire Banques assurances. *« J'ai été orienté à la Faculté de Droit. J'étais assez têtue, je ne pouvais continuer à la fac. J'ai fais une année là-bas. Ensuite, je suis parti à l'Université Dakar Bourguiba où j'ai fait Banque assurances pendant deux ans. Où j'ai eu mon certificat en banques assurances en 1997-1998 »*, a-t-il souligné.

Homme de défis, il quitte le Sénégal pour émigrer aux États-Unis pendant dix ans. Là-bas, il se débrouille avec un de ses frères sur les petites et moyennes entreprises. *« Je suis parti au USA en 2001 comme émigré pendant dix ans. J'ai ouvert avec un de mes cousins une petite et moyenne entreprise. C'était dans l'Ohio ».* *« Quand je suis revenu en octobre 2010, l'Institut de Gorée m'a recruté en tant que chargé de communication. J'ai vécu une période assez spéciale avec l'institut c'est-à-dire la supervision des élections présidentielles de 2012. J'ai été le chargé de communication du Réseau des observateurs citoyens (Resocit) qui avait pour but de faire l'observation des élections ».*

Peut-être après une prise de conscience : *« Tout ce que j'ai fait par passion je l'ai réussi, tout ce que j'ai fait pour des aspects pécuniaires, j'ai échoué. Je suis un homme qui aime relever les défis »*, relève-t-il.

Après dix ans à l'étranger, il revient participer au "changement" de son pays. *« Je voulais rentrer, je me sentais plus dans le bain après dix ans »*, explique-t-il. C'est parce qu'il pense pouvoir apporter sa pierre à l'édifice. *« J'ai senti que je pouvais apporter quelque chose, je pouvais participer au changement de mon pays. J'ai intégré le mouvement lors de sa phase embryonnaire »*, a-t-il ajouté.

Il travaille dans une agence événementielle comme agent de liaisons, avant d'être recruté à Gorée Institute, où il travaille pendant trois ans comme assistant administratif dans le département Forum. *« J'ai travaillé dans la démocratie, le développement et la culture à l'institut de Gorée »*, se rappelle-t-il.

*« L'institut de Gorée m'a formé sur le tas. C'est une vraie histoire d'amour entre "l'institut Gorée" et moi. C'est là-bas que j'ai été formé. L'institut m'a fourni des outils en communication, mais aussi des relations publiques »*, plaît-il à rappeler.

Membre du directoire et chargé de communication du mouvement citoyen de Serigne Mansour Sy Djamil, il est investi 3<sup>e</sup> sur la liste nationale des élections législatives, du mouvement qui avait décidé d'aller seul à ce scrutin, après le leader du mouvement et Elène Tine. Il est élu député de cette 12<sup>e</sup> législature. Pour l'instant, M.Sy n'a pas d'ambition personnelle. Son seul souci, c'est la massification du mouvement et son élargissement dans tout le pays. *« Pour l'instant, la massification de "BDN" est mon seul souci, après le moment venu, on discutera »*, indique-t-il. Marié à une Américaine, le député Cheikh Oumar Sy est père d'une fillette de trois ans.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## El Hadj Mansour SY

### Partisan de l'indépendance du législatif

L'honorable député Serigne Mansour Sy est né à Saint Louis du Sénégal à quelles lieues de la rue André Lebon où naquit son grand-père Serigne Babacar Sy. L'héritage religieux de Serigne Mansour ne laisserait jamais lui présager le parcours professionnel et politique qu'on lui connaît aujourd'hui si son père Seydi Moustapha Sy Djamil de qui il tient le surnom de Mansour Sy Djamil, un visionnaire, n'avait pas décidé de l'envoyer à l'école. Cette décision fit de Serigne Mansour le premier membre de la famille religieuse de Tivaouane à fréquenter l'école française, malgré les moqueries des certains qui voyaient mal un fils de marabout aller à l'école des toubabs. Cependant, cette scolarisation ne freine en rien la formation religieuse de Serigne Mansour qui fréquente en même temps l'école coranique de Serigne Mamoune Ndiaye où très tôt, il se familiarise avec le Coran et la sagesse islamique et apprend les "vertus du renoncement".

Après l'école primaire Brière de Lisle, Serigne Mansour fréquente le Lycée Faidherbe puis le Lycée Charles de Gaule où il obtient le Bac. Après le bac, Serigne Mansour rejoint la faculté des lettres de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar d'où il est exclu suite à sa participation aux événements de Mai 1968. «Je suis entré en politique très tôt. J'étais dans les mouvements lycéens. Quand je suis allé à l'université, j'étais de la génération de mai 68. Nous avons fait un soulèvement qui nous a valu d'être envoyé en France. C'est en France que nous avons consolidé notre engagement politique», révèle le président de Bes du Ñakk

Il se retrouve alors à la Sorbonne où il obtient une licence d'Arabe, avant de poursuivre une formation en Anglais pour se préparer à l'avenir. Il rejoint alors Hammersmith and West London College à Londres où il obtient un certificat de maîtrise de l'Anglais et termine ses humanités au Polytechnic of Central London avec un diplôme d'interprète Arabe-Français-Anglais. Serigne Mansour complète sa formation au département des études islamiques de l'Université King Abdoul Aziz de Djeddah car pour lui, la vie est un apprentissage continu.

Très engagé dans les luttes démocratiques, il intègre l'Association des Etudiants Sénégalais en France qu'il a dirigée pendant trois ans et se met aux premières loges de la lutte pour la liberté avec notamment le regretté Sémou Pathé Guèye, philosophe et homme politique qui en était le Secrétaire général. Serigne Mansour a aussi milité dans le mouvement de la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France et celui des étudiants du Parti Africain de l'Indépendance dans la clandestinité (MEPAI). La grande considération de la part d'une large frange de l'intelligentsia sénégalaise qui l'a connu à cette période découle de la façon dont il assumait ses responsabilités

Du fait de ce parcours, le député de la majorité et président du Mouvement Citoyen de Refondation Nationale Bes Du Nakk rappelle : «Je ne suis pas, comme le dit Amath Dansokho, un politicien improvisé. Je me suis impliqué dès l'âge de 18-19 ans, jusqu' à aujourd'hui. J'ai été présent dans toutes les luttes du mouvement démocratique sénégalais».

Serigne Mansour se considère aussi comme un religieux dont l'éducation de base lui a donné des notions de justice et de démocratie. «Je suis un leader religieux de par mon appartenance familiale, de par mon appartenance confrérique. De par aussi la responsabilité que j'ai dans cette famille et dans cette confrérie. Je suis un leader religieux, je suis persuadé que c'est mon éducation religieuse de base qui a pu me donner, la sensibilité à des notions telles que la justice, la démocratie, l'égalité et la liberté. Parce que ce sont des notions qu'on n'a pas appris chez Montesquieu ou Rousseau ou Karl Marx, on les a déjà apprises dans la Bible et le Coran », rappelle-t-il soulignant que «c'est cette base religieuse, qui n'est pas en contradiction avec la base laïque qui me permet aujourd'hui de consolider la passion, la confiance que j'ai en ce Sénégal».

«Si aujourd'hui des personnalités comme Nelson Mandela ont pu résister et faire tomber un géant tel que l'Apartheid c'est que très tôt dans les écoles missionnaires du 19eme siècle, ils ont pu apprendre des notions de justice, de liberté d'égalité et de démocratie», soutient-il.

La survie de Benno Bokk Yaakar

Serigne Mansour fait partie des hommes politiques qui se sont opposés au ticket présidentiel. Le 23 Juin 2011, il est parmi les premiers à se présenter aux portes de l'Assemblée Nationale pour défendre les institutions Sénégalaises. Bës Du Nakk participe activement à la seconde alternance politique au Senegal en tant que membre fondateur de la coalition Benno Book Yaakaar (BBY)

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

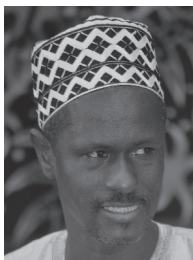
qui a porté la candidature du Président Macky Sall au second tour. Serigne Mansour a accompagné Macky SALL durant la campagne de du 2<sup>e</sup> tour durant sa campagne. Serigne Mansour de préciser que l'ambition de Bes Du Ñakk reste la réussite de BBY dont il s'engage à consolider l'activité et à percevoir les faiblesses pour apporter des solutions.

Néanmoins, bien que membre de la coalition BBY, Bès Du Ñakk décide, en tant que nouveau mouvement citoyen et nouvelle offre politique au Sénégal, de participer aux élections législatives de Juillet 2012 sous sa propre bannière. Prédit pour bénéficier des plus forts restes, Bès Du Ñakk sort des élections avec 4 députés : Mansour SY, Elène Tine, Awa Mbodji et Cheikh Oumar Sy sont élus. Selon Serigne Mansour, «BDN est un désir d'émancipation sur l'avenir. De Gaulle disait que l'avenir dure longtemps, mais nous considérons que demain c'est déjà aujourd'hui. Et nous nous battons pour que la situation du peuple sénégalais s'améliore de jour en jour. Et nous voulons y contribuer».

Serigne Mansour ne conçoit pas une ambition politique comme une activité individuelle. Il le voit plutôt comme un processus collectif, à travers des échanges, une décision partagée, et une écoute citoyenne. Ce sont ces échanges qui doivent décider de qui est le meilleur. «Je n'ai pas moi d'ambition personnelle en politique. Parce que je suis convaincu que, quand on aspire à des postes publics, il faut la construction collective, il faut que les gens se réunissent pour dire que c'est à vous qu'on fait confiance, il faudra une décision partagée, une écoute citoyenne», précise-t-il

Le Vice-président de l'Assemblée Nationale reste attaché aux séparations des pouvoirs. Pour cela, il souligne la nécessité d'avoir un pouvoir législatif indépendant qui puisse assumer sa responsabilité devant l'exécutif. «Le défi majeur auquel nous faisons face aujourd'hui est que l'Assemblée nationale, en tant que législatif, puisse assumer sa responsabilité. Il faut qu'elle soit indépendante par rapport à l'exécutif. De contrôler l'exécutif, de vote du budget et de vote de loi, d'évaluation des politiques publiques. Mais aussi dans ses missions diplomatiques», soutient-t-il. Selon le député de la majorité, l'équilibre entre les deux pouvoirs doit être garanti. «L'exécutif a une force qu'il impose sur le législatif. Si le législatif n'a pas les ressources humaines adéquates, sa capacité d'intervention sur cette tâche cardinale que lui confie la Constitution est limitée. Nous voulons nous battre pour que le législatif soit de plus en plus indépendant. Qu'il puisse assumer sa fonction régalienne de contrôle».





## Oumar SY

### L'arabisant de l'APR

Le député Oumar Sy est le responsable politique de l'APR dans le département de Koumpentoum. Enseignant arabe de profession, il est né le 12 novembre 1970 à Darou Salam (communauté rurale de Payar).

« *J'ai eu mon CEP en 1984 à Koumpentoum.*

*Après je suis parti poursuivre mes études à l'école franco-arabe d'Abdoulaye Niassé à Kaolack »,* explique-t-il. Il intègre le Mouvement "Alfalah Colobane", où il obtient son bac en arabe "Ashasamanya". Il milite au Parti socialiste et dirige le mouvement des jeunes socialistes du département de Koumpentoum avant de rejoindre Aj Pads en 2000. En 2008, il rallie Macky Sall. C'est ainsi qu'il commence à monter des comités dans le département de Koumpentoum. « *Le président Macky Sall nous a rendus visite en 2008 pour voir l'installation des comités et s'enquérir de la situation des militants pendant quatre jours* », se rappelle-t-il.

Lors des élections législatives, Oumar Sy sillonne le département pour sensibiliser les localités du département. Tête de liste de la Coalition Benno Bokk Yaakaar (BBY) du département avec Ndiolé Diouf du Parti socialiste (PS), leur coalition remporte les deux sièges de la localité. Il est urgent, selon lui, que Koumpentoum puisse avoir accès à l'eau, avoir de bonnes infrastructures pour le désenclavement de sa circonscription. Pour cela, il a déjà déclaré sa candidature pour la mairie de Koumpentoum. M. Sy est père d'une fille et de trois garçons dont l'un porte le nom de Macky Sall.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Adama SYLLA

### Servir sa localité

Elle fait partie des aînées des femmes de la 12<sup>e</sup> législature de l'Assemblée nationale. Née dans le Sine, Adama Sylla a fait ses études primaires à l'école primaire de Djilor avant d'obtenir son Certificat d'études primaires élémentaires (Cepe) à Sibassor. *« J'ai fait mes études primaires à l'école primaire Djilor. J'ai eu le Cepe à Sibassor »*, explique-t-elle.

L'ancienne responsable politique du Parti socialiste de Foundiougne est recrutée comme agent de la Poste en 1984. *« Je suis une ancienne des PTT. J'ai été téléphoniste. Je suis entrée en politique en 1984 »*, révèle-t-elle.

Les relations amicales de son mari avec le Président de l'Assemblée nationale sont connues. *« M. Moustapha Niasse et mon époux se sont connus à Keur Mabiabel »*, justifie-t-elle

Premier adjoint au maire de Passy, de Benno Siggil Sénégal (BSS), la responsable départementale des femmes de Foundiougne de l'Alliance des forces de progrès (AFP) est entrée en politique par le biais de l'ancien ministre et responsable du parti socialiste, Matar Ndiaye. *« Je me suis intéressée à la politique à l'époque de l'ancien ministre du Parti socialiste (PS) le Ministre Matar Ndiaye, responsable du Parti socialiste de Foundiougne à l'époque. J'étais un peu connue dans la localité. J'étais aussi l'une des rares femmes à prendre des initiatives pour la cause féminine »*, explique-t-elle.

Auparavant, l'ancienne élève de l'école Jean XXIII de Kaolack, où elle a appris la couture, la broderie et la cuisine a touché un peu à tout, avant de trouver sa vocation. *« J'ai exercé aussi quelques affaires personnelles avant d'être matrone rurale du poste de santé de Djilor 1976 à 1977. J'ai quitté après pour aller ailleurs parce que je ne me sentais pas dedans »*, se rappelle-t-elle.

Conseiller municipal de Passy, douze ans après la création de l'AFP qu'elle a rejoint après le départ de Niasse du Parti socialiste. *« Mon mari, El hadj Bachir Turpin était un responsable politique et ancien chauffeur de Thierno Ba. Il a senti qu'il ne peut plus continuer. Il m'a donné le flambeau même si nous étions tous engagés en la politique »*, raconte-t-elle. *« Mon mari et moi étions en politique avant de nous marier »*, ajoute-t-elle.

L'élue de Foundiougne est recrutée comme agent poste téléphonique. Elle effectue quelques stages comme à Kaolack avant d'occuper son premier poste à Sokone. « *J'ai été recrutée comme agent poste-téléphoniste en 1984 dans ladite entreprise. J'ai fait un stage à Kaolack avant d'être affectée mon premier poste à Sokone* », se souvient-elle.

Elle anticipe sa retraite par un départ volontaire lassée, dit-elle, par la navette entre Kaolack et Passy. Mais aussi, pour se consacrer aux difficultés de sa localité pour laquelle, elle veut être la porte-parole à l'Assemblée nationale. « *J'ai fait un départ volontaire à la Sonatel. D'une part, je pouvais plus des va-et vient entre Kaolack et Passy, d'autre part, je voulais me consacrer plus à la politique pour mieux servir ma localité* », révèle-t-elle.

Selon, elle si elle est élue c'est grâce à la pertinence du programme de « Yoonu Yokkuté ». « *Nous avons sillonné tout le département de Foundiougne et les îles du Saloum* », note-t-elle. « *Nous souffrons beaucoup dans le domaine de la santé, de la route et de l'accès à l'eau* », révèle-t-elle. Ce qu'elle juge anormale : « *Quand on n'a pas d'eau, on rencontre toutes les difficultés. Elle est source de vie. Elle est indispensable* », confie-t-elle.

M<sup>me</sup> Sylla est mère de six enfants (trois garçons et trois filles).

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Modou Mberry SYLLA

Militant de première heure

*« Je suis membre fondateur de l'APR. Je suis le premier responsable dans la région de Louga à adhérer à l'APR. Je fais partie, des premiers qui ont posé les jalons de l'APR. Lors des premières pierres de la construction de l'APR, j'étais là »,* atteste le député et président de la

Commission des délégations, Amadou Mbery Sylla.

Le président de la République, Macky Sall et lui se sont connus lorsque le quatrième président du Sénégal était directeur de campagne de M<sup>c</sup> Wade. Il rappelle que le président Abdoulaye Wade avait fait appel à lui à deux reprises. *« Il m'a fixé des audiences, j'ai décliné l'offre. Pourquoi ? Je ne savais pas. Je n'avais pas confiance en lui. Lorsque Macky Sall m'a invité, j'ai répondu. Les gens disaient que toi tu es fou, le président t'appelle, tu ne réponds pas, et tu vas voir son premier ministre »,* révèle-t-il tout fier, le sourire aux lèvres.

Après les élections, sa relation se solidifie, de jour en jour jusqu'au divorce d'avec Wade et de son directeur de campagne de 2007. *« J'ai vu ce qu'il a fait de Macky Sall. Il lui a fait quitter son poste de premier ministre et l'a nommé président de l'Assemblée nationale et l'a contraint ensuite à démissionner de l'hémicycle. Ce que je ne pouvais accepter, imaginer et supporter ».*

Il commence le combat dans le Ndiambour, pour faire connaître l'APR qui venait de voir le jour. *« J'ai massifié le parti à Louga. Tantôt le président m'envoie à Linguère, tantôt à Dahra, à Barkedji et dans d'autres localités de la région »,* explique-t-il.

Il avait l'intuition de donner la main à cet homme qui a le charisme d'un président : *« Déjà, je voyais l'homme, dit-il. Je voyais l'image. Il était le directeur de campagne, et il ne voulait pas perdre les élections ».* Il précise : *« J'ai rejoint le PDS à l'époque, pour accompagner Macky Sall, premier ministre et en tant que directeur de campagne et non comme militant. Je l'ai accompagné tout court et non pas comme militant du PDS ».*

Né le 19 mars 1957, à Louga, Amadou Mbery comme on l'appelle familièrement a fait ses études primaires et secondaires jusqu'au Bfem à Louga. Mais comme tout jeune de cette localité, l'émigration le tente et il abandonne les bancs pour suivre les traces de ses aînés. *« Je devais continuer mes études, mais l'émigration est un virus,*

*un frein pour de longues études. Tous mes grands frères étaient en Europe, cela m'a un peu influencé », se rappelle-t-il.*

Il rejoint la France en 1977, mais il a gardé la fibre patriotique. Il séjourne dans quelques pays d'Europe notamment la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne et les Pays-Bas. Mais, il a toujours l'Afrique en cœur, le Sénégal en particulier. *« Mon rêve c'était de réussir pour le pays, ici au Sénégal. J'étais parti pour voir, apprendre et revenir servir le pays, chaque année je revenais pour les vacances. J'avais ma carte de séjour, j'ai tout laissé tomber là-bas. J'ai beaucoup appris à l'étranger »,* souligne-t-il.

C'est cet amour qui le fera rejoindre l'AFP de Moustapha Niasse après son départ du PS. *« J'ai commencé à militer à l'Alliance des forces de progrès (AFP). J'étais le coordonnateur régional de ce parti, après sa création en 1999. C'est moi qui ai implanté l'AFP dans la région de Louga »,* se rappelle-t-il.

Il a toujours cherché, explique-t-il à améliorer, les conditions de vie de sa localité, notamment ses investissements dans le social et son implication dans les activités de la jeunesse de Louga. *« Je me suis investi dans le transport, dans le bâtiment, je suis le premier à ouvrir un magasin de distributions de denrées alimentaires. Je vendais en gros et demi gros. Je me suis investi dans le social »,* confie-t-il. Il s'est aussi intéressé aux mouvements associatifs. *« J'étais le vice-président du NDiambour, président de l'équipe Jambar de Louga et de l'Asc Djily Mbaye. Il est selon lui, l'un des premiers à instaurer une prime de match dans les Navétanes au Sénégal ».*

*« Je suis derrière le président, je l'accompagne. Je n'ai pas d'ambition personnelle. Je fais partie des membres qui ont occupé les premiers postes en tant qu'adjoint au maire. Je préfère aller à la base rencontrer les militants et savoir ce qu'ils vivent ».*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Aissata TALL

### Avocat dans l'âme

« *Je suis une avocate qui a eu cette ambition, qui est tombée dedans et rattrapée par la politique. Et voilà que, j'ai cette double casquette aujourd'hui* », dit le maire de Podor et député à l'Assemblée nationale de la 12<sup>e</sup> législature. Une nouvelle découverte qu'elle apprécie et considère que c'est un jalon qui est non moins important pour une responsable politique. « *C'est quelque chose que je découvre, pour moi de très important* », se réjouit-t-elle. « *Peut être que, avant, quand on me demandait c'était quoi le parcours d'un homme politique, je n'aurai pas dit forcément qu'il fallait être député. Peut être, j'aurais pensé autre chose. Mais aujourd'hui, sans ce passage là, il manquerait un jalon important à quelqu'un qui se destine à la politique. Je crois qu'être député, c'est important, être parlementaire, c'est une bonne école de la République et de la vie politique* », poursuit-t-elle.

Aissata Tall Sall a pu surmonter avec son père beaucoup d'obstacles pour faire ses premiers pas à l'école. « *Je suis d'origine sociale Halpulaar, une société très conservatrice, où très souvent, les femmes ne sont pas au premier plan. Il a fallu donc, que mon père se batte contre ce conservatisme pour nous mettre à l'école mes sœurs et moi* », se rappelle-t-elle avec le sourire aux lèvres. Mais le futur avocat a aussi eu beaucoup de chance d'avoir un père fonctionnaire, même s'il est resté attaché à la tradition, croit à la scolarisation et au maintien de ses filles à l'école. « *Ensuite, il a fallu qu'on se batte avec mon père pour que nous restions à l'école. Ce n'est pas une chose évidente, dans une société aussi traditionnaliste que la société Haalpulaar. Il a fallu ainsi de combat en combat, gravir tous les échelons de l'école primaire, au lycée à Dakar et ensuite l'université* », confie la maire de Podor.

Née à Podor, elle y passe son enfance et fait ses premiers pas à l'école dans sa ville natale. Élève du système classique, "un brin de nostalgie" l'anime quand elle évoque ses premiers pas à l'école. La responsable politique du Parti socialiste (PS) est une élève modèle qui a fait ses études de façon normale. Elle n'a jamais redoublé de classe. « *J'étais une élève assez modèle. J'ai eu la chance d'avoir des professeurs modèles qui m'ont permis très tôt de comprendre que l'école était, peut être, la source d'égalité* », explique-t-elle. Peut-être là, le début d'un penchant pour le socialisme ? « *Chez nous*

les socialistes, souligne-t-elle, nous avons un principe philosophique fondamental qui traduit l'utopie socialiste, l'idée socialiste, c'est quoi ce principe ? C'est l'égalité des chances ». Elle démontre : « on considère que dans une société déterminée, tout le monde, au départ doit avoir les mêmes chances et qu'en définitive, c'est le talent, l'engagement personnel, l'effort personnel, la volonté personnelle, la détermination qui feront que, le destin change d'un homme à un autre. L'école publique est justement cette incarnation de l'égalité des chances », poursuit-elle. C'est une expérience que l'honorable député a vécue. Après l'entrée en sixième qu'elle réussit avec brio - primée 2<sup>e</sup> meilleure élève du Sénégal - elle entre au Lycée Kennedy pour continuer ses études. C'était en 1971. « Quand je passais l'entrée en sixième, à l'époque c'était un concours. Un concours national très sélectif. Les gens étaient classés. Et, je suis arrivée 2<sup>e</sup> du Sénégal. Voyez où se trouve Podor ! Et la première du Sénégal, c'est une jeune fille de l'Institut Jeanne d'Arc. Imaginez, qu'une fille de Podor puisse entrer en compétition et arriver à ce rang contre une fille de Dakar ! Voilà ce que nous appelons l'égalité de chances », s'exclame la responsable du parti socialiste avec insistance.

Au Lycée Kennedy aussi, il fallait s'adapter et intégrer. Mais, ce n'est pas du tout facile pour une élève qui vient du Nord et surtout quand on ne parle pas wolof qui est une langue nationale : « Quand je suis arrivée au Kennedy, je ne parlais pas wolof, je venais du Fouta. J'étais même une paysanne, je n'étais pas habillée comme les autres, c'étaient des minijupes, des minirobes, alors que, moi, j'avais des robes très longues. Une jupe longue, les jeunes filles se moquaient de moi ».

Connu pour son engagement et son courage, la jeune du Nord ne se laisse pas faire. Avec elle, les anecdotes ne manquent pas. « Je me rappelle bien, j'avais une surveillante qui s'appelait M<sup>me</sup> Sow. Elle avait un regard assez appuyé sur moi, parce que mon père me l'avait recommandée. Je suis allée me plaindre chez M<sup>me</sup> Sow pour lui dire que les filles se moquaient de moi. Elle me dit : comment tu sais qu'elles se moquent de toi, puisque tu ne parles pas wolof ? Je le sens, quand on se moque de toi, tu le sens », narre-t-elle.

Elle ne veut plus de Dakar et veut retourner à Podor. Mais son père lui demande de patienter car elle se fera respecter et aura des amies quand les compositions sortiront. « J'avais voulu retourner à Podor, ce n'était pas mon milieu, confie-t-elle. Mes notes sont sorties, elles étaient excellentes, j'ai commencé à avoir des copines, elles m'ont approchée. C'est ainsi que j'ai pu m'adapter et intégrer », explique-t-elle le sourire aux lèvres.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

Etre avocat c'est ce qu'elle "souhaitait être" durant toute "sa vie". D'ailleurs, elle s'est battue pour l'être. En 1977, après le bac, elle découvre la Faculté de droit de l'université de Dakar. Une fois à l'Université, un autre combat devait s'engager. Son père la prédestinait à l'enseignement. Il pensait que c'était la chose la plus reposante pour une femme appelée à "se marier, à fonder une famille à avoir des enfants et à poursuivre un peu la ligne traditionnelle" que chaque mère de famille et père de famille dans le Fouta tracent à son enfant. « *Là, j'ai eu des divergences avec mon père. Parce que, autant, il était très ouvert à nous amener mes sœurs et moi à l'école, autant, pour le choix de la profession, nous avons eu des divergences. Il pensait que l'enseignement était le plus sûr moyen, pour une fille, de poursuivre à la fois carrière professionnelle et mener à la fois ses responsabilités de mère de famille* », dit-t-elle.

Elle lui fait croire qu'elle n'avait pas les aptitudes pour se soustraire un peu à cette destinée qu'il voulait lui tracer. « *Il m'a dit dans ce cas, tu va faire la grande administration. Tu pourras peut-être être administrateur civil, ensuite inspecteur général d'État. Mon père me destinait à une carrière de fonctionnaire. Moi d'esprit, toujours indépendante, je ne pensais pas pouvoir faire long feu dans l'administration* », estime-t-elle.

Elle avait un objectif : « *Moi, c'était très clair dans ma tête. Dès la première année de faculté, je voulais être avocat. Parce j'aimais beaucoup l'esprit très discursif, la façon dont les avocats avaient le talent de pouvoir convaincre. J'étais surtout penchée vers cette générosité de pouvoir défendre et je considérais que le métier d'avocat pouvait donc m'offrir tout cela* », assure-t-elle.

À l'époque, on estimait que l'avocat, c'est quelqu'un qui ne dit pas la vérité, qui défend les criminels, qui est un peu porté sur l'argent. "Toutes choses qui sont aux antipodes des valeurs traditionnelles de la société dans laquelle nous évoluons", c'est l'idée que son père avait de cette profession libérale dira-t-elle. En définitive, le "papa" accepte et "la fille" prête serment. « *J'ai dû me résoudre à engager mon premier procès, et à faire de telle sorte que mon père soit convaincu, que je pouvais-être avocat, tout en étant en phase avec les valeurs d'humanisme, de dignité, de générosité tout en étant dans le vrai* », argue la députée du PS.

### La responsable politique

Et puis, elle croit que c'est fini. Que plus rien n'allait l'intéresser dans la vie que de plaider, de défendre et de gagner. "Malheureusement", le destin la rattrape. Aissata Tall Sall entre dans le gouvernement



de Mamadou Lamine Loum, où elle est nommée Ministre de la Communication et porte parole du gouvernement. Elle occupera cette poste entre le 5 avril 1998 et le 3 avril 2000. *« J'ai été rattrapé par le destin. En 1998, le président Abdou Diouf m'a appelée à ses côtés pour prendre en charge des responsabilités gouvernementales ».*

Pourtant, durant tout ce temps là, elle n'était toujours pas politiquement engagée. Et c'est là où le deuxième versant de sa vie se passe *« Moi, jusque là, je n'avais pas d'engagements militant. J'étais dans le groupe d'étude et réflexion du PS, qui est une sorte de laboratoire qui permet au Parti socialiste d'émerger de nouvelles idées, en phase à la demande politique. Mon action politique a commencé, quand j'ai assumé ces responsabilités gouvernementales »* car estime-t-elle quand on est ministre, on assume des responsabilités nationales, forcément, on devient un homme politique, forcément on est sur le terrain politique.

Elle va évoluer dans le Parti socialiste où, aujourd'hui, elle a pris d'éminentes responsabilités. Conséquence, beaucoup d'observateurs pensent c'est l'un des favoris pour diriger le Ps. Est-ce vraiment dans ses ambitions ? *« Moi je pense que, quand on est en politique, on n'exclut rien. Je pense qu'on est en politique, on vise les plus hauts postes, Premier Secrétaire du PS pourquoi pas ? Je pense que rien ne saurait l'empêcher ! En tout cas, sur le principe, maintenant le reste est une question de volonté, d'engagement d'avoir aussi la confiance de ses camarades et de ses militants. Et justement, nous allons vers le renouvellement de nos instances, ca sera pour nous l'heure de vérité »*, estime-t-elle.

Selon elle, la chose est très simple. *« J'ai toujours dit que je fais la politique. La politique, on ne s'engage pas pour dire qu'on reste dans les seconds rôles. Quand on s'engage en politique c'est parce qu'on a des idées claires de ce qu'on veut faire au service de sa communauté. On s'engage en politique. Parce qu'on pense qu'on peut jouer sa partition, la plus belle partition qu'on puisse jouer c'est la partition majeure mais pas les petits instruments à partition à peine audibles »*, insiste l'honorable député.

La responsable du parti socialiste est mariée à un magistrat qui, selon elle, est "un mari" pas comme "les maris sénégalais classiques", qui, sans son soutien sur le plan professionnel, la compréhension de sa profession, elle ne serait là aujourd'hui. Elle est mère d'un garçon, une fille et de jumeaux. *« Ma plus grande qualité, c'est également mon défaut : C'est la générosité. En politique, cela devient un défaut »*, fait-elle savoir, indiquant qu'en politique, on vous apprend beaucoup plus à vous se méfier alors qu'elle a tendance à toujours

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

**S**

T

U

V

W

X

Y

Z

faire confiance. L'autre défaut, renchérit-telle, c'est l'empressement : « *Je suis très pressée. Au Sénégal, on dit que la femme doit marcher doucement, elle ne doit pas se presser. De ce point de vue, être pressé est vu comme un défaut* ».

Pour elle, la vie est une horloge qui tourne et chaque minute perdue est une minute définitivement perdue. Peut être, une prise de conscience que l'heure pour le poste de Premier secrétaire du parti socialiste (Ps) est venue.



## Magatte TALL

### Des affaires à la politique

Elle était la présidente du mouvement « And soxali Diourbel ». Née à Diourbel, elle s'investit dans le développement avec des femmes de ce mouvement. *« Nous avons un mouvement regroupant 168 femmes. C'est par le biais de ce mouvement qu'on a fait la connaissance du*

*président Macky Sall »*, renseigne-t-elle.

Magatte Tall est l'une des femmes « émigrées » qui a un peu voyagé. Après le Bfem, elle sillonne l'Afrique. C'est ce qui lui a permis de se forger un leadership auprès des femmes, avant de s'engager dans la politique. *« Je suis partie en Côte d'Ivoire en 1984, à l'âge de 17 ans. J'étais mariée à un cousin qui vivait là-bas »*, déclare-t-elle. *« Je suis commerçante, et j'ai voyagé un peu partout en Afrique, notamment en Afrique du Sud et fait quelques pays européens entre autres. J'étais partie pour travailler »*, révèle-t-elle.

Après son retour en 1991, elle s'investit pour l'amélioration des conditions de vie de la population de Diourbel à travers des mouvements de femmes. Un terrain sur lequel elle a fait des progrès importants, gagnant ainsi en popularité de jour en jour et la confiance de sa localité. *« Notre rôle c'est de travailler pour la région de Diourbel. Nous sommes laissées en rade. Nous nous sommes engagées pour le développement de Diourbel »*, souligne-t-elle.

Selon la députée élue dans le département de Diourbel, tout repose sur le marché. *« Et le marché ne peut pas offrir à tout le monde les mêmes opportunités. Tout le monde ne peut pas être vendeur. On part tous pour être des vendeurs. Le maraichage ne marche pas »*, ajoute-t-elle. Aujourd'hui, elle estime que son rôle est de *« savoir les maux de la population de Diourbel pour les exposer aux gouvernants et y apporter des solutions »*. *« Il n'y a pas de route à Diourbel. Il n'y a non plus pas d'hôtel d'hôtes dans notre ville. Ni de maisons d'accueil pour les touristes et autres »*, constate-t-elle. *« L' élu du peuple, explique-t-elle, doit travailler pour le peuple. On doit être leur porte-parole, leur voix dans l'hémicycle, rencontrer le peuple pour savoir leurs maux, leur conditions de vie afin d'essayer d'y apporter des solutions. Être là pour écouter et savoir les difficultés pour apporter les solutions nécessaires »*, c'est ainsi qu'elle voit le rôle du député.

Selon elle, les femmes élues de cette 12<sup>e</sup> législature ne doivent pas

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

décevoir. « *Non seulement, elles doivent faire des propositions de loi, mais aussi peser de tout leur poids pour que les multiples maux des populations de façon générale puissent trouver des remèdes* », souhaite-t-elle. Elle se définit comme une femme “déterminée” et toujours engagée “pour la bonne cause”. « *Je respecte ma parole. Je ne promets pas ce que je ne peux pas. Je n'aime pas la trahison, le mensonge. J'aime la sincérité* ».

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

**T**

U

V

W

X

Y

Z



## Amadou Tidiane TALLA

L'avocat de la réforme de l'excision

L'autodidacte en infographie et secrétariat de rédaction, Amadou Tidiane Talla est l'élu de Vélingara. Né le 15 mai 1965 à Médina Gounass dans une cité religieuse, il suit l'enseignement coranique pendant 17 ans. La tête de liste de la coalition de Benno Bokk Yaakar dans la région de Kolda est le propriétaire d'un mensuel dénommé Étoile du développement publié en français et en pulaar. « *J'ai mon journal grâce à l'association dénommée Action pour le Secours l'Éducation et le Développement (ASED) créée en 2009 qui travaille dans l'éducation, la santé, l'environnement, l'assainissement, et la sécurité alimentaire* ».

De même, « *Je réalise le montage de mon journal tout seul* » témoigne-t-il avec beaucoup de fierté. Le journal a commencé à paraître en novembre 2012. Ce support aide à partager les informations nationales, sensibiliser, informer les partisans sur les activités du président Macky Sall, de l'Assemblée nationale et sur ses propres activités explique le député. Rentré de manière discrète dans la politique du fait que la pratique de cette activité est interdite à Médina Gounass, il a alors soutenu Macky Sall dans la « clandestinité ».

« *J'ai commencé la politique en 2007 avec Macky Sall depuis là je soutiens Macky. Je le faisais discrètement parce que nous sommes dans une cité religieuse où la politique n'est pas permise* ». Père de quatre enfants (deux filles et deux garçons), marié à une seule femme, l'ancien président de l'ONG Gounass (créée en 1993) est un « acteur de développement ». Il place au cœur de son mandat les problèmes des femmes et des enfants en misant sur son expérience sur le sujet. À cet effet, il a signé deux projets avec l'Union européenne dont le premier projet en 2007, portait sur la Promotion des droits des enfants dans les écoles coraniques (PRODEC). « *Pendant 18 mois, les réalisations effectives ont été notées dans la région de Kolda. Et, c'était un succès et la mission onusienne est venue nous auditer. Le second projet a pris fin en 2011. Là, il s'agissait de l'Action concertée sur la traite des enfants (ACTE) mais, un mois après le démarrage, j'ai démissionné de la tête de l'association* » explique l'élu de Vélingara.

Membre de trois commissions, celles de la Santé, de la Population, des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, la Commission de

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

l'Éducation, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et la Commission de Comptabilité et de Contrôle, Amadou Tidiane Talla regrette la rareté de rencontres avec les ministres pour mieux en savoir sur ce qu'ils font concrètement. « *Je suis élu député du peuple pour contrôler les actions et aussi plaider pour les populations mais nous devons rencontrer les décideurs* ».

L'homme de taille moyen, voit en son mandat, une occasion de renforcer ses compétences afin de mieux travailler pour cette population. Il souhaite aussi recadrer le débat sur l'interdiction d'exciser car « *je ne suis pas pour le projet de loi de lutte contre l'excision mais je suis pour modérer cette pratique, former les sages-femmes, les infirmiers pour que cela se fasse dans les hôpitaux et non dans les maisons. Je veux que l'on modernise cette pratique (...) L'excision fait partie de notre culture et notre religion* ». Le Vice-coordonnateur du réseau parlementaire sur la population et le développement compte demander l'appui des partenaires pour qu'ils s'investissent dans sa région.



## Fatou THIAM

### La benjamine de l'Assemblée

La députée, Fatou Thiam est la benjamine de l'Assemblée nationale. Le PDS peut se targuer de l'avoir investie en deuxième position sur la liste nationale. Elle est née le 17 mai 1981 à Saint-Louis. Selon cet agent de santé de profession, le PDS a toujours porté la jeunesse à l'Assemblée nationale. Née dans une famille "socialiste", elle adhère au parti de M<sup>e</sup> Wade en 1997. Elle a fait ses études primaires à Saint Louis. Après le Bac en 2002, elle s'inscrit à la faculté des lettres et sciences humaines (Flsh), section anglais où elle obtient sa licence. À l'Ucad, elle milite dans le mouvement des élèves et étudiant libéraux (Meel). Elle est la responsable des femmes de l'Union des jeunes travailleuses libérales (Ujtl).

Après les élections législatives de la 12<sup>e</sup> législature, le débat entre Benno et le PDS, s'est prolongé pour savoir de quel parti venait le député le plus jeune.

Fatou Thiam, est une disciple de Cheikh Béthio Thioune. Elle est mariée au chanteur Mame Gor Diazaka.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Iba Der THIAM

Appelé « Député du Peuple »  
depuis 1993

- Agrégé de l'Université française en Histoire-  
Géographie

- Docteur d'Etat en Sorbonne : Thèse d'Etat sur « L'évolution politique et syndicale du Sénégal colonial de 1840 à 1936 », Paris, Université de Paris I, 1983, 9 tomes, 5 179 pages.
- Professeur des Universités Titulaire, Enseignant-Chercheur d'Histoire au Département d'Histoire de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar-Sénégal
- Ancien Secrétaire Général du Syndicat Unique de l'Enseignement Laïc (SUEL) et du Syndicat des Enseignants du Sénégal (SES)
- Ancien membre du Bureau de l'Union Nationale des Travailleurs du Sénégal (UNTS)
- Arrêté trois fois et mis en prison pour activités politiques et syndicales. La dernière condamnation était de 3 ans, sous le régime du Président Senghor
- Ancien Directeur de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Dakar
- Ancien Directeur de l'Université des Mutants créée par le Président Senghor et Roger Garaudy, philosophe français, écrivain et penseur
- Ancien Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur (1983-1988)
- Ancien Membre du Conseil Exécutif de l'UNESCO (Organisation des Nations-Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture) - Paris
- Félicité deux fois par la Conférence Générale de l'UNESCO pour services rendus à l'Organisation
- Ancien Président de la Commission Financière et Administrative du Conseil Exécutif de l'UNESCO
- Hommage du Groupe Africain de l'UNESCO pour avoir représenté dignement le continent Noir



- Membre de la Commission Internationale créée par l'UNESCO, chargée d'écrire l'Histoire du Développement Social et Culturel de l'Humanité, Co-directeur du Tome VII
- Auteur des livres d'Histoire, de Géographie et d'Instruction Civique en usage dans les écoles primaires et moyennes du Sénégal

### Auteur de :

- Maba Diakhou Bâ, Almamy du Rip (Sénégal), Paris, ABC, 1977, 150 p. (NEA)
- Le Sénégal dans la guerre 14-18, ou le prix du combat pour l'égalité, Dakar, Les Nouvelles Éditions Africaines, 1992, 177 p. (ISBN 2723610608)
- Les origines du mouvement syndical africain, 1790-1929, L'Harmattan, 1993, 287 p. (ISBN 2738405363)
- A participé à plusieurs ouvrages collectifs sur les différents aspects de la civilisation islamique, sous l'égide de l'UNESCO
- A participé à la rédaction de l'Histoire Générale de l'Afrique (UNESCO)
- A participé à la rédaction de l'Histoire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)
- A mis en chantier, 4 livres sur l'Histoire du Sénégal, qui paraîtront prochainement, parmi lesquels :
  - La Révolution de 1914 au Sénégal ou l'élection au Palais Bourbon du Député Noir Blaise Diagne (de son vrai nom Galaye Mbaye Diagne)
  - Histoire des Communes et leur rôle dans l'émergence d'un leadership indigène dans le Sénégal colonial (Des premiers contacts au début du XXème Siècle)
- Auteur de plus de 250 articles scientifiques, politiques, économiques et culturels
- A encadré plusieurs thèses et Mémoires et continue de dispenser, en Masters, un cours sur le Panafricanisme
- A présidé et modéré le Forum des Chefs d'Etat, à Rio de Janeiro, pendant la conférence des intellectuels et hommes de culture d'Afrique et de la Diaspora, à Salvador de Bahia

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

- Coordonnateur du Forum des 10 Conférences Structurantes du IIIème Festival Mondial des Arts Nègres, tenu en 2010 à Dakar et Rédacteur du Rapport Final
- Président de la Commission Nationale, chargée de célébrer la Journée du Tirailleur
- Superviseur Scientifique des festivités marquant le 50ème anniversaire de l'indépendance du Sénégal
- Membre du Conseil Exécutif de l'ISESCO (Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture) – Rabat - Maroc
- Président d'Honneur de l'Union des Associations Africaines d'Amitié avec la Chine
- Président du Comité Scientifique du Colloque International sur la Renaissance Africaine et sur celui sur les Etats-Unis d'Afrique
- Ancien Membre de la Commission Internationale chargée de piloter le Dialogue Interculturel et le Dialogue Interreligieux à l'UNESCO
- Docteur Honoris Causa de l'Université de Besançon (France)
- Député, Ancien 1er Vice-président de l'Assemblée Nationale du Sénégal
- Ancien Coordonnateur du Regroupement des partis politiques de la Majorité présidentielle, dénommé « Convergence des Actions autour du Président pour le 21ème siècle » (CAP 21)
- Ancien Secrétaire Général de la Convention des Démocrates et des Patriotes Garab-Gi (CDP/Garab-Gi)
- Ancien candidat à l'élection présidentielle de 1993
- Membre du Jury International du Prix Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix
- Décoré par son Excellence Andre D. Pierre Esq. Mayor of North Miami, Florida - United States of America
- Citoyen d'Honneur de la Ville de Saint-Louis (USA)

- Titulaire de plusieurs décorations :
- Ordre National du Lion
- Commandeur de l'Ordre du Mérite Français
- Officier des Palmes Académiques Françaises et des Palmes Académiques Sénégalaises
- Médaille du Mérite de l'ISESCO
- Médaille d'Or de l'UNESCO
- Commandeur de l'Ordre de la Pléiade de l'Organisation Internationale de la Francophonie

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

**T**

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Mamadou Lamine THIAM

Un 4<sup>ème</sup> mandat de député

Entre le député libéral et ancien questeur, Mamadou Lamine Thiam et l'Assemblée nationale, c'est une longue histoire. Il est député depuis 1998. Investi sur la liste nationale du Parti Démocratique Sénégalais (PDS), il en est à sa troisième législature. « *J'ai été député de l'opposition de 1998 à 2000. Je l'ai vécu aussi, dans le pouvoir de 2000 à 2012. Et maintenant, après la perte du pouvoir, je revis la situation de député de l'opposition* », a-t-il déclaré.

Né à Kébémér le 21 décembre 1958, Mamadou Lamine Thiam a fait ses études primaires dans sa ville natale avant d'aller au Lycée Faidherbe de Saint- Louis où il obtient son Bac D qui lui ouvre les portes de l'Université de Dakar. Orienté à la Faculté des Sciences au département de Sciences naturelles, il y obtient sa maîtrise. Brillant étudiant et déterminé, il est admis à l'École normale supérieure où il obtient son Certificat d'aptitude professionnelle d'enseignement secondaire (Capes).

Il fréquente l'école nationale d'administration publique de Paris (IIAP) pour se spécialiser en gestion de politique éducative.

Auparavant, il enseigne au Lycée Kennedy, dirige le laboratoire des Sciences naturelles avant d'intégrer, la première expérience de la gouvernance élargie entre le Parti socialiste (PS) et le PDS. « *En 1991, débute la première expérience de gouvernement élargie. J'ai été conseiller technique de M<sup>me</sup> Aminata Tall au Ministère Chargé de l'Alphabétisation jusqu'en 1993* », explique-t-il.

Nommé inspecteur d'académie adjoint à Fatick il participe à l'installation des académies avant d'être de nouveau nommé au cabinet du ministre d'État M<sup>e</sup> Abdoulaye Wade en 1994.

Président du Réseau parlementaire pour l'environnement, M. Thiam est un fervent militant et ami de la nature.

Militant des réseaux parlementaires, Lamine Thiam est membre de l'Action Globale des Parlementaires (PGA en anglais) qui est une organisation apolitique à but non lucratif. Cette structure rassemble 1350 législateurs librement élus de 118 pays démocratiques. Elle a été fondée en 1979 à Washington sous le nom de Action parlementaire pour l'ordre mondial (en anglais Parliamentarians for World Order) et s'est engagée dans un ensemble d'initiatives

concrètes visant à promouvoir la démocratie, la paix, la justice ou encore le développement durable dans le monde entier. Pour cela, elle s'attache à informer, rassembler et mobiliser les parlementaires. Son siège est installé à New York.

Il préside le département paix et démocratie, au titre duquel il participe à beaucoup de rencontres sur la Cour pénale internationale, la lutte contre la prolifération des armes légères et la lutte contre l'impunité.

Dans la ville du fondateur du PDS, il a baigné dans "l'ambiance du parti libéral". L'ancien directeur du Parti démocratique sénégalais (PDS) indique vouloir rester un bon "Wadiste" et aller à la (re) conquête du pouvoir. De l'avis de l'actuel maire de Kébémér, « *Le Sénégal a beaucoup évolué, la politique a beaucoup changé. Il y a eu beaucoup de mutations. Les jeunes qui s'adonnent à la politique gagneraient aussi à visiter l'expérience des autres* » estime t-il.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

**T**

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Moussa Abdoul THIAM

### De l'Aéronautique à l'Hémicycle

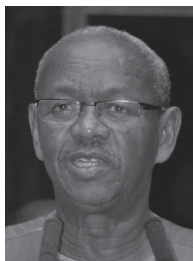
1 m 80 avec 85 kg, Moussa Abdoul Thiam est né le 08 juin 1958 à Pété, dans le département de Podor. Après des études primaires à Pété et secondaires au lycée Faidherbe de Saint-Louis, il est titulaire d'un Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) et d'un Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Il a aussi poursuivi ses études jusqu'à la classe de 1<sup>re</sup> C (second cycle) dans le même lycée et fait la première année de capacité en Droit à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il a eu à faire plusieurs formations liées à ses fonctions dans les différents Centres de Formation de l'ex-Air Afrique.

Moussa Abdoul Thiam passe 27 années de sa vie à Air Afrique. Il a occupé successivement les postes d'agent administratif de 1976 à 1990, Superviseur de gestion budgétaire et administrative de 1991 à 1998 et Chef du service de la gestion budgétaire et administrative de toutes les activités de l'exploitation de 1998 à 2002.

À la disparition d'Air Afrique en 2002, M. Thiam a été également Chef de service du comité de gestion chargé de la gestion budgétaire de 2002 à 2003, Chef des services généraux de Sénégal Handling Services (SHS) et Chef de la gestion des achats et de la logistique de 2003 à 2011. Entre 2011 et 2012, il est Chef du service des achats et moyens généraux de SHS.

Apolitique jusqu'en 2008, il fait ses premiers pas à l'APR. Aux élections législatives de juillet 2012, il conduit la liste départementale de Podor. M. Thiam est Coordonnateur de l'APR dans la Commune de Pété.

Il est le Président de la Commission de la Coopération et du Développement de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) et Administrateur à l'AIBD (Aéroport International Blaise Diagne).



## Samba Diouldé THIAM

### Le cœur à gauche

Il est né le 5 janvier 1940 à Matam. Après le cycle primaire à l'école élémentaire de ladite région de 1948 à 1954, Samba Diouldé Thiam s'inscrit, de 1954 à 1958, au Lycée Faidherbe de Saint-Louis où il décroche le BEPC.

Il fait la classe de première au lycée Maurice Delafosse de Dakar de 1958 à 1960 en série C (mathématiques). Il obtient le bac série C au lycée Van Vollenhoven (actuel lycée Lamine Guèye) de Dakar en 1961. M. Thiam s'inscrit à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Dakar de 1961 à 1966 où il obtient une licence ès sciences mathématiques.

Le 10 mars 1960, il adhère au Parti Africain de l'Indépendance (PAI) alors qu'il est élève au lycée Maurice Delafosse, établissement fédéral qui recevait sur concours en section technique mathématique des élèves ressortissants des huit territoires de l'Ancienne Afrique Occidentale Française (AOF) et qui se destinaient à la carrière d'ingénieur.

En 1964, Samba Diouldé Thiam occupe le poste de président de l'Union Générale des Étudiants de l'Afrique Occidentale (UGEO). Il fait partie des meneurs de la grève de l'université en 1966, coïncidant avec le premier Festival mondial des arts nègres de Dakar (Fesman). Il est également membre influent de l'Union Générale des Étudiants du Sénégal (UGES).

Samba Diouldé Thiam a milité au Syndicat des Professeurs Africains au Sénégal (SPAS), au Syndicat des Enseignants du Sénégal (SES) qui est le résultat de la fusion du SPAS et du Syndicat unique des Enseignants du Sénégal, enseignement primaire (SUEL). Il est membre fondateur du Syndicat nique et démocratique des enseignants du Sénégal (SUDES). Samba Diouldé Thiam a enseigné aux lycées Gaston Berger de Kaolack, Abdoulaye Sadj de Rufisque, Van Vollenhoven de Dakar.

D'octobre 1970 à janvier 1973, il est nommé conseiller pédagogique d'une équipe chargée d'accompagner et d'encadrer l'introduction des mathématiques modernes dans les lycées et collèges des régions de Thiès et de Diourbel.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

En 1971, Samba Diouldé Thiam fait l'objet d'un rapport du gouverneur de la région de Thiès au ministre de l'Éducation nationale indiquant qu'il s'est servi de la voiture de service pour superviser la grève organisée par le SES. Traduit devant une Commission administrative disciplinaire, il est suspendu et écope d'un blâme et d'une rétrogradation.

De 1973 à 1974, il enseigne à l'École normale régionale de formation des instituteurs et au lycée Faidherbe. Il est emprisonné en 1973 en vertu de l'article 80 du Code pénal et condamné à six mois ferme à cause d'un tract rédigé par la section régionale du SES de Saint-Louis.

Samba Diouldé Thiam a abrité pendant trois jours le premier congrès clandestin du PAI au Sénégal en 1972, dans son domicile situé au Camp Dixième, près de la Tapisserie nationale à Thiès. En 1980, le PAI connaît une scission au cours de laquelle est né le Parti de l'Indépendance et du Travail (PIT).

Auparavant, Samba Diouldé Thiam avait quitté volontairement l'enseignement en 1974, pour se consacrer totalement au PAI puis au PIT. Il devient le directeur de publication du mensuel « Andë Sopi » qui paraît de 1977 à 1982. Le 22 décembre 1997, M. Thiam démissionne du PIT après 38 ans de militantisme.

En 1998, il est membre fondateur de l'Union du Renouveau Démocratique (URD) après son départ du PIT. Le 14 mars 2000, il rompt avec ce parti, suite au ralliement de son leader à la candidature du président Abdou Diouf au deuxième tour de l'élection présidentielle de 2000. Il crée le 6 mai 2000, le Parti de la Renaissance et de la Citoyenneté en occupant le poste de Secrétaire général. Contrairement à son ex mentor de l'URD, Djibo Kâ, Samba Diouldé Thiam soutient la candidature d'Abdoulaye Wade au deuxième tour de la présidentielle de l'an 2000. En octobre 2011, le PRC rompt son compagnonnage avec Wade.

À l'occasion du congrès d'investiture de Macky Sall à la tête de l'APR, en décembre 2011, son parti rejoint la « Coalition Macky 2012 ». Le PRC est membre du groupe parlementaire « Benno Bokk Yaakaar ».

Samba Diouldé Thiam en est à sa 3<sup>e</sup> législature après 1993 et 2007.

Ancien ministre du Plan, il a été président du Conseil d'administration du quotidien « Le Soleil » de janvier à mars 2001 et de juin 2003 à juin 2007. Il a également été conseiller régional de Saint-Louis de novembre 1996 à novembre 2001, membre du Conseil régional de la 12<sup>e</sup> région, Matam. Samba Diouldé Thiam est actuellement

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



secrétaire élu après avoir occupé le poste de 3<sup>e</sup> vice-président du premier bureau (août 2012-octobre 2013) issu de la 12<sup>e</sup> législature de l'Assemblée nationale.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

**T**

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Serigne Khadim THIOUNE

### La voix du MPS/ FAXAAS

Le député Serigne Khadim Thioune, fils de Cheikh Bethio Thioune a intégré l'arène politique lors des législatives de 2012. *« J'avais ma vision des choses. J'ai été interpellé par ce qui se passait autour de moi. J'avais la chance d'avoir un père administrateur civil, qui subvenait à tous nos besoins. Mais je voyais des gens souffrir à cause des inondations, du manque de soins ou de plateaux médicaux inadaptés à leurs besoins. J'ai été révolté par l'insécurité grandissante, par le chômage. Ce sont autant de choses qui ont fait naître en moi, l'idée de cet engagement politique »*, explique-t-il.

Né en 1970 à Touba, il a perdu très tôt sa mère. Il est élevé par son grand père maternel avant de rejoindre la maison familiale. Il arrête ses études en classe de terminale pour entamer une formation professionnelle en comptabilité. *« Je me suis arrêté en deuxième année sans avoir mon diplôme car je devais rejoindre Khelcom »*, explique-t-il. Il passait ainsi, ses vacances scolaires à côté de Serigne Saliou Mbacké, respectant ainsi les vœux de son père très attaché au guide religieux. *« Mon unique objectif étant de faire plaisir à mon père, j'ai alors décidé de rejoindre Serigne Saliou Mbacké pendant les vacances scolaires. J'y allais alors pour lui tenir compagnie, lui faire du thé... J'étais très proche de lui et cela faisait la fierté de mon père »*.

Il remarque, depuis le bas âge, que son père adorait Serigne Saliou Mbacké, le défunt Khalife général des mourides. Son vœu le plus cher était que ses fils intègrent le « daara » du marabout. En 1993, il intègre complètement Khelcom où il découvre une autre vie différente de celle de Dakar. *« Là, je m'adonnais aux travaux agricoles et à l'apprentissage du Coran. On nous y apprenait les rudiments de la religion, de la vie. Les conditions là-bas n'avaient rien à avoir avec les commodités et le train de vie que nous menions à Dakar où notre père nous entourait de toutes sortes d'attentions. Mais en nous amenant à Khelcom, mon père voulait que nous y apprenions des choses qui nous serviraient dans notre vie et je ne le regrette pas. J'ai quitté Serigne Saliou en 1999 »*.

Après son retour de Khelcom en 1999, il intégré une banque de la place. Avant d'émigrer. *« J'ai été en Italie, aux Pays-Bas, en France et en Espagne où j'ai travaillé en tant que décorateur de bâtiment après avoir fait une formation pour en acquérir les rudiments »*, révèle-t-il. En 2009, il décide de revenir au pays. *« J'ai décidé de revenir au Sénégal parce que mon père prenait de l'âge et Serigne Saliou l'avait chargé d'une noble mission. Je me devais alors d'être à ses côtés »*.

La tête de liste du Mouvement Patriotique Sénégalais (MPS/Faxaas), Serigne Khadim Thioune, ouvre sa campagne électorale à Touba-Mbacké. Ensuite, Serigne Khadim Thioune s'est rendu à Thiès, Mbour, Dakar, Diourbel, Kaffrine, Fatick. Sa liste "Faxas" obtient un député et Serigne Khadim Thioune, tête de liste est élu député. Selon lui, ce résultat est le fruit de ses arguments même si reconnaît-il, il y a naturellement des talibés de son père qui ont voté pour lui. *« Ce sont mes arguments qui ont convaincu les électeurs et parmi ces gens qui ont voté pour moi, il y a des talibés de mon père. Quoi de plus normal ? Mais il faut dire que notre détermination et la clarté de notre discours ont fait adhérer des Sénégalais à notre cause »*.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



## Elène Marie NDIONE dite Elène TINE

### L'Amazone

Née en 1957 à Pognène, un village de la région de Thiès, Elène Marie Ndione, plus connue sous le patronyme d'Elène Tine, doit son parcours à un oncle fonctionnaire à Kaolack. C'est grâce à lui qu'elle est entrée à l'école française à l'âge de huit ans. Elle échappe à la volonté d'un père conservateur qui ne jugeait pas utile d'inscrire ses quatre filles à l'école. La petite fille vendeuse de mangues sera en tout cas parmi les meilleurs potaches de sa promotion au collège Saint-Gabriel de Thiès. M<sup>me</sup> Tine obtient le baccalauréat littéraire en 1978 au lycée Gaston Berger de Kaolack actuel lycée Valdiodio Ndiaye. Le parchemin en poche, la jeune diplômée intègre l'École des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) de Dakar.

Elène Tine démarre sa carrière professionnelle comme documentaliste à la bibliothèque de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar jusqu'en 1990 avant d'intégrer le Bureau d'appui de la coopération canadienne de l'ambassade du Canada à Dakar. Elle est promue conseillère en développement social, pour le compte de la coopération canadienne. Dans sa trajectoire, M<sup>me</sup> Tine s'est mise au service de ses idéaux, l'égalité des chances et la justice sociale. Elle répond à l'appel du 16 juin 1999 de Moustapha Niasse, qui lance l'Alliance des forces du progrès (AFP). D'une voix forte et marquée, Elène Tine porte le message de l'AFP dont elle fait partie des membres fondateurs. Membre du bureau politique de l'AFP, elle assume les charges d'adjointe nationale chargée des élections, de porte-parole du mouvement national des femmes et celui de responsable de la coordination régionale de Thiès. Suite à des divergences politiques avec la direction de l'AFP, elle quitte le parti en 2012. « *Je veux aider mes compatriotes et surtout les femmes, à améliorer leurs conditions de vie* » affirme-t-elle avec conviction pour justifier son engagement comme députée de la liste de « Bess Dou Niak » de Mansour Sy Djamil. Cette mère de quatre enfants, compte mettre l'accent sur les questions de parité, de santé, d'emploi, etc. Elène Tine est conseillère régionale de Thiès depuis 2009.



## Papa Biram TOURÉ

### Un fidèle de L'APR

Pape Birame Touré est le vice-président du Groupe parlementaire de la Coalition Benno Bokk Yaakar (BBY).

Originaire de la même région que son chef de parti, cet ingénieur en bâtiment est l'un des responsables qui ont quitté avec l'actuel Président de la République, le Parti démocratique sénégalais en novembre 2008, quand celui-ci démissionna du parti au pouvoir. *« Depuis 2004, j'ai commencé à militer à Fatik, dans mon fief à Diakho au PDS. Quand le président Macky Sall a quitté le PDS, nous l'avons suivi pour créer le nouveau parti »,* révèle-t-il.

Né le 15 mars 1968 à Diakhao (département de Fatik), il est élu maire de la localité en 2009, sous la bannière de "Dekkal Ngor" qui a porté la candidature du président de l'APR aux élections locales de cette année. *« Je suis aussi président de la communauté rurale de Diakhao sous la bannière de Dekkal Ngor. Avec le découpage administratif, nous avons été débarqués de notre poste puis remplacés par une délégation spéciale. Le Président nous a rétablis en nous ramenant comme délégataire. Actuellement, je suis le président de la délégation de Diakhao qui est une mairie »,* rappelle-t-il.

Fils d'un fonctionnaire, il fait ses études élémentaires entre les régions de Thiès, Ziguinchor et Kaolack, il obtient son BEP comptable en 1989. Animé par un désir de savoir, M. Touré intègre ensuite l'Ensut en 1996 pour une formation d'ingénieur en bâtiment et puis va travailler dans un cabinet d'étude des travaux de bâtiment.

Lors des législatives de 2012, il est la tête de liste la coalition Benno Bokk Yaakar du département de Fatik. Il sillonne les dix sept collectivités locales pour demander leurs suffrages. *« Nous avons fait campagne dans notre circonscription départementale pour demander leurs suffrages. J'étais sur la liste départementale de Fatik qui compte dix sept collectivités, trois communes et quatorze communautés rurales. Nous nous sommes rendus dans chaque collectivités, pour parler aux populations et demander leurs suffrages »,* renseigne M. Touré.

Le parti du Président de l'APR, récolte ainsi les deux sièges du département de Fatik.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

**A**  
**B**  
**C**  
**D**  
**E**  
**F**  
**G**  
**H**  
**I**  
**J**  
**K**  
**L**  
**M**  
**N**  
**O**  
**P**  
**Q**  
**R**  
**S**  
**T**  
**U**  
**V**  
**W**  
**X**  
**Y**  
**Z**

Le député indique que l'ambition de son parti est de « *redresser le pays, accompagner le président dans ses réformes aussi bien institutionnelles que politiques, pour aboutir à des réformes économiques et aider le pays à se redresser sur le plan économique* ». Père de deux enfants, M. Touré veut que les députés de la 12<sup>e</sup> soient les relais entre les politiques et la base, servir le pays et le sortir des difficultés pour le mener vers l'émergence. Il reste convaincu « *qu'il n'y a pas de secret, tout est au bout de l'effort* ».



## Seynabou WADE

Ex-Wadiste, toujours libérale

A 19 ans déjà, Seynabou Wade adhère au Démocrate N° 0, le premier manifeste du Parti Démocratique Sénégalais (PDS). Seynabou Wade, la « mairesse » de Fass, Gueule-Tapée, Colobane, était tombée sous le charme des principes fondamentaux du PDS. *« J'ai adhéré au parti automatiquement après l'avoir lu les principes fondamentaux qui mettaient en valeur des ressources du pays au profit des nationaux »* se rappelle-t-elle. Depuis cette date, elle a mené tous les combats de son parti. Elle a vécu la galère, elle a fait la prison. *« En politique, il faut prévoir qu'un jour tu peux aller en prison, mourir, être enterré dans une fosse commune, mais aussi qu'on peut venir en aide aux autres et résoudre ses propres problèmes »*.

D'ailleurs c'est à la résolution des problèmes de sa commune que Seynabou Wade s'est toujours consacrée. Son entrée en politique était motivée par le désir d'avoir un cadre de vie attrayant. Jeune, elle habitait, pour ses études, Hlm Wagou Niaye 3, qui avait un bon assainissement, ses réseaux de ramassage des ordures. Tout le contraire de sa commune natale Colobane qui manquait presque de tout. *« Ce constat m'avait écœuré »*, confesse-t-elle. Cette abnégation pour sa commune, La dame de Colobane, trouve que les populations le lui ont bien rendue, *« de 1988 jusqu'à notre accession au pouvoir, même au-delà (2012 Ndlr), personne ne m'a battu au suffrage dans ma localité, bien qu'étant dans l'opposition parfois »* célèbre-t-elle.

Le 23 juin 2011, lors des manifestations, devant les grilles de l'Assemblée Nationale, contre le vote du poste de vice-présidence proposé par Abdoulaye Wade, elle faisait partie de ceux qui ont soutenu le projet. *« Je défendais la position de mon parti. On avait en face des militants contestataires et non des constitutionnalistes »* dit-elle. Pourtant, le 3 avril 1980, on avait vilipendé le PDS pour avoir manifesté contre l'article 35 de la Constitution, qui faisait d'Abdou Diouf le successeur de Senghor. Elle se défend en disant qu'*« il n'y avait pas de raison pour qu'on instaure la même chose que ce qu'on a combattu. Seulement à la différence du 3 avril 1980, les manifestations du 23 juin et de février 2012 étaient purement politiciennes »* pense-t-elle.

Au lendemain, de l'élection présidentielle de 2012, la rupture est

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

définitivement consommée avec le seul parti qu'elle avait fréquentée jusqu'à maintenant. Elle estime que le clash, est bien antérieur à cette date mais elle se devait d'accompagner Wade jusqu'à la fin de la présidentielle. Tout est parti d'une convocation à la police « *pour une histoire de construction de route* », dit-elle. Selon la Mairesse, « *Ousmane Ngom qui était ministre de l'Intérieur, mais aussi militant comme moi n'a en rien tort. J'accuse Wade qui était Président de la République, par conséquent son chef. Car on ne peut pas accuser un député-maire sans l'aval du chef de l'État. S'il s'est permis de m'humilier de la sorte, c'est que je n'avais plus rien à faire avec lui* ». C'est alors qu'elle a refusé de faire partie de la liste du PDS dans les législatives, quatre mois plus tard. Elle rejoint les rangs de Benno Bokk Guiss Guiss de Pape Diop.

Agée de 57 ans, elle se prononce sur les erreurs qui ont perdu son ancien parti, « *j'étais déçue que nos actes qui n'avaient rien à avoir avec nos promesses électorales. C'est parce qu'il y avait que des laudateurs autour de Wade* » et elle suggère à Macky Sall de ne pas commettre les même erreurs. Sur la durée du mandat présidentiel, elle a son avis « *je ne suis pas d'accord sur la réduction du mandat à 5 ans, car c'est une décision des Assises. Et ce ne sont pas les Assises qui ont mis Macky Sall à la tête de l'État* ».





## Djibril WAR

### L'éminence grise de l'APR

Né le 13 septembre 1956 à Dakar, Djibril War est marié et père de trois enfants. Il fréquente l'école primaire de Ouagou Niayes, le secondaire au Collège Bassam Goumba, aux lycées Van Vo et Blaise Diagne de Dakar. Élève brillant, Il n'a pas fait la terminale.

En 1978, il passe d'office son diplôme de baccalauréat en classe de première. L'année suivante, il s'inscrit à la faculté de Droit de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il y mène des études sanctionnées par un diplôme de maîtrise en droit des Affaires. C'est en France qu'il obtient un diplôme de DESS d'administration des entreprises. Il commence des activités de juriste dans le cabinet de Me Abdoulaye Wade. Son travail d'expertise judiciaire et la prise en charge de dossiers fiscaux, font de lui un habitué des lois et règlements au point de se faire appeler maître comme les avocats. « Ma longue pratique du métier d'expert judiciaire et fiscal a poussé certains à m'appeler par le titre de maître. Mais en réalité je ne suis pas avocat » rectifie t-il.

Il est vu pour certains comme « l'élément perturbateur » de la coalition Macky 2012. Djibril War membre fondateur de l'APR, Directeur de l'école du parti, écarte cette appréciation. « Certains me traitent d'excessif, de susceptible mais la politique n'est pas le seul domaine où je me manifeste de la sorte. C'est que je suis passionné et sensible. Mais tout ça n'est que la partie visible » pense t-il. En réalité, derrière cette fougue se cache une sérénité certaine. Pour ceux qui le définissent comme le « Robespierre » sénégalais, il ne saurait y voir que trop d'honneur pour sa personne. « C'est de grands patriotes avec les Pierre Dante. Quoique, je ne souhaite pas avoir la même fin que ces derniers, parce la vie de martyr ne me dit rien » espère t-il.

Membre du Directoire et du secrétariat exécutif national, responsable politique de l'APR dans la commune de Biscuiterie, Djibril War est aussi membre du conseil municipal et conseil régional de Dakar. Dans la 12<sup>e</sup> législature, il se voit confier le poste de président de la Commission des Lois, de la Décentralisation, du Travail et des Droits humains. C'est l'instance qui a porté la levée de l'immunité parlementaire des membres de l'ancien régime poursuivis dans la traque « des biens mal acquis ». La commission doit aussi faire face au contexte de « l'instauration des valeurs républicaines et de la gouvernance vertueuse », des idéaux chers au Président Macky Sall,

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

selon Djibril War. Donc c'est sans surprise quand il la qualifie de « commission charnière ».

C'est la fougue de jeunesse qui l'a poussé dans la politique mais ça lui a « coûté cher » par moment. « J'importais des véhicules que je revendais. Lors du procès de Cheikh Koureichy Bâ, mon neveu qui contestait les résultats de 1988, on nous a ciblés en violant la convention qui nous permettait d'importer des voitures » se rappelle-t-il. Son départ du Pds n'a rien d'inattendu si on se rappelle de ses contributions ou il dénonçait « l'effronterie, l'arrogance et le complexe du nouveau riche, voilà ce qui va perdre le Pds ». En 2012, Djibril War est devenu un fidele allié de Macky, après avoir déserté les rangs du PDS. « Le régime s'est acharné sur Macky, nous nous sommes opposés et nous avons démissionné en même temps que Macky Sall ».

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

## **Administration de l'Assemblée nationale**

### Une organisation rigoureuse

L'Assemblée nationale est bien structurée. L'organisation et le fonctionnement des services administratifs de l'Assemblée nationale sont régis par un règlement administratif.

Prévu par l'article 17 du règlement intérieur, le Président est le Chef de l'Administration et l'ordonnateur du budget. Il est assisté des questeurs, du secrétaire général et de son cabinet. Les questeurs sont des administrateurs de crédits, tandis le secrétaire général a des missions plus accrues. Il coordonne l'ensemble des services. Dans l'exécution de ses fonctions, il est assisté d'un secrétaire général adjoint. En cas d'empêchement, il est suppléé par ce dernier.

Les services de l'Assemblée nationale sont répartis en huit directions. Il s'agit de :

- la Direction des services législatifs
- la Direction des services de l'Administration générale
- la Direction de la Construction et de l'Entretien général
- la Direction de l'Électronique et de l'Informatique
- la Direction du Trésor
- la Direction de la Comptabilité et du Matériel
- la Direction des Relations Interparlementaires et du Protocole
- la Direction de la Recherche et de la Documentation et
- la Direction de la Communication.

Cependant, ces directions sont subdivisées en divisions et en sections. Chaque direction est placée sous l'autorité d'un Directeur, nommé par le Président, sur proposition du Secrétaire général. Le Directeur est chargé de veiller à la bonne exécution des tâches qui relèvent de sa compétence ; il est responsable auprès du Secrétaire général.

Les services financiers appuient les questeurs.



## Le Secrétariat Général

### le poumon de l'Institution

Le Secrétaire général dirige et coordonne l'ensemble des services de l'Assemblée. Il veille à la bonne application des textes réglementaires et au bon fonctionnement des procédures. Il est dirigé par M<sup>me</sup> Marie Joséphine Diallo.

Le Secrétaire général définit les critères de performance des différents services et informe périodiquement le Président de la réalisation des missions. Il propose au Président et aux questeurs, après consultation des intéressés, toute décision d'ordre administratif susceptible d'améliorer les performances ou de renforcer les sécurités inhérentes à tout système de contrôle interne.

Il diffuse les instructions du Président et des questeurs et en surveille l'exécution. Il est responsable devant le Président de la bonne marche des services.

Le Secrétaire général assiste le Président en séance. Il prépare les réunions du Bureau et de la Conférence des Présidents, auxquelles il assiste, sauf indication contraire du Président de l'Assemblée.

Il organise les réunions de coordination des Directeurs, des Chefs de service, convoquées à sa diligence pour l'examen des questions d'intérêt général, ou susceptibles d'avoir des répercussions importantes sur le fonctionnement de l'Institution parlementaire.

Il veille au bon suivi des relations avec les administrations et organismes extérieurs notamment avec les services de l'Exécutif. Dans l'exécution de ses fonctions, le Secrétaire général est assisté du Secrétaire général adjoint. En cas d'empêchement ou d'absence, il est suppléé par ce dernier.

Parmi les organes directeurs de l'Assemblée nationale, on peut citer le Bureau et la Conférence des Présidents.

Pour ce qui est du Bureau, il comprend huit (8) vice-présidents, six (6) secrétaires élus et deux (2) questeurs, élus au scrutin de liste pour chaque fonction. Le bureau est renouvelé à la première séance de la première session ordinaire ; ses membres, outre le Président qui est élu au scrutin secret uninominal, sont rééligibles.

Les présidents de groupe parlementaire siègent au bureau et ont

les mêmes rangs et prérogatives que ses membres. Le bureau a tous pouvoirs pour organiser et diriger tous les services, dans les conditions déterminées par le règlement intérieur et par les règlements subséquents. C'est par un règlement financier qu'il détermine les modalités de préparation, d'élaboration et d'exécution du budget de l'Assemblée nationale. Il nomme le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint, qui assistent aux réunions du bureau et à la conférence des Présidents.

Le Président de l'Assemblée nationale préside les réunions du Bureau et la conférence des Présidents. Les conclusions sont consignées dans un registre tenu par les secrétaires élus (Bureau) et les Secrétaires généraux (Conférence des Présidents).

Les vice-présidents suppléent le Président dans l'exercice de ses fonctions, suivant l'ordre de préséance. Trois vice-présidents doivent toujours être présents sur le territoire national de manière permanente, dont deux au moins à chaque séance plénière.

Les secrétaires élus dressent le procès-verbal analytique des séances, inscrivent les noms des députés qui demandent la parole, contrôlent les appels nominaux, constatent les votes à main levée ou par assis et levé, dépouillent les scrutins, contrôlent les délégations de vote, enregistrent les sanctions en vue de l'application des dispositions des articles 49, 50 et 51 du Règlement intérieur.

Les questeurs, sous la haute direction et le contrôle du Président, sont chargés des Services du matériel et des finances de l'Assemblée. Ils préparent, sous la direction du Président et en accord avec le bureau, le budget de l'Assemblée qu'ils rapportent devant la Commission des Finances, de l'Économie Générale, du Plan et de la Coopération Économique.

## La Conférence des Présidents

Elle comprend :

- Le Président et les vice-présidents ;
- Les présidents de Commissions et de groupes parlementaires (ou leurs vice-présidents en cas d'empêchement) ainsi que le Rapporteur général de la Commission des Finances, de l'Économie Générale, du Plan et de la Coopération Économique. Le Gouvernement y est représenté par le Ministre désigné à cet effet.

La Conférence des Présidents a pour rôle de répartir les différentes affaires qui seront examinées par les commissions compétentes, d'établir l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée et d'organiser les débats en séance plénière (répartition du temps de parole notamment).

### Groupes parlementaires

Les députés peuvent s'organiser en groupes par affinités politiques ; aucun groupe ne peut comprendre moins de dix membres, non compris les députés apparentés, dans les conditions prévues à l'alinéa 2 de l'article 23 ci-dessous.

Les groupes se constituent en remettant à la présidence une déclaration politique signée de leurs membres, accompagnés de la liste de ses membres et des députés apparentés, ainsi que les noms du président et du vice-président désignés par le groupe.

En cas d'absence ou d'empêchement, les présidents de groupe parlementaire sont suppléés par leurs vice-présidents qui ont le même rang et les mêmes prérogatives que les présidents de commission.

### Députés non-inscrits

Les députés qui n'appartiennent à aucun groupe parlementaire sont des non-inscrits. Leur représentant désigné participe aux travaux de la Conférence des Présidents, par rotation déterminée sur des bases consensuelles. Ils doivent en informer, par écrit, le Président de l'Assemblée nationale. En cas de désaccord, le Président de l'Assemblée nationale procède par tirage au sort en présence des intéressés et fixe la périodicité des rotations. Sa décision ne peut être mise en cause.

## Rôles & fonctionnement des Commissions

Une commission parlementaire est un groupe constitué d'un nombre limité de députés chargés d'examiner une question particulière relevant de sa compétence. Les commissions parlementaires sont les organes essentiels du fonctionnement de l'Assemblée nationale.

Au début de chaque législature et lors de sa première session ordinaire de l'année, l'Assemblée nationale met en place, peu après l'installation de son bureau, 11 commissions permanentes, conformément à l'article 62 de la constitution. La commission a pour rôle d'examiner une affaire déposée sur la table de l'Assemblée nationale. Elle rédige un rapport sur le fond du dossier avant qu'il ne soit présenté en séance plénière. Aucun député ne peut faire partie, comme membre titulaire, de plus de trois commissions permanentes. Les membres des commissions sont désignés par l'Assemblée nationale au prorata (en proportion) des groupes administrativement constitués et sur leur proposition. Lors de la constitution des commissions, il est tenu compte des propositions des députés non-inscrits à un groupe parlementaire.

Des inter-commissions peuvent être instituées pour l'étude des questions intéressant plusieurs commissions. À l'exception de la commissions de comptabilité et des contrôle et de la commissions des délégations, les commissions permanentes, les commissions spéciales temporaires et les inter-commissions siègent, durant les sessions, pour les affaires qui leur sont soumises. Hors session, elles peuvent être convoquées avec l'accord du Président de l'Assemblée nationale. En principe, aucune affaire ne peut être soumise aux délibérations de l'Assemblée nationale sans avoir, au préalable, fait l'objet d'un rapport de la commission compétente au fond. Exception faite des questions orales, des questions d'actualités, des questions écrites et à titre exceptionnel, de toute autre affaire dont il n'est pas nécessaire qu'une commission ait à connaître. Le rapport sur le fond d'une affaire ne peut être confié à l'examen que d'une seule commission. Les autres commissions peuvent être saisies, pour avis, sur la même affaire par la Conférence des présidents. Dans ce cas, l'objet de leur saisine doit être précisé.

La conférence des Présidents peut, en outre, institué une inter-commissions. Dans ce cas, le quorum est prévu par l'article 33, seuls sont pris en compte les membres de la commissions saisie sur le fond. Après leur examen par la commission compétente, les affaires ayant une incidence financière sont obligatoirement soumises à l'avis de la commission des finances, de l'économie générale et du

plan avant d'être présentées en séance plénière. Pour chaque affaire un rapporteur est désigné par la commission compétente au fond, les commissions saisies pour avis peuvent désigner des rapporteurs chargés de désigner leur avis.

Pendant les sessions budgétaires, les commissions permanentes sont obligatoirement saisies du projet du budget pour avis. Elle doivent faire à la commission des finances, de l'économie générale et du plan, un rapport relatif à la partie du document budgétaire qui les intéresse.

L'auteur d'une proposition de lois ou d'un amendement doit être convoqué par le Président aux séances de la commission consacrées à l'examen de son texte. Le texte ne peut être examiné qu'en sa présence selon l'article 42 du règlement intérieur. Les commissions sont convoquées par le président par écrit ou par voie de presse. Elles doivent l'être 48 heures au moins avant la réunion. La convocation doit préciser l'ordre du jour. Pendant les sessions et hors session, son représentant doit assister aux séances des commissions et se faire entendre par elles, le cas échéant.

**Les 11 commissions sont les suivantes :**

1. - Commission de l'Économie générale, des Finances, du Plan et de la Coopération économique : Budget de l'État, Monnaie et Crédits, Activités financières intérieures et extérieures, Contrôle financier des entreprises publiques, Domaine de l'État, Échanges, Commerce intérieur et extérieur, Consommation, Plan, Coopération économique.

**Président : Babacar Diamé**

2. - de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Équipement et des Commission Transports : Travaux publics, Urbanisme, Habitat, Logement, Transport routier, fluvial, maritime et aérien.

**Présidente : Mme ndeye Lucie Cissé**

3. - Commission du Développement et de l'Aménagement du Territoire : Agriculture, Pêche, Élevage, Hydraulique rurale et urbaine, Assainissement, Eaux et Forêts, Chasse, Environnement, Aménagement du Territoire, Industrie, Artisanat, Tourisme, Mines et Énergie.

**Présidente : Cheikh Seck**

4. - Commission des Lois, de la Décentralisation, du Travail et des Droits humains : Justice, Administration territoriale, Collectivités



locales, Modernisation de l'État, Lois, Règlement Intérieur, Décentralisation, Police, Travail, Emploi, Fonction Publique, Retraite, Sécurité sociale.

**Président : Mouhamed Diedhiou**

5. - Commission des Affaires étrangères de l'Union Africaine et des Sénégalais de l'Extérieur : Relations internationales, bilatérales et multilatérales, Union africaine, Traités et Accords internationaux, Sénégalais de l'Extérieur, Coopération diplomatique.

**Président : Mouhamed Diedhiou**

6. - Commission de la Défense et de la Sécurité : Défense nationale et préservation de l'intégrité territoriale, Coopération militaire internationale, Établissements militaires et paramilitaires, Personnels civils et militaires des Armées, Sécurité publique, Sûreté, Gendarmerie, Justice militaire.

**Président : Alpha Baldé**

7. - Commission de l'Éducation, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs : Enseignement de base et promotion des langues nationales, Enseignement moyen, secondaire, général et technique, Formation professionnelle, Enseignement non formel, Enseignement universitaire et recherche, Jeunesse, Sports, Loisirs, Service civique national, Coopération scientifique et technique.

**Président : Aminata Guèye**

8. - Commission de la Culture et de la Communication : Culture, Information, Communication, Télécommunications, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, Affaires religieuses, Coopération culturelle.

**Présidente : Aïssatou Mbodj**

9. - Commission de la Santé, de la Population, des Affaires sociales et de la Solidarité nationale : Santé publique, soins de santé primaires, Infrastructures et Équipements hospitaliers, Santé, Pharmacie, Formation médicale et para médicale, Femme, Enfant, Famille, Action Sociale, Solidarité nationale, Politique de population.

**Présidente : Haoua Dia**

10. - Commission de Comptabilité et de Contrôle : Budget de l'Assemblée nationale.

**Présidente : Ndèye Fatou Diouf**

11. - Commission des Délégations : évaluation et contrôle de l'exécution des lois votées ; vote des lois entre deux sessions, conformément à l'article 65 de la Constitution.

**Président : Modou Mbéry Sylla**

- Rapporteur général de la Commission de l'économie générale, des Finances, du Plan et de la Coopération économique

**Papa Abdou Khadir Mbodj**

## Le protocole à l'Assemblée nationale

### Un travail en équipe bien huilé

« *Les hommes passent, les institutions demeurent* » dit l'adage, c'est dans cette logique qu'on peut qualifier l'existence du protocole. Le droit de réserve et la neutralité, sont les deux grands attributs qu'on peut attacher à ce service. Son contenu peut être recherché à travers les textes réglementaires mais également les usages de ce cercle très fermé.

Dans le règlement intérieur de l'Assemblée nationale, il est notifié aux députés certaines règles protocolaires. En premier lieu, le député doit toujours avoir à l'esprit, la dignité de l'Institution parlementaire et le symbole qu'incarne le Président de l'Assemblée nationale.

Ensuite, les députés doivent porter leurs insignes lorsqu'ils sont en mission, dans les cérémonies publiques et toutes circonstances où ils ont à faire connaître leur qualité.

Enfin, un macaron portant la mention « laissez-passer », valable pour la durée de la législature, leur est attribué pour l'identification de leur véhicule. Ils doivent également porter leur écharpe lors des cérémonies solennelles d'hommage.

Cependant le protocole est beaucoup plus large. C'est l'ensemble des règles qui régissent l'organisation des cérémonies. Il définit le classement de la hiérarchie et la place des individus et des institutions sur des bases objectives. Il règle les rapports entre les détenteurs du pouvoir et détermine les usages en vigueur dans les relations entre les institutions. Il fixe aussi le déroulement des solennités publiques et des cérémonies. Pour Mame Betty Loum, chef de la division du protocole, de façon beaucoup plus simple, on peut le comprendre comme « *les règles de politesse, de courtoisie, de bons usages et des manières* ».

Lors du cérémonial, lors d'un événement solennel, le service protocolaire se charge entre autre du pavoisement, du dressage du tapis rouge, des honneurs militaires quand il y a la présence d'un chef de l'État, mais également de la tenue vestimentaire des parlementaires (costumes, port des écharpes, décoration).

Pour ce dernier, il s'agit de veiller à ce que les députés respectent les usages prévus. Pour les hommes, il est obligatoire de porter un costume avec cravate ou bien un boubou « trois pièces » ou enfin une chemise avec cravate. Quant aux dames, il est interdit les tenues serrées mais également courtes. Au minimum, elles doivent arriver

après les genoux.

Le service protocolaire ne transige pas avec cette règle. Tout député qui ne les respecte pas n'a pas droit à la salle, renseigne Madame Mame Betty Loum.

Le protocole intervient quand il y a cérémonie protocolaire (solennelle) par exemple déclaration de politique générale, l'installation d'une nouvelle législature ou à l'occasion d'une visite de président d'Assemblée ou président de la République d'un autre pays.

Dans l'exécution de son travail, le service protocolaire a plusieurs subdivisions :

D'abord, le service voyage qui accompagne le député durant tout son déplacement, des préparatifs au retour, sans oublier toutes les préoccupations durant son séjour. Il s'occupe entre autre des réservations de billet d'avion, des ordres de mission, des émissions de billets. À cela s'ajoutent les réservations d'hôtel, les notes à l'attente pour l'accueil, les transports, les hébergements.

Ensuite, le service conférence : il s'occupe de l'organisation des conférences et des séminaires. Que ces derniers soient initiés par les présidents de commission ou de réseaux. Le protocole se charge de la préparation du lieu d'organisation ou de tenue de la manifestation, ainsi que de la salle qui va accueillir les invités et participants. Si parmi ces derniers, il y a des étrangers, il s'occupe de la mise en place de drapeaux par ordre de préséance.

Enfin, le service accueil : il gère les audiences du président, des vices présidents et des présidents de commission. Quand ils reçoivent des invités, le protocole voit si la salle peut contenir la délégation. Le jour de la manifestation, l'agent de protocole accueille les invités et la délégation.

Le travail en équipe est le credo du service protocolaire. Ce dernier est composé de huit agents. Ceux-ci sont formés à l'école nationale d'administration (ENA). Ils peuvent également y entrer après avoir effectué des stages au niveau international, dans certains parlements. Mais il faut préalablement avoir au moins le niveau bac+2.

## Assistants parlementaires

### Le talon d'Achille de l'Hémicycle

« L'Assemblée nationale ne dispose pas d'assistants parlementaires. Nous avons bénéficié de l'appui de l'Union européenne qui avait mis à la disposition de l'institution des assistants parlementaires pour la Commission des Finances et durant le vote du Budget. Nous avons eu droit à l'appui des assistants parlementaires pour la rédaction des rapports et dans l'accompagnement des députés dans la prise de note et la confection des rapports. C'est uniquement dans ce cadre mais nous n'avons pas encore un personnel que l'on met à notre disposition », soutient M<sup>me</sup> Haoua Dia Thiam, ancienne présidente de la Commission de la Culture et la Communication. Ce constat montre à quel point l'Assemblée souffre de l'absence des membres de ce secteur d'activité.

Les assistants parlementaires sont reconnus par l'article 50 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale qui stipule que : « L'Assemblée nationale peut recruter des Assistants parlementaires pour le service des députés. Leur mission consiste à fournir une expertise technique à toutes les commissions qui en ont besoin, ainsi qu'aux parlementaires qui le désirent, pour faire leur travail, en leur fournissant la documentation, l'information et le soutien nécessaires.

Une Instruction générale du Bureau précise leurs conditions de recrutement et de travail et les domaines concernés ». En dépit de cette législation, « l'institution n'a jamais recruté d'assistants parlementaires » regrette Meissa Diakhaté, ancien assistant parlementaire lors d'un programme. L'Assemblée nationale a toujours bénéficié temporairement de l'aide de certains assistants grâce aux projets initiés soit par l'Union européenne soit par un organisme onusien.

En effet, le programme de bonne gouvernance initié et financé par l'Union européenne visait aussi à recruter des assistants mis à la disposition de l'Hémicycle. « Nous avons travaillé pour le programme initié par l'Union européenne qui était prévu initialement pour trois ans. Mais, nous n'avons fait que deux ans suite au temps de mise en place » a souligné Meissa Diakhaté, enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Un contrat non honoré a fait perdre à l'institution des membres. « Au bout de ces deux ans, l'Assemblée aurait dû nous recruter mais jusqu'à présent rien n'a été fait » ajoute monsieur Diakhité.

Tandis que le programme de renforcement des capacités et bonne gouvernance s'est offert les services de deux assistants permanents rattachés à la Commission des lois, de la décentralisation, du travail et des droits humains. Celui-ci était soutenu par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Depuis 2011, les programmes assistants parlementaires du Réseau environnemental (UNCN) ont pris deux assistants pour le Réseau des parlementaires en environnement. Le Réseau protection des droits des enfants possède deux assistants parlementaires permanents. Nombre de juristes ont travaillé avec l'Assemblée lors des différents projets.

### Stratification des assistants

L'Assemblée nationale compte différents types d'assistants parlementaires. À cet effet, elle a les assistants parlementaires temporaires, qu'elle recrute lors de chaque section budgétaire soit celle d'octobre, novembre et décembre où une dizaine d'assistants sont sollicités pour appuyer les députés lors des commissions car ils sont chargés de rédiger les rapports à la fin de chaque rencontre. *« Certains se sont octroyés les services des étudiants pour en faire des assistants. Alors qu'au Burkina Faso, le niveau de recrutement est la maîtrise et deux ans de formation à l'École nationale de l'administration. Tandis qu'au Bénin, les assistants parlementaires proviennent du secteur professionnel ».* Suite aux tentatives ratées de recrutement, *« aujourd'hui, il n'y a aucun assistant parlementaire à l'Assemblée nationale »* affirme Meissa Diakhaté.

En outre, la rareté des assistants parlementaires est due au fait que *« nombreux jeunes juristes ou étudiants en Droit durant les programmes ne répondent pas au profil de travail demandé »* explique M. Diakhaté. À cet effet, les candidats aux postes d'assistant parlementaire doivent être Sénégalais, avoir un Master 2 ou une équivalence en Finances publiques, Sciences économiques, Droit, Administration publique, Banque, Monnaie et Crédit, Gestion de Projets et Programmes publics, Planification et Coopération économiques et en Statistique. À cela, s'ajoute une expérience professionnelle probante d'au moins cinq (5) ans dans l'élaboration, l'exécution et le contrôle des finances publiques, être disponible immédiatement et surtout non employé par l'Administration ou ses démembrements.

Cependant des initiatives n'ont pas manqué. C'est le cas avec le Projet de renforcement des capacités de responsabilité financière et de transparence (PRECAREF) du Ministère de l'Économie et des

Finances, financé par l'État du Sénégal et la Fondation en Afrique pour le renforcement des capacités (ACBF), qui visait le recrutement d'assistants parlementaires pour appuyer les Commissions de l'économie Générale, des finances, du plan et de la coopération Économique (CEGFPCE) de l'Assemblée nationale et du Sénat dans le cadre de l'exercice du contrôle externe des finances publiques. De même, l'ancien Président Mamadou Seck avait fait une annonce dans le quotidien le Soleil du 3 avril 2009, en lançant un appel à candidatures.

Pour régler ce déficit, l'ancien assistant parlementaire Meissa Diakhaté juge nécessaire voire primordial de créer une filière à l'École normale d'administration pour former des futurs assistants ou les assistants actuels en Administration parlementaire. Aussi, « *l'institution devrait-elle procéder à des mises à disposition auprès de certains ministères où administrations étatiques des professionnels qualifiés selon le domaine dans lequel ils évoluent. À part cela, l'Assemblée devrait installer une bonne politique salariale pour inciter les jeunes à s'intéresser à cette branche* » a suggéré M. Diakhaté.

### Quels rôles jouent les assistants parlementaires ?

« *Les assistants parlementaires sont leurs gardes de corps* », témoigne Meissa Diakhaté qui regrette cette confusion faite par les élus. Cela montre la nécessité d'identifier clairement les tâches que doivent accomplir ces « jokers ». En effet, ils sont chargés de rédiger une note de synthèse dégageant l'essentiel et la portée de tout projet ou proposition de loi dont la commission est saisie, en particulier sur les projets de lois de finances, le rapport ou l'avis de la commission sous la responsabilité du rapporteur général ou du rapporteur ad hoc pour la plénière, d'assister le secrétaire de séance dans la rédaction des comptes rendus et procès-verbaux, d'appuyer les missions de contrôle et d'enquêtes parlementaires diligentées par la commission, d'assurer une liaison avec les partenaires de la commission, de participer à la conception des bulletins de la commission et de rechercher et de fournir aux parlementaires toute documentation utile à leur travail.

## Communication

Direction de la communication et commission culture et communication

### Les deux leviers de la communication parlementaire

Gérer, donner de la visibilité à des réalisations, créer des liens entre les différentes couches de la société, voici quelques missions que joue la communication dans les instances décisionnelles d'un État.

Connaissant le rôle et la place centrale que l'Assemblée nationale occupe dans le dispositif institutionnel, elle a intégré alors dans son fonctionnement deux formes de communications néanmoins complémentaires. Elle se compose d'une part par la Direction de la Communication créée en 2000 et dirigée actuellement par le journaliste Daouda Ndiaye, ancien Directeur général de la RTS. Elle est chargée de la vie parlementaire à L'Assemblée.

La Direction de la communication gère la communication interne et externe. Cette Direction a aussi pour missions de gérer les relations avec les professionnels de l'information et de la communication, veiller à ce que l'Assemblée nationale dispose de tous les supports et outils de communication utiles au travail parlementaire, manager le volet communication de la coopération avec les autres parlements et les organisations interparlementaires.

Elle joue aussi le rôle de conseiller auprès du Président de l'Assemblée nationale. Elle apporte assistance à toutes les structures de l'institution et à l'administration. Ainsi donc au-delà de l'impératif de visibilité, l'Assemblée nationale cherche à réconcilier les citoyens avec leurs institutions, à valoriser les acquis parlementaires dans le domaine du contrôle de l'activité gouvernementale, l'apport de son administration à la modernisation du parlement. En interne, la Direction de la communication souhaite créer une dynamique de synergies entre les différents acteurs afin d'aboutir à un parlement jouant son véritable rôle dans le cadre de la bonne gouvernance.

Pour atteindre, ses objectifs en matière de communication interne et externe, la Direction de la communication concilie la communication de masse grâce à une plateforme internet ([www.assemblee-nationale.sn](http://www.assemblee-nationale.sn)), la communication institutionnelle qui a permis l'interconnexion téléphonique et ainsi une liaison directe des différents services et le renforcement des capacités des acteurs et des partenaires. Grâce à son



service externe, la Direction bénéficie des couvertures médiatiques lors des sessions et des séances plénières auxquelles la presse est conviée. Pour magnifier cette relation avec la presse, cette Direction a noué un partenariat avec le Réseau des journalistes accrédités auprès du parlement à différencier du Réseau des journalistes parlementaires et a initié un projet de Chaîne de Radio et de Télévision parlementaire.

Quant à la Commission Culture et Communication dirigée par le député Aïda Mbodj, elle regroupe 31 députés. La Commission Culture et Communication est associée à tout ce qui concerne la communication à l'Assemblée. Son travail s'inscrit dans le cadre de politique de l'État tandis que la Direction de la communication, s'occupe de l'aspect technique. Toutefois, la commission reçoit le soutien de la Direction de la Communication lorsqu'il s'agit des activités de la commission. En outre, la Commission Culture et Communication s'implique dans le vote des Lois et dans la proposition pour améliorer la communication de l'État. Cette structure est directement rattachée au Ministère chargé de la Communication et de l'Économie numérique.

Par ailleurs, il est bon de savoir que chaque député gère sa propre communication. S'agissant de l'organisation des fora des députés dans leur fief, c'est le service externe qui accompagne la tenue de ces rencontres de réflexions.

## **L'histoire de l'institution :**

### **Plus d'un demi-siècle d'expression souveraine du peuple**

Le Sénégal reste l'un des premiers pays africains à se doter d'institutions électives modernes. Les premières élections législatives se sont déroulées le 31 octobre 1848 avec l'avènement d'un mulâtre, Barthélémy Durand Valentin, né à Saint-Louis.

L'Assemblée nationale du Sénégal a été instituée le 20 août 1960 sous la loi n° 60-44 du 20 août 1960. Elle est la deuxième institution du pays. À l'indépendance, le nombre de députés était de 80. L'effectif est passé à 100 en 1978, 120 en 1983 et 140 en 1998. En 2001, il a été ramené à 120 et depuis la onzième législature ouverte par les élections du 3 juin 2007, l'institution en accueille désormais 150.

L'Assemblée nationale détient le pouvoir législatif et vote seule la loi. Elle a aussi en charge le contrôle de l'activité gouvernementale et peut provoquer la démission du Gouvernement par le vote d'une motion de censure. Les députés sont élus au suffrage universel direct. Leur mandat est de 5 ans. Il ne peut être abrégé que par dissolution de l'Assemblée nationale. Tout député qui démissionne de son parti en cours de législature est automatiquement déchu de son mandat et sera remplacé dans les conditions déterminées par une loi organique. Les projets ou propositions de loi sont après leur adoption par l'Assemblée nationale.

L'Assemblée nationale se réunit de plein droit en une session ordinaire unique qui commence dans la première quinzaine du mois d'octobre et qui prend fin dans la seconde quinzaine du mois de juin de l'année suivante.

Dans son évolution historique, l'Assemblée nationale a souvent été perçue par l'opinion publique sénégalaise comme une chambre au service exclusif du pouvoir exécutif. Cela, en référence aux lois, Niadiar Sène, Ezzan entre autres et plus récemment Moussa Sy ou encore Sada Ndiaye.

### **Évolution du mode d'élection des députés**

Avant les élections de 1983, les députés à l'Assemblée étaient élus au scrutin proportionnel. La durée de leur mandat était de quatre ans jusqu'en 1967, année au cours de laquelle il a été porté à 5 ans. À partir de 1983, les députés sont élus pour moitié (60) au scrutin majoritaire à un tour au niveau départemental et pour l'autre moitié

(60) au scrutin proportionnel sur une liste nationale présentée par chaque parti.

En septembre 1991, le nouveau code électoral adopté par l'Assemblée nationale dispose que les députés sont élus au scrutin majoritaire à un tour au niveau des départements jusqu'à concurrence de 70 députés.

En mars 1998, suite aux modifications du code électoral, les députés seront élus au scrutin à un tour au niveau des départements à concurrence de 70 députés et au scrutin proportionnel sur une liste national à concurrence de 70 députés.



En février 2001, une ordonnance présidentielle fixe une nouvelle clé de répartition. Ainsi, 65 sont désormais élus au scrutin départemental à un tour et 55 au scrutin proportionnel national.

Mais en 2006 sous la houlette du décret n° 2006-1350 du 8 décembre 2006, 90 députés sont élus au scrutin majoritaire à un tour au niveau départemental et 60 sur la liste nationale proportionnelle.



## Présidence de l'Assemblée nationale

### Le « onze » du perchoir

Ils sont onze, de la première à la douzième législature, à avoir occupé le poste de président de l'Assemblée nationale instituée par la loi n° 60-44 du 20 août 1960.

#### Lamine Guèye (1960 - 1968) :

Avocat de profession, il est le premier président de l'Assemblée nationale sénégalaise. Il a fait son entrée dans l'hémicycle comme député de l'UPS (Union progressiste sénégalaise). Né le 20 septembre 1991 à Médine Soudan français (actuel Mali) d'un père traitant originaire de Saint-Louis, le leader du Parti sénégalais d'Action socialiste aura occupé professionnellement et politiquement toutes



les fonctions, sauf la charge supérieure à la tête du Sénégal. Lamine Guèye a fait ses premières humanités coraniques à Saint-Louis et est entré à l'école française en 1903. Il est titulaire d'un certificat d'études primaires en 1906, d'un brevet élémentaire en 1907 à l'école Faidherbe. Il deviendra instituteur stagiaire à l'école Duval avant d'enseigner à William Ponty où il eût comme élève, Felix Houphouët-Boigny, ancien président ivoirien.

En France, il s'installe, et étudie le droit devenant ainsi le premier juriste noir de l'Afrique française. Le 21 juin 1925, il est élu au Conseil colonial et partage désormais son temps entre la capitale de l'AOF (Afrique Occidentale Française), Dakar, où il a installé son cabinet, et Saint-Louis, ville où il est maire. En 1945, il brigue un mandat à la mairie de Dakar où il passe 16 ans. Il devient sous-secrétaire à la présidence du conseil du gouvernement Léon Blum du 16 décembre 1946 au 22 janvier 1947.

Il fut, après la Deuxième Guerre mondiale, député du Sénégal avec Senghor au Palais Bourbon à Paris, maire de Dakar de 1945 à 1959, puis sénateur, vice-président du Sénat de la Communauté, membre du comité consultatif constitutionnel qui a rédigé la Constitution de la V<sup>e</sup> République française, député du Sénégal indépendant puis Président de l'Assemblée nationale du pays indépendant, élu de 1960



jusqu'à sa mort, le 10 juin 1968 à Dakar, à l'âge de 76 ans.

**Amadou Cissé Dia (1968 - 1983) :**

Il est né à Saint-Louis le 2 juin 1915. Ancien élève de l'école normale William-Ponty, il est docteur en médecine. Proche de Léopold Sédar Senghor, Amadou Cissé Dia participe en octobre 1948 à la fondation du Bloc démocratique sénégalais (BDS), ancêtre du Parti socialiste. Sous le règne de Senghor, il eût à occuper les ministères de l'Intérieur, des Forces armées, de la Santé et du Commerce. Il a également été maire de Kaolack pendant plusieurs années. Il a aussi tâté du théâtre en étant auteur de la pièce, « les derniers jours de Lat Dior ». Dans cette scène, il célèbre ce héros de la résistance à la pénétration coloniale. Décédé en 2002 à l'âge de 87 ans, Amadou Cissé Dia fut le président du conseil d'administration de la fondation Léopold Sédar Senghor.



**Habib Thiam (1983 - 1984) :**

Administrateur civil, Habib Thiam, né le 21 janvier 1933 à Dakar est sans conteste le président de l'Assemblée nationale qui eût passé la plus courte durée à la tête de l'hémicycle. Élu en 1983, il démissionne l'année suivante. Membre du parti socialiste, il a été responsable au bureau politique des relations avec la presse puis des relations internationales. Habib Thiam a également occupé pendant deux ans le poste de premier ministre du Sénégal.

Dans son cursus, il a d'abord fréquenté le lycée Louis le Grand puis l'université et enfin l'école nationale de la France d'outre-mer. Derrière son manteau d'homme politique, le spécialiste en droit et en sciences politiques a été un grand athlète. Onze fois sélectionné au niveau international pour le 200 mètres, Habib Thiam a été deux fois champion de France, et pour le 4 x 100 mètres.



**Daouda Sow (1984 - 1988) :**

Député à partir de 1963, Daouda Sow est élu quatrième président de la deuxième institution sénégalaise en 1984. Né 1933 à Wiss-Wiss, département de Linguère, ce docteur en psychiatrie a été successivement ministre de la Santé, de l'Information, des Télécommunications et des Relations avec les Assemblées, des Forces armées, de la Défense.

Il est réélu au perchoir le 6 avril 1988, après le succès contesté de Abdou Diouf lors de l'élection présidentielle du 28 février 1988 qui ouvrit une grave crise dans le pays. Membre du Bloc populaire sénégalais depuis 1956, Daouda Sow faisait partie des personnes qui cherchaient à préserver une certaine autonomie à l'égard d'un exécutif de plus en plus hégémonique, et notamment à l'égard de Jean Collin, alors considéré comme le numéro deux du régime. Mais face à de multiples tracasseries, il est finalement contraint de démissionner le 9 décembre 1988. Il est décédé le 6 décembre 2009



**Abdoul Aziz Ndaw (1988 - 1993) :**

Né le 31 mai 1922 à Mékhé dans le département de Tivaoune, cet ancien sportif fut aussi un des cadres de l'équipe du Foyer France Sénégal, actuel Jaraaf, formée après l'indépendance. Durant son magistère à la présidence de l'Assemblée nationale sénégalaise, il avait la

particularité d'entretenir d'excellentes relations avec les députés de l'opposition incarnés à l'époque par le Parti démocratique sénégalais (PDS). Il est décédé le 12 février 2011.



**Cheikh Abdoul Khadre Cissokho (1993 - 2001) :**

Président de l'Assemblée de 1993 à 2001, Cheikh Abdoul Khadre Cissokho aura eu le plus long bail à la tête du Parlement après Cissé Dia (15 ans). Ingénieur-agronome, l'homme avait une parfaite maîtrise de la décentralisation et des questions de développement. Né le 31 octobre 1936 à Tambacounda, il a occupé de hautes fonctions nationales. En effet, il fut

secrétaire d'État, ministre de l'Agriculture, de la Protection de la nature, du Développement rural, de l'Hydraulique.

**Youssou Diagne (2001 - 2002) :**

Premier responsable du PDS à occuper ce poste, Youssou Diagne est né le 29 août 1938 à Mbour. C'est en 1992 qu'il a adhéré au



Parti démocratique sénégalais (PDS). Il a fait ses études scolaires à l'école catholique de Popenguine, puis à Diourbel avant de les boucler dans sa ville natale. Il a même été instituteur à Gorée. Il a aussi occupé des postes de président au conseil d'administration de l'Apix, à l'agence nationale chargée de la promotion des investissements et aux grands travaux. Ayant perdu les élections locales à Ngaparou, Youssou Diagne était contraint de démissionner le 12 juin 2002.



### **Pape Diop (2002 - 2007) :**

Dans la dynamique de l'élection du président Abdoulaye Wade en 2000, il parvient à ravir la ville de Dakar à Mamadou Diop lors des municipales de 2002. Le successeur de Youssou Diagne à la tête de la chambre parlementaire restera au poste jusqu'au 20 juin 2007. Le 3 octobre de la même année, Pape Diop est élu président du Sénat, nouvellement rétabli, en obtenant 99 voix sur 100 sénateurs. Poste qu'il occupe jusqu'à la chute du régime libéral en 2012. Il quitte le PDS et en compagnie de quelques-uns de ses camarades libéraux, il dirige la liste de la coalition Bokk Gis Gis aux législatives de 2012. Après son élection, Pape Diop, tête de liste, choisit de ne pas siéger laissant sa place à son suppléant.



### **Macky Sall (2007 - 2008) :**

Ingénieur de profession, il est élu le 20 juin 2007 à la présidence de l'Assemblée avec 143 voix sur 146 votants. Mais accusé d'avoir voulu convoquer Karim Wade, fils du chef de l'État d'alors Abdoulaye Wade, à l'Assemblée nationale pour audition sur les travaux de l'Anoci, il eut des problèmes avec M<sup>e</sup> Wade. Et face à son refus de démissionner de ses fonctions le mandat du président de l'Assemblée nationale est réduit de cinq à un an lors d'une plénière où les députés l'ont voté par 111 voix contre 22. Ainsi, il démissionne de tous ses mandats électifs, obtenus sous la bannière du PDS. Candidat à la dernière élection présidentielle de 2012, Macky est élu Président de la République au second tour devant son ancien maître, Abdoulaye Wade.



### Mamadou Seck (2008 - 2012) :

Diplômé de la Sorbone et du centre d'études financières et bancaires de Paris (CEFEB), Mamadou Seck, natif de Mbao est élu député le 16



novembre 2008. Cet économiste a été auparavant ministre chargé des Infrastructures puis éphémère locataire des Finances d'où il démissionna suite à une accusation pour, dit-il, faire jouer la justice et prouver son innocence. Totalement blanchi, il accédera à l'hémicycle où il fut député avant d'être porté à la tête de l'institution. Après la défaite du 25 mars 2012, en compagnie de Pape Diop, Mamadou Seck crée la coalition Benno Bokk Guiss Guiss. Elu sur cette liste aux élections législatives qui ont suivi, il décida de laisser sa place à son suppléant.

### Moustapha Niasse (2012) :

Ancien Premier ministre (deux fois), il a aussi à maintes reprises occupé plusieurs fonctions ministérielles, en particulier celle de Ministre des Affaires étrangères. Il est élu le 30 juillet 2012 président de l'Assemblée nationale avec 126 voix sur 146 votants. Secrétaire général de l'Alliance des forces de progrès (AFP), Il a été investi par la

coalition Benno Bokk Yakaar, mouvance présidentielle, comme tête de liste nationale. Moustapha Niasse est réélu pour un an encore au perchoir en 2013 conduisant ainsi le nouveau bureau de l'Assemblée nationale.

## Assemblée nationale du Sénégal

### Un bâtiment plus ancien que la République

Le siège de l'Assemblée nationale est plus vieux que l'indépendance du Sénégal. En effet, c'était à l'origine, le siège le Grand Conseil de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.). La première pierre du bâtiment abritant l'Assemblée nationale a été posée le 27 octobre 1954 par Robert Buron, ministre de la France d'outre-mer, en présence de Bernard Cornut-Gentile, Haut commissaire de la République en Afrique occidentale française, et de Léon Boissier-Palun, président du Grand Conseil de l'Afrique Occidentale Française.

Les travaux ont duré presque deux ans. L'édifice a été inauguré le 22 novembre 1956 par Albert Sarraut, président de l'Assemblée de l'Union française, en présence de Gaston Cousin qui se trouvait être le Haut-commissaire de la République en Afrique Occidentale Française.

Situé à la place Soweto à quelques mètres du musée à quelques mètres du musée Théodore Monod, le palais a abrité successivement le Grand Conseil de 1956 à 1959, l'Assemblée législative de la fédération du Mali, du 4 avril 1959 au 20 août 1960 puis l'Assemblée nationale de la République du Sénégal.

Plusieurs institutions ont eu à siéger bien avant la Loi n° 60-44 du 20 août 1960, installant la Chambre des députés.

À l'Indépendance, le nombre de députés était de 80. L'effectif est passé à 100 en 1978, 120 en 1983 et à 140 en 1998. Actuellement l'Assemblée compte 150 députés. Un nombre impressionnant qui a occasionné la création d'un nouveau bâtiment administratif qui va suppléer l'ancien et permettre aux élus du peuple de travailler dans de meilleures conditions.

## Quelques figures de l'Assemblée nationale

En une cinquantaine d'années, l'institution parlementaire, au fil des législatures successives, a vu des figures attachantes qui ont marqué son histoire.

### Arame Diène

La « mère » du Parti socialiste

C'est en mars 2005 que celle qui a été considérée comme « la mère du Parti socialiste », s'en est allée à l'âge de 79 ans. Adja Arame Diène est entrée en politique à l'âge de 20 ans en militant au Bloc Démocratique Sénégalais (BDS), l'ancêtre de l'Union progressiste sénégalaise (UPS) et plus tard du Parti socialiste. Son père, Alié Diène, homme politique et ancien compagnon du député Ngalandou Diouf, qui lui a inoculé le virus de la politique. La petite-fille d'Alié Codou Ndoye, Grand Djaraf de Dakar, hérite également de son père l'esprit d'entrepreneuriat et le goût du risque. Alors, elle se lance dans le commerce entre le Sénégal et l'Arabie Saoudite. Sa mère fut la présidente du premier dahira tidiane de Dakar (Dahiratoul Salam). Ce qui explique l'attachement de Adja Arame Diène à la confrérie Tidiane. C'est en 1973 qu'elle est promue Présidente de l'Union des femmes socialistes de Dakar. En 1983, elle est élue député sous les couleurs socialistes. Elle ne quitte l'Assemblée nationale que dix huit ans plus tard, à la suite des législatives de 2001. Adja Arame Diène n'hésitait pas à imposer ses idées quitte à bousculer les règles quand il le fallait. Cette mère de neuf enfants n'a jamais fréquenté l'école française. Elle a suivi des études coraniques au Dahra de Serigne Moustapha Kane. Elle demandait à ses enfants de lui décortiquer les projets de loi écrits en français.

### Mamadou Fall « Puritain »

L'atypique

Dans un univers politique où les hommes vouent un culte à leur image, Mamadou Fall « Puritain » fait plutôt office de « phénomène », qui aura marqué l'histoire de l'institution parlementaire. « *Ne me demandez pas d'où vient le surnom de Puritain* », prévient son fils aîné, Abdou Fall, chez qui trône un portrait de celui qu'il appelait affectueusement, « Prési ». Mamadou Fall est un personnage qui s'est distingué d'abord à la direction de son syndicat créé en 1975, l'Union des travailleurs libres du Sénégal (UTLS), ensuite à la tête de son parti, l'Union démocratique des républicains du Sénégal (UDRS), en 1982 et enfin dans la mosquée installée dans sa demeure.

Mamadou Fall « Puritain » a connu une vie de talibé dans un daara Malem Hodar, dans le Saloum, jusqu'à l'âge de 15 ans. À la mort de son père, Mamoune Fall, originaire de Pire, son frère comptable à Kaolack l'inscrit à l'école française. Il eut comme condisciples le juge Kéba Mbaye et l'ancien ministre et avocat Valdiodio Ndiaye. « Puritain » Fall revient à Dakar pour suivre son frère muté. Il s'inscrit à l'école primaire supérieure (futur lycée Delafosse) où il obtient son certificat d'études. À l'âge de 21 ans, il est recruté comme comptable à la Chambre de commerce de Dakar. Né à Rufisque, donc citoyen français, il effectue son service militaire au sixième régiment d'artillerie coloniale. Les cinq années passées sous les drapeaux lui ont collé l'étiquette de « rebelle ». Ce qui lui valut de nombreux séjours en prison. Il termine son service militaire, avec le surnom de « brigadier taulard ». à la fin de son service militaire, Mamadou Fall « Puritain » suit une formation de télégraphiste. Il est recruté aux PTT. Il fréquente à cette époque les membres du GEC (Groupe d'études communistes) qui était dans la clandestinité. Mais, ce père de douze enfants ne veut pas se contenter d'un « modeste poste de fonctionnaire ». Il passe sa capacité en Droit et réussit à la fin des années 1970 à gravir les échelons au sein de la Poste. Il devient chargé de cours à l'École multinationale des télécommunications et à l'école fédérale des PTT. Ce « personnage attachant » selon son fils aîné a expérimenté le concept de démocratie participative. « Il se fixait comme devoir de se concerter avec tous les membres de la famille afin de résoudre tous les problèmes les concernant », témoigne Abdou Fall. Cette nature consensuelle cache au fond de l'âme un franc-tireur et un libre penseur, « qui n'hésitait pas à dire ce qu'il pensait », en attestent ses nombreuses ruptures avec ses amis syndicalistes de l'Union nationale des travailleurs du Sénégal (UNTS), l'ancêtre de la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS). C'est ainsi que Mamadou Fall « Puritain » crée son syndicat. Il transforme le salon de la demeure familiale en une salle de réunion du syndicat et plus tard de son parti, l'UDSR. Suite à une brouille avec le PDS d'Abdoulaye Wade qu'il avait intégré en 1975, il termine son mandat de député comme non inscrit (1978-1983).

Durant ses deux mandats à l'hémicycle, « *ce personnage haut en couleurs* », selon de nombreux témoins, avait toujours le mot pour faire rire. Son alliance avec le Parti socialiste, lors de son second mandat de député en 1993, lui permet de devenir le huitième vice-président de l'Assemblée nationale. Son tempérament ouvert, un peu fantasque, lui attribue une personnalité qui aura réussi à animer les séances plénières dans l'hémicycle où il se mettait en scène. Pieux, Mamadou Fall « Puritain » affichait dans sa mosquée un poster de

Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme, bien qu'il fût un fervent tidiane.

## Abdou Latif Guèye

Un député engagé

Abdou Latif Guèye est né en 1956 à Dakar. Il fait ses études primaires à l'école « Paille d'arachide » de la Gueule-Tapée et ses études secondaires au « Collège Médina » et au « Lycée Van Vollenhoven ». À l'âge de dix-sept ans, il est arrêté pour cause d'« activités subversives » du fait de sa proximité avec les marxistes-léninistes. Abdou Latif Guèye s'inscrit pendant deux ans à l'Université de Dakar en capacité en Droit. À l'âge de vingt ans, il rejoint le professeur Cheikh Anta Diop au Rassemblement national démocratique (RND) qu'il quitte en 1982, pour s'investir à temps plein dans la société civile. En 1983, il débute sa carrière de journaliste. Ce qui lui valut de faire plusieurs stages en Europe. Abdou Latif Guèye est un des précurseurs de la presse privée au Sénégal avec des revues comme Nouveau Tiers Monde, Promotion et Afrique Tribune. Il crée une revue mensuelle du nom de Jamra qui se veut un journal d'investigation qui traite de problèmes sociaux comme la drogue, la dégradation des mœurs, etc.

L'Association des jeunes lecteurs du mensuel (AJAD) devient, en 1985, l'Ong Jamra, vite reconnue partout dans le monde. Ainsi, le fils aîné de feu Abass Guèye, ancien syndicaliste et vice-président de l'Assemblée nationale sous Senghor, renoue avec la vie politique en soutenant le candidat de l'opposition Abdoulaye Wade, à l'élection présidentielle de l'an 2000. Il reprend les rênes du Rassemblement démocratique sénégalais (RDS), fondé par son père en 1956. De mai 2000 à octobre 2002, Abdou Latif Guèye occupe cumulativement la fonction de président exécutif de l'organisation humanitaire l'Afrique Aide l'Afrique (AAA), celui de Conseiller spécial du président de la République du Sénégal, avec rang d'Ambassadeur. En juin 2003, la carrière politique de Latif Guèye est brusquement interrompue par des démêlés judiciaires (affaire des antirétroviraux). Il dénonce une « cabale politicienne » contre lui. Il est maintenu en détention préventive pendant quatorze mois. Il tombe gravement malade en prison. Son état de santé nécessite son évacuation d'urgence à l'hôpital Royal Muhamed V de Rabat, au Maroc, pour des soins intensifs. En août 2004, la justice sénégalaise tranche en faveur d'Abdou Latif Guèye par un non-lieu. Blanchi et réhabilité, il reprend ses activités, politiques et professionnelles.

Aux élections législatives de juin 2007, il est élu député de la « Coalition Sopi ». Il propose la criminalisation du délit de trafic de drogue. Abdou Latif Guèye trouve la mort dans un accident de la circulation en le 6 avril 2008.

## Le pouvoir législatif face au pouvoir exécutif

Décembre 1962 :

L'Assemblée arbitre le duel Senghor-Dia

Les événements du 17 décembre 1962 ont opposé les deux têtes de l'exécutif, le président de la République, Léopold Sédar Senghor et le président du Conseil du gouvernement, Mamadou Dia. Deux hommes qui avaient une vision différente de l'évolution du pays et de ses institutions. L'Assemblée nationale a joué un rôle crucial dans la chute de Mamadou Dia.

Les événements du 17 décembre 1962 constituent un des faits les plus marquants de l'histoire de l'Assemblée nationale, avec la lutte au sommet du pouvoir de l'Etat entre Senghor et Mamadou Dia. La volonté de certains députés pro-senghoriens de voter une motion de censure a été l'élément déclencheur du bras de fer qui a opposé le président du conseil et certains députés favorables à Senghor. En effet, en pleine période de méfiance et d'un duel feutré entre les deux têtes de l'exécutif, un groupe d'une quarantaine de députés, issus des rangs de l'UPS (Union Progressiste Sénégalaise), décide de voter une motion de censure contre le gouvernement de Mamadou Dia.

Cette fronde contre le secrétaire adjoint du parti est menée par le député Théophile James qui expose, dans son projet de motion de censure, les nombreux griefs contre la « loi d'urgence » en vigueur, depuis le 20 août 1960 qui permettait à Mamadou Dia de gouverner par décrets. Après l'échec des tentatives de dénouement de la crise au sein du parti, le 17 décembre 1962, les parlementaires décidés à procéder au vote, sont rapidement délogés par la gendarmerie mandatée par Mamadou Dia. A cette occasion, quatre députés (Maguette Lô, Abdoulaye Fofana, Ousmane Ngom et Moustapha Cissé) sont arrêtés. La motion est malgré tout votée par 47 députés, dans l'après midi, au domicile du président de l'Assemblée nationale, Me Lamine Guèye. Mamadou Dia est accusé plus tard d'obstruction au bon fonctionnement de l'Assemblée nationale et de vouloir fomenter un coup d'Etat. Il est arrêté dans la journée du 18 décembre 1962, avec certains membres du gouvernement comme Valdiodio Ndiaye, Alioune Tall, Ibrahima Sarr et Joseph Mbaye. Ils sont jugés au début du mois de mai 1963, puis condamnés et emprisonnés à Kédougou. Entre temps, une nouvelle Constitution est adoptée par referendum. Elle instaure un régime présidentiel le 3 mars 1963. La volonté réformatrice de Mamadou Dia a provoqué des irritations au sein de certaines franges de la population, notamment une branche



de son parti et des syndicats. Mais, au-delà de la lutte pour le pouvoir entre les deux hommes, la crise pose le problème du régime politique bicéphale adopté. Pour Jacques Foccart, secrétaire général de l'Élysée aux affaires africaines et malgaches (1960- 1974), l'opposition entre les deux hommes est d'abord idéologique. « Les divergences sont fondamentales entre Léopold Sedar Senghor qui voulait un régime parlementaire, mais entend construire un Etat fort et Mamadou Dia qui veut instaurer un socialisme coopératif imprégné d'islam », témoigne Foccart. Il s'y ajoute que les partisans de Dia prenaient le contrôle des sections importantes de l'UPS dont Senghor était pourtant le secrétaire général. L'Assemblée nationale restait majoritairement derrière Senghor.

Avec ces événements, se pose le débat de la primauté du parti sur la Constitution ou celle de la Constitution sur le parti. Pour Mamadou Dia, les décisions prises à l'Assemblée nationale doivent plus tard, faire au préalable, l'objet de délibération au sein de l'UPS ; ce qui explique sa décision d'empêcher les députés de voter la motion de censure. Senghor, il a défendu la primauté de la Constitution sur le parti.

Durant cette crise, l'Assemblée nationale a joué un rôle central. Plus d'un demi-siècle plus tard, les interrogations sur ses motivations divisent les observateurs. A-telle servi d'instrument de règlement de compte à la tête de l'exécutif ?

## Épisodes des démissions forcées

Théoriquement, il existe une séparation des pouvoirs exécutif et législatif. Le pouvoir législatif, qui est chargé de voter les lois, le budget de l'État et de contrôler l'action du pouvoir exécutif, doit être indépendant. Mais, dans la pratique, on constate le contraire. Les démissions orchestrées par le pouvoir exécutif de trois présidents de l'Assemblée nationale en sont des exemples achevés : Habib Thiam, Daouda Sow et Macky Sall.

## Épisode Macky Sall

Macky Sall n'oubliera pas de sitôt l'année 2008. Attaqué de toutes parts par une bonne partie des libéraux, il a préféré quitter le Parti démocratique sénégalais (PDS) avec fracas. Cet ingénieur géologue,

formé à l'Institut des Sciences de la Terre (IST) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, puis à l'Institut français du pétrole (IFP) de Paris, a été nommé Premier ministre du Sénégal le 21 avril 2004. Il occupe ce poste jusqu'au 19 juin 2007. Le 20 juin, seul candidat, il est élu président de l'Assemblée nationale, par 143 voix sur 146 votants.

Le vendredi 16 novembre 2007, surgissent les divergences entre Macky Sall et les membres du PDS. Ce jour, le Comité directeur du parti au pouvoir dont Macky Sall est membre, décide de supprimer le poste de numéro 2 du PDS et de ramener le mandat du président de l'Assemblée nationale de cinq à un an. Ces décisions visaient simplement à faire payer à Macky Sall sa « lourde faute politique » termes utilisés par ses frères libéraux. Son crime de lèse-majesté est d'avoir convoqué le fils du président Wade, Karim Wade, à l'Assemblée nationale, en sa qualité de directeur de l'ANOCI, pour l'auditionner sur les travaux en cours de réalisation à Dakar, dans le cadre des préparatifs du Sommet de l'OCI. Le 22 septembre 2008, le député Sada Ndiaye dépose un amendement pour la modification de l'article 62 de la Constitution organisant le mandat du Président de l'Assemblée nationale. Il vise à réduire le mandat de Macky Sall à un an. Le 9 novembre 2008, au cours d'une déclaration en wolof et en français, Macky Sall annonce sa démission du PDS et de tous les postes qu'il occupe. Le 1<sup>er</sup> décembre 2008, il crée son parti politique, l'Alliance pour la République (APR – Yaakaar).

## Épisode Daouda Sow

À cause de divergences avec Jean Collin, alors tout puissant Ministre d'État et Secrétaire général de la Présidence de la République sous le règne du président Diouf, Daouda Sow, président de l'Assemblée nationale, avait été contraint à la démission après seulement un an au perchoir pour devenir un député simple.

La fronde des députés socialistes contre Daouda Sow était instrumentalisée par l'exécutif.

Quelques années après, l'ancien président de l'Assemblée nationale avait fait un témoignage sur la cabale qui l'avait fait chuter à l'époque. « *C'est un groupe de députés qui étaient à l'Assemblée nationale et qui, à un moment donné, ont monté une cabale contre moi* », se souvient-il. Sur les raisons de cette cabale, il dira qu'« *il y en a qui jugeaient que je ne leur donnais pas suffisamment d'argent, d'autres disaient que quand je voyageais, je ne leur permettais pas de m'accompagner, donc,*

*pour des raisons tout à fait futiles ».*

M. Sow poursuit : *« J'ai senti cette cabale se développer, au moment où je discutais avec le président Abdou Diouf qui m'avait proposé comme président de l'Assemblée nationale. J'avais fait un serment devant lui et il y avait des témoins. Je lui disais que le jour où vous sentirez que je suis une gêne dans l'exercice de vos fonctions, dites-le moi, il n'y aura aucun problème ». « Quand j'ai vu que quelque chose n'allait pas, j'ai déposé ma démission de la présidence de l'Assemblée nationale et j'ai gardé mon poste de député qui était une émanation du peuple ».* Voilà comment Daouda Sow a été contraint à une démission.

## Episode Habib Thiam

La liquidation de Habib Thiam de son poste de président de l'Assemblée nationale, de nombreux observateurs de la vie politique nationale la voyaient venir. Des informations persistantes faisaient état de prochains changements dans la vie parlementaire du parti socialiste au pouvoir. En effet, des « initiatives » étaient en cours pour ramener le mandat du président de l'Assemblée nationale de cinq à un an. Le plan conçu visait à renouveler rapidement le bureau, liquider l'actuel président, M. Habib Thiam et mettre quelqu'un d'autre à la place. À en croire le quotidien Walfadjri de cette époque. Pourquoi un tel règlement de compte ? Il s'agissait d'un différend entre le Ministre d'État Collin et Habib Thiam. Depuis que Habib Thiam était ministre du Développement rural sous le magistère du président Senghor, les deux hommes entretenaient des relations assez glaciales. Ainsi, des membres du PS proches de la Présidence sont accusés d'avoir ourdi les manœuvres qui ont abouti à la démission de Habib Thiam.

## 12<sup>e</sup> Législature

### La forte présence des femmes, signe d'une rupture

Les élections législatives du 1<sup>er</sup> juillet 2012 ont permis une entrée massive des femmes à l'Assemblée nationale du Sénégal. Pour la première fois de son histoire, le pays compte un nombre important de femmes députées à la faveur de la loi sur la parité qui exige le même nombre de candidats et de candidates sur les listes électorales.

« *La convention des Nations unies du 18 décembre 1979 et le protocole à la rencontre africaine des droits de l'homme du 11 juillet 2003 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, tous ratifiés par le Sénégal, établit la responsabilité des gouvernements dans la mise en œuvre de mesures visant à garantir aux femmes une participation égale à la vie politique* », souligne l'exposé des motifs du projet de loi n°10 /2010 instituant la parité absolue homme et femme au Sénégal présentée à l'Assemblée nationale et dont les discussions ont été soutenues par le Ministre d'État, garde des Sceaux, Ministre de la justice, M<sup>c</sup> Amadou Sall, le vendredi 14 mai 2010.

M<sup>me</sup> Awa Guèye, première vice-présidente de l'Assemblée nationale, interprète la présence de 64 femmes siégeant à l'hémicycle, comme un signal fort de rupture dans la 12<sup>e</sup> législature qui vient de commencer. « *L'Assemblée nationale est une rupture dans sa composition parce qu'elle est marquée par une présence massive de femmes* », a noté M<sup>me</sup> Gueye, à la fin de la première séance de l'Assemblée nationale.

Grâce à l'entrée en vigueur de la loi sur la parité dans les listes de candidatures aux élections législatives, 64 femmes ont été élues le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

M<sup>me</sup> Haoua Dia Thiam, ancienne Présidente du Cosef et députée à l'Assemblée nationale, de son côté rappelle qu'après une longue bataille des femmes, la loi sur la parité est « maintenant un acquis ».

Pour Awa Guèye, cette loi est un signe d'espoir et traduit une grande responsabilité. « *Les femmes vont beaucoup changer l'Assemblée parce qu'elles sont toujours engagées et tout ce qu'elles font, elles le font bien. Cela va apporter un nouveau souffle à l'Assemblée et les gens verront quelque chose de jamais vu* », estime-t-elle.

La parité, selon elle, a été appliquée au niveau des listes, du bureau et des commissions. Toutefois, précise-t-elle, il y a un manquement et il faut toujours continuer le combat. « *C'est seulement du côté des secrétaires élus qu'elle n'a pas été appliquée. C'est donc un combat*

*que nous allons continuer à mener », a-t-elle fait remarquer.*

Dans une déclaration, les femmes de la 12<sup>e</sup> législature saluent l'application de la parité dans les instances internes et externes de l'hémicycle. « *Nous nommes attentives à l'application de la parité dans les instances internes et externes de l'Assemblée nationale y compris son bureau et ses commissions conformément à la loi n° 2010-11 du 28 mai 2010 instituant la parité absolue homme femme et à son décret d'application n° 2011-819 du 16 juin 2011 »,* lit-on dans le document.

*« Nous femmes parlementaires de la douzième législature, saluons l'existence du cadre juridique (loi sur la parité dans les instances électives et semi-électives) qui garantit désormais la parité au Sénégal et qui a permis un taux de représentativité de 43% de femme élues à la douzième législature. Ce qui constitue un score historique et sans précédent dans l'histoire politique du Sénégal »,* se réjouissent-t-elles lors d'une rencontre sous l'égide du Réseau Siggil Jigéen, en juillet 2012.

Les femmes, issues de toutes les coalitions et partis politiques avaient pris part à cette rencontre qui avait pour objectif de sensibiliser les femmes nouvellement élues sur le statut du député le fonctionnement de l'Assemblée et les enjeux de la nouvelle législature.

## Le rôle des députés

### Les Sénégalais partagés sur leur efficacité

Les Sénégalais voient différemment la fonction de député. Le regard qu'ils portent sur eux, a évolué ces dernières années, pas souvent dans un sens favorable. Le lien est vite établi entre leur utilité, la conjoncture économique actuelle et la « demande sociale » de plus en plus croissante des populations qui vivent dans la pauvreté.

Élus du peuple, ils se doivent pour certains d'être plus proches de la masse, afin de défendre ses intérêts et orienter les politiques de l'État vers des secteurs de développement. En revanche pour d'autres, les moyens mis à la disposition des députés sont insuffisants. De ce fait, ils ne peuvent pas se faire l'écho de tous les problèmes des Sénégalais et contribuer à les sortir des difficultés qu'ils vivent. .

En tout cas, le rôle du député dans la société est plus que mal perçu et ne cesse d'animer les discussions. À quand une meilleure compréhension de cette fonction ?

Inutile de demander à un mécanicien, un forgeron, un maçon, un tailleur, un commerçant, ou un citoyen lambda ce qu'il pense de la fonction de député. Parce qu'ils disent tous la même chose. Trouvé au garage taxi de Castors, le chauffeur Amadou Ly, à bord de sa Renault 12, n'y va pas par quatre chemins. « Écoutez. Je ne me soucie pas de ce qu'ils font ou disent. Les députés ne sont là que pour leurs intérêts alors qu'ils devaient défendre d'abord ceux des populations. Je pense qu'on doit revoir cette fonction qui a perdu de son prestige », dénonce-t-il.

Pour la député Aissatou Mbodji « Aïda » : « C'est une fonction exaltante, mais elle est vide avec cette 12<sup>e</sup> législature. J'ai des questions d'actualité sur la mendicité surtout sur celle des enfants loués, la transmission de la nationalité sénégalaise, le déploiement des militaires au Mali, mais elles ne sont pas prises en compte faute de séance. Dans les passé, les ministres passaient presque tous les mercredis devant les différentes commissions. Je sais que les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> législatures marchaient bien. Je pense que les Sénégalais ont besoin d'être édifiés sur de nombreuses questions de la vie, dont le commandement de cette mission au Mali et d'autres faits d'actualité », fulmine-t-elle.

Mais, le problème est plus profond qu'on le pense et certains avancent même la recherche du gain facile. Étudiant en master des droits de l'homme à la Faculté des sciences et juridiques de l'Université Cheikh

Anta Diop, Modou Sarr soutient : « *Je crois que les députés sont plutôt guidés par la facilité. Dans la mesure où, ils n'ont rien à faire à part applaudir et dormir tranquillement dans leurs bureaux ou même en pleine séance. Ils sont véhiculés et payés aux frais du contribuable. Ce que je ne peux admettre sachant qu'ils ne servent à rien. Combien de gens ont faim, malades ou sont sans sécurité. C'est ça qui devait être leur mission car ils sont les bouches et les oreilles du peuple* ».

Les choses sont décrites d'une autre façon par d'autres qui situent le problème ailleurs. « *On ne doit pas tirer sur les députés car ils ne sont pas les responsables directs si l'Assemblée nationale ne dispose pas assez de moyens pour leur permettre de mener à bien leurs missions. Ils sont sollicités de partout et ce n'est pas toujours évident de répondre à toutes les attentes. Je crois qu'on doit revaloriser leur statut afin qu'ils aient plus de champ d'action* », laisse entendre, Malick Bâ, élève en classe de terminale des cours privés Asselar.

Pour sa part, le député de Benno Bokk Yakaar, Abdou Ndiaye parle de la grandeur. « *C'est une fonction noble, ingrate et incomprise par la plupart des Sénégalais. Je n'avais pas apprécié les énormes possibilités que cette fonction nous offre. Aujourd'hui, j'ai une autre lecture de cela grâce à la pratique. C'est une fonction qui nous permet d'être au cœur du fonctionnement de l'État et je pense que si on le fait bien et elle est plus importante que la charge d'un ministre* », dit-il.

## La vie de député

### L'envers du décor

L'apparence est souvent trompeuse, a-t-on coutume de dire. Un adage qui colle bien aux députés surtout ceux venant des régions, qui sont confrontés à moult difficultés, notamment le coût de la vie à Dakar et les attentes de leurs mandants.

Avec son 4 x 4 et toujours bien habillé, on pense que le député mène une vie heureuse, sans aucun souci d'argent ou de moyens. Cette impression ne se fonde que sur l'apparence. Le député n'habitant pas à Dakar éprouve beaucoup de contraintes. La première est liée au dépaysement. L'environnement dakarois est différent de celui des régions de l'intérieur.

À Dakar, il doit s'adapter aux conditions de vie de la capitale, avec les nombreux déplacements, l'étroitesse des habitations, la taille de la ville, notamment le coût de la vie à Dakar. Donc, des charges grèvent lourdement son budget. Après cela, viennent s'ajouter les nombreuses sollicitations de ses mandants. Les populations attendent beaucoup de leurs députés pour les satisfaire leurs nombreux besoins. Sans compter que les associations, les manifestations, etc., sont tout le temps parrainées par les députés. Même si « à l'impossible, nul n'est tenu », ces derniers sont dans l'obligation de trouver des moyens pour résoudre les problèmes de leurs mandants afin de ne pas subir leur coup de sang. Ce qui risque de couper le député de sa base politique. Certains députés des régions, à vouloir répondre à toutes les sollicitations, se retrouvent lourdement endettés.

En plus d'être généreux, le député doit, en toutes circonstances, faire preuve de courtoisie. Il a intérêt à faire attention à son langage pour ne pas offenser ses mandants. Les populations rurales ne pardonnent pas à leurs élus tout abus de langage. Les députés des régions sont tout le temps sous pression. Ils sont toujours soucieux de bien faire pour garder la confiance de leur base.



## Sollicitations des militants

### Le mythe du député plein aux as

Depuis leur élection en juin 2012, les députés de la 12<sup>e</sup> législature ont découvert l'autre facette de leur fonction. Quand, M<sup>me</sup> Khady Mane, député de Sédhiou déclare : « *Je suis noyée dans les parrainages, les invitations lors des baptêmes et autres évènements* » ; chez Bakary Danfa, député de la coalition Benno BokkYaakar, c'est un cas de strangulation car témoigne-t-il, « *les sollicitations, j'en ai jusqu'au cou. Chacun se dit que je l'ai élu, donc il doit régler mon problème financier...* ».

Ces témoignages montrent combien il n'est pas facile de siéger à l'Assemblée nationale. Ce sentiment de M<sup>me</sup> Mané est partagé par Amadou Tidiane Talla, député de Vélingara. « *Être député, c'est plus de difficultés parce que tes électeurs veulent que tu les appuies dans leurs mariages, baptêmes, dépenses quotidiennes et constructions des mosquées* ». Pour les militants, leurs représentants au parlement doivent être en mesure de résoudre tous leurs problèmes comme l'explique Amina, étudiante au CESAG, venue à l'Assemblée nationale faire une collecte auprès des élus pour un projet. C'est pourquoi le député Doudou Issa Niasse parle « d'assistant social ambulancier » qui doit répondre à toutes les demandes venant des voisins et des proches avec les multiples cérémonies religieuses et politiques à présider.

« *C'est une fonction noble, mais ingrate et incomprise par la plupart des Sénégalais. Je n'avais pas apprécié les énormes possibilités que cette fonction nous offre. Aujourd'hui, j'ai une autre lecture de cela grâce à la pratique. C'est une fonction qui nous permet d'être au cœur du fonctionnement de l'État et je pense que si on le fait bien, elle est plus importante que la charge d'un ministre* », renchérit M. Niasse. Nombre de personnes parlent des salaires des députés mais ce n'est pas le cas. C'est plutôt celui des militants parce qu'ils en bénéficient plus que nous, explique M<sup>me</sup> Khady Mané. Ce sentiment de l'élue de Sédhiou est conforté par Awa Niang, questeur, « *Au bout d'une semaine, il ne reste plus rien de mon salaire de député. Il faut faire face aux sollicitations des militants pour œuvrer à la massification du parti* ».

Quand le député Mané de Sédhiou parle d'une dose de philanthropie, Khary Diaw, elle, parle de contrainte, « *Quand vous êtes député, c'est difficile car vous êtes dans l'obligation d'aider les personnes qui viennent vous solliciter tout le temps pour satisfaire leurs besoins. Ce sont nos propres moyens que nous utilisons pour régler leurs*

*besoins sinon ils ne vont pas comprendre. Donc, c'est dur* ». Pour les électeurs qui sont persuadés que les députés se baladent avec des mallettes d'argent, l'élu de Saint-Louis fait savoir qu'ils n'ont pas d'argent à distribuer. Mais, « *nous n'avons que notre voix qui nous permet de les représenter auprès de l'État* » déclare Aminata Gueye soutenue par M<sup>me</sup> Mané, « *Nous n'avons pas de mallettes d'argent. Le peu que nous avons, nous le partageons avec eux* ». Pour les élus qui n'ont pas encore trouvé des partenaires pour les accompagner dans leurs missions, leur rémunération appartient à leur fief. « *Mon salaire contribue à aider mes militants car je ne possède pas encore des fonds pour le faire* » témoigne Mme Salimata Korera, député de Pikine nord.

Cette fonction de « bon Samaritain » laisse des traces chez Mamadou Sadio Diallo, « *je m'investis complètement mais en retour rien du tout, juste que mon revenu personnel est en baisse. Il est divisé par trois* ». Avis partagé par Omar Diakhaté, « *Nous sommes de plus en plus fatigués dans notre vie. Sur le plan financier, nos revenus diminuent parce que les gens attendent beaucoup de nous et viennent nous solliciter* ».

Pendant, Mamadou Badji tente d'expliquer cette perception qu'a le citoyen lambda de son élu. « *Les populations ont perdu toute confiance à l'aide étatique. C'est pourquoi quand un député descend ils pensent qu'il peut régler tous leurs problèmes* ».

Après les sollicitations d'ordres pécuniaires et sociales, certains élus sont nostalgiques de leur domicile et de leur famille. C'est le cas de Seydou Diallo, « *ma fonction ne me permet plus d'être tout le temps avec ma famille comme auparavant. Elle me manque* ». « *Je n'ai plus de vie de famille. Je travaille du matin au soir. On est dans des réunions, des séminaires, bref en contact permanent avec la population* » ajoute Awa Diagne. Pour d'autres, cet investissement total pour les populations entrave leurs autres activités comme en témoigne M<sup>me</sup> Thiané Sakho à Keur Socé (Kaolack), « *Nous ne pouvons pas rester aussi longtemps qu'on le souhaite chez nous. Nous sommes convoqués tout le temps à des réunions politiques. Dès qu'on nous appelle, personnellement j'arrête tout pour venir répondre. Nos activités personnelles comme le commerce que j'exerce sont en baisse et c'est pourtant ce qui nous permet de nourrir notre famille. Nous quittons aussi tôt la maison conjugale pour répondre aux besoins de l'Assemblée. Mais bon, on essaye de respecter nos engagements* ».

De l'avis de Aimé Assine, 8<sup>e</sup> Vice-président de l'Assemblée nationale, les sollicitations restent directement liées aux raisons pour lesquelles

il a été élu. « *La région est toujours laissée pour compte. La population vit dans des situations dramatiques avec le manque d'électricité, l'enclavement et l'absence de pistes. Donc, il est normal que les sollicitations des gens du Sud soient aussi nombreuses* ».

Toutefois, chez les députés Cheikh Diop Dionne et Aissatou Sow Diawara, les doléances des populations se transforment en « chantage électoral ». Pour Cheikh Diop Dionne, « *Quand, tu es élu à l'intérieur du pays, ta tâche est plus difficile car tu dois toujours être dans ton fief pour répondre aux besoins de ta population. Bien que tu n'ais pas assez de ressources, tu dois les satisfaire lors des manifestations, des événements afin de préserver ton poste de député pour les prochaines échéances électorales* ». Cette opinion est aussi partagée par Aissatou Sow Diawara ; « *Ce n'est pas facile d'être député car tu es obligé de satisfaire les besoins de ta localité pour ne pas perdre ta place. C'est pourquoi à Golf Sud, nous faisons des réunions à la mairie pour aider les jeunes à trouver un emploi et tout le temps, la population sollicite votre aide* ». Quant aux députés « non-dakarois », ils sont parfois jugés à tort ou à raison lorsqu'ils sont loin de leur base. Pour El Hadj Mamadou Sall, député de BBY à Salémata, « *C'est très difficile d'être député hors de Dakar. Là, je suis obligé de valser entre ma localité Salémata et Dakar. Les populations ne comprennent pas souvent. Dès que tu t'absentes un peu, les gens commencent à dire que M. Sall depuis qu'il est député il ne reste plus chez lui. Il ne nous connaît plus. Il est toujours à Dakar comme si ce sont les Dakarois qui l'ont élu. Avec tout cela, je suis obligé de les côtoyer, de rester souvent avec eux ne serait-ce que pour connaître leurs maux* ».

## Être député et exercer une autre profession

### Une donne difficile à assumer

Le Parlement est le fruit de la démocratie représentative. Certains députés incarnant cette représentation exercent des activités professionnelles. Si les textes de loi obligent les fonctionnaires du public et du parapublic à surseoir à leurs activités, ils permettent en revanche aux députés qui ont une profession libérale à poursuivre l'exercice de leur emploi.

Ils ont exercé un autre métier avant d'être élus députés. La panoplie des métiers est variée mais ils ont, aujourd'hui, en commun la non exercice de leur profession, en tout cas pour la plupart. La cause, les textes règlementaires qui encadrent l'Assemblée nationale leur interdit de les exercer. Pour d'autres, c'est le volume du travail parlementaire qui le leur empêche.

Le code électoral prévoit toutes les dispositions selon lesquelles il est fait mention des activités professionnelles incompatibles avec le mandat député. Dans ce texte, on peut comprendre globalement que le mandat de député est incompatible avec l'exercice de toute fonction publique non électorale ou bien parapublic ainsi que toutes fonctions confiées par un État étranger ou un organisme international et rémunérées sur leurs fonds.

Toutefois, les membres du personnel enseignant de l'enseignement supérieur constituent l'exception à ce principe. En effet ceux-ci peuvent faire le cumul de leur mandat de député avec leur activité professionnelle, mais ils n'ont droit qu'à un seul salaire.

Pour les activités privées, il n'y a pas d'interdiction fixée par les textes qui régissent le fonctionnement du Parlement. Les députés sont libres d'exercer des activités privées.

Si la majeure partie des députés ont arrêté leur travail dans leur domaine professionnel pour se consacrer au travail parlementaire, faute de temps, certains députés se sont bien arrangés afin de gérer leurs affaires personnelles. Des techniques sont utilisées pour pallier leur incapacité d'assurer la gestion quotidienne de leur entreprise. Oumar Diakhaté, député membre de l'Alliance pour la République, s'est lancé dans l'entreprenariat, créant ainsi une petite industrie de transformation de produits locaux, plus précisément de céréales. C'est une entreprise familiale qui recrute à peu près 40 employés de la localité pour la plupart habitant dans le quartier où est installée l'entreprise à Touba, près de l'héliport.

Pour allier son activité professionnelle à celle de député, il estime ne pas concentrer la gestion à lui-même. Il a associé ses fils à la gestion et à des ressources humaines compétentes. *« Je peux rester deux mois sans passer à l'entreprise. Chaque secteur de l'activité est gérée par une personne, de l'approvisionnement, en passant par la technique et enfin la commercialisation des produits finis. Il y a toute une chaîne bien réfléchi »*, confie-t-il.

Cette gestion familiale des affaires n'est pas propre au député Omar Diakhaté. Aissata Daouda Dia, députée de Keur Massar confie son restaurant sis Lac Rose à ses filles. Mais de façon intermittente, elle est dans l'immobilier, *« Quand je trouve un acquéreur de terrain, je fais affaire avec lui, mais c'est une activité que je fais que lorsque l'occasion se présente maintenant à cause de la vie parlementaire qui est trop chargée »*.

Comment faire pour gérer un cabinet d'expert comptable et mener une vie parlementaire ? Pour Babacar Diamé, C'est une question de délégation. Il explique : *« Dans mon activité professionnelle, je me suis organisé de telle sorte que ma profession ne gêne pas mon exercice parlementaire. C'est une question d'organisation et de méthode »*.

Quant à son travail à la mairie de Foundiougne, il a délégué une partie de ses pouvoirs à son adjoint avec un suivi permanent. Pour lui, *« Il faut savoir responsabiliser les gens avec qui nous travaillons. C'est ce qui permet d'être au dessous de la mêlée et de pouvoir intégrer plusieurs activités pour contribuer à la construction de la nation »*.

Par ailleurs, certains n'hésitent pas à user des techniques relevant des affaires. Mamadou Sadio Diallo, vivait en France et avait toutes ses activités là-bas. Une fois élu à la nouvelle à la nouvelle assemblée, il a mis son entreprise de transport en location gérance.

Cette dernière est un contrat établi pour une durée déterminée ou indéterminée qui permet au propriétaire d'un fonds de commerce, artisanal ou industriel d'autoriser une personne appelée le locataire-gérant à exploiter son fonds à ses risques et périls moyennant le paiement d'une redevance.

Sur ce, *« depuis que j'ai quitté l'entreprise je ne suis retourné qu'une seule fois »*, dit-il. Ainsi, il pourra au moment voulu récupérer son entreprise et reprendre ses activités.

## Liste des députés

Moustapha NIASSE.....	22
Aimé ASSINE.....	26
Mamadou BADJI.....	28
Abdoulaye BALDÉ.....	30
Alpha BALDÉ.....	32
Aiyatou Taïbou BALDÉ.....	34
Samba Diaman Bathilly.....	36
Boubacar Villiembo BIAYE.....	38
Thierno BOCOUM.....	40
Inthy BOIRO.....	42
El Hadji Amath Cissé.....	43
Katy Cisse WONE.....	45
Mamadou Cissé,.....	47
Ndéye Lucie Cissé.....	49
Bakary DANFA.....	51
Sadio DANSOKHO.....	53
Coumba Hamidou DÈME.....	54
Dr Ahmadou DIA.....	56
Aissata Daouda DIA.....	58
Daouda DIA.....	60
Haoua DIA.....	62
Awa DIAGNE.....	65
Modou DIAGNE Fada.....	67
Mously DIAKHATÉ.....	69
Moustapha DIAKHATÉ.....	71
Omar DIAKHATÉ.....	74
Bintou DIAKHO.....	76
Aminata DIALLO.....	78
Idrissa DIALLO.....	80
Mamadou Lamine DIALLO.....	83
Mamadou Sadio DIALLO.....	85
Mariama DIALLO.....	87
Seydou DIALLO.....	89
Babacar DIAMÉ.....	91
Oulèye DIAOU.....	93
Barthélémy Toye DIAS.....	94
Aramtoulaye DIATTA.....	96
Khary DIAW.....	97
Aïssatou Sow DIAWARA.....	98
Khadidiatou DIÉDHIU.....	100
Mouhamed DIÉDHIU.....	101

Mouhamed DIENG .....	102
Penda Seck DIENG .....	103
Sainabou DIENG .....	104
Sokhna DIENG .....	105
Ndèye Maguette DIÈYE .....	106
Maguette DIOKH .....	107
Cheikh Diop DIONNE.....	108
Mame Mbayame Guèye DIONE .....	110
Abdoulaye Makhtar DIOP .....	111
Amadou Mame DIOP .....	112
Amy Cheikh DIOP .....	114
Awa DIOP .....	115
Demba DIOP .....	116
Mamadou DIOP .....	117
Yaye Ndao DIOP .....	119
Aïssatou DIOUF .....	119
Alioune Badara DIOUF .....	120
Cheikh Tidiane DIOUF .....	121
El hadj DIOUF .....	122
Mar DIOUF .....	123
Ndèye Fatou DIOUF .....	125
Ndiolé DIOUF .....	125
Fallou FALL .....	126
Garmy FALL.....	126
Madjiguène FALL .....	127
Seydina FALL .....	128
Mamadou FAYE .....	130
Alioune Abatalib GUEYE .....	133
Aminata GUEYE .....	134
Awa GUEYE .....	136
Djibo KA .....	138
Mairame KANE.....	140
Diya KANTÉ.....	141
Aliou KÉBÉ .....	143
Samba KOITA .....	144
Salimata KORERA .....	145
Mingué LAM.....	146
Ibrahima LÔ .....	148
Mame Balla LÔ .....	150
Moustapha Cissé LÔ.....	151
Khady MANÉ .....	153
Mariama MANÉ .....	155
Oulimata Mané .....	157
El Hadji MANGANE.....	159

El Hadj Falilou MBACKÉ.....	160
Mame Khary MBACKÉ .....	161
Aminata Mbaye.....	163
Papa DIALLO dit Zator MBAYE .....	165
Aïssatou MBODJ.....	167
Magatte MBODJ.....	170
Ndèye Awa MBODJ.....	172
Pape Abdou Khadir MBODJI .....	174
Abdou MBOW.....	177
Abdou NDIAYE.....	179
Cheikh NDIAYE .....	181
Cheikh Tidiane NDIAYE .....	183
Mamadou Moustapha .....	185
NDIAYE .....	185
Ndèye Dieynaba NDIAYE.....	187
Samba Demba NDIAYE .....	188
Sira NDIAYE .....	189
Nafy NDIIOUGOU .....	190
Alassane NDOYE .....	191
Souleymane NDOYE .....	192
Mouhamadou NGOM dit Farba .....	193
Nafy NGOM .....	194
El Hadji Ousmane Aliou NGOM.....	195
Awa NIANG .....	197
Mbaye NIANG .....	198
Doudou Issa NIASSE .....	199
Mouhamed Khouraichi .....	201
NIASSE .....	201
Aïssatou SABARA .....	202
Thiané SAKHO .....	203
Aïssatou Bambado SALL.....	205
El Hadj Mamadou SALL .....	206
Ibrahima Baba SALL.....	208
Sangone SALL .....	209
Ibrahima SANÉ .....	211
Khorédia SANÉ .....	213
Anta SARR .....	214
Oumar SARR.....	215
Oumar SARR .....	216
Thilo SARR .....	218
Woraye SARR .....	219
Abdou Lahat SECK .....	220
Cheikh SECK.....	221



Thérèse Aida SECK .....	223
Djimo SOUARÉ .....	225
Adama SOW .....	228
Aliou Demba SOW.....	231
Awa SOW .....	233
Yetta SOW .....	235
Cheikh Oumar SY .....	236
El Hadj Mansour SY .....	238
Oumar SY .....	241
Adama SYLLA .....	242
Modou Mberry SYLLA.....	244
Aissata TALL.....	246
Magatte TALL .....	251
Amadou Tidiane TALLA .....	253
Fatou THIAM.....	255
Iba Der THIAM .....	256
Mamadou Lamine THIAM .....	258
Moussa Abdoul THIAM.....	260
Samba Diouldé THIAM.....	261
Serigne Khadim THIOUNE .....	264
Elène Marie NDIONE dite Elène TINE.....	266
Pape Biram TOURÉ .....	267
Seynabou WADE.....	269
Djibril WAR.....	271



## 3ème année de presse écrite

### PROMOTION 2013-2014



Ibra BADIANE



Seydi Bilal DIALLO



Samba DIAMANKA



Ibrahima KANDE



Charlène MABOULOU



Mor Bassine NIANG



Mamadou M. NGOM



Jean Pierre SAMBOU



Oumar SOW

# LA FONDATION KONRAD ADENAUER (FKA ) AU SENEGAL

La Fondation Konrad Adenauer est présente au Sénégal depuis 1976. Même si elle est, au plan diplomatique formel, implantée dans 11 pays d'Afrique, la Fondation Konrad Adenauer (FKA) intervient, au total dans 22 pays du continent.

Elle s'appuie, au Sénégal, sur un des «pays précurseurs de la démocratie» pétrie de «culture démocratique» qu'elle estime «solide» et qui a des «structures et des institutions bien ancrées».

La Fondation soutient le Sénégal dans ses «efforts permanents» dans les domaines de la décentralisation et de la promotion du secteur économique privé. A fortiori, les diverses initiatives en matière d'éducation civique mobilisent son attention et son concours.

Au delà de la promotion de la démocratie en Afrique et dans le monde, la Fondation Konrad Adenauer entrevoit, au Sénégal, des perspectives où l'axe fondamental reste la formation en tant qu'outil favorisant une meilleure assise de la gestion décentralisée et démocratique dans les collectivités locales et l'implantation d'une économie pluraliste d'orientation sociale et d'une éducation civique durable.

## OBJECTIFS ET STRUCTURES

Fondée en 1956 comme «société pour la formation chrétienne démocratique», cette structure a pris le nom de fondation Konrad Adenauer en 1964. Mais en réalité, depuis 1962, elle est active. Présente dans le monde depuis 3 ans, la Fondation Konrad Adenauer est une fondation allemande, implantée dans plus de cent pays.

Indépendante, FKA est une association de droit commun, à caractère politique qui poursuit des buts d'utilité publique. Ses recettes proviennent des aides financières de l'Etat allemand, de cotisation et de dons.

Les convictions idéologiques de la Fondation sont proches de l'Union Chrétienne-démocrate (CDU) et contribuent à la promotion d'une politique pour la liberté, la paix et la démocratie dans le monde.

La FKA milite en faveur de la communication et de la coopération internationale. Ainsi donc maintenir la paix et la liberté, promouvoir la réalisation de la démocratie et des droits de l'homme, lutter contre la pauvreté, tels sont entre autres, les objectifs poursuivis par la fondation Konrad Adenauer. Ces objectifs se déclinent en programme dans les principaux domaines d'activités internationales que sont : - la promotion des processus démocratiques par la formation politique et le conseil ; - la promotion de la classe moyenne et d'une politique économique adéquate ; - le renforcement des syndicats indépendants et démocratiques ; - le développement de l'espace rural ; - le dialogue entre les cultures ; - le renforcement du rôle des femmes dans la société ; - la protection de l'environnement et de la sensibilisation des médias.

Le représentant résident est Madame Andrea KOLB

Le siège de la Fondation Konrad Adenauer est situé au  
32, Stèle Mermoz, Route de la Pyrotechnie - BP : 5740 Dakar-Fann  
Tél. : +221 33 869 77 78 - Fax : +221 33 860 24 30 - E-mail : kasdakar@orange.sn